41e année—No 20—Edition quotidienne
Vendredi, 7 novembre 1924
EDITION
DERNIERE HEURE
CONTENANT LES
COTES de la FERMETURE de la BOURSE
ET TOUTES LES DERNIERES NOUVELLES

LA PRESSE

1e SECTION — LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA — 28 PAGES--2 CENTINS

EXTRA
La "Presse" renseigne sur tout
Demain : Pluvieux et Neigeux

DES DETECTIVES AURAIENT CHANTE ET DANSE DANS DES MAISONS DE DESORDRE

Les révélations que fait à l'enquête sur la police un pianiste du "red light district." —Des avertissements donnés régulièrement avant les descentes.

DES AFFAIRES ARRANGEES

La séance de cet après-midi, à l'enquête sur la police, s'est ouverte à 2 heures 15, devant une foule de spectateurs plus nombreuse que jamais. C'est à peine si les avocats et les journalistes, qui doivent travailler au centre du parquet, pouvaient se frayer un chemin pour se rendre à leurs pupitres.

Les premiers témoins de l'audience furent trois gérants de succursales de la Banque d'Hochelaga. Ils ne donnèrent pas leurs noms. Le premier, gérant de la succursale de Ville Emard, produisit l'extrait du compte de banque du capitaine Roch Sauvé, comportant 5 feuilles du grand livre, datées de 1912 à 1924, ainsi qu'une obligation de $100 confiée en dépôt et 15 chèques signés par le capitaine.

Le gérant de la succursale de la rue Desery produisit 7 feuilles de dépôts datées du 5 août 1922 à septembre 1924, 3 chèques signés par Sauvé et deux charges.

Le gérant de la succursale de l'angle Amherst et Ontario produisit cinq feuilles de dépôts, datées du 25 avril 1922 à septembre 1924, et trois chèques tirés sur le capitaine.

On ne donna pas lecture de ces documents.

M. JOHN SWAIN

Le témoin est âgé de 60 ans.

Me Lanctôt :—Quelle est votre occupation ?—Je suis pianiste.

—Depuis combien de temps jouez-vous du piano ?—Depuis 30 ans.

—Avez-vous déjà joué dans des maisons du "Red Light" ?—Oui.

—A quels numéros ?—Au numéro. . ., rue Cadieux.

—Pendant combien de temps avez-vous joué à cet endroit ?—Cinq ou six ans.

—Y jouez-vous encore ?—Non.

DANS D'AUTRES MAISONS

Me Lanctôt continue:

—Avez-vous joué ailleurs?—Oui, au No... Charlotte et au No... rue Saint-Justin.

—A d'autres endroits encore? —Oui, à deux ou trois autres places.

— Quelle genre de maisons étaient-ce? —C'étaient des maisons de plaisir.

—Y avait-il des femmes? —Oui.

—C'était ce qu'on appelle des maisons malfamées? —Oui.

Me Germain:

—C'était des...? —C'est là leur nom vulgaire.

Me Lanctôt: — A quelle heure y travailliez-vous? —Toute la nuit, et parfois le jour.

—Y eut-il des descentes au No... Cadieux? —Chaque mois il y en avait.

—Qui était la tenancière?—Elle portait le nom de Carrière.

—Son autre nom? —Je ne le sais pas, mais je pourrais le savoir.

AFFAIRES ARRANGEES

—Comment ces descentes se faisaient-elles? — C'étaient toujours des affaires arrangées, au No.... rue Cadieux, excepté une fois, d'après mon expérience.

—Comment, des affaires arrangées? —Oui, nous en étions avertis d'avance.

—Que faisait-on alors? —On faisait un choix entre les femmes qui se trouvaient là. Les nouvelles et moi-même nous sortions et allions attendre dans un restaurant, jusqu'après la descente finie. Quand j'ai été arrêté, c'est que je l'ai bien voulu.

LA PROTECTION

—Avez-vous payé pour de la protection? —Oui, à un détective. Il est mort.

—Pourriez-vous nous dire quelque chose des tenancières de ces maisons? —Elles sont d'une grande arrogance, par suite de la protection qu'elles reçoivent, indubitablement.

LES DETECTIVES

—Avez-vous eu connaissance de visites de détectives? —Oui, des détectives venaient et chantaient, au No... rue Cadieux. Je les accompagnais au piano.

— Pourriez-vous nous mentionner des noms? —Ce serait agir traîtreusement. Ils ont été bons pour moi.

—Mais ne pourriez-vous pas le faire pour rendre service à la société?

Le témoin mentionne un nom, mais comme ce nom n'appartient pas à un homme encore dans le service de la Sûreté, on décide de l'omettre.

—Pourriez-vous donner des noms de détectives qui font encore partie de la force?

Le témoin balbutie un nom que l'on ne peut saisir, puis dit tout haut: "Tout le lot était composé de "bons garçons" qui se sentaient chez eux (at home)."

—Quand il y eut des arrestations, combien de personnes étaient arrêtées? —Trois ou quatre.

—Et à la maison de la rue Charlotte? —C'était la même chose.

—Le même système d'informations? —Oui absolument la même chose, partout où j'ai été employé.

—Y avait-il des gens qui emmenaient des clients?—Il y a des jeunes gens dont c'est l'occupation. Ce sont les clients qui les payaient.

DES POURBOIRES

Le témoin relate que c'est la coutume, dans les mauvaises maisons, toutes les mauvaises maisons de Montréal, souligne-t-il, pour la tenancière de prélever la moitié des revenus des filles. Par exemple, dit-il, si une fille reçoit $3, $5, $10 ou $20, elle doit en céder $1.50, $2.50, $5 ou $10.

Rue Cadieux, il était à même de voir les femmes dans le salon. A une question de Me Lanctôt, il répond qu'il serait étonné lui-même le premier du montant de pourboires qu'il recevait des clients de la maison de la rue Cadieux. Durant la guerre, il a ainsi reçu, en quatre ans, plus de cinq mille dollars, et les autres musiciens encore davantage.

Il raconta que les filles, au lieu d'être recrutées par les tenancières, surtout durant la guerre, allaient s'offrir par centaines, parfois avec, comme seule condition, que des dettes personnelles fussent payées. Depuis, elles viennent encore s'offrir, le plus souvent d'elles-mêmes.

Parlant d'une certaine maison de la rue Cadieux, le même témoin déclare que les filles n'y étaient sûrement pas plus âgées de 14 à 15 ans. Et comme le juge demande pendant combien de temps elles peuvent continuer leur besogne, "pendant vingt ans", répond le témoin. Elles ne semblent pas vouloir mourir. (Rires prolongés dans toute la salle).

LES DROGUES

A propos de drogues, le témoin dit que les filles s'en procurent en dehors des maisons et aussi par l'entremise des visiteurs. On les cache un peu partout dans les maisons, au fond des armoires, sous les tapis, dans les vêtements, etc.

Il relate un peu plus loin, qu'un soir il a rencontré le capitaine Sauvé, qui a blagué avec lui. Ce soir-là, le témoin ajoute qu'il a cru à une descente possible dans la maison où il jouait du piano, mais elle n'a pas eu lieu.

Dans les maisons dont le tarif est de cinquante sous, les filles se font parfois jusqu'à dix, quinze dollars par nuit, dit le témoin.

L'enquête se continue.

LES GLOIRES FRANÇAISES

Paris, 7.—Grâce au judicieux placement du capital, le comité chargé de proposer à l'Institut Français un candidat pour le prix triennal Osiris donné pour le plus remarquable travail, en science, en littérature, en art ou en industrie, a trouvé une somme disponible de 275,000 francs au lieu de 100,000, ce qui est le montant stipulé. Par conséquent, le comité a proposé de donner deux prix de 100,000 francs chacun, l'un au professeur Charles Fabry, éminent physicien de l'université de Paris, et l'autre au poète Jean Richepin.



M. JEAN RICHEPIN, célèbre poète, qui doit recevoir un prix Osiris de 100,000 francs.

RAPPORT QUI DEVRA ETRE SOUMIS AVANT LE PREMIER JANVIER

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 7. — Un décret ministériel vient d'être adopté, donnant ordre à la commission chargée d'étudier la situation scolaire de l'île de Montréal, de présenter son rapport, d'ici au premier janvier prochain, afin que les législateurs puissent en prendre connaissance, à l'ouverture de la session.

LE NOUVEAU CABINET ANGLAIS PRETE LE SERMENT D'OFFICE

Les membres du nouveau gouvernement conservateur de Londres prennent leurs postes. — Des surprises sont causées par le choix des ministres.

UN ACCUEIL RASSURANT

Londres, 7. — Le nouveau gouvernement conservateur est entré en fonctions aujourd'hui avec les cérémonies habituelles, au Palais de Buckingham, alors que Stanley Baldwin et les membres de son cabinet choisis jusqu'ici ont prêté le serment d'office, ont reçu leurs portefeuilles et se sont conformés aux autres formalités.

Les journaux du matin font un accueil très favorable aux nouveau gouvernement et même les organes de l'opposition approuvent plusieurs nominations. On admet que le ministère est beaucoup plus fort que la dernière administration Baldwin, bien que le "Times", tout en reconnaissant ce fait, regrette que tant d'anciens ministres fassent partie du nouveau cabinet. La nomination de Winston Churchill au poste si important de chancelier de l'Echiquier arrête tout particulièrement l'attention des commentateurs qui soulignent le courage et l'esprit d'indépendance manifestés par le premier ministre en ne tenant pas compte de l'inévitable hostilité que ce choix provoquera dans une section considérable du parti conservateur. La nomination de Churchill est dénoncée par certains journaux et trouvée excellente par d'autres.

L'exclusion de sir Robert Horne est regrettée par la plupart des journaux. Quoi qu'il en soit, il est dit que sir Robert appuiera loyalement le premier ministre, au parlement.

La nomination de M. Austen Chamberlain, ministre des affaires étrangères, est généralement bien accueillie.

Le roi Georges a reçu aujourd'hui les membres démissionnaires du gouvernement travailliste.

CHEF DE L'OPPOSITION

Londres, 7. — Ramsay MacDonald continuera à diriger le parti travailliste. Tout doute à ce sujet a été dértuit hier soir, alors que les travaillistes ont donné un dîner en l'honneur de M. MacDonald, au Central Hotel. J.-R. Clynes, ancien lord du sceau privé, a déclaré que Ramsay MacDonald n'avait aucun rival pour le poste de chef du parti travailliste. M. Arthur Henderson, ancien ministre de l'intérieur, a présidé le dîner et il a parlé dans le même sens que M. Clynes. Les communistes ont été dénoncés par M. Clynes.

M. MacDonald a été acclamé, quand il s'est levé pour prendre la parole.

LE NOUVEAU CABINET

Londres, 7—M. Stanley Baldwin a présenté hier soir la liste de ses ministres au roi, qui l'a approuvée. Sa Majesté a présidé une réunion du conseil privé au palais de Buckingham ce matin pour le serment d'office et les formalités d'usage.

Le cabinet a été constitué de la façon suivante:

Stanley Baldwin, premier ministre,premier lord du trésor et leader de la Chambre des Communes.

Winston Churchill, chancelier de l'Echiquier.

Le comte de Birkenhead, secrétaire pour l'Inde.

Le lieutenant-colonel L.-C.-M.-S. Amery, ministre des colonies.

Austen Chamberlain, secrétaire des affaires étrangères.

Sir William John-Hicks, secrétaire de l'intérieur.

Neville Chamberlain, ministre de l'hygiène.

Le vicomte Cave, lord chancelier.

Sir Samuel J.-G. Hoare, ministre de l'aviation.

Le marquis de Curzon, président du conseil et leader de la Chambre des lords.

Le marquis de Salisbury, sceau privé.

Edward Frederick Lindley Wood, ministre de l'agriculture.

William-Clive Bridgeman, premier lord de l'amirauté.

Sir Laming Worthington-Evans, ministre de la guerre.

Sir Arthur Steel-Maitland, ministre du travail.

Sir Philip Lloyd-Greame, Board of Trade.

Lord Eustache Percy, éducation.

Sir John Gilmour, secrétaire pour l'Ecosse.

Sir Douglas-M. Hogg, procureur général.

UN INCENDIE MET EN DANGER LE VILLAGE DE HEROUXVILLE

Trois maisons ont été détruites et une conflagration a été évitée difficilement.

LE FEU DURANT LA NUIT

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 7. — Il s'en est fallu de bien peu que le village de Hérouxville ne fût complètement rasé par un incendie qui a éclaté de nuit à la demeure de M. Wilfrid Thiffault, maître de poste.

L'alarme fut donnée à tout le village dès que l'on découvrit l'incendie. La famille de M. Thiffault avait dû se sauver à la hâte. Les voisins vinrent immédiatement combattre l'incendie ,mais il fut impossible de le contrôler et les flammes ne tardèrent pas à se communiquer à la maison de M. Eugène Carré, puis à celle de M. Léopold Cloutier. En dépit de tous les efforts, ces trois maisons furent détruites de fond en comble en l'espace de quelques heures. Le feu s'est aussi communiqué à la boutique de forge de M. Xavier Carrier, où il a pu faire peu de dégats avant d'être éteint.

Plusieurs autres propriétés ont aussi été menacées par les flammes, mais grâce au concours de tous les villageois, une conflagration générale a été évitée.

On ignore la cause de l'incendie.

GRAVE ACCUSATION

Winnipeg, 7. — J.-F. Menlove, ancien président de la "Northwestern Life Assurance Company", de Winnipeg, a été arrêté à San Francisco, en rapport avec la prétendue conspiration pour frauder les actionnaires et créanciers de la compagnie. Il subira un procès à Winnipeg.

CHASSE DRAMATIQUE

Buenos-Ayres, 7. — Une dépêche de Rio de Janeiro annonce que le cuirassé brésilien "Minas-Geraes", escorté par deux sous-marins et plusieurs vaisseaux auxiliaires, est à la poursuite du cuirassé "Sao-Paulo", dont l'équipage s'est révolté il y a plusieurs jours.

LA ROUTE DES AIRS SERAIT DESORMAIS LA SEULE OUVERTE AUX IMMIGRANTS DESERTEURS

Québec, 7. — Si rigoureuse serait la surveillance actuellement exercée sur la frontière internationale tant par le Canada et les Etats-Unis que les immigrants arrivés d'outremer avec l'intention de passer subrepticement dans la république voisine songent plutôt à traverser par la voie des airs.

On déclare que les arrestations à la frontière et les déportations subséquentes ont été si nombreuses en ces derniers mois que les immigrants abandonnent l'espoir de passer du Canada aux Etats-Unis sans se faire prendre sur la ligne quarante-cinquième.

UNE ENTREVUE DU CHEF BELANGER AVEC M. L'ECHEVIN J.-M. DUBREUIL

Nous annonçions, il y a déjà quelques jours, que le chef de police Pierre Bélanger devait demander un congé aux autorités de la ville. Nous sommes informés que celui-ci a eu, aujourd'hui, dans une certaine chambre du deuxième étage, au palais de justice, une entrevue avec M. l'échevin Dubreuil à ce sujet.

Me Alban Germain a assisté, dit-on, à cette entrevue au cours de laquelle M. l'échevin Dubreuil a pris connaissance d'une lettre adressée par le chef de police Bélanger à M. J.-A.-A. Brodeur, président du comité exécutif. Ceci semble confirmer notre nouvelle de l'autre jour, savoir: que le chef de police Pierre Bélanger aurait bel et bien demandé un congé.

LES NOTRES VICTORIEUX AUX ETATS-UNIS

Nos compatriotes seront représentés dans les deux Chambres des Législatures du Massachusetts, du Rhode Island et du New Hampshire.—MM. Alfred Bessette, de New Bedford, Mass.; D. Granger, de Burrillville, et D. Archambault, de West Warwick, R.I., élus sénateurs.

RAPPORTS DES DIFFERENTS CENTRES

(Spécial à la PRESSE)

Woonsocket, R. I., 7. — Les élections de mardi à Woonsocket ont été une éclatante victoire républicaine pour ce qui concerne le gouvernement municipal. La faction McLoughlin-Barry-Lagacé qui tenait la haute main à l'hôtel de ville depuis quelque temps a été complètement roulée.

Son Honneur le maire Adélard-L. Soucy, élu pendant trois termes comme démocrate fut réélu cette fois, comme indépendant et aussi avec l'appui du parti républicain. Il a une pluralité de 2248. Le vote total pour le maire actuel fut de 5672, dont 4605 furent enregistrés sous la colonne républicaine "straight" et 1067 dans la colonne Indépendante.

En plus du maire les républicains ont repris le contrôle du conseil de ville élisant cinq échevins et 12 conseillers sur 15 .

Pour la première fois dans l'histoire de Woonsocket des Franco-Américains ont été élus en majorité chez les échevins et à moins de changements, quatre des nôtres siègeront à l'avenir aux séances de ce corps. Le point le plus saillant peut-être de la campagne locale est la défaite de Martin-M. McLoughlin, président des échevins dans le douzième quartier, suivie de près par celle de l'échevin William Barry du quatrième quartier, l'allié du premier.

Les victoires sont décisives dans la majorité des cas à l'exception de l'élection dans le quatrième et la revision officielle des votes sera faite par le maire et les échevins pour décider si M. Albert Tessier a bien battu l'échevin actuel. On lui accordait une pluralité de deux voix.

M. Gustave-A. Friedrichs, candidat non-partisan à la mairie a eu le plus de votes après le maire Soucy. Il obtint 3424 votes.

M. Joseph-A. Carignan, candidat démocrate, est sorti troisième avec 2952 votes.

La pluralité du maire actuel sur Wesley-F. Morse il y a deux ans, fut de 4166. La pluralité obtenue mardi par le maire dépasse même les prédictions de ses amis.

L'échevin Adélard Peloquin a remporté une victoire facile dans le premier, obtenant une pluralité de 437 contre 29 aux avant-dernières élections .

Dans le cinquième, l'ex-échevin Adrien Sylvestre fut élu par 587 votes contre 264 pour l'échevin actuel Joseph Leclaire.

Dans le deuxième quartier, l'échevin McLoughlin fut battu par M. G. Bibeault par un vote de 872 contre 679, une pluralité de 193.

Le conseil de ville actuel n'est composé que de quatre républicains, ceux du premier quartier.

DANS LES CENTRES RURAUX

Voici les autres Franco-Américains élus aux élections de mardi pour la Législature du Rhode Island:

Burrillville. — M. D. Granger, sénateur.

North Smithfield. — M. R. Thibodeau, député.

Scituate. — M. D. Lambert, député.

West Warwick.—M. D. Archambault, sénateur, et D. Talio, député, tous deux du 2e district.

MAJORITE DE 35,000 POUR M. A. POTHIER

(Du correspondant de la PRESSE)

Woonsocket, R.I., 7. — Woonsocket est, comme tout l'Etat, dans une joie très légitime au lendemain de la grande élection qui a réélu l'ex-gouverneur Aram-J. Pothier. Depuis dix ans, le grand homme qui fut notre premier gouverneur franco-américain ne s'était pas occupé de politique et avait refusé de se laisser porter candidat, même au poste de sénateur des Etats-Unis. Cette fois, voyant son parti dans le besoin d'un sauveur, voyant les affaires de l'Etat dans une situation qui demandait un homme d'expérience et de talent, l'ex-gouverneur consentit à entrer dans l'arène, et les résultats obtenus furent un succès remarquable, la majorité de M. Pothier étant de beaucoup supérieure à celle qu'avait obtenue il y a deux ans, le gouverneur démocrate. Depuis la convention républicaine, tenue il y a déjà plusieurs semaines, M. Pothier fut très actif. Il se rendit dans tous les centres, alla dans toutes les municipalités et fit une campagne active au possible.

Partout il fut acclamé et partout il reçut l'accueil chaleureux des foules composées de toutes les classes. Le verdict de l'électorat le favorisa hautement et aujourd'hui le gouverneur est tout heureux de voir que le peuple se souvient d'un passé glorieux et tient à l'honneur ceux qui ont su le servir fidèlement.

Le soir des élections est toujours marqué de démonstrations, mais rarement il y en eut d'aussi brillantes que cette année. Woonsocket eut ses parades en grand nombre et les différentes fanfares célébrèrent longtemps la victoire. Tard dans la nuit, les foules étaient encore dans les rues et acclamaient le retour en politique du favori qui fut le premier de notre race à monter si haut dans l'échelle sociale de son pays d'adoption.

M. Pothier a été élu par plus de 35,000 votes de majorité, ce qui est énorme si l'on considère la dimension de l'Etat et le nombre de ses électeurs.

A NEW BEDFORD, MASS.

(Du correspondant de la PRESSE)

New-Bedford, Mass., 7. — Notre compatriote, M. Alfred-M. Bessette, qui était député au septième district du comté de Bristol depuis de nombreuses années, a été élu sénateur d'Etat pour le second district de Bristol aux élections générales qui viennent d'avoir lieu. Des nôtres du Massachusetts ont déjà siégé au sénat, il y a plusieurs années, mais le sénateur-élu Bessette sera le premier Franco-Américain de cette ville à occuper cette haute position dès le commencement de la prochaine session de la législature le premier mercredi de janvier prochain. L'élection de M. Bessette, qui se présentait comme républicain après ses longs services comme député, réjouit à juste titre nos compatriotes, ainsi que nos concitoyens de nationalités différentes. M. Bessette demeure en notre ville depuis de nombreuses années. Il est pharmacien et fait partie de la plupart des sociétés et clubs locaux.

L'avocat Oscar-U. Dionne, un compatriote en vue, a été élu député dans le 7e district de Bristol pour succéder à M. Bessette.

LE RESULTAT A FALL RIVER

Fall River, Mass., 7. — Le point saillant de la journée de la votation en cette ville ,a été la force dont le maire Edmond-P. Talbot a fait preuve, car notre ville si républicaine depuis de longues années, a donné des majorités à tous les principaux candidats démocrates, excepté le président Coolidge, qui a balayé la ville. Mais, d'un autre côté, nos compatriotes regrettent la défaite de l'avocat Arthur-J.-B. Cartier, qui se présentait comme candidat démocrate au Congrès des Etats-Unis. M. Cartier a remporté une forte majorité en cette ville contre l'ancien sénateur Joseph Martin, un américain de North Attleboro, mais il a été défait par le vote général dans le quinzième district du Massachusetts. M. Cartier a fait une belle campagne, et on avait espoir qu'il succéderait au Congressman William-S. Greene décédé au mois de septembre dernier. Le maire Talbot et ses amis ont fait un travail de géant en faveur des candidats démocrates, et même le sixième quartier, où les nôtres ont toujours été républicains, leur a donné une forte majorité dans chaque cas. Cette victoire est d'un bon augure pour la réélection du maire Talbot, lorsque viendra le moment des élections municipales en décembre prochain. Pour la première fois depuis une vingtaine d'années, les Franco-Américains de Fall-River n'auront aucun représentant à la Chambre du Massachusetts, notre compatriote, le député Larocque, ayant été défait pour la nomination républicaine en septembre dernier.

DANS LES AUTRES COMTES

Voici les noms des autres Franco-Américains qui ont été élus à la législature de Boston dans l'Etat du Massachusetts aux élections du 4 novembre courant:

M. Louis-N.-M. DesChesnes, républicain, de Fitchburg, comté de Worcester, député.

M. William-L. DuBois, républicain, de West Stockbridge, comté de Bershire, député.

MM. Chauncey Pepin, républicain, de Salem; Arthur-F. Blanchard, républicain, de Cambridge; William-J. Grenier, républicain, de Boxford, et Henry Achin, républicain de Lowell, tous du comté de Middlesex, députés.

LACONIA, N. H.

(Du correspondant de la PRESSE)

Laconia, N.H., 7. — MM. Alfred-L. Guay, démocrate du quartier 2, et A.-W. Simoneau, démocrate du quartier 3, de cette ville, ont été élus députés à la législature du New Hampshire.

PROCHAINE REUNION DE LA COMMISSION DE BOXE

Les échevins Georges Vandelac, J.-M. Gabias et Georges Lalancette, membres de la commission de boxe, se sont réunis à midi, dans la salle du conseil, pour discuter certaines questions. Ils tiennent à ce que la commission s'occupe plus activement qu'auparavant des intérêts du sport et ils ont décidé qu'il importe de convoquer une assemblée régulière mardi midi. En conséquence, ils ont avisé le greffier d'envoyer un avis de convocation par écrit aux cinq membres de la commission. Le président, l'échevin Rubenstein et l'échevin Alfred Richard étaient absents.

L'EMPRISONNEMENT POUR UN SENATEUR

Jackson, Tenn., 7. — Le sénateur R.-B. Swink a été condamné à cinq mois et vingt-neuf jours de prison, pour avoir violé la loi de prohibition. Il en appellera de la décision rendue.

COURS DE WALL STREET

New-York, 7.—Le mouvement accentué d'achat des actions de chemins de fer fit monter plusieurs titres lents à se mouvoir ; Pennsylvania même fit un gain d'un point. Les chemins de fer de première valeur, comme Atlantic Coast Line, Atchison, New-York Central, Union Pacific, Canadian Pacific et Lackawanna avancèrent de 2 ou 3 points. American Can et Baldwin étaient cotés en-dessous de la fermeture d'hier, mais United States Steel monta à 110½. A une heure, les ventes avaient atteint le chiffre de 1,400,000 actions; vingt-cinq chemins de fer se vendaient au prix maximum de l'année.

Pour la première fois depuis deux ans, les ventes ont dépassé deux millions d'actions. Les cours de trente chemins de fer se sont élevés à de nouveaux sommets. Les titres industriels, qui étaient irréguliers au début de la séance, se mirent plus tard à monter. Les ventes furent d'environ 2,100,000 actions.

La fermeture fut forte. Nombre de titres industriels et de spécialités montèrent brusquement en dernière heure, et la demande pour les chemins de fer n'avait que peu diminué.

Cours de cet après-midi communiqués par H.-M. Connolly & Cie :

Valeurs	Max.	Min.	Clôt.
Atchison	113	109⅝	113
Ame. Loco.	80¾	79¾	80¾
Ame. Can	140	138⅝	140
Anconda	57⅛	56	56⅞
Ame. Wool	54⅝	52¾	53⅝
Baldwin Loco.	119¾	118½	118¾
C. P. R.	153⅞	151¼	153½
Davidson Chem.	43½	42⅝	43
Erie	30¾	28⅝	30⅝
Famous Players	84½	83¾	83⅝
General Motors	57¾	56⅝	57
Houstan Oil	71¼	70	71
Int. Nickel	20⅜	19⅜	20
Int. Paper	44	42	44
Lehigh Valley	68⅝	66¾	68¼
Marine Com.	8¼		
Marine Pfd.	37	36	36¾
N. Y. Central	114⅞	111	114
Nevada Copper	14	13⅝	14
Overland	7¾	7½	7⅝
Pullman	129	128	128
Pure Oil	25	24⅝	25
Reggie Steel	127⅛	125½	125⅝
Ray Consolidated	14	13⅜	14
St. Paul Com.	15	13¼	15
St. Paul Pfd.	25⅝	24	25¼
Studebaker	38⅝	37¾	38⅝
Union Pacific	145	141¾	145
Vanadium	24⅞	24½	24¾
Westinghouse	63⅝	63	63¾
White Motors	64⅛	63¼	63⅝
Utah Copper	82	81¾	82
U. S. Steel	111¾	109½	111¾

A MONTREAL

Liste des ventes de cet après-midi, communiquée par L.-G. Beaubien & Cie :

Ventes de 2 à 3 heures

Steel of Canada—70 à 79; 25 à 79¼; 25 à 79½.
National Breweries—55 à 62¼; 20 à 62⅜.
Asbestos Corp.—10 à 26.
Bell Telephone—2 à 137½.
Brazilian Traction—140 à 50¾; 25 à 50¾; 855 à 51; 255 à 51¼; 50 à 51½.
Brompton P. & P.—25 à 29½; 35 à 29.
Canada Cement—1 à 85¼; 30 à 85⅝; 5 à 85⅞; 105 à 86.
Cons. Smelting—55 à 48; 115 à 48¼.
Canada Steamship pref.—175 à 57⅛; 50 à 57½.
Laurentide Co.—145 à 81⅝.
Montréal Power—85 à 183, 25 à 182⅞, 45 à 183½.
Price Bros.—65 à 33½, 150 à 34.
Spanish River25 à 100¾, 25 à 100⅝, 350 à 100½.
Spanish River pfd—5 à 111.
Shawinigan—105 à 134.
St. Lawrence Flour—10 à 67.
Toronto—185 à 112, 25 à 112½.
Canada Car—270 à 46.
Dom. Canners—115 à 40.
Can. Ind. Alcohol—10 à 22, 35 à 21⅞.
Dom. Textile—20 à 63¾.
B. C. Fishing—30 à 22¾.
Penmans—25 à 152¾.
Mackay—1 à 117, 15 à 117½.
Can. Iron & Foundry—73 à 8.

BANQUES

	Ach.	Vend.	Ventes
Montreal	249¾	250	4 à 249½ 24 à 250
Molsons		175	5 à 174½ 4 à 174⅝
Royal	238	239	10 à 239
Nova Scotia	261		25 à 262
Union			2 à 105½
Hochelaga			17 à 147

OBLIGATIONS

	Ach.	Vend.	Ventes
Wayag. bonds	82½	83	2500 à 82½ 1000 à 82¾ 1000 à 83
Mont. T. Deb.	85	86	2800 à 86
Quebec Ry.	92		2300 à 91 5000 à 92 200 à 91¼

COTES HORS LISTE

	Ach.	Vend.	Ventes
Rouyn Mines			300 à 16
Argonaut			5200 à 25

SMITH PASSIBLE DE TROIS ANS DE BAGNE

Toronto, 7—Clarence Smith a été trouvé coupable sur le troisième chef d'accusation, c'est-à-dire d'avoir, par négligence, signé et approuvé des rapports faux. Le jugement qu'a rendu le juge Coatsworth est très long; il commente le fait que les directeurs de la banque, leurs amis et les compagnies dans lesquelles ils étaient intéressés avaient contracté des emprunts pour un montant de $8,600,000 de la Home Bank.

"Le directeur, dit le juge, ne peut plaider qu'il ne savait pas ce qui se passait, c'est son devoir de le savoir. Tous les directeurs et non seulement ceux qui étaient présents, sont responsables des rapports envoyés au gouvernement".

La peine maxima est de trois ans de prison, sur l'accusation dont Smith a été trouvé coupable.

UN FONCTIONNAIRE QUI SE CONSACRE AU CHANT

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 7. — M. J.-F. de Beleval a donné sa démission comme fonctionnaire au ministère de la colonisation afin de se livrer exclusivement à l'art lyrique. M. de Beleval est un baryton de talent.

DECEPTIONS DUES A ANATOLE FRANCE

Paris, 7. — Les milieux socialistes et communistes se montrent déçus de ce qu'Anatole France n'ait pas laissé la plus petite somme pour les oeuvres du parti.

On fait des démarches auprès de la veuve pour que cet oubli soit réparé. D'autre part on rappelait que Victor Hugo avait laissé cent mille francs aux pauvres de Paris. Anatole France les oublie dans ses trois testaments successifs disposant de sa succession qui dépasse cinq millions en faveur de sa femme et de son petit-fils.

VOYAGEURS AMERICAINS QUI SONT ARRETES ICI

Un nommé E. Laporte, qui dit venir de New-York, conduisait son auto, rue Saint-Timothée, hier soir, lorsqu'en contournant l'angle de la rue Demontigny, il frappa la machine de M. Séguin, de la "Dominion Taxi". Le constable (872) Ducharme, du poste No 3, qui arriva bientôt sur les lieux, arrêta Laporte sous l'accusation d'avoir conduit un auto, alors qu'il était sous l'influence des spiritueux. En fouillant l'inculpé, au poste, on a trouvé la jolie somme de $2,777.53. Traduit, aujourd'hui devant le juge Perrault, le prévenu a protesté de son innocence. En attendant le procès fixé au 11 du courant, Laporte a été remis en liberté, sous $150, de garantie. C'est, dit-on, un marchand à l'aise de la métropole américaine. Il était en compagnie de trois autres individus qui avaient également de fortes sommes sur eux. L'un de ces derniers, possédait, dit-on, $5,000.

Un autre Américain, qui arrivait à Montréal avec un camion automobile chargé d'effets de ménage, a comparu devant le juge Perrault, sous l'accusation d'avoir placé dans sa voiture, 1,900 livres de plus que ne le permet la loi.

"Nous n'avons pas de ces lois-là chez nous", déclara l'inculpé, quand l'acte d'accusation lui fut lu.

—Dans ce cas, vous allez apprendre à vos dépens que nous avons ici de bons chemins qui coûtent cher d'entretien, et que nous voulons les conserver en bon état, en limitant le poids des véhicules. Vous paierez $35 d'amende, plus les frais", lui dit le juge.

DEMISSION D'UN AMI DE M. LUDGER BASTIEN

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 7. — Le gouvernement a accepté la démission de M. J.-A. Gauthier, comme fonctionnaire au ministère de la colonisation. M. Gauthier, qui est maire de Sillery et préfet du comté de Québec, avait donné sa démission pour pouvoir reconquérir sa liberté d'action et travailler en faveur de la candidature de M. Bastien, dans le comté de Québec.

MORT DE SES BLESSURES

(Du correspondant de la "Presse")

Québec, 7.—M. Georges Poulin, qui a été ces jours derniers victime d'un accident d'automobile, dans le chemin de la Petite Rivière, près de Québec, a succombé à ses blessures à l'hôpital Saint-François d'Assise.

INDEX DES NOUVELLES DANS LA PRESSE

PAGE 2
Au fil de l'heure.
La vie sociale.
PAGE 3
Le capitaine Roch Sauvé explique, à l'enquête sur la police, comment on fait une cause contre une maison de désordre et comment on procède aux arrestations.
PAGE 4
La vie au foyer.
PAGE 5
Le coin des enfants.
PAGE 6
Articles éditoriaux.
PAGE 7
Le courrier de Colette.
PAGE 8
Nouvelles ouvrières.
PAGE 10
Nouvelles de nos villages.
En avant la mutualité.
PAGE 11
Réduire la dette publique.
PAGE 13
Au jour le jour.
Sur la scène de l'actualité.
Des services municipaux que l'on devra fusionner.
Liberté d'action pour le parti républicain.
PAGE 16
Nouvelles de la navigation.
PAGES 18 ET 19
Nouvelles de finance.
PAGE 20
Nouvelles de sport.
PAGE 22
Le Radio.
PAGE 23
Les nouvelles du jour illustrées.
PAGE 25
Il y aura 30 ans demain.
PAGE 26
Affaires de C.-A. Barnard.
Le feuilleton.

AU FIL DE L'HEURE

LE THE

Si, au lieu de suivre une mode absurde, l'on prenait encore le thé chez soi, vous verriez, en ce moment, les salons s'ouvrir et vous assisteriez, chaque jour, de cinq à sept heures, à ces assauts d'élégance et d'esprit dont la demeure de Mme X ou celle de Mme Z seraient le théâtre. Les gais propos, souvent acérés comme une épine sous une rose, voleraient dans l'air avec la fumée qui s'échappe des tasses transparentes comme des pétales de lis. A belles dents, vous croqueriez les gâteaux fins et votre prochain; vous casseriez négligemment du sucre dans la tasse brûlante et sur le dos des absents, pendant qu'à la même heure, dans d'autres salons, d'autres jolies dents vous grignoteraient à leur tour.

Mais la mode a changé tout cela. On mange encore le prochain, certes; mais on ne le mange plus chez soi. C'est dans les salles de thé des restaurants à la mode ou des grands hôtels qu'on se livre maintenant à ce délicieux passe-temps. Il faut le regretter. Cette heure était exquise.

En la saison maussade où il semble que toute la beauté de vivre se soit réfugiée dans les maisons, il faisait bon sentir autour de soi l'intimité d'un foyer vivant. Chaque bibelot familier prenait sous les lustres un éclat inaccoutumé, les couleurs étaient plus vives, les parfums plus subtils, les toilettes plus gracieuses et les yeux des femmes plus brillants. De tout cet enchantement se dégageait de la gaieté, de la vie et un je ne sais quoi d'un peu factice peut-être mais d'extrêmement capiteux. Le thé était souvent meilleur, au surplus, et puisque ce breuvage est le prétexte de ces réunions, sa qualité et sa saveur ont bien leur importance. Puis quelle aimable fantaisie savait mettre dans les gâteaux qui l'accompagnaient, l'ingéniosité d'une maîtresse de maison consciente de son rôle !

Aujourd'hui, tous les thés se ressemblent, tous les petits fours ont le même aspect et le même goût, toutes les conversations aussi sont semblables, car on n'a pas le temps d'y mettre de l'esprit. La plupart de celles qui se réunissent autour de la même table ne font que passer dans leur hâte de faire acte de présence, le même jour, à cinq ou six endroits différents où elles sont conviées. Combien plus gracieuse était l'ancienne façon, alors qu'une légion de jeunes filles allaient de l'une à l'autre des invitées, légères comme des papillons, offrant avec un sourire, du bout de leurs doigts roses, la tasse fumante, et tout ce qui est son cortège obligé. Elles étaient la joie, l'enchantement, la grâce vivante du salon, et rien qu'à les voir, on désirait avoir de l'esprit, et, à force de le désirer, on finissait par en avoir.

Sans doute, pour la maîtresse de la maison, c'était un peu plus de sujétion et il y avait l'angoisse légère, pour les novices, d'avoir peut-être oublié quelque chose, la crainte irraisonnée de quelque bévue ou de quelque anicroche, mais aussi, quelle satisfaction, aux compliments des amies et à cette sensation du succès qui ne trompe guère!

Dans le salon où les fleurs, lentes à mourir, mettaient encore leur fragrance, l'hôtesse s'attardait, le dernier invité parti, à savourer ce succès et à combiner, dans la griserie des heures de victoire, les éléments de sa prochaine réception. Car, avec le cachet d'intimité que gardaient ces fêtes données au foyer, on pouvait sans qu'il en coûte beaucoup les renouveler plusieurs fois par saison, et c'est ce que l'on faisait.

Avec la mode de recevoir hors de chez soi, à moins d'être fortuné, on ne peut guère faire plus que rendre les politesses reçues en une seule fois, et encore combien de budgets saignent toute l'année de cette seule blessure!

Il ne faut guère espérer que cette mode passera bientôt; elle nous vient des Américains qui s'en trouvent bien, n'ayant pas connu autre chose et ne sachant pas, pour la plupart, ce que renferme de charme, de poésie et de beauté le mot foyer.

LES COURS

L'HISTOIRE DE L'ART

7 novembre—La décadence italienne et l'école espagnole.
21 novembre—La Renaissance allemande et l'art français du XVIIe siècle.
6 décembre—L'art français du XVIIIe siècle.
19 décembre—L'école anglaise (XVIIIe et XIXe siècles).
16 janvier—La peinture française au XIXe siècle.
30 janvier—La peinture française au XIXe siècle (suite).
13 février—La sculpture française au XIXe siècle.
27 février—Mouvement artistique en Amérique au XXe siècle.

* * *

ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES DE MONTREAL

Les cours libres donnés le soir à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, pendant cette semaine, sont les suivants:

LANGUES VIVANTES

Italien:—vendredi 8 h.
Français commercial:—vendredi 7 h.
Allemand:—vendredi 8 h.

MATIERES COMMERCIALES

Comptabilité:—vendredi 7 h.

* * *

FACULTE DE PHILOSOPHIE

I.—Cours régulier: vendredi, 7.30 p.m. Histoire, prof. Forest. Courant intellectualiste avant Kant (VI).
8.30 p.m. Droit naturel, prof. Jasmin. Communautés de village et socialisme scientifique.
II.—Samedi, 8.30 a.m. Droit social, prof. Pinault. Athéisme politique.
9.30 a.m. Théodicée, prof. Lamarche. Motion divine et liberté humaine.

* * *

COURS DE L'ABBE JASMIN

Samedi soir, à 8 h., allemand: 1. "Dem Verstaendigen genuegt ein halbes Wort". 2. "Wer empfaenght, macht sich verbindlich, zu geben".

CONVOCATIONS

Samedi 8 nov. aura lieu au laboratoire de botanique de l'Université de Montréal une réunion régulière de la société canadienne d'histoire naturelle. Le conférencier, M. J. Beaulne, parlera du Commerce et des insectes nuisibles. Entomologiste au ministère fédéral de l'agriculture, M. Beaulne est spécialement chargé de surveiller l'entrée au pays des espèces d'insectes nuisibles. C'est dire qu'il traitera son sujet avec toute la maîtrise d'un expert. Il y aura aussi exhibition d'insectes nuisibles.

LA VIE SOCIALE



M. FRANÇOIS DESAULNIERS et Mme DESAULNIERS, (Marie-Jeanne Landry), photographiés aussitôt après leur mariage bénit, ce matin, en l'église Saint-Louis de France. (Cliché Lucien Desjardins, 871, Mont-Royal Est.)

—Le consul général de France et Mme la baronne de Vitrolles ont reçu à dîner ,mardi soir. Les invités étaient : lady Drummond, Mme la comtesse de Léché, l'hon. sénateur et Mme C.-P. Beaubien, sir Frederick Williams-Taylor, l'hon. juge et Mme Charles Archer, M. et Mme MacDougald, M. René du Roure.

—Mme Arthur Berthiaume conduira quelques amies au théâtre, demain soir, en l'honneur de Mme Cyrille-F. Delâge, de Québec; Mme Jules Duchastel de Montrouge a reçu à une partie de théâtre, mercredi, aussi en l'honneur de Mme Delâge.

—Le mariage de Mlle Anne de Beaujeu Domville, fille de M. et Mmes James Domville, avec M. Luciano Marcia, de Rome, Italie, sera célébré, en la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame, le jeudi 27 novembre, à 10 h. 30, par M. Léonidas Perrin, p.s.s.

—Mme Frank McKenna, de Québec, est attendue en ville, lundi, et sera, pendant son séjour ici, l'invitée de lady Williams-Taylor.

—Le colonel et Mme John Buchan, qui ont passé quelques jours à Rideau Hall, les invités de Leurs Excellences le gouverneur-général et lady Byng de Vimy, sont actuellement en ville et s'embarqueront, prochainement, pour retourner en Angleterre.

—Mme S.-N. Parent et Mme Robert Laurier, d'Ottawa, sont en ville pour quelques jours.

—Mlle Antoinette Young a reçu à l'heure du thé, mardi, en l'honneur de ses invitées, Mme Cyrille Delâge et Mlle Delâge, de Québec. Mlles Marguerite et Madeleine Bourbeau, Marcelle et Renée Vaillancourt, Marie de Boucherville et Marguerite Demers ont servi le thé.

—Mme Albert Dupuis reçoit les membres du cercle littéraire à l'heure du thé, aujourd'hui. Mme Cyrille-F. Delâge, de Québec, est au nombre des invitées.

—Mlle Renée Duchastel de Montrouge a reçu quelques amies, hier soir, en l'honneur de Mlle Marguerite Delâge ,de Québec.

—Mme Paul Wiallard, de Paris, accompagnée de sa fille, Mlle Pauline Wiallard, passera l'hiver en ville chez sa fille, Mme P.-E. Bousquet.

—Mlle Carmen Tarte reçoit à l'heure du thé, aujourd'hui, en l'honneur de Mlle Marguerite Doucet, de Thetford-Mines.

—Mlle Marcelle Turgeon reçoit quelques amies à l'hôtel Mont-Royal, ce soir, en l'honneur de Mlles Cécile de Lotbinière-Harwood et Anne de Beaujeu Domville.

—Mme René Le Moine et sa fille, Mlle Henriette Le Moine, de Québec, sont en ville pour quelque temps; Mme Le Moine est l'invitée de sa soeur, Mme J.-C.-B. Walsh et Mlle Le Moine est l'hôte de ses grands-parents, M. et Mme Gaspard Le Moine, rue Sherbrooke ouest.

—Mlle Claudine Brais, actuellement à Québec, est l'invitée de Mlle Marcelle Paradis.

—Mlle Marguerite Brodeur est revenue d'Ottawa, où elle était l'invitée de Mlle Gonthier.

—M. et Mme Victor Forneret, de Berthier, passeront la fin de la semaine en ville, les invités de M. Georges Merrick, à l'hôtel Ritz.

—Mlle Alma Patenaude est à



MME DUMONT LaVIOLETTE, présidente du comité de la sollicitation dans les banques françaises pour la journée des coquelicots.

Trois-Rivières, l'invitée de Mlle Germaine Lajoie.

—Ce matin, à 8 h. 30, en l'église Saint-Louis de France, M. l'abbé Paul Desaulniers, curé de l'église Saint-Edmond, à Manchester, N.-H., a béni le mariage de son frère, M. François Desaulniers, ingénieur civil, de New-York, avec Mlle Marie-Jeanne Landry, fille de M. et Mme J.-A. Landry, rue Sherbrooke. M. Arthur Desaulniers était le témoin de son frère. La mariée, qui était accompagnée de son père, portait une robe de crêpe broché-velours taupe garnie d'autruche, un manteau de fourrure d'Hudson garni de kolinsky et un petit chapeau taupe; son bouquet était de rose-thé et de muguet. Pendant la messe, le programme musical fut exécuté par MM. Emile Gour, Lamoureux et Tremblay; M. Létourneau était à l'orgue. Après la cérémonie, Mme Landry a reçu à déjeûner. M. et Mme François Desaulniers s'embarquent, ce soir, à bord de l'"Antonia" pour un voyage de quelques mois en Europe. Mme Desaulniers porte, pour voyager, une robe de charmeen bleu-narcisse, un chapeau de feutre beige et un manteau de même nuance garni d'Alaska. A leur retour, M. et Mme Desaulniers habiteront à New-York.

—L'hon. M. Smeaton White, M. et Mme D.-N.-C. Hogg, M. et Mme



MME JEAN BAUDOUIN, qui s'occupera de la salle de thé "A l'ajonc d'or" à la vente de charité qui s'ouvrira au couvent de Marie-Réparatrice, le 17 novembre.

Georges Wilson, M. et Mme P.-R. Diamond, M. et Mme C.-E. Adcock, M. et Mme F.-T. Smith, le major Hewson, M. et Mme W.-H. Winter, Mlles Gertrude Fetherston, Muriel Helleur, M. Lovel Jaques, Mlle Ruby Duclos, M. Aubrey Earle et M. Frank Scott assisteront au bal de l'Armistice qui aura lieu, à l'hôtel Windsor, mardi.

—Mme Rosario Frigon, de Shawinigan, est en ville, l'invitée de sa soeur, Mme J.-Léon Patenaude, à Outremont. Mlles Alice et Simone Frigon ont passé quelques jours chez leur tante, Mme Patenaude, dernièrement.

—Mlle Marguerite Beaudry, qui a fait un séjour de quatre mois en Europe, s'embarque, à Liverpool, aujourd'hui, à bord du "Doric", pour revenir au Canada.

—Mlle Florida Farmer, avenue Oxford, a reçu quelques amis, dimanche soir. Les invités étaient: Mme A. Farmer, M. et Mme D. Farmer, Mlles Eva Asselin, Annette Michaud, Yvette Guimont, Lucienne Poirier, Maria Brunet, Antoinette Pilon, Mimi Foisy, Angeline Poirier, Imelda Labelle, Alice Bastien, Liliane Blacklock, Georgette Martel, Laurette Patenaude, Isola Gagnon, Violette Gingras, M. Guimet, Angelina Themens, Germaine Foisy, Charlotte Bigonnesse, Germaine Bastien, Rachel Martel, Gabrielle Patenaude; MM. le Dr L.-Paul Sénécal, Henry Farmer, Charles Monast, le Dr J. Hébert, O. Allard, L. Lebeau, Elmer Farmer, Charlemagne Benoit, le Dr Gariépy, R. Bastien, Auguste Mathieu, Albert Farmer, le Dr C.Molleur, Raoul Lefebvre, Ernest Décary, A. Genin, Paul Clerck, le Dr J. Grégoire, Aurèle Bigonnesse, J. Fortier, B. Filteau.

—M. Pierre Bédard est à Saint-Rémy de Napierville, l'invité de M. Philéas Bédard.

QUEBEC

—M. et Mme Robert-P. Kernan sont partis pour un voyage, en automobile, à New-York, Utica, Boston et Montréal et, à leur retour, seront, pour une quinzaine de jours, les hôtes de sir Charles et lady Fitzpatrick, avant d'occuper leur nouvelle demeure, chemin Sainte-Foye.

—Mlle Labelle, de Sorel, actuellement à Québec, est l'invitée de Mme C.-A. Chauveau.

—Mlle Antoinette Dessane est revenue d'un séjour de deux semaines à Montréal et Ottawa, où elle était l'invitée de sa soeur, Mme Edgar Fortier.

OTTAWA

—M. et Mme Charles Plaxton ont reçu à dîner, mardi ,au club de golf Royal, à Ottawa, en l'honneur du capitaine et de Mme Yves Lamontagne, qui s'embarquent pour l'Europe, aujourd'hui, à bord du "Montclare".

—Le cadet Raymond Lemieux, du Collège militaire royal, de Kingston, est à Ottawa, chez ses parents, M. et Mme Auguste Lemieux

—Mlle Madeleine Fortier reçoit à l'heure du thé, aujourd'hui, en l'honneur de Mlle Madeleine Primeau.

TROIS PERSONNES NOYEES

Kingston, 7. — Ernest Ronsby, huileur, Danois âgé de 23 ans; John Brody, huileur de Montréal, âgé de 23 ans; Daniel Marchand, gardien, de Champlain, Qué., se sont noyés tous les trois quelques instants après que le cargo "Glen Luchie", chargé de grain et parti de port Colborne pour Montréal, se fut échoué hier à Charity, mais le vaisseau a été vite renfloué.

"LE CARILLON DE SAINT-ARLON"

Les artistes de la Société Canadienne d'Opérette ont repris avec succès, hier soir, "Le Carillon de Saint-Arlon", la charmante opérette de Gaston Meynard. Charpenté sur le doute matrimonial et la fidélité conjugale, le thème du livret a beaucoup amusé l'auditoire débordant du Monument National, et la musique des soli, des choeurs et de l'orchestre a été fort goûtée. Ce fut un nouveau succès pour le directeur, M. Albert Roberval, et ses talentueux interprètes. La troupe de la société s'est acquis de nouveaux admirateurs et de nombreux auditeurs pour son prochain spectacle.

FIERES PAROLES

Constantinople, 7.—Kémal pacha a fait la déclaration suivante: "Il faut que le monde entier sache que la nation turque est en mesure de faire reconnaître ses droits, sa dignité et son prestige."

SETTELL REFUSE DE REPONDRE EN COUR

Toronto, 7. — E.-C. Settell, appelé hier comme témoin, a, sur l'avis de son avocat, refusé de répondre à toute question qui lui serait posée sous prétexte qu'il ne lui aurait pas été permis de préparer sa cause. "Mais il a eu tout le temps voulu", a répliqué le juge Snider. "Si nous voulons que cette enquête prenne fin un jour, nous sommes bien obligés de nous hâter un peu. La commission a fourni à l'accusé toutes les occasions possibles pour se préparer. Il a déjà tout raconté à Hamilton. Tout ce qu'on lui demande aujourd'hui, c'est de se répéter".

Settell a demandé un peu de temps pour se préparer, pour aller receuillir des témoins. Le président du tribunal lui a promis de lui laisser voir les livres de la commission hydro-électrique avec l'aide d'un expert comptable.

Le juge Snider a annoncé la déposition de sir Adam Beck pour mardi prochain.

Eclaircira Votre Teint

ou votre argent vous sera remis. Même si tous les anciens remèdes ont échoué, la nouvelle préparation, la crème Mercirex, est absolument garantie exercer en peu de temps une action bienfaisante sur le teint. Si vous n'êtes pas tout à fait satisfait, le pharmacien vous remettra votre argent.

MERCIREX

—un produit Caulk — Fabrication canadienne—

Ash-Temple Co., *agents attitrés*, Toronto.

VENTE de SAMEDI MATIN à 9 P.M.

Chapeaux de Velours noir de Qualité Supérieure

pour femmes d'âge mûr et jeunes femmes



Garnis de touffes d'autruche, fleurs, ornements, etc.

En vente à

$3.79

Prix rég. jusqu'à $8.50

C'est vraiment une grande occasion pour vous.

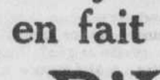
Magasin principal :

Davies LIMITED LADIES HATTERS 561 rue Ste-Catherine O.

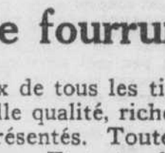
Angle rue Drummond.

OUVERT TARD LE SAMEDI SOIR.

Exemple de nos Valeurs Incomparables en fait de Diamants



$100.00



$100.00

CENT dollars est une somme excessivement minime à payer pour l'une ou l'autre des bagues illustrées ici. Ce sont des valeurs très remarquables en vérité, et des exemples graphiques des valeurs supérieures offertes par Mappin & Webb.

Le sertissage est en platine. Les anneaux et les tiges sont en or blanc de 18 carats, superbement perforés et ciselé à la main en un dessin nouveau. Ces pierres sont grosses et absolument parfaites.

Avec chaque bague nous donnons une boite cadeau en argent massif.

Heures d'affaires : 8.30 a.m. à 6 p.m. chaque jour.

MAPPIN & WEBB CANADA LIMITED

353 rue Ste-Catherine Ouest

ORFEVRES BIJOUTIERS ARGENTIERS

Holt, Renfrew & Co. Limited

Les plus grandes valeurs que nous ayons offertes en ces dernières années en fait de

MANTEAUX D'HIVER

unis et garnis de fourrure

LES divers groupes comprennent des manteaux de tous les tissus nouveaux et à la mode; les garnitures de fourrure sont de belle qualité, riches d'apparence et très variées. Tous les plus beaux modèles sont représentés. Toute femme trouvera un manteau qui convient exactement à son physique. Et toutes les bourses, depuis les modestes jusqu'aux opulentes, trouveront leur compte.

Dans la plupart des cas il n'y a qu'un ou deux manteaux du même genre. Nous vous recommandons fortement de venir de bonne heure.

$29.50

Valant jusqu'à $55.00

MANTEAUX en belle suédine, poil de chameau côtelé, tissus sport rayés, tissus épais à manteaux d'auto et nombre d'autres tissus populaires. Quelques-uns ne sont pas garnis de fourrure ; d'autres ont le collet et des bandes de seal Chapal ou laine française. Les doublures sont en satin ou en crêpe Canton de belle qualité.

$37.50

Valant jusqu'à $65.00

TOUTE la gamme des couleurs de la saison dans l'imitation de suède, le flamingo, le Peachskin et les plaids brossés. Les garnitures sont en seal Chapal, taupe, putois et rat musqué. Il y a aussi dans le groupe un certain nombre de manteaux non garnis.





$49.50

Valant jusqu'à $87.50

LE suède à gants, suède Kandina, suède Velva quadrillé, le flamingo et le Cordona sont les tissus employés dans la confection des luxueux manteaux offerts à ce prix. Les couleurs comprennent : brun penny, gris, marine et noir. Quelques manteaux ne sont pas garnis, les autres sont garnis de seal Chapal, renard européen ou taupe.

$75.00

Valant jusqu'à $125.00

MANTEAUX en flamingo anglais, suède à gants, suède Velva rayé et marvella à dessins exclusifs, avec riches collets et manchettes en fourrure, et dans la plupart des cas avec longs panneaux en avant, tour du bas ou les deux en belle fourrure. Les fourrures employées sont : taupe, castor, écureuil et seal électrique. Ces manteaux sont superbement doublés en crêpe de belle qualité.

$97.50

Valant jusqu'à $150.00

L'ECUREUIL gris, l'écureuil teint, le vison japonais, le léopard, le loup, la taupe et, le mouton gris sont les fourrures employées pour les collets, les manchettes, le devant, les bords et le tour du bas de ces modèles exclusifs. L'assortiment des tissus est varié, comprenant : tissu caracul, flamingo, marvella et suède à gants.

COMPTEZ LES CALORIES

La somme de calories requises pour les aliments absorbés chaque vingt-quatre heures excède rarement 3,500.

Ce nombre doit comprendre un dixième de protéine, trois dixièmes de gras et six dixièmes de carbohydrates.

Si vous tenez à manger modérément, pour économiser ou pour maigrir,

Comptez les calories contenus dans les aliments servis au CHILDS.

Aliments faciles à digérer et favorables à la santé.

Childs

144 Rue Peel 238 Rue McGill 298 Ouest Rue Ste-Catherine

De Véritables Objets d'Art



Les nouveaux collets des manteaux en Seal de Walter F. Cummings sont une véritable trouvaille artistique. Et ce qui est dit du collet peut également être dit du manteau même. Rarement est-il donné de voir une silhouette aussi élégante et une ligne aussi rajeunissante — le mot "rajeunisante" est juste, car la plupart des manteaux ont une tendance à vieillir l'apparence.

Le public est cordialement invité au magasin de gros de Walter F. Cummings, 148, Notre-Dame Ouest, où se trouve un assortiment de manteaux considéré comme le plus beau du continent, offert à des prix beaucoup moins élevés qu'on serait tenté de le croire, considérant la qualité de la marchandise.

Nouvelle lampe brûlant 94% d'air

Meilleure que l'Electricité ou le Gaz

Une nouvelle lampe à l'huile qui donne une surprenante clarté brillante, douce et blanche, meilleure encore que le gaz ou l'électricité, a été éprouvée par le gouvernement des Etats-Unis et 35 des plus grandes universités, et a été trouvée supérieure à 10 lampes à l'huile ordinaires. Elle brûle sans odeur, ni fumée, ni bruit, pas de pompage, elle est simple, propre et sûre. Brûle 94% d'air et 6% d'huile ordinaire (huile de charbon).

L'inventeur T.-N. Johnson, 246 rue Craig Ouest, Montréal, offre d'envoyer une lampe pour un essai GRATUIT de 10 jours, ou même de donner une lampe GRATUITEMENT à la première personne l'employant dans sa localité et qui aidera à la faire connaître. Ecrivez-lui aujourd'hui pour avoir tous les détails. Demandez-lui aussi de vous expliquer comment vous pouvez avoir l'agence et, sans expérience ni argent, faire de $250 à $500 par mois.

T. N. JOHNSON,
246 Ouest, rue Craig, Montréal, Qué.

Lait Parfait

Les mots manquent pour exprimer toute la qualité et l'utilité du lait Borden. Il faut l'essayer.

BORDEN'S Farm Products Co. Ltd. York 5853

ANNONCER occasionnellement dans la "Presse" rapporte des profits, mais y annoncer régulièrement enrichit. Marchands qui désirez la prospérité, annoncez quotidiennement dans la "Presse".

LA PRESSE
LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA

TEMPS PROBABLE: PLUVIEUX OU NEIGEUX
Aujourd'hui maximum 46. Soleil: lever 6 h. 47; coucher 4 h. 45
Aujourd'hui minimum 42. Lune: lever 3 h. 15; coucher 2 h. 27
Détails de la température page 27. Vendredi, 7 novembre 1924

LE CAPITAINE ROCH SAUVE EXPLIQUE, A L'ENQUETE SUR LA POLICE, COMMENT ON FAIT UNE CAUSE CONTRE UNE MAISON DE DESORDRE ET COMMENT ON PROCEDE AUX ARRESTATIONS

Ses informations au département du Revenu.—La moitié des amendes.—Places de jeu et de prostitution.—Un cadeau de $5 pour service.—Le roi des parieurs.—Un lieu de rendez-vous?—Coût d'entretien d'un auto.—Paris sur les courses à Montréal et aux Etats-Unis, de 1920 à 1924.

CETTE CHEMISE DE SOIE AU CAPITAINE SAUVE

Le juge s'étonne que les tenancières soient punies de la même façon que les filles qu'elles emploient.—Les causes perdues contre des maisons de prostitution et de jeu. — Identification de Jack Curley. — Le témoignage du constable Lessard est suspendu. — Témoins appelés. — Flore Harris.

ENTREVUE PARTICULIERE AVEC LE JUGE

Dès l'ouverture de la séance de cet avant-midi, à l'enquête judiciaire sur la police, l'hon. juge Coderre s'est enquis des témoins à être entendus aujourd'hui. Il a fait remarquer, par la même occasion que M. Massicotte, qui avait été assigné pour hier, avait été vu en Cour vers les neuf heures le même jour, mais qu'il est disparu il ne sait où.

TEMOINS LIBERES

Le greffier de la Cour appelle les noms de M. et Mme Massicotte, mais ceux-ci ne répondent point. Sur ordre de la Cour, un appel général des témoins suivants a été fait, qui ont été libérés jusqu'à dix heures mardi matin, ce qui donne à entendre qu'on ne siégera pas lundi savoir: le constable Wagner, le coroner-adjoint Lorenzo Prince, le Dr Derôme, médecin-légiste à la Cour du coroner de Montréal, le détective Gorman, l'ex-chef Lepage, Max Simovitch, Honorius Bélair, Oner Saint-Germain.

TEMOINS D'AUJOURD'HUI

L'hon. juge Coderre a demandé à nouveau, une seconde fois, quels étaient les témoins du jour.

Me Lanctôt:—Nous avons la liste des vingt et un témoins qui fut produite hier.

Me Arthur Brossard, procureur-doyer:—Appelez-les donc.

Le greffier prend alors une feuille et il fait l'appel des noms que voici:

M. Linteau, Mlle Flore Harris, M. Emile Delisle, M. Wilbrod Proulx, ancien commis au bar d'Emile Delisle (celui-ci ne répond pas à son nom), Anita Hikocitch, MM. Damien et Casavant, qui sont dispensés par le juge immédiatement, Mme Roy, Joseph-Edouard Archambault, Mme Beauchamp, M. Achille Pilon, le constable Marleau, le sergent Belzil, M. T. Massicotte, M. Cardinal. A propos de ce dernier témoin, l'hon. juge Coderre a informé les procureurs des requérants qu'il sera à la Cour quand on voudra.

LE CAPITAINE SAUVE

Ordre a été donné aux témoins dont nous venons de citer les noms de se retirer dans le couloir en face de la chambre No 24, puis le capitaine Roch Sauvé, du poste No 4, a été de nouveau appelé dans la boîte aux témoins par Me J.-P. Lanctôt.

Me Lanctôt au témoin :

—Vous aviez un mémoire en main que vous consultiez, hier, en rendant témoignage, lequel mémoire a été produit comme pièce No 65. Vous l'avez gardé en votre possession, hier soir ?—Oui, je l'ai mis dans ma poche d'habit par distraction.

—Voulez-vous me le laisser voir? —Oh, oui.

Le témoin sort de sa poche de veston le document en question qu'il remet à Me Lanctôt d'un geste leste et désintéressé, "Je n'avais aucune intention, aucune arrière-pensée", dit-il aussitôt.

Le juge :—Je comprends que ça été un oubli.

Me Lanctôt examine très attentivement le document, qu'il a remis ensuite au témoin.

AUTRES REVENUS

Me Lanctôt au témoin:

—Vous nous avez parlé, jusqu'ici, des profits ou revenus que vous auriez faits en pariant sur les courses et qui seraient d'environ $15,500 pour les années 1920, 1921, 1922 et 1923...

Le témoin: — Je ne peux pas dire si c'est $15,500. Je ne saurais rien préciser à ce sujet. Cela peut être $20,000 ou davantage encore ou moins.

—A part ces profits provenant de vos paris sur les courses, votre salaire, avez-vous eu d'autres revenus? — Oui, sur ma maison. J'ai aussi fait de l'argent avec le bureau du revenu fédéral dans les causes de saisie de boissons frelatées et d'alambics.

LES SAISIES

—A partir de quelle date avez-vous ainsi fait de l'argent avec les causes de saisie de boissons frelatées et d'alambics?—Je ne peux citer aucune date. C'était tous les ans.

—Quand avez-vous commencé à vous occuper de ce genre de travail? En quelle année? Vers 1919? —Peut-être, mais encore une fois, je ne puis préciser de date. Tout ce que je sais, c'est que je recevais la moitié du montant des amendes infligées aux coupables.

IGNORANCE DES DATES

—Parlons de l'année 1919. Quand, à peu près, avez-vous touché de l'argent provenant de cette source pour la première fois?—Je ne le sais pas.

—Est-ce le printemps 1919?—Je ne sais pas.

—Est-ce durant l'été 1919?—Je ne sais pas.

—Est-ce durant l'hiver 1919?—Je ne sais pas.

—Est-ce durant l'automne 1919? —Je ne sais pas.

LA MOITIE DE L'AMENDE

—Comment, de quelle façon prélevez-vous ces revenus? — Si l'on donne des informations au département du revenu et que les personnes visées sont condamnées, le dénonciateur a alors droit à la moitié de l'amende imposée par la Cour.

—Quel est d'ordinaire le montant de ces amendes?—Cela dépend des causes, de la gravité des infraction à la loi. Je crois savoir, néanmoins, que le minimum des amendes, en pareil cas, est de $200.

—Dans combien de ces causes avez-vous été intéressé en 1919, combien d'informations avez-vous ainsi fourni au département du revenu concernant les boissons frelatées et les alambics?—Je ne peux pas dire.

—Combien, durant cette année 1919, avez-vous reçu du département du revenu?—Je l'ignore. Peut-être cinq ou six cents dollars, peut-être trois cents seulement. Je ne le sais pas.

—Arrêtons-nous au montant de $500. Cela représente combien d'informations?

—Je ne sais pas. Cela a du être le produit de différentes amendes.

—Votre nom doit apparaître quelque part dans les livres du bureau du revenu? —Je ne le sais pas.



LE CONSTABLE E. LESSARD, qui a comparu, hier après-midi, à l'enquête judiciaire sur la police.—(Croquis d'un artiste de la "Presse".)

AU BUREAU DE M. MASSON

—De qui receviez-vous l'argent? Qui était censé payer? —Je crois que c'est M. Masson. On était payé au bureau, par l'inspecteur ou par un autre, je ne saurais préciser.

—Le juge: — C'était toujours au bureau de M. Masson? —Oui.

—Me Lanctôt: — Qui remettait l'argent? —M. Masson, mais je n'en suis pas positif.

—En quelle année? —Je ne le sais pas.

—Pendant combien de temps ? —Je ne peux pas dire.

—Est-ce que vous vous occupez encore de donner des informations au bureau du département du revenu? —Il m'est encore dû une somme de $250.

—Vous avez commencé cette besogne en 1919? —Je ne saurais vous assurer si c'est en 1919, en 1920, 1921, en 1922 o uen 1923.

—Comme cela vous ne vous souvenez pas, même approximativement, de la première fois où vous avez donné une information au département du revenu concernant les boissons frelatées ou les alambics?... —Ni de la dernière fois.

—Vous ne vous rappelez point de la première fois où vous avez reçu la moitié de l'amende imposée? — Non.

—En quelle année, ou encore au cours de quelle durée de temps? —Entre le premier janvier 1919 et le mois de mars 1923. C'est le meilleur renseignement que je puisse vous fournir.

—Quelle a été la somme approximative des amendes dont vous avez touché la moitié? —Je ne sais pas.

—Au meilleur de votre connaissance? —Peut-être $1,000, $2,000. Je ne sais pas, Je ne peux rien certifier.

Le juge: —Je comprends qu'il est impossible pour vous de nous donner un chiffre exact. Mais donnez-nous donc un montant approximatif? —Je sais que j'ai donné des informations plusieurs fois.

—Avez-vous reçu de l'argent en retour? —Oui.

Me Lanctôt: —Avez-vous toujours eu affaire à M. Masson? — C'était à son bureau ou dans le "passage". Je ne sais pas si c'était M. Masson.

L'hon. juge Coderre fait remarquer ici, que le bureau du département du revenu devait exiger des reçus en retour de l'argent ainsi donné, mais le témoin, sans répondre, semble donner à entendre que, pour sa part, tout se faisait sans reçu.

SES LOYERS

Me Lanctôt:

—Aviez-vous d'autres sources de revenus à part celles que vous avez mentionnées jusqu'ici, votre salaire compris? —Oui, j'avais mes loyers.

—A part vos loyers? —Oui, de maisons de jeu ou de pari.

—Comment cela? —Comme témoin dans les causes dans lesquelles j'étais intéressé. Prenons, par exemple, la Commission des liqueurs. Au début, s'il y avait, mettons huit causes pour la même journée, nous étions taxés à raison d'une piastre et cinquante sous chacune des causes en particulier.

—Pendant combien de temps cela a-t-il continué ainsi? —Jusqu'au mois de mars 1923, je crois.

—D'autres sources de revenus? —Oui, j'ai un garçon qui travaille.

—Ensuite? —C'est tout.

JAMAIS REÇU DE DONS

—Vous n'avez jamais reçu d'argent des mauvaises maisons, des maisons de prostitution?—Non.

—Des tenanciers ou tenancières de ces mauvaises maisons?—Non.

—Des maisons de jeux ou de paris?—Non.

—Pendant tout le temps que vous avez été préposé aux causes de moralité, vous jurez n'avoir jamais reçu d'argent, de dons d'aucune des maisons auxquelles nous venons de faire allusion?—Non.

—Ni directement, ni indirectement ou par l'entremise de qui que ce soit?—Non.

—Vous jurez cela positivement? —Oui.

—Vous n'avez jamais reçu de cadeaux?—Non.

—Ni directement, ni indirectement ou de quelque manière que ce soit à ce propos?—Non.

—Ni à l'occasion d'arrestation? —Non.

—Bref, vous n'avez jamais reçu d'argent ni cadeaux d'aucune espèce?—Non.

DES EXPLICATIONS

Ici l'hon. juge Coderre demande au témoin d'expliquer à la Cour le fonctionnement des mauvaises maisons et la façon dont la police fait les causes de ces maisons.

Le capitaine Sauvé a expliqué qu'il arrive assez souvent que la propriétaire véritable d'une mauvaise maison habite un autre quartier. Dans ce cas elle engage une femme qui lui sert de gérant. Il y a aussi deux "house-keepers", dont l'une de jour, l'autre de nuit dans chaque maison. Le témoin explique ensuite que, pour faire une cause, la police envoie deux de ses hommes conclure une espèce de "marché" avec une des femmes, et c'est lorsque le "marché" a été conclu qu'une descente est autorisée.

A une question du juge, le capitaine Sauvé a dit qu'il était pratiquement impossible, suivant sa connaissance de la loi, d'arrêter la propriétaire d'une mauvaise maison n'habitant pas cette dernière. Quant à lui, il a confessé n'en avoir jamais arrêté.

LES PLUS COUPABLES

Le juge a témoigné son étonnement qu'on s'acharne contre de malheureuses filles, alors que les plus coupables semblet échapper aux sanctions.

Bref, le témoin a ajouté qu'en arrivant au poste No 4, ses ordres ont été d'arrêter toute femme faisant la rue. Il a dit aussi qu'une descente était faite sur ordre seulement du chef de police.

ORDRES DES CHEFS

—Quelles sont vos instructions? —D'exécuter les ordres que je reçois.

—De qui recevez-vous vos ordres? —De mes chefs immédiats.

—Vous n'avez pas l'initiative d'arrêter de vous-même une maison fermée?—Oui, cela dépend.

—Mais si vous n'avez pas d'ordres?—Nous avons les ordres d'arrêter les femmes de rues et les femmes de "fenêtres". Quand nous devons faire une cause contre une maison ouverte, publiquement connue, nous attendons les ordres. Pour les maisons fermées, nous le faisons de nous-même. Je n'ai jamais entendu un chef me dire de ne pas faire de causes.

MAISONS FERMEES

Le juge: — Quelle différence y a-t-il entre une maison ouverte et une maison fermée?—Une maison fermée est une maison de désordre clandestine; on fait des causes contre ces sortes de maisons quand nous recevons des plaintes.

Me Lanctôt: Avez-vous déjà fait des causes contre des maisons fermées de la rue Saint-Denis? —Oui, mais nous avons perdu toutes ces causes, elles ont été renvoyées, sauf dans le cas où les prévenus plaidaient coupables.

UNE DAME WALKER

—Connaissez-vous une maison de la rue Saint-Denis qui serait tenue par une dame Walker? —Non.

—Connaissez-vous des maisons de désordre dans la rue Saint-Denis? —Je ne connais pas de maisons de désordre dans la rue Saint-Denis.

—Avez-vous déjà fait des causes dans la rue Saint-Denis? —Oui, nous avons fait des causes et des descentes, près de la rue Vitré.

—Plus haut que la rue Vitré?—...



L'aspect que présentait cet avant-midi, la Cour d'enquête judiciaire sur la police de Montréal. — (Dessin d'un artiste de la "Presse").

—Rappelez-vous bien! —Oui, une couple de fois dans des maisons devant le jardin de l'enfance, qui se trouve près de l'église Saint-Jacques.

—Y avez-vous déjà arrêté une maison de jeu? —Oui, à droite, une maison de paris.

NUMEROS SECRETS

Me Lanctôt aux journalistes : Je demanderais qu'on ne publie pas les numéros que je vais mentionner, dans l'intérêt de l'enquête.

Au capitaine Sauvé: Avez-vous déjà fait des causes ou des descentes aux numéros..... et..... Saint-Denis?—C'est plus haut que la côte. Je ne crois pas, du moins je ne me souviens pas.

—Le numéro..... n'est-il pas censé être tenu par une dame Walker? —C'est une erreur. Je n'ai jamais connu de dame Walker, je ne comprends pas ce que vous voulez dire.

—Peut-être que des causes ont été faites après votre sortie de la force?—Cela se peut.

—Votre successeur a été le lieutenant Grégoire?—Oui.

MAISONS DE PARIS

Le juge:—Vous avez dit que vous avez fait des descentes dans des maisons de paris, rue Saint-Denis?—Oui.

—Celle de gauche, en montant? —Non, du côté est pour mieux se comprendre.

Me Lanctôt:—Plus bas que le Salaberry?—Oui.

—Qu'est-ce qu'il s'y faisait?

—Nous avions l'information qu'il s'y faisait des paris sur les courses. Nous y avons trouvé un homme et sa femme, cinq ou six appareils téléphoniques. Plus tard, l'avocat de la ville décida de changer le mode de plainte, et le prévenu plaida coupable.

—En quoi fut changée l'accusation?—En "possession d'articles de jeu."

Le juge:—Une plainte moins grave?—Plus grave. Tout ce qu'on a pu prouver, c'est qu'il y avait 5 ou 6 appareils téléphoniques. Il était prêt à plaider coupable d'avoir tenu une maison de jeu, si je me rappelle bien.

—Quel est le nom de l'homme que vous avez arrêté à cette occasion?—Je crois que son nom est Billy Morehouse.

—Billy Morehouse, le roi des parieurs?—Je ne sais pas. Je sais qu'il était promoteur de boxe.

QUELQUES RENCONTRES

—Avez-vous eu occasion de voir souvent Billy Morehouse ?—Je le vis en quelques rencontres, je crois, dans la rue.

—Ne l'avez-vous pas vu souvent au poste No 4 ?—Il y est peut-être venu, mais je ne l'y ai pas vu.

—Au poste central ?—Non, je le voyais le plus souvent aux joutes de boxe.

—C'est lui que vous avez arrêté ? —Lui-même.

Me Gagnon : Est-ce que la maison où vous avez arrêté Morehouse est dans le district du poste No 4 ? —Oui.

Le juge : J'ai à ce sujet certaines informations que je ne veux pas rendre publiques. Je veux voir le capitaine dans ma chambre, à midi, après l'ajournement.

RUE SAINTE-ELISABETH

Me Lanctôt : Avez-vous connu la maison du No 24 Sainte-Elisabeth ? —Une maison ?

—Oui, au No 24 ?—Oui.

—Eh ! bien ?—Je me souviens que c'était une maison de désordre, il y a quelques années.

—Quand y êtes-vous allé pour la dernière fois ?—Dans l'hiver de 1919.

—Vous n'y êtes pas allé cette année ?—Non.

—Etes-vous positif que vous n'y êtes pas allé en octobre dernier ?—Octobre de cette année ?

—Oui.—Non.

Le juge : Vous ne connaissez pas cette maison ?—Je sais qu'on y loue des chambres. Quand je l'ai connue, c'était une maison de désordre. Il y a 3 ou 4 étages. Mais je n'y suis pas allé depuis 3 ou 4 ans. Je n'ai pas entendu parler de plaintes.

Me Lanctôt: Et vous n'y êtes pas allé dernièrement?—Non.

—On verra bien si vous n'y êtes pas allé. A moins que mes informateurs se soient trompés de personne.

—Connaissez-vous les occupants de cette maison?—Non.

—Connaissiez-vous la tenancière? —Non. Peut-être que je la connais, mais je ne sais pas si elle est tenancière. Si on me la montrait, je pourrais dire si je la connais ou non.

—Connaissez-vous la maison du No 605 Saint-Laurent?—Je l'ai connue quand j'étais dans la force.

—Qui était la tenancière?—Une femme.

—Du nom de Dame Rose?—Oui.

—Combien y avait-il de filles?—Cinq ou six, si je ne me trompe pas.

—Combien de temps cette maison a-t-elle été maison de désordre? —Elle a été ouverte à diverses reprises.

—Vous y avez fait des descentes ?—Oui.

—Lors des descentes, combien de personnes arrêtiez-vous ?—Je ne me souviens pas.

—Ce nombre est-il inscrit dans votre livre ou dans les dossiers que vous fournissiez à la cour ?—Oui, s'il n'y a pas d'erreurs.

"ERRARE HUMANUM EST"

—Est-ce l'habitude de faire des erreurs, dans les dossiers fournis à la cour ?—Tout le monde peut faire des erreurs ; il n'y a que vous qui n'en faites pas.

—Gardez votre esprit, vous en aurez plus besoin que vous ne croyez.

—Comment peut-on contrôler le nombre des personnes que vous arrêtiez lors des descentes ?—Il était donné, au greffe du recorder, un dossier disant combien de femmes et d'hommes avaient été arrêtés dans telle ou telle maison. Les chiffres sont exacts, si, comme je vous dis, il ne s'est pas glissé d'erreurs.

—Oh ! je vous comprends, "errare humanum est".—Je ne comprends pas le latin.

—Si vous ne savez rien du latin, vous allez nous parler de ce que vous savez des maisons de désordre.

PATROUILLE ET AUTOS

—Comment les femmes étaient-elles amenées au poste?—Dans la voiture de patrouille ou dans des autos.

—Lesquelles étaient voiturées dans la patrouille, et lesquelles dans des autos?—Celles qui voulaient venir dans des autos et étaient prêtes à payer ces frais surnuméraires de déplacement, étaient amenées dans des autos.

ALICE CAMPBELL

—Connaissez-vous Alice Campbell?—J'ai bien souvent entendu parler de cette femme, mais je ne l'ai jamais vue ni connue.

—Où tenait-elle maison?—D'après les informations que j'avais eues, elle tenait maison, dans le temps, au No 400, Cadieux.

—Où est-elle maintenant ?—Je ne sais pas.

—Est-elle au No 400, Cadieux ? —On m'a dit que c'est la maison qu'elle tient, mais je ne crois pas

—Avez-vous souvent fait des arrestations au No 400, Cadieux ?—Comme nous en faisions ailleurs.

Le juge : Combien, en chiffres approximatifs ?—Certaines années, 3 ou 4 arrestations ; d'autres années, une dizaine. C'est le nombre pour à peu près toutes les autres maisons.

CLUB D'ECHECS

—Connaissez-vous la maison du No 151, rue Sainte-Elisabeth?—Oui.

—Qu'est-ce que c'est?—Je crois que c'est un club, nommé, si je me souviens bien, le Club d'échecs Mont-Royal.

—Qui le tient?—Je ne sais pas. Il y a eu des changements de propriétaires. Il y a deux ans, si mon information est bonne, le propriétaire fut un M. Saint-Germain, que j'ai reconnu tout à l'heure quand vous l'avez appelé.

—Y êtes-vous déjà allé?—Oui, nous avons fait une descente comme cause de maison de jeu, avant que M. Saint-Germain ne fût propriétaire, je crois. J'ai perdu ma cause.

—Avec qui aviez-vous fait cette cause?—Ce n'est pas moi personnellement qui l'ai faite. Je l'ai fait faire par des constables, sous ma direction.

ON JOUAIT AUX CARTES

—Quels constables ont fait cette cause?—Il y a deux ans déjà; je ne saurais dire exactement.

—Et vous avez perdu la cause?—Oui. C'est compliqué. Je crois que nous avons gagné en Cour de police et que nous avons perdu en haut. Ou plutôt, après avoir gagné en bas, les défendeurs auraient pris des procédures qui auraient cassé le jugement. Je ne me rappelle pas exactement. Enfin, je sais que nous avons perdu la cause.

—Quelle sorte de cause était-ce? —Une cause pour avoir joué aux cartes.

CONFRONTATION

—Connaissez-vous une dame Beauchamp?—Beauchamp? Beauchamp? Je ne peux pas dire que je la connais. Il y a beaucoup de Beauchamp. Si je la voyais,je pourrais dire.

On fait venir Mme Beauchamp, qui est confrontée avec le capitaine. Il la reconnaît. "Je la reconnais pour l'avoir arrêtée plusieurs fois."

—Où demeure-t-elle? —Si elle n'a pas déménagé elle demeure, je crois, dans la rue Sherbrooke-est, près Saint-Denis.

LES PETITS CADEAUX

—N'avez-vous pas reçu de cette femme des petits cadeaux?—Non, jamais.

—Alors, elle tenait une mauvaise maison dans la rue Sherbrooke?—Non, je l'ai arrêté une première fois dans une maison de la rue Saint-Laurent, puis au No 2, Demontigny-est, je crois.

—La même année?—Je ne saurais dire. C'est après avoir fermé la maison de la rue Saint-Laurent qu'on l'a trouvée dans celle de la rue Demontigny.

—En quelle qualité l'avez-vous arrêtée? — Je ne sais au juste si c'est en qualité de tenancière ou d'occupante; mais elle l'a déjà été en qualité d'occupante.

SYSTEME DES AGENTS

—Comment établissez-vous qu'une femme est tenancière plutôt qu'occupante?—C'est aussi bien de raconter une fois pour toutes comment les choses se passent.

Le témoin dit alors ce que font les agents envoyés dans les maisons pour faire des causes. Après leur travail, ils prennent un mandat contre "une personne à être identifiée"; le mandat donne la couleur de ses cheveux, son teint, la couleur de ses yeux, sa taille, son poids approximatif. La tenancière est ordinairement, pour les agents, celle qui ouvre la porte et fait passer les visiteurs au salon d'attente. Une fois les mandats émanés, on fait la descente, ordinairement le lendemain.

UNE AMELIORATION

—Si la tenancière contre qui la cause a été faite n'est pas dans la maison au moment où vous faites la descente, que faites-vous?—Dans ces cas, toutes les femmes trouvées dans la maison sont conduites au poste, la même chose et sont accusées d'avoir habité une maison de débauche. Quant à la tenancière, on la recherche et elle est conduite au poste, dès qu'elle est découverte.

—Est-ce que toutes les femmes qui sont arrêtées comme tenancières, plus d'une fois, sont condamnées à la prison, sans amende? —Non, on a tenté d'établir ce système mais toutes les causes ont été perdues.

—Alors, il n'y a pas de différence pour les condamnations, que ce soit une, deux, trois ou plusieurs fois que la tenancière est amenée devant le juge? —C'est la même chose, le maximum de l'amende est de $200, je crois, mais le juge peut même suspendre la sentence, s'il le veut.

—En quelle année avez-vous pris charge de la police des moeurs? —Je crois que c'est en 1910.

—Pouvez-vous me dire combien il y avait de maisons de désordre, à cette date?—Il y en avait certainement une centaine.

—Combien y en avait-il quand, en 1923, vous avez quitté cette charge?—Environ cinquante.

—Ainsi, vous aviez réussi à diminuer le nombre d'environ la moitié?—Oui, c'est à peu près cela.

—Vous occupiez-vous également des causes de drogues?—Par régulièrement. Je n'avais pas cette charge bien que j'aie fait quelques-unes de ces causes.

—Qui avait charge de ce département dans la police?—C'était surtout le constable Arthur Bélanger.

Ici, Me Lanctôt remet au capitaine Sauvé une longue liste de maisons de désordre et lui demande d'examiner cette liste, pendant l'ajournement du midi et de lui dire, cet après-midi, combien de ces maisons existent encore. Il fait ensuite appeler Mme Beauchamp, une ancienne tenancière.

Mme BEAUCHAMP

Le nouveau témoin, dès son entrée dans la boîte, s'adresse au juge et lui demande toute la protection de la Cour, ce qui lui est accordé. Mme Beauchamp est alors interrogée par Me Lanctôt:

—Où habitez-vous maintenant? —Rue Sherbrooke-Est, No . .

—Quel genre de maison y tenez-vous?—Une bonne maison de pension, c'est tout.

—Vous connaissez le capitaine Sauvé?—Oui.

—Vous avez été arrêtée par lui comme tenancière?—Oui.

—Une, deux, trois fois?—Plus que cela.

—Avez-vous déjà fait un cadeau à M. Sauvé?—Non, jamais.

—Vous ne lui avez jamais remis d'argent?—Oui, une fois, je lui ai remis $5, pour des services rendus.

—Quel service vous avait-il rendu?—Il m'avait permis d'aller chercher de l'argent, à la banque.

—Comment cela, à la suite d'une arrestation de votre maison?—Oui, il nous avait arrêté dans l'après-midi. Je n'avais pas d'argent en mains et il m'a donné le temps d'aller en chercher à la banque.

—Vous avez été arrêtée dernière-

A suivre sur la page 27

A SE PROCURER DEMAIN

LA "REVUE ILLUSTREE" DE LA "PRESSE"

ALBUM ET MAGAZINE DE LUXE

Qu'on ne manque pas de se procurer la "Revue illustrée" de la "Presse" de demain, car elle offre un grand intérêt, si l'on en juge par le rapide sommaire suivant :

LES CHOSES DE CHEZ NOUS. — Une figure bien connue à Montréal, un grand mutualiste ; de beaux enfants ; de jeunes mariés ; de jeunes fiancées ; de belles familles canadiennes-françaises ; un pique-nique d'Acton-Vale, à l'Ile-aux-Pins ; un jeune violoniste de Montréal en Europe ; une belle résidence de Joliette; des diplômés en botanique supérieure et des vues de laboratoire de botanique de l'Université de Montréal; une femme médecin ; le conseil de la Faculté de Droit de l'université Laval de Québec ; quatre générations ; la brigade des pompiers de Farnham ; le tennis à Farnham ; le monument du curé Labelle à Saint-Jérôme ; la famille du maire de Saint-Jérôme ; le prince de Galles et des religieux de l'Ouest canadien ; un boursier canadien-français du gouvernement de la Saskatchewan ; une diplômée de Rivière-du-Loup ; un membre de la Chambre des Notaires de Montréal ; trois amateurs de tennis ; groupe de Dames de Charité de Maisonneuve ; une chasse à l'orignal à Saint-Jovite ; un soir de clair de lune sur le lac Saint-Louis, etc.

Parmi les autres illustrations, mentionnons : la princesse Mary d'Angleterre et ses deux enfants ; l'arrivée du dirigeable ZR-3 à New-York ; la fameuse prison de la Marine, à Brest, France ; l'actrice française, Mme Simone, arrivant à New-York; trois remarquables photographies prises à 1000 milles du pôle nord ; le général Calles, président du Mexique, à Paris; M. John McCormack célèbre ténor irlandais, retour d'Europe; une charmante personne de la société de Londres qui vient faire du théâtre en Amérique ; un mariage qui intéresse la diplomatie européenne ; la reine de Norvège et son fils Olaf ; M. Ramsay MacDonald pendant les élections ; la belle vicomtesse Curzon ; l'héritier de la couronne d'Italie, dont on annonce les fiançailles, etc.

Puis une belle page sur les dernières modes et autres photographies de modes.

A lire dans le Magazine, entre autres, les articles suivants : La botanique à l'Université de Montréal ; Coquilles géantes ; Le traitement de la laideur ; Les aquariums ; L'intelligence et le poids du cerveau ; Légende d'Alsace ; Comment reconnaître le lait falsifié.

Puis nos rubriques toujours intéressantes: La Vie au Foyer; Le Coin de Polichinelle ; Choses gaies ; Ladébauche.

Dans les pages ordinaires de la "Presse", de forts intéressants articles illustrés et autres.



Les CHAPEAUX en VELOURS

La Fayette
STYLES DU JOUR
CHAPEAUX DE HAUTE DISTINCTION

$6.00
sont arrivés

R. & A. MASSE
CHAPELIERS
253 STE-CATHERINE EST
PRES SANGUINET

Procurez-vous notre
GATEAU SPECIAL
Fête d'Actions de Grâces
Nous savons que vous l'aimerez.
JAMES STRACHAN
LIMITED
Voyez à ce que le "JAMES" soit avec le STRACHAN

LA VIE AU FOYER

EFFETS D'ECHARPES SUR LES ROBES DU SOIR



1. Sur une robe en lamé rebordé de perles de couleurs, une écharpe de mousseline de soie mauve, attachée sur l'épaule droite, peut se draper à volonté. 2. Ce fourreau noir s'orne d'une écharpe en crêpe Georgette géranium qui part de la taille et remonte sur l'une ou l'autre épaule. 3. Robe en lamé argent sur laquelle l'écharpe en tulle vert pâle, doublé de tulle citron, forme ceinture et se drape autour des épaules.

Accessoire inévitable du tailleur ou de la petite robe, l'écharpe agrémente aussi les toilettes d'après-midi et du soir. La robe est-elle en crêpe léger? L'écharpe est en même étoffe que la robe à laquelle elle est fixée. Attachée sur une épaule, elle s'enroule autour du décolleté en dessinant une sorte de berthe plus ou moins drapée, parfois ajustée sur l'épaule par une pince; son extrémité flotte derrière en un long pan que l'on peut à volonté ramener en avant. Sur une robe ramagée, on pose aussi une écharpe unie; ailleurs la teinte vive de celle-ci tranche nettement sur une toilette sombre, une robe d'étoffe épaisse et lourde s'allège d'une écharpe vaporeuse. C'est souvent dans un effet de contraste harmonieux entre la robe elle-même et cet accessoire, décoratif et seyant, que réside l'élégance de l'ensemble. Et puis chacune a le loisir de la disposer à son gré, cette écharpe qui se prête à tous les caprices. Sur une petite robe de moire l'écharpe de tulle brodé formant berthe devant et nouée dans le dos, n'est-elle pas délicieusement jeune, tout comme le léger fichu encadrant si joliment les épaules?

Sur les fourreaux de satin ou de lamé, l'écharpe de tulle ou de mousseline est une parure idéalement seyante. Fixée à l'épaule par un bijou précieux ou une simple boucle de strass, elle permet des enroulements vaporeux qui accompagnent agréablement la silhouette gainée dans son fourreau; on la voit encore enveloppant les épaules d'un nuage léger et nouée d'un côté sous un bijou qui semble retenir les deux longs pans descendant très bas. Disposée en ceinture dont un des pans, plus long que l'autre, remonte pour envelopper les épaules composant des draperies où des tulles superposés, de couleurs différentes, ont des effets d'arc en ciel, l'écharpe habile, étoffe agréablement, nos robes droites, de ligne sèche parfois épouvante et dont elle adoucit les contours. Son charme est essentiellement fait de souplesse et de légèreté.

LE MENU DU JOUR

Poule au riz parisienne.—Prendre une belle poule tendre et grasse; après l'avoir vidée et parée, la remplir de chair à saucisse bien assaisonnée; l'entourer d'une feuille de papier beurré, et la cuire à la broche ou au four. Pendant qu'elle cuit, faire crever 1 lb de riz dans deux litres et demi de lait avec ¼ lb de beurre frais, sel, poivre de Cayenne et bouquet bien garni, le riz doit être mis à feu très doux; il est cuit à point quand le lait et le beurre sont absorbés. Débrocher la volaille, enlever le papier beurré; enlever le bouquet de riz, mouiller celui-ci avec le jus de la volaille, le dresser sur plat très chaud, mettre la poule par-dessus, sur le dos; piquer dans le riz une garniture de croûtons frits coupés en triangles et servir rapidement.

LE CONSEIL QUOTIDIEN

Petites Glaces de Porte

Employez une petite bande de caoutchouc que vous placez au préalable dans une pince à papier pour nettoyer de petites glaces; cela vous permettra d'aller dans les coins et de les tenir bien propres.

Camouflage intéressant

Couverture de pot à fleur faite de canevas et de carton collés ensemble recouverts de cretonne et d'un autre tissu. Il faudra, quand on arrose les fleurs, avoir soin de retirer cette couverture.

MANTEAU SIMPLE



MANTEAU en petit drap rouge-bordeaux garni de plusieurs rangs de galons. Col rabattu et croisé en dog de Sibérie.



Des milliers de personnes emploient ce liquide propre et incolore pour bannir

Les Cheveux Gris

Résultats en une semaine

Si vous avez des cheveux gris, ne vous inquiétez pas. Faites ce que des milliers d'autres ont fait. Employez le liquide propre et incolore désigné sous le nom de Kolor-Bak, et vous verrez reparaître la couleur primitive de vos cheveux, quelle qu'elle fut — brune, noire, rousse, blonde.

Il est démontré que Kolor-Bak remplace avantageusement le pigment naturel qui donne la couleur aux cheveux. Il n'est pas collant, pas mousseux ni graisseux. Il est d'usage aussi facile que l'eau. Kolor-Bak donne aux cheveux une nuance uniforme, sans stries, et ils n'ont pas l'air teints. Ils deviennent brillants et acquièrent une vigueur et un lustre nouveaux.

Des personnes qui ont fait usage de Kolor-Bak en font des éloges comme ceux-ci:

"Il a restauré la couleur naturelle de mes cheveux et guéri ma petite fille des pellicules."

"Après avoir été tout à fait blancs, mes cheveux sont maintenant bruns comme lorsque j'étais jeune".

"Après douze jours, mes cheveux ont commencé à reprendre leur couleur naturelle."

"Mes cheveux étaient striés de blancs. Ils sont redevenus tous noirs et je n'ai plus de pellicules."

Non seulement Kolor-Bak restaure la couleur des cheveux mais il les tonifie. Il nettoie le cuir chevelu, fait disparaître les pellicules, empêche les cheveux de devenir cassants et de tomber.

Débarrassez-vous de vos cheveux gris immédiatement. Kolor-Bak vous obtiendra ce résultat. Demandez-en une bouteille aujourd'hui. Kolor-Bak se vend avec garantie de remboursement en cas de non satisfaction.

Kolor-Bak

Bannit les cheveux gris

VENTE SPECIALE

3 jours seulement

$1.29

Prix régulier $1.50

BRYSON'S LIMITED

Angle des rues STE-CATHERINE et PEEL.

POUR LES MAMANS

L'éducation de l'intelligence

Nous disons volontiers avec un certain moraliste anglais qui ne cesse de le répéter, que l'éducation d'un petit enfant doit comporter avant tout l'obligation d'en faire un bel animal, parce que de la santé corporelle dépendent la santé de l'âme et l'équilibre de l'esprit, qui sont les premières conditions du bonheur et du succès en ce monde.

C'est l'éducation physique.

Mais il faut, en même temps, diriger les impulsions, bonnes et mauvaises, de ce coeur, de cette âme, de cette volonté, de toute cette petite personnalité naissante, améliorer les unes et développer les autres.

C'est l'éducation physique.

Toutes deux appartiennent de droit à la sollicitude maternelle, et demeurent votre apanage pour peu que vous puissiez vous y livrer, madame.

Mais il y en a une troisième qui doit, un jour, vous échapper, bon gré mal gré, parce qu'elle n'est pas de votre ressort, je veux parler de l'éducation intellectuelle, pour laquelle il ne suffit pas d'être instruit soi-même, mais encore et surtout, de savoir instruire les autres. C'est, en effet, l'art de cultiver l'intelligence et de fertiliser la pensée des marmots, qui ne savent rien de rien et que leur nature intime porte plutôt à respirer, à manger, à courir, à dormir, à prendre de la force et à en dépenser, vivre enfin, qu'à s'occuper des choses difficiles et ennuyeuses, imposées par un maître.

Et dire qu'il le faut cependant! La concurrence actuelle nous force à instruire nos enfants et à les armer pour la lutte quotidienne qui les attend à bref délai. C'est cette éducation intellectuelle qui fixera leurs rapports avec la société et l'importance de leur destinée future. Tel bambin qui gambade aujourd'hui comme un bon petit diable est peut-être réservé à occuper plus tard une haute situation ou une grande destinée, car vous n'ignorez pas, je pense que, de nos jours, toutes les carrières sont accessibles à l'homme de mérite ou à l'homme éminent que, par vos soins, je souhaite que devienne votre fils.

Je dis "par vos soins", parce que nous ne saurions trop vous conseiller de vous intéresser à cette éducation intellectuelle, qui, sans vous concerner directement, doit demeurer la grande affaire de vos préoccupations maternelles.

Et d'abord, défendez-vous d'en faire un jeune prodige, ne fatiguez pas trop tôt son petit cerveau. Laissez-le au début de la vie se former tout seul. Un enfant observe le monde bien plus que vous ne croyez, il compare les choses entre elles, il se fait ses petites idées à lui, il connaît la curiosité, un livre amusant saura le retenir, alors qu'il avait grand'peine à suivre un enseignement prématuré. N'oubliez pas d'ailleurs que les "jeux des enfants ne sont pas jeux et qu'il les faut considérer en eux comme leurs plus sérieuses actions".

Méditez cette phrase, lectrices, et, dès aujourd'hui, faites-en votre profit. Pour connaître les goûts et les aptitudes de votre enfant, penchez-vous donc sur ses jeux, et, sans rien dire, observez-le, étudiez-le et jugez-le dans la liberté de ses évolutions: Et après, quand vous le comprendrez bien, vous le guiderez beaucoup mieux, presque à coup sûr vers le but que la nature de son intelligence semble lui réserver.

Car, dites-moi, ne serait-il pas à souhaiter que chacun de nous fût à la place que lui assignent ses aptitudes? Mais il faudrait, pour cela, qu'on pût se connaître et qu'on se dise loyalement: "Voilà ce que je puis", et non pas: "Voilà ce que je désire".

Mais que cela est donc difficile au jeune homme qui entre dans la vie, qui n'en connaît rien, et qui doit cependant "choisir" sa carrière!

Après avoir fait appel à votre sollicitude, nous faisons, aujourd'hui appel à toute votre raison en vous disant: apprenez à le connaître et soyez jusqu'au bout le guide intelligent et sûr de cet être que vous avez mis au monde; enfant, il vous doit la vie; faites que, plus tard, il vous doive encore la joie de vivre, c'est-à-dire le bonheur de faire admirablement une besogne pour laquelle il sera lui-même admirablement fait.

Pour faire son chemin, on ne doit pas attendre de trouver une route tracée devant soi; il faut se la faire soi même. L'homme qui attend, pour passer la rivière, que ses eaux se soient toutes écoulées, n'arrivera jamais.

D'un Arome Délicieux

Le THÉ

"SALADA"

H-4237

a une saveur d'une pureté et d'une richesse qui défie toute comparaison. Achetez-en un paquet dès aujourd'hui.

Chaque membre de la famille peut maintenant jouir du vrai confort d'un bon sous-vêtement



No 5052-½—Belles combinaisons en coton. (Grandeurs 34-42) à $1.50.

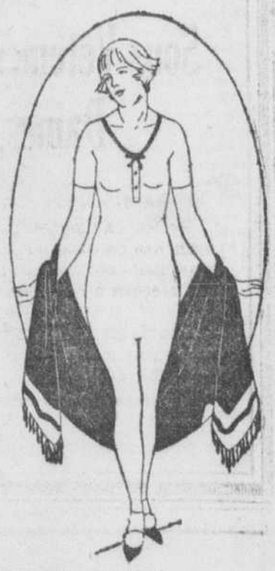
No 5481—Camisoles et caleçons. (Grandeurs 34-44), $2.00.

No 1400 — "Bouffants". (Grandeurs 34-42), $1.25.



No 1800 — Corps pour enfants. Soie et laine. (Grandeurs 1-6). 85c en montant.

No A.C. — Combinaison naturelle, moyenne épaisseur, un excellent sous-vêtement fait de laine filée et peignée. (Grandeurs 34-44), à $4.00. Corps et caleçon, $2.25 la paire.



No 1881—Combinaisons soie et laine, $5.00. Camisoles et caleçon, $2.50 chacun.

Sur demande vous recevrez par la poste trois brochurettes illustrées montrant la grande variété de styles et de pesanteurs des sous-vêtements "Stanfield" pour hommes, femmes et enfants. Ecrivez-nous dès aujourd'hui.

STANFIELD'S LIMITED, TRURO, N.-E.

Le sous-vêtement irrétrécissable "Stanfield" est fabriqué dans des grandeurs, des poids et des styles qui conviennent à chaque membre de la famille. Les tissus "Stanfield" sont aussi doux que le duvet et flattent même la peau la plus tendre. Les sous-vêtements "Stanfield" sont de coupe et de confection qui seyent à perfection, sans faire ni plis ni bourrelets.

Le "Stanfield" est irrétrécissable

Le sous-vêtement "Stanfield" va à la perfection dès la première fois qu'on le porte, et s'il est lavé d'après le procédé que nous indiquons, donnera satisfaction complète durant une longue période d'usage.

Choisissez n'importe quel sous-vêtement "Stanfield" et examinez-le attentivement

Constatez sa grande douceur. Voyez comme son fini est soigné jusque dans les plus petits détails; comme les coutures sont "battues", et les boutons solides. Remarquez sa coupe simple, dans toute la longueur du sous-vêtement — pas de défaut de confection. Cette confection soignée est la caractéristique de chaque sous-vêtement "Stanfield", quels qu'en soient le prix et la pesanteur: pure laine, laine et soie, et mélanges de laine et coton soie.

Choisissez avec soin la grandeur qui vous convient le mieux. Il y a une grandeur, un style et une pesanteur de "Stanfield" pour chaque membre dans chaque famille, valant de $1 à $10.



STANFIELD'S

Unshrinkable

UNDERWEAR

POUR ETRE CONFORTABLE CET HIVER-PORTEZ LE SOUS-VETEMENT "STANFIELD"

Le Coin des Enfants

FATALE MEPRISE



"Garçon, une saucisse, demande le monsieur myope, et bien croustillante la saucisse, n'est-ce pas, garçon ? — Oui, m'sieu." Le garçon revient bientôt avec la saucisse.



Au même instant, la queue du chien de la maison vient se poser dans l'assiette. "Oh ! copieuse la saucisse, très copieuse, se réjouit le monsieur myope en s'armant de son cou-



teau et de sa fourchette, attaquons!" Et les dents de fer de s'implanter dans la queue de Tom qui se met à pousser des cris affreux, se redresse et saute à la figure du monsieur myope, lequel s'empresse de prendre la fuite. Si Tom réussit



à le rattraper il vengera le dommage fait à sa queue en plantant, à son tour, ses crocs bien pointus dans le mollet du monsieur myope. Voilà l'inconvénient de prendre des vessies pour des lanternes.

UN CHIEN MERVEILLEUX

—Votre chien est intelligent?

—Intelligent? Je vous crois! Tenez! je lui dis: "Ici?!" Eh bien! s'il est disposé à venir, il vient. Et s'il ne l'est pas, eh bien! il ne vient pas.

LES COLONIES PERDUES PAR LA FRANCE EN 1763

Un peu d'histoire:

Par le traité de Paris, passé le 10 février 1763 entre la France, l'Espagne et l'Angleterre, la France perdait les colonies suivantes au profit de l'Angleterre:

En Europe: l'Ile de Minorque (une des îles Baléares);

En Asie: l'Hindoustan, sauf les villes de Chandernagor, Pondichéry, Karikal, Yanaon et Mathé, où nous n'avions plus le droit d'élever de fortifications sans l'autorisation de l'Angleterre.

En Afrique: Saint-Louis et les rivières du Sénégal;

En Amérique: l'Acadie, capitale Halifax; l'immense empire du Canada, capitale Québec; l'île du Cap Breton, capitale Sydney; les bouches du Saint-Laurent ;la vallée de l'Ohio et la rive gauche du Mississipi;

Dans les Antilles: les îles Dominique, Saint-Vincent, Tabago, Grenade et les Grenadilles.

Enfin, pour dédommager l'Espagne de la Floride qu'elle avait cédée à l'Angleterre on lui cédait la riche province américaine de la Louisiane.

En France, il fallait démolir les fortifications de Dunkerque, du côté de la mer. Par contre, l'Angleterre rendait Belle-Isle sur la côte de Bretagne.

CONVERSIONS PHOTOGRAPHIQUES

Tout le monde connaît les usages de la photographie instantanée. Nul n'ignore combien il est difficile d'échapper à ces petits appareils horriblement indiscrets qui se dissimulent aisément dans le trou d'une serrure ou dans la pomme d'une canne. Arton lui-même s'y laissa prendre.

Voici maintenant que les Anglais emploient la photographie instantanée... à la moralisation.

Une grande société de tempérance anglaise a inventé l'ingénieux système suivant pour convertir les nombreux pochards de la capitale et les amener à résipiscence.

Cette société a désigné un certain nombre de ses membres qui sont chargés de filer tous les ivrognes qu'ils rencontrent et, à l'aide d'un petit appareil instantané, de les photographier dans toutes les poses, sans qu'ils s'en doutent, bien entendu.

Et le lendemain, quand notre pochard a repris son travail ou ses occupations, on vient lui présenter la série des épreuves révélatrices où il peut se voir — ô honte! — trébuchant dans le ruisseau ou se battant avec un inoffensif bec de gaz.

Le moyen est infaillible, assure-t-on, et le pauvre pochard, désormais corrigé, n'a plus qu'à se laisser enrôler dans la société de tempérance, où il retrouve de vieilles connaissances, anciens disciples de Gambrinus.

RECHERCHE



Deux femmes se sont égarées. On les retrouve maintenant gelées sur la route. Les voyez-vous?

HISTOIRE DES MOTS ET LOCUTIONS

Notre mot prérogative, dont chacun connaît le sens usuel, nous vient du latin, où il se rapportait à une circonstance historique.

Il y avait à Rome une centurie (groupe de cent citoyens), qu'on appelait prérogative (de pré, avant, en premier lieu, et rogare, demander), qui était la première à laquelle l'on demandait son suffrage pour les élections. De là l'expression prérogative, signifiant avantage particulier.

SOLUTIONS

Homonymes: Fable.
Métagramme: Fer, Mer, Ver.

LONGS ET LONGS

Au parc. Deux bébés font la causette.

—Maman a les cheveux si longs, dit l'un, que, quand elle les défait, ils lui tombent sur les genoux.

—Ceux de la mienne font bien mieux, répond l'autre, quand elle les défait, ils tombent par terre!

HISTOIRE DES MOTS ET LOCUTIONS

Autrefois le verbe **porter** avait très communément l'acception d'aider, assister, favoriser, protéger.

Par exemple, on disait: "Cette marque d'ingratitude lui a fait perdre la personne qui le portait le plus."

Il nous en est resté les locutions: "Porter quelqu'un dans son coeur", pour l'estimer particulièrement.

Or, un jour, certain seigneur aussi vain que peu généreux dit au poète Théophile qu'il lui promettait de le **porter** partout et en toute occasion. Théophile fit cet impromptu:

Monseigneur, je vous remercie,
Tant d'honneur je n'ai mérité ;
Et si de vous j'étais porté,
On me prendrait pour le Messie.

On sait quel animal servit de monture à Jésus-Christ.

LES FACETIES DU TELEPHONE

Il y aurait un bien amusant recueil d'anecdotes à faire avec les mésaventures des abonnés au téléphone. Sans prétendre le moins du monde discréditer un si utile et si pratique appareil, comment ne pas convenir qu'il lui arrive de jouer des tours pendables à ceux qui s'en servent souvent? Pour nous en tenir à cet exemple, voici une petite histoire, d'ailleurs bien amusante, qui montre à quels abracadabrants quiproquos sont exposées ses victimes.

Un M. S..., dont la femme venait de se trouver indisposée, téléphona à son médecin pour lui demander aide et conseil. Le médecin, apprenant qu'il s'agit de douleurs générales et d'une souffrance aiguë au côté gauche, réfléchit un instant. Puis:

—Mettez-lui tout de suite des compresses chaudes, recommande-t-il. Après quoi...

A ce moment, la communication se trouve brouillée, sinon coupée. M. S... insiste. Mal lui en prend, car, tout à coup, à sa stupeur mêlée d'indignation, il recueille cette énormité:

—Laissez-la refroidir pendant vingt-quatre heures; puis, à coups de marteau, frappez-la vigoureusement pour détacher la crasse. Prenez une lance d'arrosage à forte pression et lavez-la à fond.

Evidemment, il y avait erreur. Et la communication n'avait pas été rétablie avec le médecin de M. et Mme S..., mais avec quelque fabricant de chaudières, interrompu lui-même au beau milieu d'un entretien avec l'un de ses clients. Tout de même!...

Lingerie en Gros !

En vérité — nous vendons la lingerie en gros. Nous la faisons nous-mêmes, de sorte que naturellement *nous* pouvons la vendre à moins que ce que *vous* paieriez pour le tissu seulement. Par exemple :

BOUFFANTS

Satinette anglaise—toutes couleurs

$1.65, 2 pour $3.00

Plusieurs autres excellentes occasions demain.

D'Allaird's

Rue S.-Denis, à côté du théâtre S.-Denis
Rue S.-Catherine, près Stanley
Avenue du Parc, à côté du théâtre Regent



Une visite de Moirs est toujours une cause d'actions de grâces

LORSQUE nos coeurs sont remplis de gratitude pour les biens de la terre et les bénifices que l'année nous a apportés, et que nous exprimons notre appréciation au sein de la famille réunie ou d'amis qui nous sont chers, nous désirons, naturellement, répandre le plus de bonheur possible à tous et à chacun.

Des cadeaux—tels que nouveautés ou vêtements —ne sont pas d'usage. D'un autre côté ne rien donner de tangible est manquer une occasion. Le seul cadeau approprié pour toutes les occasions, celui qui donne du bonheur, du plaisir et de la joie à toute la famille; le cadeau qui est peu dispendieux et qui déborde de qualité, luxe, délicatesse et variété est une boîte de chocolats extra fins de Moirs—la pensée suprême dans l'art de plaire.

Pour la célébration du jour d'actions de grâces —une boîte de Moirs.

Dans les pharmacies et confiseries, partout



La "paquet olympique" de Moirs, enveloppé dans de la glassine, à l'épreuve de l'air, est particulièrement approprié pour être envoyé par la poste.

CHOCOLATS par Moirs
Limited ~ HALIFAX

Aussi— la qualité Moirs en barres de chocolat de **5c**

Ste-Catherine angle Metcalfe.

The John Murphy Company Limited

Rayon des commandes téléphoniques. Uptown 6010.

Pour le Jour d'Actions de Grâce !

Manteaux Garnis de Fourrures

Collets et poignets en fourrure; quelques-uns avec revers en fourrure.

22.75



D'emblée l'une des meilleures valeurs de la saison. Modèles à ligne droite avec collets et poignets en fourrure, soutaches, boutons et manches dernier modèle. Doublés de bon tissu vénitien et entre-doublés jusqu'à l'ourlet! Tailles 16 à 44.

En tissu Teddy Bear, chevochene, duvetyne, velours de laine, chevochene quadrillé, garnis de seal châpal, lapin viatka, castor français, thibet ou mouflon.

Murphy—Troisième étage

Samedi--Vente des plus Beaux Gants--2.50

Dernières nouveautés — Gants pour l'hiver — 7 couleurs à la mode.

Nouveau chevreau français, nouvelle chèvre du Cap importée, chevreau français à couture piquée, suède français à couture piquée, chèvre du Cap longueur au poignet, mocha doublé de laine. Couleurs: *Tan, brun, castor, log cabin, gris, noir* et *blanc*. Toutes pointures, 5¾ à 7½.

Bas de Fil de Soie Epais pour Dames, la paire . . . **1.50**

Jambe en pur fil de soie à 12 ou 14 brins; *chameau, lariat, nouvel argent, colombe, brun, moresque, beige, nickel, caramel, gris foncé, aurore, rougeâtre, Airedale, tan, perle orientale, jean lapin, racquet, casserole, lapin, blanc, noir.* Pointures 8½ à 10.

Bas en Soie et Laine **1.00**

Entièrement façonnés et sans couture—Tous parfaits. Unis ou à côtes—*Fauve-blanc, log cabin-blanc, sable-blanc, brun-blanc, noir-blanc, gris-blanc, cacao, noir.* Pointures 8½ à 10.

Murphy—Rez-de-chaussée.



Pardessus d'Hiver pour Garçonnets—9.95

Réguliers 11.00 à 13.50

En chinchilla gris bleu avec manches raglan et entièrement doublés de flanelle. En chinchilla bleu marine, boutonnant jusqu'au cou avec collet de velours rond et doublés de flanelle.

Modèles raglan avec collet tempête échancré, en épais tweeds tout laine *brun, tan* et *gris*—ceinture circulaire, et entièrement doublés de flanelle. Lot de 90. Tailles 2 à 10 ans.

MANTEAUX POUR FILLETTES
Régulier 13.50 à 16.00 . . . **9.95**

Faits des plus épais tissus tout laine à envers quadrillé. Solides coutures piquées, manches raglan. Collets masculins, revers et ceintures. Nuances: *brun, vert, bruyère, fauve.* Tailles 7 à 14 ans.

MANTEAUX POUR FILLETTES
Régulier 16.50 à 22.50 . . . . **14.75**

Faits des plus beaux tissus de laine pure. Manches Raglan et à même. Collets unis ou garnis de fourrure. Nuances: *fauve, brun, vert* et *bruyère bleuâtre.* Tailles 7 à 14 ans.

Murphy—Cinquième étage.

Sous-Vêtements de Laine pour Dames, chacun 1.98

Rég. 2.50 à 4.00.

CAMISOLES, CALEÇONS ET BOUFFANTS

Belles camisoles pure laine par côtes, décolletées, manches courtes ou sans manches. Col en forme de V, manches courtes ou longues.

Caleçons à l'avenant, longs ou courts, ouverts ou fermés.

Bouffants — Vêtement ample avec double gousset. Couleurs: *mauve, sable, blanc, noir, marine* et *gris.* Tailles: 36 à 44.

Commandes par téléphone acceptées—Uptown 6010.

Murphy—Cinquième étage.

Articles de Cou Echantillons

Rég. 1.75 à 3.00 pour **.98**

Cascades en tulle ou voile tiré à la main. Vestees en georgette, soie orientale, flanelle de couleur et tissus nouveauté de couleur. Une de chaque sorte dans presque tous les cas.

Rég. 3.00 à 4.75 pour **1.29**

Cascades en georgette, tulle, dentelle ou voiles tirés à la main. Quelques-unes avec véritable dentelle filet et irlandaise. Elégants plastrons de dentelle. Collets à court panneau en dentelle et tulle.

Murphy—Rez-de-chaussée.



LA PRESSE

EDITION QUOTIDIENNE est imprimée et publiée au No 61 rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de "LA PRESSE" Limitée.
ARTHUR BERTHIAUME, Président et Gérant Général

Toute correspondance doit être adressée comme suit : LA PRESSE MONTREAL, P. Q.

LA PRESSE, telle qu'établie par l'honorable TREFFLE BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques ; indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, 7 NOVEMBRE 1924

UN BEAU GESTE

Tous ses compatriotes et aussi tous les esprits larges parmi les représentants des autres nationalités ne peuvent faire autrement qu'approuver M. Victor Morin, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, lorsqu'il donne sa démission comme membre de la commission fédérale des sites et monuments historiques, parce que ce corps refuse de reconnaître le principe des inscriptions bilingues sur les monuments et les plaques qu'il dévoile. C'est là un beau geste de fierté nationale qui honore grandement son auteur.

Autant l'attitude de M. Morin est digne de louange, autant celle de la majorité des membres de la commission des sites et monuments historiques mérite d'être blâmée. On se demande comment des hommes qui passent pour être cultivés et mus par des sentiments patriotiques et artistiques aient pu en venir à la conclusion que le français n'avait pas sa place à côté de l'anglais dans les inscriptions destinées à rappeler le souvenir des grandes figures et des faits saillants de l'histoire canadienne. C'est assurément un mauvais exemple que la commission des sites et monuments historiques donne à la population de langue anglaise du Dominion, en même temps qu'elle inflige une insulte à l'élément canadien-français. S'en est-elle bien rendu compte et ne regrette-t-elle pas aujourd'hui sa décision marquée au coin de l'arbitraire et du fanatisme ?

En effet, comment peut-on refuser aux citoyens de langue française du Canada des inscriptions bilingues sur les monuments publics, dans n'importe laquelle des provinces, quand ce sont des hommes parlant la langue française qui ont ouvert presque toute l'étendue du Dominion à la civilisation? Du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, et même très avant dans le territoire américain, ce sont les nôtres qui ont battu la marche, luttant contre des difficultés sans nombre, sacrifiant souvent leur vie. Ne sont-ce pas là des titres impérissables à la reconnaissance de tout le peuple canadien, sur tous les points de son territoire? Et où cette reconnaissance s'exprimera-t-elle mieux que sur les monuments qui rappellent les glorieux exploits des héros de la nation ?

Non, la commission n'a pas songé à l'injustice flagrante dont elle se rendait coupable envers les Canadiens-français de jadis et envers ceux d'aujourd'hui. Elle voudra sans doute réparer son erreur et associer désormais les textes anglais et français sur les monuments et plaques historiques qu'elle dévoilera. Ainsi se trouvera exprimée une fois de plus, et d'excellente façon, l'union étroite et cordiale qui doit exister entre les représentants des deux principales races du Canada.

LE CABINET BALDWIN

Monsieur Stanley Baldwin a constitué son cabinet, du moins, comme en fait foi la liste communiquée à la presse, en ce qui concerne les principaux portefeuilles.

Cette liste comporte les titulaires de 19 ministères ou postes.

Disposant d'une aussi importante cohorte conservatrice, le premier ministre n'avait guère que l'embarras du choix pour former son cabinet. Il avait d'ailleurs autour de lui presque tous ses anciens collègues de 1923.

Monsieur Baldwin a obéi à d'autres préoccupations; rien ne le démontre mieux que le choix de Monsieur Winston Churchill comme chancelier de l'Echiquier, le plus haut poste après celui du premier ministre.

Le choix, généralement bien accueilli par la presse anglaise, qui reconnaît les qualifications personnelles du nouveau titulaire, suscite cependant quelque surprise, car on s'attendait à voir le choix tomber sur sir Robert Horne, qui a déjà fait ses preuves et compte parmi les fidèles du parti conservateur, tandis que M. W. Churchill, qui en est sorti depuis tantôt vingt ans, ne vient de rentrer dans le parti tory que par une porte de côté, celle des constitutionalistes, qu'il a organisés et menés à la bataille dans les dernières élections.

A quel motif a obéi M. Baldwin en gratifiant M. Churchill d'une telle aubaine? Voilà qui, naturellement, ouvre la porte à de nombreuses spéculations.

A-t-il voulu, par là, en comblant l'ambition connue de M. Churchill, s'attacher par la reconnaissance ce vagabond de la politique, qui a rompu des lances dans tous les partis, mais aussi rompu avec eux, les uns après les autres?

Il est incontestable que M. Churchill représente dans la politique anglaise, à l'heure actuelle, une force peu négligeable. C'est essentiellement un combatif, un esprit brillant, souvent original, et on peut attendre beaucoup de lui pour conduire le parti conservateur sur le chemin des réformes pratiques, mais essentielles, qui seules peuvent faire échec,dans l'opinion publique, aux progrès des travaillistes.

Et puis, M. Churchill est connu pour ses convictions libre-échangistes; sa nomination au poste de chancelier de l'Echiquier est donc une sorte de gage donné par M. Baldwin à l'opinion publique, qui, l'année dernière, a si notablement repoussé ses projets protectionnistes.

Le chancelier est en effet celui qui a la haute main sur la politique fiscale et économique. Il faudrait donc remiser les espoirs mis en certains quartiers, et dans les dominions en particulier, sur l'adoption éventuelle d'une préférence réciproque.

Pour ce qui est de sir Robert Horne, à qui ce poste semblait devoir retourner, il est très possible, vraisemblable même, qu'il ait tout bonnement refusé d'abandonner les entreprises lucratives pour lesquelles déjà il avait renoncé audit portefeuille de chancelier.

Quel que soit le mobile, probablement sage et judicieux, qui a guidé le premier ministre en cette occasion, il est certain qu'il suscitera des critiques parmi ses fidèles partisans, notamment ceux qu'on dénomme les "Die Hard" ; mais il est aujourd'hui en bonne posture pour se libérer de la tyrannie de ce groupe.

On remarquera aussi que le portefeuille du secrétaire aux Affaires étrangères est attribué à M. Austen Chamberlain et que lord Curzon, qui en fut jadis et si longtemps le titulaire, se trouve écarté.

Comme compensation, il reçoit le poste honorifique de président du Conseil et de leader à la Chambre des lords.

La chose s'explique et se justifie très aisément : le retour au ministère des Affaires étrangères de lord Curzon aurait risqué d'être fâcheusement interprété, particulièrement en France, et M. Baldwin, évidemment, paraît fort désireux de conserver entiers les avantages du rapprochement opéré par les soins de M.Ramsay MacDonald.

D'ailleurs, la politique de lord Curzon est loin d'avoir l'approbation entière du parti conservateur. Les événements qui se déroulent en Arabie depuis quelques semaines ne sont guère de nature à rendre populaire cette politique asiatique, qui fut son œuvre, qui a causé tant de frictions internationales, qui a coûté si cher au trésor britannique et qui, finalement,aboutit à une complète faillite.

PECHERIES CANADIENNES

Le rapport que le gouvernement fédéral vient de publier sur les pêcheries canadiennes, pendant l'année 1923, démontre que cette industrie acquiert une importance de plus en plus grande comme facteur de la richesse économique du Dominion. Grâce à une organisation qui se perfectionne graduellement, grâce aussi à une campagne de publicité destinée à mieux faire connaître et apprécier les différentes sortes de poissons, grâce enfin à une collaboration plus étroite des gouvernements fédéral et provinciaux, les pêcheries canadiennes se développent de la façon la plus encourageante.

L'an dernier, la production totale représentait une valeur de plus de quarante-deux millions de dollars, soit le double de ce qu'elle était vers 1900. Aujourd'hui, cinquante millions de capitaux sont engagés dans cette industrie, qui emploie une population de 70,000 personnes. On peut se faire une idée de l'importance des pêcheries canadiennes lorsqu'on songe que, rien que dans l'Atlantique, elles couvrent une étendue de 200,000 milles carrés.

Les citoyens du Dominion seraient donc malvenus à se plaindre de la pénurie de poisson. Ils peuvent s'en procurer en abondance et de toutes les sortes. D'où vient alors que, de la production des pêcheries canadiennes, la plus forte partie, soit soixante pour cent, s'en aille à l'étranger? C'est sans doute que, malgré tous les efforts pour mieux faire connaître le poisson canadien, il n'occupe pas encore la place qui devrait lui revenir sur les tables des familles canadiennes. Espérons que le progrès que l'on observe depuis quelque temps sous ce rapport s'accentuera avec les années.

Mais, pour obtenir des résultats complets, il est indispensable que les marchands s'efforcent d'accroître le débit par le meilleur marché possible. On signalait dernièrement un écart de quatorze centins par livre entre le prix payé pour du poisson canadien, à Ottawa, et le prix payé aux pêcheurs, alors que le transport ne revient qu'à un sou et quart par livre. Le profit est assurément trop fort ici, et pour peu que cette pratique trouve des imitateurs à travers le pays, elle nuira à une plus grande consommation de poisson canadien. Il importe de vendre les différentes sortes de poissons aux meilleures conditions possibles. C'est le moyen le plus efficace d'engager la population du Dominion à en faire un usage plus fréquent.

C'ETAIT UNE NUISANCE

La France et l'Allemagne ont repris leurs pourparlers économiques. Il s'agit de conclure un traité de commerce réglant les nouvelles relations entre les deux pays, conformes au meilleur de leurs intérêts réciproques et aidant par conséquent à réconcilier peu à peu les deux peuples en conciliant leurs intérêts.

Il était difficile, sinon impossible, de négocier tant que le problème des réparations créait entre les deux pays un abîme infranchissable.

Cet obstacle n'existe plus. De part et d'autre, on a tout intérêt, sachant la place prépondérante que tiennent les rapports économiques des nations, à ne pas prolonger une situation qui ressemble trop à un état de guerre et finirait par conduire à des conflits.

De ces négociations nous ne retiendrons pour aujourd'hui que certaines déclarations de principe du memorandum présenté par la délégation française, memorandum dont les Allemands eux-mêmes ont proclamé le caractère très remarquable.

Ce document pose en principe l'abandon, comme base des négociations, du traitement dit de la nation la plus favorisée, qui longtemps a été pratiquée et a formé l'une des caractéristiques de ces traités de commerce.

A notre époque où la question économique, conséquemment les traités commerciaux conclus entre nations, peuvent et doivent être considérés comme les facteurs les plus importants pour l'avenir d'une nation, nous ne pouvons nous désintéresser du point de vue développé dans le memorandum français sur cette clause du traitement de la nation la plus favorisée.

Cette clause, jadis très en faveur et très recherchée, est un fétiche; elle est bien loin de conférer les avantages qu'on aimait à y voir.

C'est, en fait, un leurre que cette promesse, dont l'application ne peut produire trop souvent, par rapport à la concurrence étrangère, que l'égalité dans la mauvaise fortune.

Plus on en a généralisé l'usage et plus son utilité s'est trouvée pratiquement annulée.

Un exemple cité dans le memorandum fait mieux comprendre l'inconvénient, sinon le danger de ce traitement dit de la nation la plus favorisée.

La France serait disposée à accorder des droits minimum aux vins du Rhin, sur son marché, mais alors, l'Espagne, en vertu de son droit au traitement de la nation la plus favorisée, pourrait réclamer le même avantage pour ses vins, ce qui créerait une concurrence dangereuse pour la viticulture française.

La France, par la législation adoptée en 1919, a écarté définitivement ce procédé; elle ne reconnaît plus aucun droit général au traitement dit de la nation la plus favorisée.

Elle a établi le principe de deux tarifs de droits douaniers: un maximum et un minimum.

Toutes les concessions désormais possibles dans les négociations commerciales se trouvent strictement limitées entre ces deux tarifs et s'appliquent spécifiquement, pour chaque pays exclusivement, en vertu des accords particuliers conclus.

Il y a lieu de croire que la thèse française sera d'ici peu adoptée par la plupart des pays et qu'avant peu d'années il ne sera plus fait mention de cette clause du traitement dit de la nation la plus favorisée.

On se rappelle que jadis le Canada a fait l'expérience, par rapport à l'Allemagne, des inconvénients intolérables qui pouvaient dériver de cette clause.

LETTRE DE QUEBEC

Une victoire personnelle

(Service spécial à la "Presse")

Québec, 7. — Le résultat des dernières élections partielles a été reçu avec quelque surprise ici. Quels qu'aient été les espoirs des conservateurs et quelque bruyants qu'aient été leurs cris avant ces élections, il est certain, pour ce qui est du comté de Québec, qui nous intéresse tout particulièrement, que bien peu s'attendaient sincèrement à une victoire conservatrice.

Au fait, fut-ce bien une victoire conservatrice? Bien qu'elle soit réclamée comme telle par les conservateurs, ce n'est pas absolument cela. M. Ludger Bastien, le vainqueur lui-même, ne s'est jamais dit franchement conservateur au cours de la lutte homérique qui vient de se livrer dans le comté de Québec. Il n'a pas renié ses attaches conservatrices, mais il s'est présenté comme indépendant, promettant de donner un appui loyal au gouvernement pour toutes les mesures qu'il jugerait bonnes. C'est d'ailleurs ce que font tous les candidats qui se présentent comme indépendants, c'est aussi pourquoi M. Bastien a été combattu violemment par tous les ministériels.

Quand M. Bastien a été choisi comme candidat oppositionniste, nous avons pensé, comme tous ceux qui connaissaient ce citoyen intègre et populaire, que jamais les oppositionnistes ne pouvaient faire un meilleur choix. Le candidat libéral, M. Ephraïm Bédard, est aussi un homme bien populaire, mais il a le tort, impardonnable chez un si grand nombre, de ne pas résider dans le comté. La victoire de M. Bastien est due à sa grande popularité et au fait qu'il réside dans le comté de Québec.

Issu d'une famille estimée, qui est fière de descendre de la courageuse tribu des Hurons, industriel qui a toujours été heureux en affaires et qui emploie un grand nombre d'ouvriers de son comté, possédant un caractère affable et généreux, il a pu compter sur l'appui de presque tous les électeurs qui avaient appris à le connaître, et c'était la majorité. C'est une victoire personnelle que la sienne, et les conservateurs auraient tort de l'interpréter autrement.

Il n'en reste pas moins que nous venons d'assister à la lutte électorale la plus violente qui ait eu lieu dans ce comté depuis bien longtemps. Les deux partis y avaient envoyé leurs plus vaillants lutteurs et il y a eu là des scènes intéressantes.

La leçon qui se dégage de cette élection partielle, c'est que le choix d'un bon candidat est encore le point le plus important dans une élection. Un gouvernement aura beau être le plus fort du monde, il aura beau être en état de présenter le bilan de la plus heureuse politique possible, ses adversaires en viendront à bout avec un candidat populaire. C'est là une des conséquences de notre système de suffrage populaire, qui demande au peuple de se prononcer non pas sur des questions de principes, mais sur des personnes.

Il est regrettable qu'un homme de la valeur de M. Bédard se soit vu refuser l'entrée à l'Assemblée Législative, où il eût fait certainement bonne figure et où il n'eût pas tardé à gagner ses épaulettes de ministre. D'un autre côté, M. Bastien ne sera pas mal à l'aise dans la chambre des députés, qu'il connaît d'ailleurs de longue date, et à un titre vraiment peu banal. C'est comme page qu'il y est allé dans sa jeunesse. Le petit page d'il y a vingt-cinq ans peut faire aujourd'hui un excellent député.

CHRONIQUE D'OTTAWA

Fréquentation scolaire

(Service spécial à la "Presse")

Ottawa, 7. — Le bureau fédéral de la statistique a publié, cette semaine, son dix-septième bulletin sur le recensement de 1921. Il porte sur la fréquentation scolaire des enfants dénombrés lors du sixième recensement du Canada. Ce document est intéressant à plus d'un point de vue.

On y voit tout d'abord, par des chiffres non suspects puisqu'ils sont fournis par des fonctionnaires fédéraux, que les enfants de la province de Québec fréquentent l'école autant sinon plus que ceux des autres provinces.

Il est à remarquer que les huit provinces anglaises du Dominion ont une loi d'instruction obligatoire. Seule notre province n'en a pas. Cependant, l'on remarque une fréquentation scolaire beaucoup plus suivie dans le Québes. C'est donc une preuve que les méthodes de coercition ne réussissent en rien et que, si l'on fait appel à la raison d'une population sensée, la loi n'a pas besoin d'exercer ses rigueurs. On le constate en plusieurs domaines, dans notre province. Celle-ci est aujourd'hui le refuge de la liberté raisonnable en Amérique et elle n'a pas à s'en plaindre, au contraire !

La première constatation que l'on fait, c'est que, dans certaines provinces anglaises, les enfants d'âge scolaire s'inscrivent en très grand nombre, mais qu'ils restent peu de temps à l'école. Les statistiques dénotent, en effet, que la proportion des enfants inscrits est moins forte dans la province de Québec; mais, par contre, chez nous, les écoliers suivent les classes pendant presque toute l'année, tandis qu'ailleurs, ils abandonnent après un mois ou deux.

C'est ainsi que seulement 86.71 p. 100 des enfants de la province de Québec s'inscrivirent en 1921, tandis que cette proportion atteignait 91 p. 100, en Ontario et 92 p. 100, en Colombie-Britannique. Toutefois il convient de remarquer que certaines provinces qui sont sous le régime de l'instruction obligatoire ont une inscription scolaire moins forte que la nôtre. Le Nouveau-Brunswick, où l'inscription n'est que de 83 p. 100 de la population d'âge scolaire, est dans cette catégorie.

Mais, comme nous le disions, nos enfants restent plus longtemps à l'école. Un tableau du bulletin relève l'assistance à l'école des enfants de 7 à 14 ans, par période de fréquentation. On y constate que le pourcentage le plus élevé d'assiduité scolaire pendant sept mois ou plus de l'année appartient à la Colombie-Britannique, avec 94.61 et au Québec, avec 94.50. Ce pourcentage n'est que de 75, en Saskatchewan et de 79, dans l'Ile du Prince-Edouard et le Nouveau-Brunswick.

Notre province n'a donc rien à envier à ses voisines. Il importe peu en effet que les enfants s'inscrivent à l'école, s'ils ne le font que pour éviter les rigueurs de la loi et s'ils abandonnent ensuite leur classe. Ce qu'il faut, c'est que les enfants soient assidus à l'école pendant une période assez longue, chaque année, pour retirer quelque profit de cette fréquentation scolaire. En matière éducationnelle, seuls les résultats comptent; il ne sert à rien de jeter de la poudre aux yeux. Les chiffres sont éloquents : chez nous, les enfants suivent les classes assez longtemps pour s'instruire; ailleurs, une forte proportion des écoliers ne font que paraître à l'école, et puis s'en vont.

Les statistiques sont favorables à la province de Québec à d'autres points de vue. L'on constate, par exemple, que le pourcentage des enfants de cinq ans qui fréquentèrent l'école en 1921, dans la province de Québec, fut de 17.54 pour les garçons et 19.04, pour les filles. Ce dernier chiffre est le plus élevé de tout le Canada. Dans la Colombie-Britannique, seulement 4 p. 100 des enfants de cinq ans fréquentèrent l'école; 5 p. 100, en Alberta; 6, p. 100, dans le Nouveau-Brunswick et le Manitoba. Dans ces dernières provinces, la loi d'instruction obligatoire ne porte que sur les enfants âgés de 7 ans et plus. Les autres, ceux de cinq ans, ne sont pas obligés d'aller à l'école et ils n'y vont pas : ils attendent que la loi les y force. Chez nous, personne n'est menacé; mais on va à l'école tout de même. Autre preuve que la coercition n'est pas une méthode efficace.

Citons enfin le texte d'un paragraphe du bulletin à l'appui de notre thèse.

"Si l'on établit une distinction entre les écoles urbaines et les écoles rurales, on voit que le pourcentage des enfants de 7 à 14 ans, qui les ont fréquentées pendant 7 mois ou plus en 1921, dans chaque porvince, s'établit ainsi qu'il suit : Ile du Prince-Edouard, ruralea 74.91, urbaines 95.03 p.c.; Nouvelle-Ecosse, rurales 79.85, urbaines 96.67 p.c.; Nouveau-Brunswick, rurales 72.23, urbaines 96.77 p.c.; Québec, rurales 91.91, urbaines 96.77 p.c.; Ontario, rurales 90.84, urbaines 96.56 p.c.; Manitoba, rurales 84.20, urbaines 96.83 p.c.; Saskatchewan, rurales 67.30, urbaines 95.41 p.c.; Alberta, rurales 69.88, urbaines 96.40 p.c.; Colombie-Britannique, rurales 92.52, urbaines 96.65 p.c."

A tous les points de vue, donc, comme on le voit, les statistiques fédérales donnent une place de choix à notre province, en matière éducationnelle.

Pierre

ENTRETIEN LITTERAIRE

L'ESPRIT FRANÇAIS

M. Léon Bérard, ancien ministre de l'Instruction publique de France, qui avait voulu que l'éducation humaniste ait sa juste et large part dans l'instruction des jeunes collégiens de France, et dont les projets viennent d'être momentanément brisés par son successeur, ne désespère pas de l'esprit français. En effet, M. Bérard termine comme suit un article qu'il vient d'écrire dans la "Revue des Deux Mondes" du 1er octobre :

"En dépit, dit-il, des conjectures présentes, il n'y a nullement à désespérer d'une lutte qui n'est pas près d'être terminée. On ne s'abandonnerait au découragement que faute d'avoir estimé à leur prix les ressources d'une nation comme la nôtre. Rien, il est permis de le croire, ne nous en donne une plus juste idée que certains traits fort notoires et fort singuliers de son caractère. On rencontre, en France, chez les mêmes hommes, la passion de l'égalité et le goût opiniâtre des distinctions, le culte idolâtrique du progrès et un doux acquiescement aux archaïsmes les plus incroyables, notamment dans l'ordre de la vie matérielle. Aucun grand peuple n'a changé de régime politique aussi facilement que celui-ci, et aucun n'a accepté autant de legs ni entretenu autant de survivances des régimes qu'il avait abolis. Il est ardemment républicain, avec une constitution orléaniste et une administration consulaire. Avec une imagination jacobine et un certain goût pour le parler révolutionnaire, il sait discerner, comme nul autre, ce qu'il y a de sacré dans un souvenir, de durable et de vivant dans une tradition. Il n'est pas un candidat au certificat d'études qui ne soit prêt à blâmer Louis XIV d'avoir "trop aimé les bâtiments", mais qu'un journal nous apprenne qu'il pleut dans un grenier de Versailles et qu'un mur est lézardé dans la chambre du roi, des milliers de républicains en prendront alarme comme d'une menace où les biens les plus précieux et la dignité de chacun seraient intéressés. Tous ces contrastes correspondent à un équilibre profond. Là est, peut-être, le secret de notre faculté historique de redressement."

Il n'est pas concevable qu'un tel pays mette jamais en péril, par sa légèreté politique, la civilisation qu'il a tant de fois sauvée par son patriotisme et son bon sens.

—Le chrétien comprend que ce monde lui est un désert, il comprend que la vie est un voyage et qu'il faut désirer la patrie. (Saint AUGUSTIN).

AVIS PUBLIC

Listes Electorales Provinciales

Toutes les personnes domiciliées dans les limites de la Cité de Montréal, et qui sont sujets britanniques, du sexe masculin, qui ont 21 ans accomplis et qui possèdent toutes les autres qualités requises pour être inscrites sur la LISTE DES ELECTEURS PROVINCIAUX actuellement en voie de préparation, sont priées de se présenter :—

LES 10, 11 ET 12 NOVEMBRE
DE 9 HEURES DU MATIN A 10 HEURES DU SOIR

à celui de ces bureaux temporaires, qui est le plus proche de son domicile pour y déposer une demande en inscription sur la liste.

Division Montréal Saint-Jacques—Bibliothèque Municipale, coin Sherbrooke et Montcalm.
Division Montréal Saint-Laurent—Station de police No 5, 102 Chenneville.
Division Montréal Saint-Louis—Salle Marché St-Jean-Baptiste, coin St-Laurent et Rachel.
Division Montréal Verdun—Station de Police No 9, 186 Grand Trunc.
Division Montréal Saint-Georges—Station de Police No 10, 793 Ste-Catherine ouest.
Division Montréal Saint-Henri—Station de feu No 24, 2310 Notre-Dame ouest.
Division Montréal Sainte-Anne—Station de Police No 8, 302 Des Seigneurs.
Division Montréal Dorion—J. Bourguignon, 201 Des Carrières.
Division Montréal Laurier—Bain Turcot, 2180 St-Dominique.
Division Montréal Sainte-Marie—Station de Feu No 19, 521 Fullum.
Division Montréal Mercier—Station de Police No 12, 1394 St-Laurent.
Division Montréal Laval—Station de Police No 30, 6335 Bois de Boulogne.
Division Montréal Westmount—Raoul Picotte, 1210 Chemin Côte des Neiges.
Division Montréal Maisonneuve—Station de Police No 13, 508 Frontenac.

Par ordre. ALBERT McCAUGHAN,
Bureau des Listes Electorales Provinciales, 63 St-Gabriel, Tél. Main 7407.
19-3



GIN Canadien Melchers Croix D'or

Le Service Modèle de Voyages Transatlantiques depuis 84 ans



Après plus de trois quarts de siècle de service, la ligne Cunard demeure encore aujourd'hui le synonyme de confort luxueux et d'agrément en voyage transatlantique.

Soit que vous preniez les magnifiques navires à l'huile "CARMANIA" ou "CARONIA", les deux plus gros navires à classes de cabines au monde, soit que vous choisissiez l'un des fameux navires classes "A" "ANDANIA", "ANTONIA" ou "AUSONIA", l'expérience, l'aménagement, la courtoisie la cuisine et le service Cunard contribuent tous à vous obtenir, au cours de votre voyage en Europe, la somme la plus complète de plaisir et de satisfaction.

Si vous préférez voyager en troisième classe, le service canadien Cunard vous offre des cabines meublées confortablement, des repas alléchants, des ponts couverts, une bibliothèque et des salles de repos — même une pièce pour les enfants

Pour taux et dates de départ, voyez l'agent de la ligne Cunard dans votre ville ou écrivez à

The Robert Reford Co., Limited
Agents Généraux
Halifax St-Jean, N. B. Toronto Québec Halifax
42

Cunard

FAUX-COLS EMPESES DE
Tooke BROS. LIMITED
AVEC les
BOUTONNIERES "KABLE KORD"



Une boutonnière de faux-col, qui, mise à l'épreuve, peut résister à une tension de plus de vingt-cinq livres, grâce au fil d'une extrême solidité dont elle est renforcée.
Une boutonnière qui ne déchirera ni ne s'étendra et qui supportera les multiples lavages et repassages sans que sa forme ou sa position en soient affectées.



Seuls les faux-cols empesés de Tooke possèdent la nouvelle boutonnière indéchirable. Demandez-les par leur nom.

LE COURRIER DE COLETTE

D.—Veuillez me dire si une personne qui souffre de rhumatisme peut devenir tuberculeuse?—S.V.P.

R.—Oui, mais la tuberculose ne sera pas engendrée ni causée par le rhumatisme.

D.—Quels sont les noms des époux de Marie-Marguerite Marie-Catherine et Marie-Angélique Dupuis dit Gilbert, née à Saint-Joseph de la Beauce, fille de Charles Joseph Dupuis dit Gilbert.—UNE QUI S'INTERESSE A SES ANCETRES.

R.—Je ne possède point ces noms; mais vous les trouverez sans doute soit dans les registres paroissiaux de Saint-Joseph de la Beauce, soit aux archives de ce district.

D.—Est-ce que de raser les sourcils les fait pousser plus touffus? — AMOUREUSE D'UN CHATAIN.

R.—Non plus touffus mais plus longs.

D.—Je demande si quelque lectrice voudrait me donner la recette du marsh-mallow, (pâte de guimauve).—OLIVE.

R.—Je la publierai si on me l'envoie.

D.—Qu'est-ce qui serait joli pour le cuivre lit, dessus de bureau et rideaux dans une chambre dont le mobilier est en acajou et les murs peints en rose — ARABELLE.

R.—De la soie vieux rose ou encore une cretonne ou un madras à dessins roses et bleu conviendraient bien.

D.—La femme de mon frère, marié depuis trois mois et qui a trois ans de plus que moi ne me tutoie pas, pourrais-je prendre l'initiative du tutoiement ou si c'est à elle? — J'AI VINGT ANS.

R.—C'est à elle à prendre cette initiative si elle le désire. Mais je ne vois pas qu'il soit nécessaire de tutoyer votre belle-soeur.

D.—Veuillez transmettre à celle qui l'a demandée cette recette de tarte au vinaigre. Un oeuf, une cuillerée à table renversante de farine, une tasse de sucre, une cuillerée à table et demi de vinaigre, une tasse d'eau froide, muscade au goût. Battez ensemble l'oeuf, la farine et le sucre, ajoutez le vinaigre et l'eau. Parfumez avec la muscade et faites cuire entre deux croutes. — Veuillez me donner la signification des noms Biblane, Roland, Rachel et André?—CUISINIERE BASILIANE.

R. Biblane, celle qui a soif, Roland, brave, Rachel, celle qui pleure, André, celui qui conduit.

D.—Est-il convenable pour des jeunes gens de fumer à table, après le repas, dans une maison privée?—INUTILE.

R.—Non, du moins s'il y a des dames.

D.—Quel est le procédé pour faire disparaître des taches de graisse ou de beurre sur du crêpe de Chine?—MARIE-ANGE L.

R.—On frotte le tissu dans le sens de la trame, avec un chiffon imbibé de benzine ou d'éther.

D.—Puis-je, à 22 ans, me marier sans le consentement de mes parents et aurais-je quand même ma part de leur héritage?—UNE QUI A HATE DE SAVOIR.

R.—Légalement vous pouvez vous marier sans le consentement de vos parents, mais je vous conseille de ne pas vous décider à la légère. Quant à l'héritage, vous aurez droit à votre part si vos parents meurent sans testament; autrement, ils peuvent disposer comme ils l'entendent de leur fortune.

D.—Les souliers de satin noir se mettent-ils l'automne avec un costume tailleur ou avec un manteau garni de fourrure?—EL OISEAU.

R.—Oui; cependant, avec le tailleur, les souliers de cuir conviennent mieux.

D.—Est-ce qu'un prêtre excommunié par le pape est encore prêtre après cela?—THOMAS F.

R.—Oui, la marque du sacrement est ineffaçable.

D.—Quel jour tombait le 30 septembre 1907?—ALPHONSE D.

R.—Un lundi.

D.—Que puis-je offrir comme cadeau d'anniversaire à ma soeur aînée qui est novice dans une communauté?—FANCHETTE.

R.—Les novices n'ont pas toujours la permission de recevoir des cadeaux. Le mieux serait de demander à votre soeur ce qu'il lui serait agréable de recevoir.

D.—Quelle attitude dois-je prendre vis-à-vis une parente qui, étant partie, ne m'a écrit qu'au bout d'un mois et demi tandis qu'elle avait déjà écrit à plusieurs autres? Dois-je répondre à cette lettre?—PETITE SOUBRETTE.

R.—Oui, sans doute; il ne faut pas faire preuve d'une susceptibilité excessive surtout entre parentes.

D.—Quelle fut la première famille Saint-Jean qui vint en ce pays?—AMATEUR DE VOTRE COURRIER.

R.—Jean-Baptiste Lefebvre dit Saint-Jean, originaire des environs d'Amiens, marié à Montréal, le 14 janvier 1678 à Cunégonde Gervaise. Il vint aussi d'autres colons qui avaient aussi ce surnom.

D.—Sur mes cartes de visite, étant l'aînée de la famille, dois-je mettre: mademoiselle Marie X ou mademoiselle X.? Une femme de médecin met-elle: Madame Dr X?—LEVRES CLOSES.

R.—On met mademoiselle Marie-X.; car, en notre pays les personnes du même nom sont si fréquentes que pour éviter la confusion, il vaut mieux mettre le prénom. On n'écrit pas madame Dr X., mais madame X.

D.—Que veulent dire les noms Irène, Annette, Armand et Georges?—TRES BEBE.

R.—Irène, pacifique, Annette, gracieuse, Armand, qui porte les armes, Georges, qui cultive le sol.

D.—Combien pourrais-je vendre un beau et véritable châle des Indes?—MARIANNE

R.—Il est difficile de le dire sans avoir vu ce châle. Vous pouvez l'offrir dans les grands magasins; on l'estimera à sa valeur et on vous l'achètera peut-être.

D.—Quelle fut la première famille David qui s'établit en ce pays?—JE DESIRE AVOIR UNE REPONSE

R.—Celle de Claude David, marié en 1649 à Suzanne de Noyon.

D.—Quel jour était le 3 janvier 1906?—UNE QUI VEUT SAVOIR

R.—C'était un mercredi.

D.—A votre correspondante qui désirait s'en procurer, veuillez dire qu'il y a des timbres de saint Antoine déposés chez les pères Franciscains.

D.—J'aimerais avoir une recette de galantine au poulet et au veau?—FLEUR ANGE.

R.—Je demande pour vous cette recette.

D.—Pensez-vous qu'une orpheline de 20 ans ayant un côté paralysé, mais pouvant se rendre utile encore, pourrait se placer dans une communauté, soit comme portière ou pour faire de légers travaux?—R. M.

R.—Oui, peut-être. Qu'elle se fasse recommander par son curé.

D.—Quel tissu sera le plus à la mode pour un manteau cet hiver et ayant un col d'Alaska, pourrais-je en garnir ce manteau?—LILIANNE.

R.—Un beau drap ou une belle duvetyne serait très joli et vous pourriez y mettre votre col d'Alaska.

D.—Quels furent les ancêtres de la famille Ready?—BLANCHE.

R.—Je ne possède pas de notes concernant cette famille.

D.—Est-il de mise dans une partie de poker (jeu de pommes) de servir du café, des gâteaux, des bonbons, vers 11 heures?—CHATAINE DE 19 ANS.

R.—Oui.

D.—Je suis fiancée avec un jeune homme qui a tous les mérites et qui m'a fréquentée 4 ans. Mais je ne me sens que peu d'attraits pour le mariage. A deux reprises, une diseuse de bonne aventure m'a prédit que ce mariage ne se ferait pas. Me conseillez-vous de rompre avec mon fiancé; nous en aurions tous les deux beaucoup de peine, mais s'il le fallait?—NEDA HEUREUSE.

R.—Pour quelle raison voulez-vous rompre? Je ne comprends pas beaucoup. Est-ce pour donner raison aux tireuses d'horoscope; ce serait par trop leur faire honneur, il me semble. Alors, je ne vois pas pourquoi, puisque vous avouez que vous en auriez beaucoup de peine, vous tiendriez à vous causer volontairement ce chagrin. On a bien assez des peines que l'on ne peut éviter, ne le pensez-vous pas?

Colette

TORONTO TENTERA DE PERCEVOIR CETTE AMENDE

Toronto, 7.—Toronto fera peut-être un effort pour percevoir l'amende de $600,000 imposée à Cornélius Jarvis et à Peter Smith. Le maire Hiltz annonce qu'il se propose d'étudier le cas et de consulter le bureau de contrôle et les avocats de la ville. D'après un avocat, Toronto recevra automatiquement 80 pour cent de l'amende et le comté d'York, 20 pour cent, si elle est payée comme amende. Le seul moyen de faire retourner l'argent dans les coffres provinciaux, dit-il, serait pour la Couronne de remettre l'amende et de percevoir les $600,000 comme restitution. Ceci cependant, exigerait le consentement de Jarvis et Smith.

CHEVAUX CANADIENS QUE MOSCOU VOULAIT ACHETER

Calgary, 7. — Faute d'entente sur le moyen de financer la transaction, l'Alberta ne vendra pas à la Russie les mille chevaux canadiens qu'elle voulait acheter au pays et faire transporter à Odessa, après quoi le gouvernement russe se serait acquitté par l'entremise d'une banque londonienne. Mais les vendeurs canadiens ont insisté pour que paiement fût fait à Montréal au moment de l'expédition des chevaux.

Les négociations seraient pourtant reprises au printemps.

Le gouvernement russe a laissé entendre qu'il achèterait ici quinze mille chevaux si le premier millier donnait satisfaction.

Une Question Importante!

Qu'est-ce qu'il y a dans votre garde-robe?

¶ Grâce à nos procédés de nettoyage et de teinture, il est souvent possible de rénover des robes, manteaux et autres vêtements vieillis qu'on ne croyait plus utiles.

¶ En recourant à nos experts, vous constaterez que certains achats ne sont pas du tout nécessaires pour une nouvelle saison.

PARKER'S
DYE WORKS LIMITED
Teinturiers et Dégraisseurs
598 rue S.-CATHERINE OUEST
882 rue S.-CATHERINE EST
232 avenue LAURIER OUEST.
Uptown 4106

CEREMONIES MEMORABLES A S.-HYACINTHE

Bénédiction d'un nouvel hôpital et onze anniversaires de vie religieuse.

LES PRELATS PRESENTS

(Du correspondant de la PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 7.—La bénédiction solennelle de notre nouvel Hôtel-Dieu a eu lieu mercredi, coincidant les noces de grâces, de diamant et d'or de onze Soeurs Grises, soeur Saint-Germain, âgée de 92 ans et qui a soixante-dix ans de vie religieuse; soeur Elisabeth Bouchard, âgée de 79 ans; soeur Judith Cabana, supérieure de l'hospice Saint-Louis, de Saint-Denis-sur-Richelieu, âgée de 83 ans et comptant soixante ans de vie religieuse; soeurs Hermine Dufresne, âgée de 78 ans, Degenire Phaneuf, 75 ans, Célina Tessier, 72 ans, Rosalie Tanguay, supérieure de l'hôpital de Sorel, 77 ans, Rosalie Galipault, 77 ans, Marie-Louise Chalifoux, 69 ans; Cordélia Bédard, 79 ans, qui, toutes ont célébré leurs noces d'or.

A trois heures, hier après-midi, Mgr Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, a béni solennellement la chapelle et l'Hôtel-Dieu.

Dans l'avant-midi, il y avait eu messe en l'honneur des jubilaires, chantée par M. de Grand Vicaire J.-A. Fontaine et sermon de circonstance par M. l'abbé E. Roy, chapelain du couvent des Soeurs Saint-Joseph.

Assistaient aux cérémonies, Mgr Brunault, évêque de Nicolet, Mgr O. Gagnon, évêque auxiliaire de Sherbrooke, et Mgr Tanguay, du séminaire de Sherbrooke; le R. P. Guillaume Charlebois, O.M.I., maître des novices à Ville Lassalle; les révérendes soeurs Grises Dugas, supérieure de l'Hôpital Général, à Montréal; Saint-Albert, supérieure générale des soeurs Grises de la Croix, d'Ottawa; Martin, supérieure de l'Hôtel-Dieu de Nicolet; Sainte-Marthe, supérieure de l'hospice Sainte-Croix, à Marieville; Davignon, supérieure de l'hôpital Sainte-Marie, à Lewiston, Me.; Sainte-Marguerite, supérieure de l'Asile Healy, à Lewiston, Me.; Saint-Pierre d'Alcantara, supérieure de l'hôpital Notre-Dame de Lourdes, à Manchester, N.-H.; Saint-Alexandre, supérieure de l'orphelinat Saint-Pierre, à Manchester, N.H.; Migneault, supérieure de l'orphelinat S.-Charles, à Rochester, N.H.; Marie de l'Incarnation, supérieure de l'hospice Saint-Antoine, à Woonsocket, R.I.; Saint-Amable, supérieure de l'hôpital Saint-Louis, à Berlin, N.H.; Mongeau, supérieure de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul, à Sherbrooke; Grenon, supérieure de l'hospice du Sacré-Coeur, à Sherbrooke; Saint-Théodore, supérieure du foyer Sainte-Elisabeth, à Sherbrooke; Massé, supérieure de l'hospice Saint-Elisabeth, à Farnham; Millette, supérieure de l'ouvroir Sainte-Geneviève, à Saint-Hyacinthe; Guertin, supérieure de l'hôpital Saint-Charles, à Saint-Hyacinthe; Saint-Henri, supérieure de la métairie Saint-Joseph, à Saint-Hyacinthe; Marie des Saints-Anges, supérieure provinciale des SS. de la Présentation de Marie, à Saint-Hyacinthe.

Dimanche dernier, à sept heures et demie, il y avait eu séance pour le personnel de la maison et exécution d'une pièce qui a été répété lundi, mardi, hier et aujourd'hui. Les personnages étaient des vieux de la maison.

CHARNY

Mlles Claudia Bélanger et Yvonne Sévigny sont décédées ici.

—M. et Mme Joseph Dion, de Limoilou, et Mme Croteau, de Sainte-Claire de Dorchester, ont été les hôtes de Mme Philéas Paradis.

ACTIONS DE GRACE



REGLEMENT QUE LES CONTRIBUABLES ONT APPROUVE A JOLIETTE

(Du correspondant de la PRESSE)

Joliette, 7. — Joliette est maintenant reliée à Montréal par une route améliorée, dont les travaux viennent de se terminer. Un autre centre important doit aussi être relié à notre ville et c'est celui de Berthier, à une distance de dix-huit milles. La paroisse de Sainte-Geneviève de Berthier terminera sous peu la construction de sa section.

La paroisse de S.-Thomas a complètement fini la sienne. Il ne reste plus pour compléter cette route importante que la section de la paroisse S.-Charles-Borromée, aux limites de notre cité. Comme cette paroisse ne peut seule pourvoir au coût du travail à entreprendre, elle a demandé de l'aide au conseil municipal de Joliette.

Choisissant le système d'emprunt de 41 ans à 3% du gouvernement provincial, cette paroisse demandait à notre conseil de contribuer pour la moitié dans le paiement des intérêts annuels. Nos échevins, après avoir étudié la question et à la demande de nos hommes d'affaires, se sont rendus à la demande qui leur était faite et ont passé un règlement pourvoyant à un paiement de $150. annuellement durant 41 ans.

Il fallait que ce règlement fût ensuite ratifié par les électeurs et la votation qui eut lieu mercredi et hier. Les électeurs ont approuvé le règlement et notre ville, en contribuant ainsi au paiement des travaux, permettra à la paroisse de S.-Charles-Borromée de commencer les travaux immédiatement.

Joliette sera donc dès l'été prochain relié non seulement par voie directe à Montréal, mais aussi dans une autre direction au centre important qu'est devenu Berthier depuis quelques années. En permettant au trafic de se rendre ainsi par voie améliorée jusqu'à Berthierville, ceci ouvre aussi un débouché jusqu'aux autres grands centres, Trois-Rivières d'abord et Québec ensuite.

AU CLUB CARTIER-MACDONALD

Le club Cartier-Macdonald aura son dîner-causerie hebdomadaire habituel, samedi soir, à 7 hrs, dans les salles du club, rue Saint-Denis. Le conférencier sera M. J.-H.-A. Lavoie qui a intitulé son travail: "Trois Ans".

BIERE TROP ALCOOLISEE

Carleton Place, 7. — La Cie O'Keefe Beverages Ltd., de Toronto, a été condamnée à une amende de $2,000 pour avoir vendu de la bière d'un titrage supérieur à celui que permet la loi de tempérance ontarienne.

Nous disons: "Il est bon pour les mains" et tous ceux qui s'en servent disent la même chose.

"TOTO"
Le SAVON POUR LA SOIE ET LA LAINE
Se dissout instantanément dans l'eau froide!
3 paquets 25c, chez votre épicier

LE PIANO
Willis
Un Produit Parfait de l'Art Canadien
Siège social:
580, rue Ste-Catherine Ouest
Montréal, P.Q.
3.7

HENRY MORGAN & CO. LIMITED

Une Vente de Paletots pour Garçonnets Samedi



Le Paletot de votre Garçonnet est ici dans cet assortiment Spécial

Le Genre qu'il Préfère — Au Prix que vous voulez Payer

150 Paletots d'Hiver

13.65

Paletots qui se vendent régulièrement de 19.50 à 22.50

Dans notre longue carrière de spécialistes en vêtements pour garçonnets nous n'avons jamais réuni un plus bel assortiment de paletots en tissus importés pour vendre à un aussi bas prix.

Le plus beau Whitney tout laine, frise de laine, herringbones tout laine et quadrillés tout laine.

Jolis paletots superbement confectionnés dans tous les détails, paletots qui donneront le maximum de chaleur et qui dureront plusieurs saisons. Manches raglan ou à même. Ceinture en un ou en trois morceaux. Poches rapportées ou à pattes. Au quart doublés en piqué. Tailles 28 à 36.

UN PALETOT QUE VOTRE GARÇONNET SERA FIER DE PORTER ET UNE VALEUR QUI VOUS SATISFERA.

SAMEDI – 13.65

—*Rez-de-chaussée.*

Manteaux d'Hiver pour Dames

Assortiment Absolument Nouveau

Valeurs de 49.50 à 97.50 35.00 Manteaux pour toutes circonstances

Donnez-vous le plaisir de choisir votre manteau d'hiver dans cet assortiment absolument nouveau. Vous trouverez des tissus nouveaux, de belles doublures douces et soyeuses — et une confection qui défie la comparaison. Mais surtout vous vous apercevrez que le prix, en pleine saison, est incomparablement bas.

TISSUS:—*Peau d'ours, marvella, peachskin, dorlaine, daim, rayé ottoman, suédine, borolaine.*

COULEURS
—*Brune*
—*Cygnet*
—*Soudanaise*
—*Palissandre*
—*Viatka*
—*Kaffir*
—*Cinnabre*
—*Vert Fairway*
—*Selle*
—*Penny—Malais*
—*Marine et noir.*



GARNITURES
—*Seal Chapal*
—*Rat musqué lapin*
—*Opossum putois*
—*Nutria*
—*Boutons*
—*Appliqués*
—*Piqûres*
—*Soutache*
—*Moufflon.*
—*Rabats.*

En Vente Samedi – 35.00

Valeurs de 49.50 à 97.50.

—*Deuxième étage.*



Toues les Caractéristiques Nouvelles

Remarquer la Rayure—Marvel* qui prévient le défilage par la jarretelle, et le Talon—Slipper* qui ajoute de la grâce et du charme à la cheville.

Comment Discerner un Bon Bas de Soie

D'abord, il faut demander le nom du fabricant.

Si le nom est Kayser, le bas durera — parce qu'il est fait de soie pure, passé dans une teinture pure, et façonné pour mouler la jambe.

Fabriqué d'après un idéal, et non d'après un prix.

C'est une marque de bas connue dans le monde entier à cause de sa durabilité — et c'est ce que vous désirez et attendez d'un bon bas.

Chaque bas est fabriqué par des ouvriers canadiens —entièrement façonné pour assurer un ajustement parfait, et ayant toute la douceur et tout le lustre désirés.



Kayser

*Marque déposée

BAS DE FIL DE SOIE ENTIEREMENT FAÇONNES

BAS SOUS-VETEMENTS GANTS



NOUVELLES OUVRIERES

Un nouvel indice que les grèves vont en diminuant, au Canada, est fourni par les dernières statistiques du ministère du Travail d'Ottawa, sur les différends industriels. Ces statistiques portent sur le mois de septembre dernier. Or, d'après les chiffres donnés par le ministère, huit grèves et lockouts ont été en existence en septembre 1924, contre 16 au mois d'août précédent et 18 en septembre 1923. Le mois de septembre a été marqué par le rappel des grèves des typographes et autres ouvriers de l'imprimerie, grèves qui affectaient cinq villes et un nombre d'environ 300 travailleurs depuis 1921. Ce mois a été marqué aussi par la fin de la grève de 1800 ouvriers et ouvrières de la confection pour hommes qui avait été commencée à la fin d'août, à Montréal. La grève la plus importante, en ce mois, était celle des mineurs de l'Alberta, qui n'est pas encore terminée et qui affecte 8,064 travailleurs.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

La commission d'étude de la loi des réparations des accidents du travail pour la province de Québec se réunira de nouveau mardi prochain, au Board of Trade, à Montréal, dans le but de continuer la rédaction du rapport que cette commission doit soumettre à la prochaine Législature.

La prochaine réunion aura un caractère tout spécial, en ce sens que cinq des organisations centrales du travail, les plus importantes du pays, ont été invitées à s'y faire représenter. Ces cinq organisations sont: le Congrès des métiers et du travail du Canada, dont le délégué sera M. J.-T. Foster, vice-président de l'exécutif général de ce congrès; l'organisation générale des quatre grandes fraternités des employés de chemins de fer: l'ordre des conducteurs de trains, la fraternité des chauffeurs et mécaniciens, celle des hommes de trains et l'union des cantonniers, M. Labrecque, représentant; la Fédération canadienne du travail, qui sera représentée par son président général, M.David Giroux; la Fédération des travailleurs catholiques, qui sera représentée par M. Poulin, de Québec, et la Fraternité canadienne des employés de chemins de fer, dont le représentant sera M. Jos. Wall.

Le but de cette conférence sera d'entendre les représentants des diverses organisations, dans le dessein d'en arriver à une entente complète au sujet des points principaux à établir dans la future loi de compensation des accidents du travail, au sort de laquelle les ouvriers sont les premiers intéressés. Ainsi, un point qui n'a pas été clairement établi devant la commission, par les représentants des unions du travail, est le suivant:

"A quel taux fixer le salaire qui empêchera un ouvrier, victime d'accident, de recourir à la loi de compensation?" D'après la loi actuelle, tout ouvrier qui gagne un salaire annuel de $1,500 et au-dessus, n'a pas le droit d'en appeler à la loi de compensation de la province, s'il est victime d'un accident de travail. En général, les ouvriers paraissent vouloir favoriser une clause d'après laquelle aucune limite de salaire ne serait fixée pour avoir droit de recours à la loi, en cas d'accidents de travail.

Une autre question, qui intéresse aussi vivement la clause des travailleurs est celle de l'établissement d'une commission pour administrer la future loi.

La commission, semble-t-il voudrait bien arriver devant la Législature avec un rapport qui aurait l'approbation unanime des travailleurs.

AU PARTI OUVRIER

C'est demain, à 2 h. p.m. que s'ouvrira, à Montréal, le congrès général du Parti ouvrier du Canada, section de la province de Québec. La séance d'ouverture aura lieu dans la salle des délibérations du Congrès, au No 235 Beaudry, entre Sainte-Catherine et Dorchester. On attache une grande importance aux déclarations qui seront faites au cours de cette cérémonie; c'est pourquoi, les officiers prient tous les délégués de se trouver, à 2 h. bien précises, présents dans la salle.

D'autre part, le comité qui a été chargé d'organiser un concert-bouquet, par le Conseil du district de Montréal, du parti ouvrier, pour le 22 novembre courant, a pratiquement terminé tous ses préparatifs. Cette soirée, d'après toutes les apparences, s'annonce comme devant être un événement social dans le monde des ouvriers, d'action, à Montréal. Outre les artistes déjà nommés, qui ont bien voulu assurer leur concours au comité, on doit mentionner encore MM. G. Montpetit, banjoiste, et Armand Sainte-Marie, pianiste. Outre le programme musical, il y aura distribution gratuite de rafraîchissements, tabac, cigares, etc.

FEU M. ARTHUR MIRON

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Arthur Miron, membre de la loge Sainte-Marie No 234 des wagonniers d'Amérique, survenue, hier, à sa demeure, 824 Faillon, après une courte maladie. Le regretté défunt était le père de M. Cyprien Miron, secrétaire général du parti ouvrier du Canada, section de la province de Québec. Il avait 54 ans et 6 mois.

A. M. Cyprien Miron, et à la famille si durement frappée nous offrons nos profondes sympathies.

OUVRIERS EN FOURRURE

L'ouvrage a repris son activité normale dans les ateliers de la fourrure, à Montréal. Tous les ouvriers de cette importante industrie se réjouissent de cet heureux événement. L'union internationale No 66 des travailleurs en fourrure tiendra une grande assemblée, ce soir, à 8 h. à la salle du Commerce, 149 Berri, pour étudier la question du contrat de travail à renouveler, en février prochain. Tous les membres ont le plus grand intérêt à assister à cette assemblée.

TAILLEURS DE CUIR

Un grand mouvement est commencé parmi les cordonniers de la B. & S. W. U. en faveur d'un relèvement du tarif préférentiel accordé à l'Angleterre, relativement à l'importation de la chaussure. Le local No 349 des tailleurs de cuir est convoqué d'urgence, pour ce soir, à 8 h. à la salle Gareau, dans le but de prendre action sur cette importante question.

A sa dernière assemblée, l'union No 249 a voté une résolution de condoléances et de sympathie à l'adresse du confrère Jos. Racette, à l'occasion de la mort de son vénéré père.

PLATRIERS INTERNATIONAUX

L'union internationale des plâtriers tiendra une très importante assemblée ce soir, à 8 h. aux quartiers de la Construction. Un rapport intéressant de l'agent d'affaires sera soumis à l'union, sur les activités du travail et de l'organisation, durant la dernière quinzaine. Qu'on se le dise.

BRIQUETEURS NATIONAUX

L'union des briqueteurs, incorporée de Montréal, appelle tous ses membres en assemblée pour ce soir, à 8 h. au Temple du Travail, pour une affaire grave. Les membres sont informés que les contributions à l'union sont payables, ce soir, à l'assemblée, ou demain, au bureau de l'agent d'affaires, de 9 h. a.m. à 5 h. p.m.

AUX WAGONNIERS

La loge Saint-Henri, No 606, tiendra son assemblée, ce soir, à 8 h. à la salle Wood, à Verdun. Une importante question sera discutée, et action sera prise. Tous les membres sont priés d'y assister. Par ordre.

CONSEIL DE CONSTRUCTION

Le conseil syndical catholique et national des métiers de la construction se réunit ce soir, à 8 h. 15, à la salle No 1, des syndicats catholiques, 655 DeMontigny est. Rapport des officiers. Tous les délégués des différents syndicats doivent y être présents. Par ordre.

CORDONNIERS-TREESERS

Ce soir, à 8 h. 15, à la salle No 2, des syndicats catholiques, assemblée régulière du syndicat No 3 des cordonniers-treesers. Rapport de M. G. Laurier relativement au règlement d'une difficulté survenue dans différents ateliers. Tous les membres sont priés d'assister. Rapport général du comité chargé d'organiser la soirée récemment donnée au bénéfice du syndicat. Rapport des délégués et des officiers.

REUNIONS POUR CE SOIR, 1er VENDREDI DU MOIS:

TEMPLE DU TRAVAIL: 303 Saint-Dominique:

Union canadienne des briqueteurs, incorporée.

QUARTIERS DE LA CONSTRUCTION: 417 Ontario est:

Union internationale No 33 des plâtriers;

Loge Sainte-Marie No 234 des wagonniers d'Amérique;

Union No 178 des charpentiers de navires et calfats.

SALLE GAREAU: 243 Maisonneuve.

Union No 249 des tailleurs de cuir de la B. & S. W. U.

SALLE LAFETIERE: 149 Berri:

Union internationale No 66 des travailleurs en fourrure.

SALLE LAFETIERE: 87 Aylwin, coin Sainte-Catherine.

Union No 1558 des charpentiers-menuisiers:

QUARTIERS DES SYNDICATS CATHOLIQUES: 655 Demontigny est:

Conseil syndical catholique des métiers de la construction;

Syndicat catholique et national des cordonniers "treesers".

LE JEU DE DAMES

TOURNOI DES JEUNES

Le tournoi des jeunes damistes, commencé à la Palestre du National, aura lieu ce soir au Social Delorimier.

Nous invitons les concurrents à y assister sans faute, afin de ne pas retarder les rencontres, qui commenceront à huit heures précises.

Le score actuel est: H. Brazeau, 1½; G. Lacasse, ½; M. Boivin, 2.

AU MAISONNEUVE, CE SOIR

Tel que précédemment annoncé ici, le tournoi des forts damistes de Montréal est commencé mercredi dernier, avec six concurrents.

Vu l'absence de M. L. Ottina, qui avait pour adversaire M. W. Lafrance, cette partie n'a pu avoir lieu.

Depuis, il a été arrêté que la dite rencontre aura lieu ce soir, au Maisonneuve.

La présence de MM. Lafrance et Ottina au damier devra attirer les amateurs à cette séance.

L'entrée est gratuite.

Comme le nombre des concurrents n'est pas tel que l'on s'y attendait, les cartes d'admission pour la série ne seront que d'un dollar au lieu d'un dollar et demi.

Au Maisonneuve, ce soir.

No 82—Série: "LES COUPS BRILLANTS SIMPLIFIES"
PROBLEME CANADIEN
Par M. E. Saint-Maurice, père.
Noirs—12 pièces.



Blancs—9 pièces.
Les Blancs jouent et gagnent.

Solution:

Blancs:	Noirs:
26—à—21	15—à—19
52—à—46	39—à—63
70—à—44	3—à—46
4—à—67 gagnent.	30—à—41

New-York, 7.—Le budget de la ville de New-York pour 1925 a été approuvé par la commission municipale des finances pour la somme de $398,954,228.29.

CE SOIR
SOIREE DE CABARET
Aujourd'hui et demain
'Temporary Marriage'
avec
Kenneth HARLAN et Mildred DAVIS, Ansel Jack DEMPSEY dans
"BRING HIM IN"
SPECIAL VAUDEVILLE
Ne manquez pas de voir les meilleurs danseurs du monde.
NORMAN et OLSEN
1000 CE SOIR billets seront distribués
FRANCAIS
Ancien LOEW'S COURT
27 Ste-Catherine Est. Tél. Est 1071

ORPHEUM PLATEAU 0022
PIERRE MAGNIER et la célèbre troupe du théâtre de la Porte Saint-Martin de Paris.
Lundi, mardi et mercredi en soirée. Jeudi en matinée:
"LA DAME AUX CAMELIAS"
Jeudi, vendredi et samedi en soirée. Samedi en matinée:
"MONTMARTRE"
Semaine prochaine commençant dimanche soir
"L'AIGLON"
16-5E

ORPHEUM DIMANCHE APRES-MIDI
ISA KRAMER
"L'incomparable Diseuse"
Billets en vente au théâtre. 16-6 E

TWICE DAILY GAYETY 2.15 and 8.15 PM
COLUMBIA BURLESQUE
"STEP ON IT"
GEORGE NIBLO, HELEN SPENCER
Matinée spéciale pour dames, chaque Jour—25c. 19-2E

MOULIN ROUGE
AUJOURD'HUI et DEMAIN
THE PLUNDER avec FRANK MAYO et TOM SANCHI. Aussi THE COUNTRY GOD FORGOT avec MARSHAL NEILAN.
Comédie et autres.

PASSE-TEMPS
THE 10th WOMAN interprétée par BEVERLY BAYNE et JOHN ROCHE
AUJOURD'HUI A DIMANCHE
LARRY SEMON dans "TROUBLE BREWING"
TITRES FRANCAIS 19-3E

NAPOLEON PALACE LORD NELSON
Aujourd'hui et demain
RAMON NOVARRO et ALICE TERRY dans une production de Rex Ingram
"THE ARAB"
Exposé français

DOMINION VAUDEVILLE
"ONLY A SHOP GIRL", Troupe d'élite Fred Thompson dans "GALLOPING GALLAGHER"—"THE IRON MAN"
4—NUMEROS DE VAUDEVILLE—4
18-3

LOEW'S
A L'AFFICHE
"Welcome Stranger"
Le grand succès du Broadway de AARON HOFFMAN enfin mis à l'écran
—VAUDEVILLE—

IMPERIAL
CE SOIR
CABARET
CHANT
DANSE
COMEDIE
En plus du programme ordinaire de
SIX NUMEROS B. F. KEITH
et
IRENE RICH dans "THIS WOMAN"

HOTEL PLACE VIGER
Diner dansant de l'Armistice et du Jour d'Action de Grâces
le lundi, 10 novembre 1924
Diner table d'hôte spécial, $1.50
servi de 6 à 9 p.m.
Danse de 7 à minuit
Pour réserver les tables, s'adresser au garçon de table en chef
TEL. MAIN 3720 20-2E

STRAND
Aujourd'hui et samedi
Le plus beau programme double de l'année
GLORIA SWANSON
'THE IMPOSSIBLE Mrs BELLEW'
AGNES AYRES et ANTONIO MORENO
"A STORY WITHOUT A NAME"
(Titres français)
Comédie spéciale—"Bungalow Boobs"
William ECKSTEIN—Armand MEERTE

CORONA
Auj. et sam. Programme double spécial
TOM MIX — "OH YOU TONY"
MADGE BELLAMY & MATT MOORE
"NO MORE WOMEN"
OUR GANG—"TIRE TROUBLE"
Sam. soir: "Les Harmony Girls"

MT. ROYAL
Aujourd'hui et samedi (Titres français)
MARY PHILBIN—"ROSE OF PARIS"
LAURETTE TAYLOR—"HAPPINESS"
BUDDY MESSENGER—"What An Eye"
Ce soir: Grande Soirée de Gala
11 — talentueux artistes — 11
Danse — Chant — Bonne musique

PAPINEAU PLAZA
BELMONT REGENT
POUR LA DERNIERE FOIS
Aujourd'hui et Samedi
Valentino dans son rôle le plus romanesque!



Enoncé en français au Plaza et au Papineau.
SIDNEY OLCOTT
RUDOLPH VALENTINO in 'Monsieur Beaucaire'
BEBE DANIELS, Lois Wilson
Doris Kenyon, Lowell Sherman

CETTE CAMPAGNE SE TERMINERA CE SOIR

La grande campagne de la Fédération des sociétés de charité obtient un succès dépassant toute espérance. Les rapports d'hier soir indiquent que les solliciteurs ont perçu $300,000 en souscriptions, et si les $165,000 qui manquent pour atteindre l'objectif, sont souscrits aujourd'hui, la campagne sera clôturé de la façon la plus satisfaisante. Hier, la somme de $61,963 a été perçue. Les rapports détaillés ont été des plus encourageants pour les zélateurs et zélatrices. Les solliciteurs israélites ont complété, hier, leur tâche, et aujourd'hui ils prêtent leur concours à leurs camarades pour leur permettre d'arriver à l'objectif.

Les derniers rapports seront annoncés, ce soir, à un grand banquet qui sera donné à l'hôtel Windsor, aux frais des convives. Le public sera admis dans la galerie de la salle du banquet.

HIS MAJESTY'S
CETTE SEMAINE
2 CONCERTS TOUS LES JOURS
Matinées à 4 heures. Soirées 8.30
LES
8 CHANTEURS ROMAINS
"SOLISTES DE LA CHAPELLE SIXTINE"
Différents programmes tous les jours.
Prix: .75 1.00 1.50 et 2.00
16-6 E

THEATRE NATIONAL
CETTE SEMAINE
REVUE 1924 avec PIZZY-WIZZY
et sa troupe—12 danseuses
Grande vue BILL. Titres en français avec Maurice de Féraudy 16-6E

MAISONNEUVE
ONTARIO A LA SALLE
AUJOURD'HUI et DEMAIN
Grand programme double
Aventures en haute mer. Voyez la vue "PARTNERS of the TIDE"
jouée par 10 acteurs de renom
BETTY BALFOUR
la beauté anglaise, dans
"LOVE, LIFE et LAUGHTER"
ET 2 NOS. DE VAUDEVILLE



La pièce qui a fait sensation à Paris et a eu tant de succès à Londres et à New-York.
The Lover of Camille
Monte Blue dans "Debaran"
Marie Prévost dans 'Camille'
Attraction supplémentaire
EDDIE CANTOR
dans son dernier succès du Broadway: De Forest Phonofilm.
A PARTIR DE DIMANCHE
PALACE

La maison J.-B. Bailargeon a offert de mettre gracieusement ses voitures à la disposition des organisations de la fédération, chaque fois qu'elles en auront besoin pendant l'année.

PRINCESS
EXCELLENT THE CANSINOS dans Les merveilleux danseurs espagnols
Vaudeville DEUX FOIS PAR JOUR
7 AUTRES EXCELLENTS NUMEROS 7 15-6E

EUCHRE et BAL
organisé par
L'Association Colombophile
de Montréal
à la Palestre du NATIONAL
Samedi 8 Novembre
CONCOURS de DANSE 50c 100 PRIX de EUCHRE
20-2E

THEATRE CANADIEN-FRANÇAIS
CETTE SEMAINE
AMOUR et PATRIE
drame en 4 actes de Frantz-Beauvallet
16-5E

ST-DENIS
Film de luxe
QUESTION D'ARGENT
VAUDEVILLE SPECIAL
16-5 E

CAPITOL
A PARTIR DE SAMEDI
GRAND PROGRAMME DOUBLE



L'HISTOIRE D'UNE JEUNE FILLE GUINDEE ET D'UN MYSOGYNE INVETERE. CE QUI LEUR ARRIVA QUAND LE HASARD LES MIT SEUL A SEUL LOIN DE TOUTE CIVILISATION.

"SINNERS"
Adapté du roman primé "Sinners in Heaven"
Avec, comme vedettes, RICHARD DIX et BEBE DANIELS
ATTRACTION AJOUTEE:
"SINNERS IN HEAVEN"
par Clive Arden
La plus Grande Nouveauté de la saison
"PLASTIGRAMS"
Une deuxième édition, entièrement renouvelée
DE L'ECRAN ILS VOUS TOMBENT SUR LES GENOUX
Drôlatique "SUFFERING SHAKESPEARE" Gazette—Orlan
CAPITOL CONCERT ORCHESTRA
G. AGOSTINI - DIRECTING
Orchestre RULLOFF et ELTON dans "GYPSY LIFE"
HATEZ-VOUS! VOTRE DERNIERE CHANCE AUJOURDH'UI
HAROLD LLOYD dans "HOT WATER"

Voyez notre Grande Annonce dans la "Presse" de Demain.

50 commis supplémentaires demandés.

N'OUBLIEZ PAS NOTRE GRANDE VENTE DU 33ième ANNIVERSAIRE
33
10 NOVEMBRE AU 24
10 JOURS D'OCCASIONS EXTRAORDINAIRES. Voyez nos Vitrines.
Vallières LIMITEE
605 SAINTE-CATHERINE EST, coin Montcalm

5000 DISQUES VICTOR NEUFS
"La Voix de son Maître"
50c chacun chez
SHAW'S
L'assortiment comprend des chansons françaises, danses, musique instrumentale, musique classique, musique d'opéra. Une merveilleuse collection de disques au choix. Rég. 75c et plus — tant qu'il y en aura — 50c chacun.
GRANDS RABAIS sur les PHONOGRAPHES
neufs et légèrement usagés.
25% à 33⅓%
Sur certains de nos modèles neufs réguliers, pour quelques jours seulement.
Columbia, Brunswick, Gerhard Heintzman et plusieurs autres marques actuellement en stock.
PRIX — à partir de $35
N'importe quel phonographe vendu avec facilités de paiement.
J. W. SHAW & CO.
Magasin de pianos et musique,
356 OUEST, STE-CATHERINE
En face de Goodwin.

MOUTON DE PERSE



Si vous venez directement à notre manufacture, 270 rue St-Paul ouest, vous obtiendrez un manteau de Perse de qualité garantie pour
$150.00 en montant
ERNEST ALBERT
MANUFACTURE ET ENTREPOT
270 Ouest, St-Paul
coin S.-François-Xavier
Ouvert le samedi après-midi
Nous réparerons ou modifierons vos fourrures à très bas prix. Satisfaction assurée.

LE GOUVERNEMENT BALDWIN



LE NOUVEAU CABINET DE GRANDE-BRETAGNE—1.—M. Stanley Baldwin, premier ministre, premier lord du trésor et leader de la Chambre des communes ; 2.—M. Winston Churchill, chancelier de l'Echiquier ; 3.—Le comte de Birkenhead, secrétaire des Indes ; 4.—Le lieutenant-colonel L.-C.M.-S. Amery, ministre des colonies ; 5.—M. Austen Chamberlain, ministre des affaires étrangères ; 6.—Le marquis de Curzon, président du conseil et leader de la Chambre des Lords ; 7.—Le marquis de Salisbury, lord du sceau privé ; 8.—Le vicomte Cave, lord chancelier ; 9.—Sir William John-Hicks, ministre de l'Intérieur ; 10.—M. William Clive Bridgeman, premier lord de l'Amirauté ; 11.—Sir Laming Worthington-Evans, ministre de la guerre ; 12.—Sir Samuel-J.-G. Hoare, ministre de l'aviation ; 13.—M. Neville Chamberlain, ministre de l'hygiène ; 14.—Sir Arthur Steel-Maitland, ministre du travail ; 15.—Sir Philip Lloyd-Greame, président du "Board of Trade" ; 16.—Lord Eustache Percy, ministre de l'instruction publique ; 17.—Sir John Gilmour, secrétaire pour l'Ecosse ; 18.—Sir Douglas-M. Hogg, procureur-général.—M. Edward Frederick Lindley Wood fait aussi partie du cabinet, comme ministre de l'agriculture.

LA FRANCE AU VATICAN

Le gouvernement de Paris supprime sa légation, mais il doit maintenir un observateur semi-officiel. — Herriot donne des explications à Mgr Cerretti.

MILLERAND EN VEDETTE

Paris, 7. — Bien que le gouvernement français ait définitivement décidé de supprimer sa légation, au Vatican, dit le "Matin", un observateur semi-officiel sera maintenu à Rome, d'après le système suivi par les Etats-Unis.

Le "Matin" ajoute que peut-être le Saint-Siège nommera un représentant semblable, à Paris.

PROBLEME COLONIAL

Londres, 7. — Les Allemands auront la chance de racheter une partie considérable de leur colonie perdue du Cameroun, en Afrique Occidentale. C'est ce qu'annonce le "Daily Mail" qui dit que 50,000 de plantations précieuses seront vendues aux enchères, à Londres, le 24 novembre, par ordre du dernier gouvernement. Il est stipulé qu'il ne devra pas y avoir de restriction sur la nationalité des acheteurs.

Le "Daily Mail" proteste vigoureusement contre l'occasion offerte aux Allemands d'acquérir de vastes domaines dans une colonie britannique et d'établir un jour des bases pour sous-marins.

Les dépêches annonçaient hier qu'un représentant non officiel du gouvernement allemand était arrivé à Genève pour demander à la commission permanente des mandats de la Société des Nations d'assurer la convocation d'une conférence coloniale en vue de discuter la question de rendre à l'Allemagne quelques-uns des anciens territoires actuellement sous mandat.

Le Cameroun qui, après la guerre, fut divisé entre la France et la Grande-Bretagne, est administré sous un mandat qui interdit l'esclavage, le travail forcé et les abus du commerce des armes et des liqueurs alcooliques.

PRELAT SATISFAIT

Paris, 7. — La tension créée par le récent discours du ministre de l'instruction publique, M. Albert, s'est relâchée quelque peu. Le président du conseil, M. Herriot, a reçu, hier après-midi, Mgr Verretti au ministère des affaires étrangères et l'a assuré que son collègue n'avait nullement l'intenton de manquer de courtoisie à l'égard du nonce papal.

Le président du conseil affirma à Mgr Cerretti que le gouvernement français désirait tout particulièrement respecter l'usage diplomatique. Le représentant du Saint-Siège déclara qu'il était satisfait de l'explication du président du conseil et l'incident fut déclaré clos.

Le ministre de l'instruction publique était supposé avoir critiqué l'allocution prononcée par Mgr Cerretti devant l'Institut Catholique.

MILLERAND ATTAQUE

L'ex-président Alexandre Millerand a fait hier sa rentrée solennelle dans la politique en lançant à titre de président du comité exécutif d'un nouveau parti, la Ligue nationale républicaine, un manifeste dans lequel il attaque vigoureusement la politque du gouvernement actuel et la coalition radicale-socialiste.

POUR L'OCCUPATION

A titre de ministre des affaires étrangères, M. Edouard Herriot a présenté à la Chambre des députés un projet de loi ratifiant l'accord pour le remboursement des frais d'occupation de l'armée américaine dans la Rhénanie.

LE CENTENAIRE DE GERIN-LAJOIE EST FETE A IRONSIDE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 7. — Le cercle littéraire Laval du collège de Ironside a célébré à 2 heures 30, hier après-midi, par une séance littéraire et musicale, le centenaire de Gérin-Lajoie. L'hon. Rodolphe Lemieux présidait. Le R. P. Legallois, directeur du collège, expliqua le but de la fête. MM. J. de L. Taché, bibliothécaire au parlement; Léon Gérin, chef du service de la traduction des débats de la chambre; l'abbé V. Croteau et Francis Schrybert étaient au nombre des invités.

UN DECOMPTE OFFICIEL DANS QUEBEC-COMTE

Québec, 7.—Le décompte officiel des votes exprimés mercredi dans Québec-comté se fera demain matin, à 11 heures, dans le bureau du Dr J.-F. Belleau, officier-rapporteur en chef.

Ce matin, on a signalé que la majorité de M. Ludger Bastien était portée de 153 à 162.

MISSION DONT ON ATTEND DE GRANDS FRUITS

Prédication extraordinaire à Sainte-Brigide pendant tout ce mois-ci.

CEREMONIE TOUCHANTE

La paroisse Sainte-Brigide est le théâtre, pendant tout le mois de novembre, d'un redoublement de ferveur religieuse, à l'occasion d'une mission extraordinaire prêchée par deux prédicateurs de renom, le R. P. Louis-Victor Lewis, O.M.I., de Plattsburg, N.-Y., et le R. P. Albert Lortie, O.M.I., de Saint-Sauveur, Québec.

Cette mission remplace la série des quatre retraites annuelles. Elle est suivie à la fois, chaque matin, par tous les paroissiens, qui entendent deux sermons, le premier à la messe de 5 h. 15, et le second, à la messe de 8 heures.

Les cérémonies du soir se répartissent en quatre catégories. Cette semaine est réservée aux femmes; la semaine prochaine sera celle des jeunes filles; le tour des jeunes gens viendra dans la semaine suivante et les hommes auront la dernière semaine. Il y a un sermon au cours de chaque cérémonie du soir. La cérémonie de mission se fait chaque matin après le sermon de 8 heures.

Ce matin, la messe de 8 heures a été célébrée par le R. P. Lewis et le sermon a été prononcé par le R. P. Lortie. Immédiatement après, une cérémonie très impressionnante s'est déroulée dans l'église. Les jeunes filles de la paroisse et les élèves de l'académie Sainte-Brigide, dirigées par les religieuses de Sainte-Croix, au nombre de 700, ont parcouru les allées en chantant un cantique à la Sainte-Vierge et en tenant à la main des roses, des lis, des violettes, des bouquets de pensées ou d'autres fleurs, qu'elles ont offerts à la Mère de Dieu. L'une d'elles a lu un acte de consécration à la sainte Vierge, s'engageant avec ses compagnes à réciter le chapelet et les prières du matin et du soir chaque jour et lui demandant la grâce de rester fidèles aux vertus de pureté, d'humilité et de charité.

M. l'abbé Placide Desrosiers, curé de Sainte-Brigide, nous a déclaré qu'il était touché du vif esprit de foi de ses ouailles. Il dit que, dès 5 heures le matin, l'église est remplie de fidèles, qui ne partent qu'après le deuxième sermon. Les communions sont aussi nombreuses qu'aux plus grandes fêtes de l'année.

Des missions de ce genre ne se donnent que tous les sept ans dans chaque ville. Il y a sept ans, une mission semblable a été prêchée dans la paroisse Sainte-Catherine et y a produit des fruits durables, très consolants pour les prédicateurs.

Dimanche après-midi, à 4 heures, les jeunes filles répéteront la cérémonie de ce matin.

La semaine prochaine, il y aura une cérémonie de réparation suivie par 500 jeunes gens.

L'ENQUETE SUR LA POLICE

Suite de la page 27

La majeure partie de la séance d'hier après-midi a été consacrée aux informations données par le capitaine Roch Sauvé, du poste No 4, concernant ses diverses sources de revenus. On a aussi entendu le constable E. Lessard. Notre extra d'hier contenait tous ces témoignages en détail.

Me Lanctôt, continuant l'interrogatoire du capitaine Sauvé:

A suivre sur la page 17

Paris, 7. — Christiania, capitale de la Norvège, se dénommera Oslo à partir de janvier prochain.

Chassez les rhumes de poitrine par la friction: Enrayez les douleurs

La douleur et la congestion s'en vont. Rapidement? — Oui. Un soulagement presque instantané du rhume, du mal de gorge, du mal de dos, du lumbago, suit une friction avec l'huile St-Jacobs.



Frictionnez-vous la poitrine avec cette huile adoucissante et pénétrante, et le soulagement viendra comme par enchantement. L'huile St-Jacobs est un liniment inoffensif qui enraye rapidement le rhume de poitrine, calme l'inflammation de la gorge et supprime la congestion qui cause la douleur. Il ne désappointe jamais et ne brûle pas la peau.

Procurez-vous une bouteille de 35c d'huile St-Jacobs dans n'importe quelle pharmacie. Elle est recommandée depuis 65 ans.

ST. JACOBS OIL CO., INC., WALKERVILLE, ONT.

LES TABLETTES A LAVER "SPEE DEE"

Offriront une aide merveilleuses aux mères fatiguées, le jour du lavage. Pas besoin de frotter ni de passer au bleu. Economisent du temps, et du savon et épargnent du travail. 5c seulement chez tous les épiciers. 20-3





Fondée en 1874

Contre toux Owbridge's Tonique des Poumons

Contre rhumes

Demandez "Owbridge" et n'acceptez pas de succédané

En vente à tous les magasins

Ne laissez pas persister cette toux. Procurez-vous une bouteille d'OWBRIDGE et débarrassez-vous-en pour de bon.



UNE INVITATION

Nous servirons gratuitement le thé chaque après-midi entre 4 et 5 heures durant notre Vente Anniversaire. Venez, nous vous attendons.

La Grande Vente du 58ième Anniversaire d'Ogilvy

Echarpes Sport pour Dames

Prix ordinaires $1.95, $2.95 et $3.50, Samedi

$1.00

Seulement 800 en vente.

Toile à Serviettes

1000 verges, 17 pouces de largeur, pure toile, rayures rouges ou bleues.

Prix ordinaire 39c la verge. Samedi, la verge . . . **25c**

Nappes à Thé

36 x 36 pouces. Nappes à thé en véritable madère — centres en pure toile. Prix ordinaire $13.00.

Samedi **$6.50**

Toile à Nappes Damassée

Valeur de $3.00 la verge. Samedi, la verge . . . **$1.95**

Toile à nappes pure, damassée, d'une blancheur de neige, 72 pouces de largeur.

200 Douzaines de Serviettes de Table Pure Toile

Valeur de $9.00 la douzaine, samedi **$4.95**

Dimensions 22 x 22 pouces. La plupart s'harmonisent aux nappes.

Bas en Soie à Gants Kayser, Talons Pointex

Prix ordinaire $3.00 Samedi, la paire. **$1.69**

2400 paires en vente. Tous sont entièrement en soie. Très épais. Semelles et talons doubles. Seconds.

Chemises en Véritable Broadcloth Anglais. Samedi

$2.35

chacune

Seulement 330 très belles chemises en broadcloth fini soie. Longueurs 13½ à 16½.

Chemises de Négligée pour Hommes

Prix ordinaire $2.00. Samedi. **$1.29**

Des centaines de chemises de négligée imprimées pour hommes, en tissus unis ou cordés dans des dessins pour convenir à tous. 14 à 17½.

Gants pour Hommes

Pointures 7 à 9½. Valeur de $3.00.

Samedi **$1.27**

Foulards

Marques anglaise, domestique et écossaise.

Samedi **$1.95**

Cravates pour Hommes

Valeurs jusqu'à $1.00 pour **55c**
Valeurs jusqu'à $1.50 pour **77c**

Robes en Flanelle pour Dames

Valeurs jusqu'à $8.95. Samedi . . **5.98**

Nouvelles robes de flanelle très bien confectionnées. Jolis modèles pour les affaires, la maison ou pour sortir. Tailles 16 à 38.

—Ogilvy—Au troisième.

Un bel assortiment de Superbes BLOUSES

Prix ordinaires jusqu'à $15. Samedi . . **5.98**

Il vous faudra chercher longtemps avant de trouver des blouses aussi jolies et aussi élégantes que celles que nous offrons. Tailles 36 à 42.

Aubaines très Spéciales à notre Rayon des Meubles

SEULEMENT 8 CHAISES OU BERCEUSES capitonnées.
SEULEMENT 6 CHAISES OU BERCEUSES avec dossier en canne.
Prix ordinaire $45. Samedi **$29.75**

SEULEMENT 2 MOBILIERS CHESTERFIELD RECOUVERTS EN TAPISSERIE. Prix ordinaire $198.50. Samedi **$159.50**

11 LAMPES DE PIANO AVEC ABAT-JOUR. Prix ordinaire $23.50. Samedi . . . **$15.95**

9 LAMPES DE BRIDGE AVEC ABAT-JOUR. Prix ordinaire $23.50. Samedi **$13.95**

14 BIBLIOTHEQUES A RAYONS. Prix ordinaire $42.50. Samedi **$27.75**

8 TABLES CHESTERFIELD, 18 x 60 pouces. Prix ordinaire $42.50. Samedi **$29.75**

Chapeaux d'Automne

Chapeaux en velours Samedi. **$3.95**

Ce sont tous de très jolis chapeaux, seyant à ravir, joliment garnis de velours, rubans, aigrettes, etc., en couleur. Ils sont très élégants pour l'automne. Plusieurs formes et modèles au choix.

Sacoches "Sous-le-bras"

Prix ordinaires $2.98 à $3.50 Samedi. **1.98**

Seulement 288 en vente. Elles sont en velours, crocodile et en phoque, doublées en soie.

Manteaux de Dames **$14.95**

Valeurs jusqu'à $29.50. Samedi.

Beaux manteaux chauds et confortables en velours, cameline, tissus quadrillés et frise. Choix considérable dans tous les plus nouveaux modèles de la saison. Bien doublés et entredoublés. Plusieurs avec collet en fourrure, d'autres avec grand collet enveloppant.

Tailles 16 à 42.

OGILVY—Rayon des manteaux, au premier.

Paletots d'Hiver et Complets à Deux Culottes pour Garçons **$12.95**

Valeurs jusqu'à $18.50. Samedi.

Les paletots sont en moutonnés, chinchilla, frises et tissus à envers quadrillé tout laine.

Les complets sont en tweeds, cheviots et serges pure laine. Grande variété de modèles.

Tous sont à deux culottes, une bouffante et l'autre genre golf.

La meilleure aubaine jamais offerte à notre rayon de vêtements pour garçon.

OGILVY—Premier étage.

982 Vgs de Homespun Oxford pure laine, 56" de largeur

Samedi, la verge . **$1.00**

Nous ne pourrons plus répéter une telle offre. Faites votre approvisionnement de bonne heure samedi.

Rayon des étoffes à robes, Rez-de-chaussée

Offres Spéciales d'Articles en Aluminium, Samedi au Sous-sol

Tous les articles ci-dessous énumérés sont offerts à un seul prix. Chacun . . . $1.49

CASSEROLE DROITE WEAREVER AVEC COUVERCLE. Prix ordinaire $1.85.

MARMITES WEAREVER A CONFITURES. Prix ordinaire $2.00.

BOUILLOTTES WINDSOR WEAREVER, capacité un gallon. Prix ordinaire $1.85.

SERIE DE CASSEROLES WEAREVER. Capacité 1, 2 et 2½ pintes. Prix ordinaire $2.38.

ROTISSOIRES COUVERTES DURO, tamis de 12 pouces. Prix ordinaire $2.15

BAIN-MARIE DURO. Capacité 2 pintes. Prix ordinaire $2.00.

BOUILLOIRES DURO, capacité 5 pintes. Prix ordinaires $3.15.

MARMITES DURO POUR POMMES DE TERRE, poignée s'assujettissant automatiquement. Prix ordinaire $1.88.

CASSEROLE COUVERTE DURO, capacité 6 pintes. Prix ordinaire $1.88.

BOUILLOIRE COUVERTE DURO, capacité 8 pintes. Prix ordinaire $2.50.

Tous ces articles sont d'excellente qualité et entièrement garantis.

COMMANDES PAR TELEPHONE ACCEPTEES.

Lits Simmons

Lit émaillé blanc, cinq barreaux, quatre boules en cuivre, bonnes roulettes. Toutes les grandeurs.

de $6.98. Samedi. **$3.98**

Lits Simmons Emaillé Blanc

Une offre exceptionnelle. Ce sont de très beaux lits. Cinq barreaux. Toutes les grandeurs.

Valant $10.00. Samedi. **$5.95**

Lits Simmons en Métal

Lit Simmons en métal, poteaux continus, cinq barreaux. Fini noyer ou acajou. Un lit léger et de belle apparence. Bonnes roulettes. Toutes les grandeurs.

Valeur de $12. Samedi. **$7.95**

CRETONNES

Prix ordinaires 75c à 95c. Samedi, la verge. **49c**

1000 verges dans des dessins de fleurs et d'oiseaux, pâles et foncés.

Draperie Imprimée de 50 pouces

Prix ordinaire $1.95. Samedi, la verge. **98c**

800 verges de très belle draperie dans les riches nuances suivantes: vieux rose, bleu et brun doré.

Des Centaines d'Occasions Non Annoncées ici.

NOUVELLES DE NOS VILLAGES

SAINTE-ANNE-DU-LAC

Mme Octave Beaudry, née Albina Rivet, institutrice, a reçu, par l'entremise de M. l'Inspecteur Girard, une prime de $20.00 pour ses succès dans l'enseignement.

STATION PORTNEUF

M. A. Martinette, inspecteur du gouvernement, est venu chez M. P.-W. Haché, ces jours derniers.

—M. E. Fortin a visité ici M. Cyrille Belleau.

—Un euchre organisé sous la direction de MM. Eug. Savard et Rodolphe Langlois a remporté un grand succès.

—M. et Mme Camille Jullien, de Saint-Gilbert, sont venus chez leur fille, Mme Albert Jullien.

—Mlle Jeanne Fisette, de Saint-Basile, a visité ici sa sœur, Mme A. Piché.

WEST SHEFFORD

—Mes Hosanna et Ernest Larose sont allés à Montréal, ces jours derniers.

—M. Raoul Bail, de Saint-Jean, est venu chez ses parents.

—Mlle Marie-Ange Bail, de Fomend, a été de passage.

—M. et Mme G. Gagnon, de West Brane, sont venus dans leur famille.

—M. Arron et sa famille sont allés à Waterloo, ces jours derniers, en visite chez M. L. Sinard.

SAINT-JEROME

—Mlle Marguerite Viau est revenue d'un voyage de quatre mois aux Etats-Unis. Elle a visité notamment Albany, North Adams, Mohawk Trail, Dartmouth, Oak Bluffs, Newport, Providence, Fall River, Taunton, New Bedford, Brockton, Boston, Lowell, Mount Washington. M. et Mme Alfred Viau l'on rencontrée au retour et ils ont visité ensemble les Adirondacks, les Montagnes Blanches et plusieurs autres endroits des Etats-Unis.

SAINT-REMI-DE-TINGWICK

M. l'inspecteur J.-A. Beaudet a visité les écoles de la paroisse et donné une conférence pédagogique à l'école du village. Il a aussi remis une gratification de $20.00 à Mlle Marie-Anne Potvin, fille de M. Louis Potvin, de cette paroisse.

—M. Lucien Trottier, commis à la banque d'Hochelaga à Warwick, et M. Léo Trottier, élève du collège de Victoriaville, sont venus en promenade chez leur père, M. Louis Trottier, ces jours derniers.

—M. Arthur Groleau, employé de la banque Provinciale à Victoriaville, est venu dans sa famille le jour de la Toussaint.

—M. le notaire Véronneau, régistrateur du comté d'Yamaska et sa famille ont été de passage au presbytère, chez M. l'abbé Agénard Théroux.

SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRE

M. Lionel Simard, fils de M. Wilfrid Simard a subi une opération pour l'appendicite, ces jours derniers.

—Mlle Maria Morel s'est fracturé un bras.

—Mlle Adrienne Racine a fait une promenade chez sa sœur, Mme Georges Lavigueur, à Québec.

—Mme Jos. Thibeault, de Château Richer, est venu ici chez sa belle-sœur, Mme veuve Alphonse Bouchard.

—Ces jours derniers a été béni le mariage de M. Jos. Garlépy, de Château Richer avec Mlle Rose Leclerc.

—M. et Mme Primage Tremblay, de Lanmartine, a été de passage.

—Mme Joseph Gauthier est malade.

—M. Edouard Saint-Hilaire a donné ces jours derniers une soirée à l'occasion du mariage de leur neveu, M. Emile Sylvain.

SAINT-VALERE

—MM. Joseph et Hercule Landry ont assisté, à Saint-Rosaire, aux funérailles de Mme Oscar Poirier.

—M. Félix Bergeron a visité son fils, à Ottawa, au juniorat des Oblats.

—Mme Gloctomir Hébert, de Saint-Rosaire, est venue chez sa mère, Mme Colbert Houle.

—M. et Mme Calixte Richard sont allés à Saint-Rosaire, ces jours derniers.

—MM. Napoléon Houle et Eugène Lottinville, de Saint-Samuel, ont été de passage.

—Mlle Françoise Laplante, institutrice, a visité sa famille, à Sainte-Clotilde, ces jours derniers.

—MM. et Mmes Joseph Babineau et Dominique Bergeron ont assisté, ces jours derniers, à Victoriaville, aux funérailles de Mlle E. Bergeron, fillette de M. et Mme Jules Bergeron.

—MM. Joseph Babineau, Désiré Béliveau et Joseph Trudel sont allés à Sainte-Clotilde, ces jours derniers.

HUBERDEAU

M. l'abbé P. Jubinville, missionnaire colonisateur pour le diocèse d'Haileybury, attaché au bureau de Montréal, a été de passage.

—M. Fortunat Paquette a acheté la ferme du R.P. Guibéneuf.

—Le Dr Germain, de Montréal, en promenade chez M. le curé Tremblay, de S.-Rémi d'Amherst, est venu rendre visit à M. le curé Pilon.

—M. le curé Tremblay, de Saint-Rémi d'Amherst, est passé ici en route pour Lachute.

—Les lauréats à l'école du village pour le mois écoulé sont les suivants: en 4e année, Lucienne Saint-Pierre; en 3e année, Irène Moreau; en 2e année, Blaise Turcotte; en 1ère année, Emile Sarrazin.

—M. le curé Pilon a béni ici le mariage de M. Elzéar Beauchamp avec Mlle Adiana Gagné, M. Mathias Beauchamp et M. Télesphore Denault servaient de témoins. A l'Offertoire, MM. Emile Sarrazin et Auguste Brosseau ont chanté. Mlle Simonne Brosseau touchait l'orgue.

ROBERTSONVILLE

—MM. Philémon Rolduc et Rosaire Lehoux sont allés à Thetford Mines ces jours derniers.

—M. et Mme Aurèle Bisson et leur fils Paul, d'East Broughton, sont venus chez M. Rosaire Lehoux, ces jours derniers.

—Mlle Alexina Plante est revenue d'une promenade à Thetford Mines.

—M. Joseph Labbé est allé ces jours derniers à Sacré-Coeur-de-Marie.

—M. Delard Bolduc, de Pontbriand, a été de passage.

—MM. Léodas Fortier, Fortunat Dubois et Anselme Simon sont allés à Thetford Mines, ces jours derniers.

—M. Ephrem Robert, d'East Broughton, a été de passage.

—M. et Mme Ludger Frenette, de Thetford Mines, ont visité ici M. Théodore Huard.

—M. et Mme Louis Tome, de Thetford Mines, ont été de passage, ainsi que Mlles Antoinette et Valentine Nadeau, de Pontbriand.

SAINTE-LUCIE-DE-DONCASTER

—Ces jours derniers a eu lieu le mariage de Mlle Léonide Lavergne avec M. René Dagenais, de Montréal. Le dîner se fit chez le père de la mariée.

—Mlle Lucia Forget est revenue d'une promenade à Montréal.

—Mlle Valentine Bazinet est de retour d'une promenade à Mont-Laurier et au lac Saint-Paul.

—M. et Mme Léon Bélisle sont venus en visite chez M. Ovide Beauchamp.

—M. et Mme Roméo Dufresne sont venus ici chez M. O. Forget.

—Ces jours derniers a été donné chez M. Eugène Forget un dîner en l'honneur de M. et Mme Emile Valiquette, de Sainte-Agathe, nouveaux mariés. Etaient présents: Mlles Claire Lavoie, Lucia Forget, Gabrielle Forget, Thérèse Cloutier, Mme Lucien Forget, Joseph Laporte, Adélard Courcelles, MM. et Mmes Gilbert Forget, Gustave Forget, Absalon Dufour, Raoul Leduc, Joseph Cloutier.

—De passage au presbytère, ces jours derniers, M. le curé de Val-David.

—M. W. Hétu et Mlle L'Abbée, de Sainte-Agathe, sont venus chez M. O. Beauchamp.

SAINTE-EULALIE

Sont venus prendre le dîner chez M. Rosaire Arsenault, ces jours derniers: M. Ernest Arsenault, échevin; M. Silvio Turbide, M. Dolphis Turbide, M. Jos. Vignault, M. Gaudet, tous du Cap-de-la-Madeleine; M. et Mme Antonio Maurinville, M. et Mme Labarre, de Manchester; Mlle Annette Prince, de Trois-Rivières; M. et Mme J.-C. Arsenault, de Lachine, et leur fillette Thérèse.

—M. Jude Arsenault, est allé à Lachine ces jours derniers.

—Mme J.-A. Bergeron, Mlle Alice Arsenault et M. Oscar Arsenault, sont allés à Saint-Léonard, ces jours derniers.

—Mlles Laura Martel et Yvonne Tourigny, ont fait une promenade à Trois-Rivières.

—M. Henri Hamel, de Shawinigan, est venu chez Mme Denis Hamel.

—M. Philippe Hamel a reçu la visite de Mme Henri-Désilets Adrien, de Mlle Lilianne Désilets et de M. et Mme Croteau, du Cap-de-la-Madeleine.

—Mlles Albertin et Cécile Paillé, et M. Lorenzo Paillé, de Saint-Wenceslas, sont passés au presbytère.

—Mlle Alexina Pellerin est entrée au noviciat des Soeurs Grises.

DES MILLIERS VONT DANS LEUR FAMILLE

Pour le Jour d'Actions de Grâce

Le Jour d'Actions de Grâce, cette année tombant un lundi, le 10 novembre, offre l'occasion d'une plus longue fin de semaine et permet de faire un voyage qu'il serait impossible d'entreprendre dans un laps de temps plus court. Des centaines se préparent à aller voir les vieux parents ou des amis en dehors de la ville.

Le département du trafic-voyageurs du Chemin de fer National du Canada a pris des mesures spéciales sur toutes les routes pour donner au public tout le confort désiré. Bien qu'il soit impossible de se faire une idée juste du nombre de voyageurs, nous conseillerons à ceux qui ont l'intention de sortir de la ville de retenir leurs billets aussitôt que possible.

Il est aussi entendu que la compagnie peut facilement faire remise de billets aux personnes en dehors de la ville, sur dépôt du montant du billet entre les mains de l'agent local. 4,7 (r)

AU CONSEIL DE LA VILLE DE JOLIETTE

(Du correspondant de la PRESSE)

Joliette, 7. — Mercredi soir, le conseil municipal de Joliette a tenu sa séance régulière sous la présidence du maire J.-Emery Ladouceur, étaient présents les échevins Zéphirin Bazon, Omer Rainville, Wilbrod Marion, Joseph-M. Bordeleau, Louis Desrochers, Lactance Goulet et Camille Barrette.

M. Euclide Lépine, laitier, a demandé au conseil une réduction de sa taxe, proportionnée au temps qui reste à courir de l'année. Le règlement pourvoit à de telles réductions et les échevins ont accordé sa requête.

On a soumis un cas particulier au conseil. Mlles Parot et Mme William Masse sont des modistes. Elles n'emploient pas de couturières salariées. En vertu du nouveau règlement le secrétaire trésorier leur a fait payer la licence requise. Il appert d'après la rédaction de ce règlement, toute personne dans la catégorie des précédentes, qui, tout en tenant boutique, n'emploie pas d'employés, ne tombe pas sous le coup de ce règlement. Après étude de la question et sur l'avis du maire, il a été résolu de leur rembourser le montant de leur licence.

M. Joseph-A. Lafrenière a demandé l'usage de la salle du marché pour dimanche prochain. Les solistes de la chapelle sixtine de Rome, actuellement de passage à Montréal, désirent y venir donner un concert. La demande a été accordée pourvu que le loyer du piano soit payé, soit une somme de $10.

M. G.-R. Eddley, surintendant du Canadien National pour notre division a écrit au conseil qu'il viendra sans délai avec son ingénieur rencontrer l'ingénieur de la ville au sujet de l'eau ajouté au débit du cours d'eau municipal du sud de notre ville, communément appelé "la Débouche". C'est à la suite du projet de la ville que cette démarche sera faite. D'après l'ingénieur de la ville, la compagnie du C.N.R. déverse dans "la Débouche" des eaux en volume considérable, par les fossés longeant sa voie ferrée, lesquelles eaux en suivant leurs cours naturel et si elles n'étaient pas détournées par les fossés du C.N.R. prendraient une direction opposée. Il s'agit d'une très grave question. Elle a maintes fois été l'objet de l'attention particulière du conseil et nos autorités municipales espèrent en venir à une entente à l'amiable avec la compagnie du C.N.R.

L'ingénieur de la ville, M. Hervé Lippé, a fait rapport que M. J. Kennedy, représentant de la compagnie qui construit le boulevard Manseau, l'a rencontré et a sensiblement amélioré l'état des travaux, dont se plaignait notre ingénieur. Comme les travaux sont très avancés et que l'entrepreneur n'a encore rien reçu en acompte, M. Lippé a recommandé qu'une somme de $9,500 soit payée, sauf recours. Cette suggestion a été acceptée.

Le conseil a approuvé le contrat passé entre l'ingénieur et la Standard Lime Co., Ltd., pour l'approvisionnement électrique de cette dernière.

A la suite de la séance précédente, l'échevin Joseph Lanctôt avait produit un compte au montant de $50, pour services personnels comme surveillant des travaux de gravelage d'une partie du boulevard Manseau et le conseil avait réservé sa décision sur cette question. Le maire a déclaré, mercredi soir, qu'il ne peut aviser le conseil de payer ce compte. Une résolution approuvant ce compte pourrait être cassée par les tribunaux vu son illégalité. Il y a eu un amendement passé, il y a quelques années, pourvoyant que dans les municipalités rurales, un conseiller municipal peut agir comme surveillant de travaux de gravelage, construits sous la loi des Bons Chemins et recevoir un salaire de son conseil pour ses services; mais il faut qu'au préalable ce conseiller municipal ait été autorisé à exercer telles fonctions de surveillant par le ministre de la voirie. Dans le cas qui nous occupe, Joliette étant régie par une charte spéciale, un échevin ne peut prêter ses services et recevoir un salaire. La charte n'accorde pas ces pouvoirs et c'est en vertu de ce principe que le maire ne peut souscrire au paiement du compte. Comme cette proposition légale est très importante pour la ville et qu'elle pourrait être appelée à se présenter de nouveau à l'avenir. Le maire a suggéré qu'elle soit soumise à l'avocat de la ville. Le conseil a approuvé cette suggestion.

M. J.-H. Thomas, horticulteur, de Montréal, a écrit au conseil lui suggérant d'orner le boulevard Manseau dès cet automne au moyen d'arbres. Il a en vente des érables, des peupliers ordinaires et des peupliers de la Caroline. La plantation d'automne est ce qu'il recommande le plus fortement. Toutes ces essences sont très recommandées et employées dans la plupart des endroits comme ornementation. C'est lui-même qui a planté les arbres du parc Lajoie. Comme le boulevard Manseau n'est pas encore terminé, le conseil laisse cette question en suspens.

A la séance précédente, le club de hockey, de cette ville, qui vient d'être formé, avait demandé l'usage de la salle du marché pour une séance de boxe qu'il entend donner. Le conseil avait remis sa décision, voulant au préalable rencontrer en personne les représentants du club. M. J.-A. Baudin, mercredi, a expliqué qu'il ne s'agit pas de professionnels qui viendraient ici boxer, mais d'amateurs du National de Montréal. Les recettes seraient pour défrayer les dépenses d'achats de costumes pour les joueurs de hockey. Jusqu'ici le conseil a toujours refusé l'usage de la salle du marché pour des séances de boxe, car il ne peut déroger à cette pratique par crainte de créer un précédent. Le conseil s'est divisé sur cette question, les échevins Goulet et Marion voulant accorder la demande et le reste des échevins votant contre.

Le secrétaire-trésorier a fait rapport que le règlement No 366, pourvoyant à un boni de $150, à être payé par la ville annuellement à la paroisse de S.-Charles Borromée pour l'aider à défrayer les dépenses de la construction de sa section de la route Joliette-S.-Thomas-Berthier, a été ratifié par un vote des électeurs.

UNE BASE PRECIEUSE

Wellington, Nouvelle-Zélande, 7. —Au parlement, le premier ministre W.-F. Massey a déclaré que le gouvernement ne perdra pas l'occasion de faire comprendre la valeur d'une base navale, à Singapour, au point de vue de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie.

En avant la mutualité

LE DISTRICT OUEST

Les Artisans du district ouest No 2, viennent de donner une grande soirée à l'immeuble de l'Union S.-Joseph. Le succès, tant pour l'exécution du programme que pour le nombre de l'assistance, fut merveilleux. C'est M. A. Lapointe, organisateur, qui a préparé et dirigé la réunion. Elle fut présidée par M. Théo. DeLamadeleine, président du comité exécutif. Au début de la soirée, ce dernier souhaita la plus cordiale bienvenue aux nombreux auditeurs.

M. J.-C. Primeau, directeur général et patron du district, se chargea de remercier les artistes et rappela aux membres des succursales l'ouverture de l'offensive spéciale pour le concours du "Voyage à Rome". Il a insisté pour que chaque membre recrute au moins un nouveau membre et que tous se rendent au comité du recrutement, ouvert tous les soirs, à 7 h. 30 p.m., au No 1882, Notre-Dame ouest, salle de l'Union Saint-Joseph.

M. Primeau annonça une grande réunion organisée par lui pour dimanche après-midi, le 8 du courant à 2 heures p.m. Il y aura concert, récitations, discours de M. Rodolphe Bédard, etc. Les dames sont spécialement invitées.

Les autres orateurs furent MM. T. Brassard et Euclide Desjarlais.

Le programme musical a obtenu le plus fier succès. Les huit musiciens de l'harmonie Phil's ont beaucoup contribué à l'entrain de la soirée. Le morceau de piano de Mlle LaHaye, fillette de 5 ans, le dialogue de Mlles Marcelle Méthot et Bérengère Thibaudeau; le solo de violon de M. Eug. Cloutier, les chants de M. Girardin et R. Delisle et Lamarre, la musique de Mlle Berthiaume et Mme Lamothe, pianistes, la récitation de M. Brocamier et jusqu'à la distribution des trente prix promis par l'organisateur Lapointe, tout fut exécuté avec habileté et entrain.

LE TRAMWAY A EASTVIEW

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 7. — Les contribuables d'Eastview auront à se prononcer le premier janvier prochain sur le choix d'un service de tramways. Il a été décidé au conseil municipal, hier soir, de demander à l'Ottawa Electric et à l'Eastview Transit Company de soumettre leurs plans aux électeurs pour qu'ils puissent se prononcer définitivement.

CONFERENCE PUBLIQUE

Demain soir, à 8.30 heures à la salle de l'Union du Commerce, 149 rue Berri, près Dorchester, M. A.-P. Beauchemin, conférencier du poste C.K.A.C. de la "Presse" pour la langue internationale Ido, fera une conférence sur la nécessité d'une langue internationale, sous les auspices du cercle littéraire "La Renaissance".

Le public est cordialement invité.

Berlin, 7.—Les exportations allemandes d'industrie chimique sont en recul considérable, cette année, sur le chiffre de la moyenne d'avant-guerre.

EPILEPSIE

Tous ceux qui souffrent de ce terrible mal doivent demander la brochure

"ANTI-ÉPILEPTIQUE DE LIÈGE"

FANYAU pharmacien, LILLE (France)

FRANK L. BENEDICT ET CIE.

45 rue St-Alexandre, Montréal

Toute la famille en prend

Une femme de l'Ontario est très enthousiaste et donne son opinion au sujet des Pilules Dodd pour les reins et des Pastilles Dodd contre la dyspepsie.

"Je recommande fortement les Pilules Dodd pour les reins et ne voudrais pour aucun prix ne pas en avoir à la maison. Mon mari et moi ainsi que les enfants en faisons usage.

J'ai aussi fait usage des Pastilles Dodd contre la dyspepsie avec d'heureux résultats. Je ne pouvais ni travailler ni manger. Après en avoir pris deux boîtes je me suis sentie parfaitement bien et n'ai plus souffert depuis". C'est ce que nous déclare Mme J. Lister, une femme bien connue et hautement respectée de Ravensworth, Ont.

Les Pilules Dodd pour les reins agissent directement sur les reins et les mettent en état de chasser toutes les impuretés du sang. Les Pastilles Dodd contre la dyspepsie agissent sur l'estomac et lui donnent toute la force nécessaire à la digestion de nos aliments.

Avec une bonne digestion et du sang pur le corps est en état de combattre la maladie qui l'attaque quotidiennement.

Les Pilules Dodd pour les reins et les Pastilles Dodd contre la dyspepsie sont en vente dans toutes les pharmacies.

Pilules Dodd pour le Rein

AREX CONTRE LE RHUMATISME



¶ La santé, comme la vie est l'une des choses auxquelles l'homme tient le plus et qu'il ménage le moins. Tel, qui ne confie pas son argent à des inconnus, expose sa santé à tous les aléas d'un traitement quelconque.

¶ Rhumatisants, soyez plus sages. Prenez le parti le plus sûr, recourez à "AREX COMPOUND" dans votre détresse. Ce n'est pas un de ces remèdes qui endorment la douleur par des narcotiques. Il attaque le mal à sa racine. C'est un produit merveilleux de la science. Les plus hautes personnalités médicales le recommandent et les grands hôpitaux l'emploient. Confiants dans la valeur d'"AREX", nous faisons appel aux médecins pour le populariser et leur envoyons des échantillons gratis.

CHEZ TOUS LES PHARMACIENS - PRIX $1.00

THE AREX COMPANY, - - LEVIS, P.Q.

2011 Notre-Dame Ouest.

Coin S.-Philippe

St-Henri, Montréal.

A quelques minutes de la gare de St-Henri.

Découpez cette annonce. Conservez-la jusqu'au 15. Vous en aurez besoin.

PHARMACIE ERNEST THEORET

LA COQUETTE PHARMACIE DE ST-HENRI OU VOUS TROUVEREZ DU CHIC ET DU SERVICE

N.B.— Marchandises livrées dans toutes les parties de la ville. — Les commandes postales sont remplies en en payant le coût. Envoyez l'argent par lettre recommandée.

SI VOUS N'ETES JAMAIS ENTRE CHEZ NOUS, VENEZ ET VOUS SEREZ SURPRIS DE CE QUE NOUS VOUS VENDRONS A SI BON MARCHE.

LES PLUS BAS PRIX DU JOUR, JUSQU'AU 15 NOVEMBRE

Téléphonez: Westmount 0398-3244

Deux Messagers à votre service.

Suivez la série d'annonces que nous inaugurons ce jour; elles vous épargneront de l'argent.

Remèdes Brevetés

Pilules Gin	.33
Ong. Zam-Buck	.39
Fruit-a-tives	.35, 3 p. 1.00
Sel de fruit Eno's	.89
Pinex	.42
Pertussin	1.19
Capsolin	.25
Huile Foie Morue Wampole	1.00
Huile Foie Morue Kepler Malté	1.09 1.85
Malt Dow	.23
Bromo Quinine Groves	.24
Cascara Bromo Quinine T.	.21
Liniment Sloans	.29 .59
Sirop Pin Blanc Wattson ou A. D. S.	.19
Teinture Dyola	3 p. .25
Teinture Sunset	2 p. .25
Sirop Fellow	1.19
Lydia Pinkham Veg. Co.	1.19
Lydia Pinkham pour le sang	1.19
Lydia Pinkham Pilules Foie	.19
Kruschen Salt	.71
Cascarets	.19 .39
Pilules Carters (Foie)	.19
Nujol	.69 et .89
Listerine Lambert	.20, .49 .80
Remède Kellog contre l'asthme	.80
Onguent Résinol	.63 et 1.20
Savon Résinol	.33
Savon Cutinura	.22
Peroxide d'hydrogène	.19, .29 .39
Tanlac	.89
Remède Father John	.99
Emulsion Scott	.49 et .89
Diapepsine Papes	.49
Mentholatum	.23 et .39
Musterole	.33 et .66
Sal Hepathica	.33, .66 1.29
Sal Lithophos	.39, .69 1.29
Sel Jad	.79
Robol	.19
Pilules C.C.C.C.	.19
Emplâtre Electrique	.19
Poudre Nervine Mathieu	.19
Absorbine Jr	1.04 2.09
Peptomangan Gude	1.38
Pilules Chases Foie	.29
Pilules Chases Nerfs	.45
Onguent Chases	.49
Arex Compound	.84
Baume Montagnes Vertes	.29
Antiphlogistine	.49, .79 1.29
Eau Vichy Célestins	.32
Eau Vichy Bénédictins	.24
Vichy Limonade Albin	.29
Urasal Horner	.79 1.49
Sirop Lambert	.25
Pilules Rouge ou Moro 3 p.	1.00
Pilules Dodds pour Reins	.42
Aspirin Horner 5 grs	.19 .29
Pilules Beechams	.23
Aspirin Bayer 5 grs.	.19
Tablettes Rivales	.69
Tablettes Bliss	.79
Bromo Seltzer	.19, .39 .79
Murine Liquide	.49 .89
Freezone	.29
Remède Electrique pour les cors	.25
Eau Carabana	.82
Eau Riga	.19
Vin de Quinine	1.49
Warners Safe Cure	1.19
Sirop Gr. de lin Chases	.20 et .69
Onguent Zinc (tube)	.19
Onguent Boriqué (tube)	.19
Onguent Soufre (tube)	.19
Onguent Dartrex contre l'eczéma	.50
Onguent Carbolic	.19
Sang Ki Nat	.89, 1.59 2.39

Bandes Herniaires, Ceintures en Canevas, Vestes en Chamois, Protecteurs en Flanelle, tous les prix:

20% d'escompte

Throat Disk P. D. Co.	.23
Orlex Co.	.42
Cachets Shac mal de tête	.19
Blue Jay cors, liq. et plaster	.29
Laxol	.29
Pain Killer	.39 et .69
Magnolax Wampole	.39 et .79
Lait Magnesie Wampole	.42
Lait Magnésie A.D.S.	.39
Sauge et Soufre Wyeth	.69 et 1.00
Sirop Pepsin Caldwell	.49
Wincarnis	.89

Extra Spécial

Liniment Minard, .22—2 pour	.43
Papier toilette (rond), 12 pour	.49
Asaya Neural	1.29
Sal Hepatica A.D.S.	.22, .44
Carnol	.89
Aspirin, 5 grains A.D.S.	.16
Onguent moutarde A.D.S.	.29
Poudre figure Trois Fleurs	.69
Poudre figure Coty	.69
Poudre figure Piver	.69
Capsules Arhéol, extra spécial	.99
Huile Electrique extra spécial	.13
Sirop Shiloh extra spécial	.17
Lymans Cocoanut Oil Shampoo	.19

Le plus grand assortiment d'articles en ivoire, de poudres et rouges compactes de St-Henri:

20% d'Escompte d'ici au 15 nov.

Maman et Bébé

Poudre Talc Bébé J. & J.	.19
Lotion Antiparasitaire	.19
Nourriture Nestlé	.69
Virol	.49, .84, 1.29
Lait Malté Horlick	.45 et .89
Nourriture Allenbury (Nos 1, 2)	.50, .97
Dextri Maltose	.89
Fleurs de Bananes	.79
Allenburys No 3	.42, .79
Lait Magnésie Philips	.42
Poudres Steedman	.22
Tablettes Baby's Own	.21
Castoria	.29
Robinson Barley (orge)	.47
Lysol	.33, .59, 1.19
Phosphatine Fallières	.59, .79
Irrigateurs complets	1.59
Bassinoires (carrées)	2.39, 2.79
Vase de malade	2.69, 2.79
Tubes caoutchouc 5 pieds	.39
Thermomètre ½ et 1 min.	.99, .89
Seringue-fontaine	1.69
Sucea Rigo	3 p. .25
Sac à eau chaude .89,	1.39, 1.79
Kreemo (pour détacher)	.23
Citrate Magnésie 4 oz.	.19
Biberons 4 oz. et 8 oz.	3 p. .25
Lait condensé Bordens	.19
Bouteilles à eau chaude Thermos (reste chaude 24 heures), 5.00 pour	2.98

Drogues Pures

Sirop Créosote et Terpine 4 oz.	.45
Cascara aromatique 4 oz.	.45
Créoline 4 oz.	.22
Esprit de camphre 4 oz.	.45
Sirop Tolu ou de Scille 4 oz.	.29
Huile olive pure 4 oz.	.33
Huile camphrée 4 oz.	.45
Witch Hazel pur 4 oz.	.19
Sirop Iodotanique la livre	.95
Elixir Glycérophosphate Co, lb	1.19
Sirop Hypophosphite Co, lb.	.99
Huile de paraffine, la livre.	.69
Elixir Lactopepsine, la livre.	.95
Essence de Pepsine, la livre.	1.19
Sirop Pin Blanc Co, la livre.	.98
Formaline, la livre.	.59
Huile de coton (à lampion) lb	.83
Esprit de térébenthine ½ lb.	.39
Glycerine ½ lb et 1 lb.	.30 et .50
Teinture Iode B.P. 2 onces.	.29
Acide Borique en poudre, lb.	.27
Sel à Médecine, la livre.	.10
Graine de lin (moulue ou non) la livre.	.19
Alun ou Borax en poudre, lb.	.19
Soufre en poudre, la livre.	.17
Crème de Tartre, la livre.	.65
Sel de Glauber, la livre.	.18
Salpêtre, la livre.	.22
Sel Rochelle, la livre.	.49
Soda Mint ou Chlorate Potas-	

Drogues Pures

se (tablette) l'once	.19
Huile Foie Morue pure .29 et	.59
Sedlitz en boîte .19 et	.29
Huile de Castor (Ricin) .08 .12 .19	.29
100 Pilules A.B.S.C.	.19
100 Pilules Blaud 5 grs.	.29
100 Tablettes Aspirin 5 grs.	.39
100 Veracolates Tablets	.99
Glycerine et Eau de rose	.19

Divers

Bouteille Thermos (vraie)	1.29 et 1.69
Bouteilles Vacuum	.59
Boîte à dîner Thermos	1.19
Un grand choix de plumes fontaines Waterman, tous les prix.	
Huile olive La Perle, canistre	.79
Il nous reste quelques vins toniques à	1.49
Poudre à Insecte Hoodoo	.13
Sac à glace K. & S. .89 et	1.29

Nous venons de recevoir les chocolats Neilson et Merritts. Ce qu'il y a de plus frais à partir de:

.50 la boîte

Produits Français

Baume Bengué	.79
Urodonal	.98
Globéol (Grand)	.60
Fandorine .69,	1.09
Jubol ou Sinubérase	.69
Dragée Hecquet	.99
Pagéol .89 et	1.69
Gyraldose poudre ou comprimé	.69
Pilidine	1.19
Vamianine	1.19
Panglandine C.	1.59
Comprimé Pantopon Roche	1.19
Regyl	1.09
Bromone Robin	1.49
Elixir Histogénol N.	1.79
Bilédine Jacquaire	.89
Pommade Adréno S. Midy	1.29
Uraseptol	1.79
Nyctal	1.19
Eurythmine Déthan	1.09
Cachets Pruriglandulaires	1.39
Levurine Couturieux .99,	1.39

Produits Français

Valerianate Pierlot	1.69
Valerianate Phcie Central	.79
Pipérazine Midy	1.39
Eumicline	1.49
Iodalose Galbrun	1.19
Onguent Canet Girard	.69
Eau des Carmes .49 et	.59
Vin Vial	2.19
Glycérophosphate Chaux Robin	1.19
Santal Midy	1.39
Sel de Hunt	.89
Nitroyl Leysin (cachet ou liq.)	2.19
Boldo Verne (Elixir ou gouttes)	1.19
Thermo Ouate (Thermogène Fr.)	.39
Passiflorine	1.39
Elixir Houdé	2.09
Valérobromine Legrand	1.39

Articles de Toilette

Princess Pat net à cheveux 3 pour	.25
Savon barbe Colgate, bâton	.39
Poudre barbe, Colgate	.39
Rasoir Gillette (or) .89,	1.49
Rasoir Valet Auto Strop	2.29
Rasoir Durham Duplex .29,	.59
Lames Gillette .39,	.75
Lames Auto Strop	.79
Lames Durham Duplex	.54
Fixeur à cheveux, Minty	.69
Vaseline Hair Tonic	.39
Wavette (tient cheveux frisés)	.39
Crème à barbe Colgate	.39
Crème à barbe J&J	.39
Lotion After Shave Nat.	.29
Crème Witch Hazel	.33
Block Alum (Styptic)	.19
Brillantine solide R. G.	.49
Brillantine liquide R. G.	.39
Pompador (pour tenir les cheveux)	.29
Hair Groom	.49
Savon citron Salomon	.22
Savon Palmolive .09, 3 p.	.25
Savon Castille .09, 3 p.	.25
Savon Baby's Own .09, 3 p.	.25
Savon Zam Buck	.19
Savon Goudron A.D.S.	.19
Savon Germichal P. D. 1%	.19
Sav. Glycerine Jergens .13 2 p.	.25
Savon Woodbury	.22
Savon Roger & Gallet	.49
Savon Ingram	.39
Savon Piver	.59
Cosmétique Piver	.19
Brosses à cheveux .49 et	.59
Brosses à linges	.59
Petits balais	.29
Poudrettes Gay Paree .19,	.29
Poudre figure Gay Paree .69,	.89
Poudre figure Rigaud	.89
Poudre figure Mavis	.69
Poudre grasse Marceau	.19
Poudre grasse Bourgeois	.29
Poudre Swan Down	.25
Poudre Coty	.69
Fosfoxyl	2.19
Solution Clin	2.29
Dragée Meynet	1.79
Sirop Iodotannique Guillermont	1.89
Cigarettes Cléry (asthme)	.49
Cigarettes ou poudre Legras	.49
Sténol Chanteaud	1.19
Uréol Chanteaud	1.39
Sedlitz Chanteaud	.89
Lusaldol .89, .69,	.89
Caféine Houdé	.98
Biolactyl Fournier	.89
Pilules Dalfaut .59 et	1.09
Rob Lechaux	1.39
Kola Astier	1.19
Iodogénol Pepin	1.69
Ocreine Grémy	1.59
Sirop Hemostyl Roussel	1.65
Sirop Roche	1.39
Pepto Fer Jaillet	1.49
Elixir Ducro	1.39
Solution Schoum	1.89
Sirop Hémoglobine Deschiens	1.29
Gastricine Duhourcau	1.39
Gouttes Fer Robin	1.39
Elixir Pepto Fer Robin	1.94
Pulmosérum Bailly	1.79
Sirop Famel	1.39
Pilules Séjournet	1.23
Boldine Houdé	.69
Sirop Dentition Houdé	.69
Kinectine	1.09
Grains Santé Frank	.39

Le Merveilleux "BRONKIOSERUM"



Spécifique efficace de la terrible

Coqueluche

Ce sirop spécialement préparé pour les jeunes enfants arrêtera la coqueluche la plus obstinée en quelques jours. Prix **$1.00**

Venez voir les 3000 lettres de recommandations que nous avons ici !

DEUX CE SOIR

pour la perte de l'appétit, la mauvaise haleine, la langue chargée, les excès de bile.

Pas de coliques ni nausées

TABLETTES CHAMBERLAIN

Régularisent le foie—25c seulement

Nous disons: "Il est bon pour les mains" et tous ceux qui s'en servent disent la même chose.

"TOTO"

Le SAVON POUR LA SOIE ET LA LAINE

Se dissout instantanément dans l'eau froide!

3 paquets 25c, chez votre épicier

Pas besoin de travailler fort pour conserver les planchers peints, vernis ou recouverts de linoleum propres. La vadrouille à pol

REDUIRE LA DETTE PUBLIQUE

Le Conseil du Travail endosse les vues du "Board of Trade," à ce sujet.

L'USAGE DE NOS RUES

Le conseil des métiers et du travail de Montréal, au cours de son assemblée régulière, hier soir, a approuvé et endossé une circulaire adressée par le conseil du "Board of Trade", et déjà endossée par la section de Montréal, de l'Association des manufacturiers canadiens. Le titre de cette circulaire est: "Qui paie l'intérêt sur la dette publique du Canada". Après avoir exposé que tous les citoyens, riches comme pauvres, propriétaires ou locataires, contribuent à payer les taxes, la circulaire expose l'état de la dette publique actuelle du Canada, puis s'attache à démontrer que l'intérêt seul de cette dette, pour un citoyen de Montréal, pour le fédéral, le provincial, et le municipal, s'élevait l'an dernier, en 1923, à la somme de $175,262,000, ce qui fait un montant à payer par tête, de $28.93 chaque année. En conclusion, la circulaire demande aux ouvriers, comme à tous les citoyens de se concerter pour amener les divers gouvernements à diminuer la dette publique et à faire baisser le coût de la vie.

Après une chaude discussion à laquelle prirent part les délégués H.-A. Foucher, G. Francq, le président de l'assemblée, M. Foster, l'échevin Schubert, Geo. Duval, Henri Massé, Alphétus Mathieu, et autres, la circulaire fut endossée.

Une autre résolution visant spécialement la taxation des grandes compagnies d'utilité publique, qui se servent gratuitement des rues de Montréal pour les besoins de leurs industries, fut soumise par le comité exécutif et adoptée. Cette résolution se lit comme suit:

"Attendu, que c'est un principe établi dans l'application des taxes municipales que les compagnies d'utilité publique, employant les rues de Montréal comme un facteur indispensable dans la poursuite de leurs industries, sont obligées de contribuer un certain montant d'argent pour ces privilèges:

Attendu, que ce principe est reconnu et mis en force suivant les termes de l'entente entre la Cie des Tramways et la Cité de Montréal, et qu'il y a d'autres compagnies d'utilité publique qui emploient les rues de Montréal et en retirent profit sans faire aucun paiement pour ce privilège; qu'il y a de fortes présomptions que ces compagnies, au moyen d'une manipulation de leur stock et par absorption d'autres compagnies, trouvent moyen d'évader ces responsabilités; et qu'afin d'administrer les affaires de la ville, les autorités municipales ont été contraintes d'augmenter indirectement la taxe foncière, imposant ainsi un fardeau supplémentaire aux contribuables; qu'il soit donc résolu, que nous, les délégués du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, déclarant être absolument opposés à la continuation d'un système aussi injuste et inadéquat, et nous demandons aux autorités municipales d'étudier l'opportunité de faire une enquête sur ces faits, en vue d'obtenir une législation qui tendrait à établir une méthode de taxation plus équitable."

Le conseil a endossé également la demande de la Ligue du Progrès civique, aux autorités municipales, en faveur de la nomination d'une commission d'embellissement. Il a accepté de la Ligue des propriétaires l'invitation d'assister à des conférences pour discuter la question scolaire, à Montréal. MM. Francq et Foster ont été délégués à ces conférences, au nom du conseil du travail.

ECHOS DE SOREL

(Du correspondant de la PRESSE)

Sorel, 7.—On est actuellement à installer une scène de théâtre dans la salle des bazars, avec coulisses, jeux de lumières, rideaux, enfin tous les accessoires nécessaires pour la représentation de grands drames, pour des concerts, etc., en faveur des pauvres et des orphelins de cette ville. Cette salle de théâtre peut contenir plus de six cents personnes.

—Le nombre des orphelins et des pauvres abrités à l'orphelinat et à l'hospice de Sorel s'accroît tous les ans.

—Mercredi et jeudi, les 12 et 13 novembre, des représentations cinématographiques seront données au bénéfice des pauvres et des orphelins, en la salle des bazars de l'hôpital. La vue qui sera représentée est "Le Bateau Fantôme". Au cours de la soirée, un beau programme de chant, de musique, de déclamation, etc., sera exécuté par les orphelins. L'organisation de ces séances est sous la direction de MM. Arsène Parenteau et Charles Cadoret.

—Un peu avant sept heures, mercredi matin, un incendie s'est déclaré dans une maison en construction appartenant à M. J.-G. Frigon, de cette ville, en face de la place Royale. La brigade des pompiers sous le commandement du chef Guay, a promptement éteint les flammes. Les dommages ont surtout été causés par l'eau.

GARANTIE DE $50,000

Winnipeg, 7.— Francis-Osmond Maber, secrétaire trésorier de la Northern Life Assurance Company", de la "Northwestern Trust Company" et de la "Northwestern General Insurance Company", a été remis en liberté sous cautionnement de $50,000. Il avait été arrêté mercredi après-midi sous l'accusation de conspiration pour frauder les actionnaires et les créanciers.

CHEVAL QUI PREND LE MORS AUX DENTS

Un cheval appartenant à la "Laurentian Spring Water Co.", a pris le mors aux dents, rue Laval, près de la place Saint-Louis, hier après-midi alors que le conducteur de l'attelage était dans une maison voisine. Dans sa course, l'animal a brisé un poteau rue Laval et une clôture vis-à-vis le No 357, rue Sherbrooke.

FAMILLE REMARQUABLE

Brantford, Ont., 7.—Un descendant direct de Thomas Carlyle, historien, est décédé dans sa maison du Paris Road. C'est John-Aitkin Carlyle, fils de feu Alexander Carlyle, qui était le frère du célèbre auteur. Il était né en 1829, en Ecosse, et il avait 4 ans, quand sa famille émigra au Canada et s'établit dans le district de Brantford.

UN DEFENSEUR DES ETUDIANTS D'OXFORD

Cambridge, Angleterre, 7. — M. Joseph Wells, vice-chancelier d'Oxford, a dit que la déclaration faite dans un journal de médecine et disant que l'usage des liqueurs alcooliques avait grandement augmenté parmi les gradués de l'université n'était nullement justifiée. M. Wells affirme que la quantité de liqueurs bues est beaucoup moins considérable qu'elle l'était, il y a trente ans. Il affirme qu'il est rare de voir un homme ivre, excepté dans des fêtes spéciales.

ARGENT ET PALETOT LUI ONT ETE VOLES

M. Charles Royal, domicilié No 390 rue Jeanne-Mance, venait de descendre d'un taxi, vers 1 heure la nuit dernière, à l'angle de la rue Ontario et de l'avenue Hôtel de Ville, lorsqu'il fut violemment attaqué par un bandit qui après l'avoir précipité sur le sol lui enleva son paletot ainsi que les $72 qu'il avait en porte-monnaie, et prit la fuite. La victime fit rapport au poste de police No 4, qui se trouve à une faible distance du lieu de l'attentat.

LE GOUVERNEMENT DOIT PRATIQUER L'ECONOMIE

L'hon. Walter Mitchell a traité de plusieurs questions d'économie vitale pour les Canadiens, hier soir, au dîner annuel de l'Outremont and North End Women's Club, à l'hôtel Windsor. Il a insisté particulièrement sur la nécessité pour le gouvernement, non seulement de prêcher, mais surtout de pratiquer l'économie, afin de donner lui-même l'exemple. Touchant à la question du développement du fleuve Saint-Laurent, le conférencier a déclaré que ce sujet doit être envisagé non pas au point de vue local, mais au point de vue national et que le Canada doit être avant tout maître chez lui et conserver le contrôle de ses cours d'eau.

VOL DE FOURRURES

M. D. Moore qui demeure au No 319, rue Prince-Arthur-Ouest, a rapporté à la police que des cambrioleurs sont entrés chez lui, à l'aide d'une fausse clef, et ont emporté pour un fort montant de fourrures.

COUR SUPERIEURE
DIVISION DE PRATIQUE

6 novembre 1924. Président: Hon. juge Cousineau. Jugements rendus dans les causes suivantes:

Louis Bergeron vs La Cité de Montréal. Requête pour ester en justice suivant la loi des accidents in forma pauperis; accordée, dépens à suivre.

Stinson Reeb Builders Supply Co. Limited vs Pascal d'Ambrosio. Motion de la demanderesse pour ordonnance suivant l'article 591, C.P.; accordée.

Joseph Grenier vs A. Bouchard. Motion du demandeur pour retirer deniers; accordée.

Soulanges Water Co. en liquidation, et E.-A. Bégin, liquidateur. Requête pour autorisation à payer $2,500 et $500; accordée.

H.-Murray Gardner vs Filippo Valente. Motion du demandeur pour ordonnance, suivant l'article 591, C. P.; accordée.

Le ministre des douanes vs Delphis Charest. Motion du demandeur pour règle nisi; accordée, rapportable le 11 novembre 1924.

L.-P. Borval vs D. Sincennes. Motion du demandeur pour règle nisi; accordée, rapportable le 11 novembre 1924.

Matthews Wrightson Co. (Canada) Limited, en liquidation, et J.-Leonard Apedaile, liquidateur. Requête du liquidateur pour être déchargé de sa charge; accordée.

Dame M.-W. Beattie vs W.-W. Seymour. Motion de la demanderesse pour mode de signification; accordée.

A. Lord vs Canadian Pacific Steamship Co. Limited. Requête du demandeur pour pension; accordée quant à une pension fixée à $12 par semaine, à partir de la signification de la requête; dépens à suivre.

Jean-Auguste Camu vs Ernest-Jules Grenont dit Laurent Deleglise et la Banque Canadienne du Commerce et al. T. S. Motion du défendeur pour détails; accordée, 3 jours de délai, dépens à suivre.

Dame D. Beaudoin vs A. Ménard. Requête du défendeur pour être relevé du jugement ordonnant pension et garde des enfants; accordée, avec dépens.

6 novembre 1924; séance de l'après-midi. Prés.: Hon. juge Cousineau. Jugements rendus dans les causes suivantes:

Charles Chabot, débiteur; assemblée des créanciers; Hermas Perras nommé syndic.

National Gents Furnishing, débiteur. Assemblée des créanciers; Vincent Lamarre nommé syndic.

Leeds Importing Co., Ltd., vs E.-M. Burke et Dominion Express Co., et al., T.S.; motion de la demanderesse pour mode de signification; accordée.

Zéphir Lavoie vs Joseph Vallée et J.-I. Bélanger, mis-en-cause; motion du demandeur pour ouvrir les portes du domicile du défendeur; accordée.

L.-N. Lafayette vs Dame B. Brassard. Motion de la défenderesse pour réunir causes; accordée, dépens à suivre.

P. Heller vs Nap. Séguin, requête pour bref d'habeas corpus; que bref émane, rapportable le 3 novembre, 1924.

Walter Taylor vs Canadian Vickers Limited, requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Dilo Y. Bourbonnais vs Dame veuve A. Duhamel. Motion de la demanderesse pour mettre en cause Alfred Duhamel; accordée, dépens réservés.

Samuel Nutick vs Robert-B. Brown, motion du demandeur pour fixer date du procès par jury; accordée, quant à un jury anglais et référée au juge en chef pour dates, dépens à suivre.

Joseph Chartrand vs Joseph Bouthillier et The Eagle Lumber Co., Limited et al., mis-en-cause; motion du demandeur pour détails; accordée, 5 jours de délai, dépens à suivre.

Laurentide Air Service Limited vs William-Roy Maxwell; motion de la demanderesse pour détails; accordée, 5 jours de délai, dépens à suivre.

A. Courval vs A. Desjardins et al., motion du demandeur pour amender; accordée, dépens à suivre.

Dame Rosie Rudy vs Mendel Zuckerman. Requête de la demanderesse pour pension et provision de frais; accordée, quant à la pension seulement fixée à $9 par semaine à partir de la signification de la requête, dépens à suivre.

Nous disons: "Il est bon pour les maires" et tous ceux qui s'en servent disent la même chose.

"TOTO"
Le SAVON POUR LA SOIE ET LA LAINE
Se dissout instantanément dans l'eau froide!
3 paquets 25c, chez votre épicier



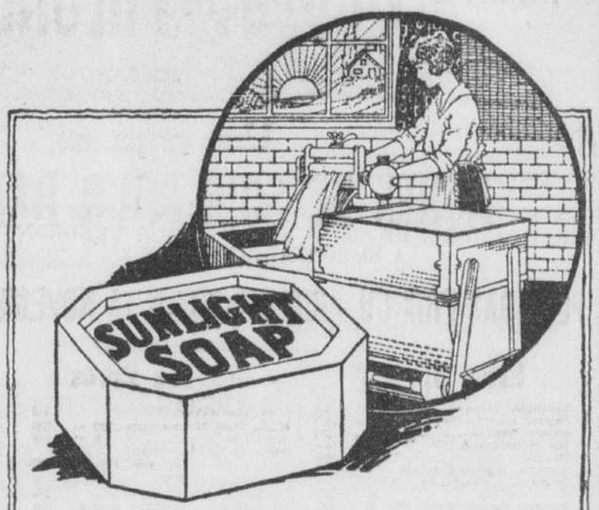
La Nourriture idéale pour les bébés

¶ Le meilleur aliment pour l'estomac délicat des enfants. Il contient tous les éléments d'entretien et de croissance essentiels à l'enfant.

La PEPTONINE convient aux estomacs délicats et aux personnes relevant de maladies.

EN VENTE PARTOUT

PEPTONINE



"Sunlight"—*pour Laveuse Mécanique*

UNE laveuse mécanique est faite pour laver le linge sans le frotter ni le faire bouillir et elle réussit en proportion de la valeur du savon que vous employez.

La mousse pure du savon "Sunlight" nettoie le linge naturellement, non pas chimiquement. La garantie de $5,000 est étampée sur chaque pain de savon "Sunlight."

Le savon "Sunlight" se dissout promptement et complètement dans de l'eau chaude et produit une mousse abondante. Ceci est très nécessaire pour permettre aux ingrédients de nettoyage de pénétrer à travers les fibres du linge et de dissoudre la saleté et les taches. Alors, après le rinçage, la saleté et les substances du savon disparaissent, laissant le linge odorant, propre et blanc comme neige.

Coupez en petits morceaux un pain de savon "Sunlight" que vous mettez dans votre laveuse mécanique, videz-y de l'eau chaude, puis brassez jusqu'à ce qu'il se produise une mousse savonneuse et abondante. Puis mettez-y votre linge et faites fonctionner la laveuse—votre linge sera très propre.

LEVER BROTHERS LIMITED
TORONTO
S937F

PARCOURUT L'UNIVERS MAIS



ZAM-BUK EST-

sans pareil contre coupures, mains gercées, engelures, plaies causées par le froid, brûlures, échaudures, etc., pour enrayer le saignement, l'inflammation et la douleur, et pour cicatriser rapidement et proprement. Aussi contre: eczéma, plaies empoisonnées, ulcères, hémorroïdes, maux de jambes. D'origine purement herbale, le Zam-Buk est infiniment supérieur aux onguents artificiels composés de gras qui bouchent les pores et de drogues crues. Les marchands de partout vendent le Zam-Buk, 50c la boîte, 3 pour $1.25.

"Ne put rien Trouver qui égalat Zam-Buk"

M. Henry C. Davis, un ingénieur de chemin qui a beaucoup voyagé, demeurant maintenant à South 17th St., Kansas City, E.U.A., écrit qu'il n'a rien trouvé dans aucune partie du globe qui puisse se comparer à Zam-Buk comme cicatrisant. Il dit :—"Comme premier secours j'ai employé le Zam-Buk dans d'innombrables occasions contre coupures, blessures, contusions et blessures similaires durant mon travail d'ingénieur.

UN VERITABLE CICATRISANT ANTISEPTIQUE

"J'ai aussi essayé le Zam-Buk contre une maladie plutôt commune en ce pays — l'empoisonnement de la peau par l'herbe à puce. Des plaies défigurantes apparurent sur les mains, et autres parties du corps après être venu en contact avec la plante empoisonnée. Le Zam-Buk rafraîchit rapidement les surfaces affectées, chassa le poison, et cicatrisa ma peau parfaitement.

"Une autre fois, durant mes voyages, je souffris d'une grave attaque d'eczéma, contractée par l'emploi inconsidéré d'une serviette publique. J'allai voir le médecin et essayai en plus plusieurs remèdes sans trouver le soulagement tant désiré. Le traitement au Zam-Buk supprima toute la douleur et l'irritation brûlante, et purifia rapidement et cicatrisa les plaies très ennuyeuses. Il rendit ma peau parfaitement bien."

ZAM-BUK GRATIS ET FRANCO. — Les propriétaires de ce merveilleux cicatrisant herbal offrent à tout lecteur une BOITE ECHANTILLON UTILE. Ecrivez aujourd'hui à la Zam-Buk Mfg. Co., Dupont St., Toronto.

CONTRE BLESSURES ET MALADIES DE LA PEAU

Au Sous-Sol des Bonnes Occasions Goodwin

Nous ouvrons des comptes courants-nous remplissons les commandes postales, téléphoniques et contre remboursement - et nous livrons la marchandise.-Tout est aux plus bas prix en ville.

Epais Pardessus d'Hiver pour Hommes 18.95

Valant 35 et 40 dollars

Une telle offre a été rendu possible par le fait que nous avons acheté les étoffes directement de la filature et que nous les avons fait confectionner spécialement sur commande. Une belle variété de modèles, couleurs, épaisseurs et tailles.

Complets Pratiques à 12.50
Un certain nombre de Pardessus dont les uns en Etoffe à envers Quadrillé 13.95
Pantalons désassortis 1.49



Bonnes Bottines pour Hommes, 3.79



Bottines en veau noir ou brun ou chevreau, toutes à trépointe Goodyear, bouts ronds, mi-ronds et français. Semelles simples ou doubles. Toutes les pointures dans chaque série.

Le dernier jour de notre vente de

Chemises pour Hommes, 1.00



En cordé D. B., zéphir anglais et percale. Encolures 14 à 16½ et quelques 17 dans le lot.

C'est une occasion très spéciale à 1.00

Gants pour Hommes, 1.59

En cape, suède ou chevreau lavable, et quelques paires en bon chamois. Les uns sont doublés de soie. Pointures 7½ à 9.

Une vente extraordinaire de



Chaussettes de cachemire tout laine pour Hommes .49 la paire

C'est un achat spécial qui nous permet de vous les offrir à un prix aussi bas. Toutes sont de première qualité. Un bon choix de couleurs—les chaussettes noires sont à bouts et talons rouges. Toutes sont sans couture, bien renforcées à la pointe et au talon. Pointures: 9½ à 11.

Balayeuses, 2.98

Bonnes balayeuses métalliques, finies acajou, avec bon balai et roues caoutchoutées.

Caoutchoucs pour Dames .59

150 paires seulement, en noir, talons de formes variées. Pointures 2 à 5.

Guêtres pour Dames .79

Valant 1.50 et 2.50

200 paires seulement. En drap de Sedan, étoffe laine et coton, et feutre. En gris, castor, fauve et brun. Pointures variées.

Corsets 2.98

Echantillons valant de 4.00 à 6.00

En broché satiné rose, coutil bleu ou satin noir. Buste moyen, buste bas et haut élastique. Jupe longue et les uns avec élastique sur les hanches. Quatre ou six jarretelles.

Tailles 21 à 30 et quelques tailles 32 et 33 dans des corsets en épais coutil rose, bien baleinés pour fortes tailles.

2 SPECIAUX POUR GARÇONNETS SAMEDI

Un Pardessus d'Hiver pour 7.95



Rég. 11.00

En frise épaisse, chaude et durable, genre Ulster, devant croisé, grand col tempête. Tous sont bien doublés. En gris pâle et foncé, brun et teintes mélangées variées. — Tailles 25 à 35 pour 7 à 17 ans.

Complets à deux Culottes 7.75

En tissu croisé, cheviote Fox et étoffe du pays tout laine, modèles unis ou par plis Norfolk, en gris, fauve, bleu, noir, brun et teintes mélangées variées. Une culotte golf et une culotte bouffante. Tailles 25 à 36 pour 7 à 18 ans.

A notre Pâtisserie

Gâteau génois, la livre	.50
Gâteaux Madère, chacun	.25
Gâteaux à vin, chacun	.25
Pains aux noix, chacun	.35
Gâteaux des anges, chacun	.40
Gâteau glacé de fantaisie, la livre	.60
"Short Bread", chacun .40 et	.60 .80
Tartes à l'émincé, chacune	.50
Tartelettes à l'émincé, la douzaine	.75
Tartes au citron, chacune .40 et	.50
Tartelettes au citron, la douzaine	.60



Manteaux d'Hiver pour Dames, 17.00

Avec col de fourrure

7 modèles, garnis de plis, piqûres et boutons. En étoffe Peachbloom tout laine, avec grand col en imitation de phoque ou de castor. Entièrement doublés et entredoublés. Pare-bise aux manches.

En brun, renne, fauve, vert feuille, brique, marine et noir.

Tailles 14 à 44.

Une jolie collection de

Robes de Crêpe Canton pour Dames, 13.97

Tailles 16 à 44 et pour ainsi dire toutes les nuances en faveur.

Manteaux d'Hiver pour Fillettes, 7.79

Avec col et manchettes de fourrure
Rég. 12.00

En brun, tan, gris, vert foncé et teintes chinées, entièrement doublés et entredoublés.

Et quelques manteaux de sport en étoffe de laine à envers quadrillé.



Robes avec Culotte pour Fillettes 3.79

Valant jusqu'à 8.98

Pour 2 à 6 ans. En flanelle et crêpe de laine — en rose, miel, écarlate, marine et pêche. Modèles avec petite culotte ou bouffante.

Robes de Flanelle pour Fillettes 2.98

Rég. 4.98

Pour 8 à 14 ans. En marine, tan, écarlate.

Manteaux d'Hiver pour Fillettes, 7.79

Avec col et manchettes de fourrure
Rég. 12.00

En brun, tan, gris, vert foncé et teintes chinées, entièrement doublés et entredoublés.

Et quelques manteaux de sport en étoffe de laine à envers quadrillé.

Robes avec Culotte pour Fillettes 3.79

Valant jusqu'à 8.98

Pour 2 à 6 ans. En flanelle et crêpe de laine — en rose, miel, écarlate, marine et pêche. Modèles avec petite culotte ou bouffante.

Robes de Flanelle pour Fillettes 2.98

Rég. 4.98

Pour 8 à 14 ans. En marine, tan, écarlate.

Bouffants "Harvey" pour Dames

Tailles 36 et 38 — **1.09**
Tailles 40 à 44 — **1.19**

En coton épais pour l'hiver, fini laine brossée, de première qualité.

Camisoles d'Hiver pour Dames .79

Marque "Harvey", première qualité, manches courtes ou sans manches, en coton fini laine brossée. Tailles jusqu'à 44.

VOIR AU VERSO

Les Ventes pour la Fête d'Actions de Grâces chez Goodwin's LIMITED

TELEPHONE UPTOWN 7000

PARDESSUS D'HIVER POUR HOMMES 27.50



Rég. 35.00 et 45.00

200 pardessus pris dans notre assortiment ou des échantillons venant de chez un de nos meilleurs tailleurs. Elégants Ulsters ou modèles "Guards" pour jeunes gens et modèles à col de velours pour hommes plus âgés. Au quart doublés de soie ou de satin. Tailles 34 à 44.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN.

1000 NOUVELLES CRAVATES DE SOIE, 1.00 chacune

Une vente extraordinaire de
COMBINAISONS POUR HOMMES 3.95

Moins que le coût de fabrication.

Rég. 5.50, 6.50, 7.50 et 8.00

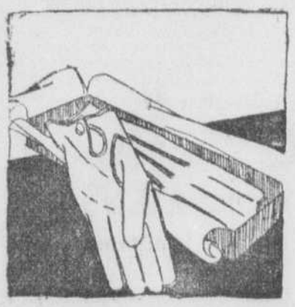


Marque "Knit-to-Fit", en pure laine, laine et soie, et cachemire. Epaisseurs variées. En blanc ou naturel. Tailles 34 à 44 dans le lot.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN.

Une grande vente de
GANTS D'HIVER POUR HOMMES 1.95

Valant de 2.95 à 6.50



Echantillons des meilleures marques.
Cape tan—doublure de laine molletonnée.
Cape tan—doublure de laine sans couture.
Cape gris—doublure de laine sans couture.
Mocha gris ou brun—doublure molletonnée et sans couture.
Gants noirs pour automobilistes.
Gants de daim pour automobilistes.
Mitaines tan ou noires, doublure de laine ou d'agneau.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN.

BROGUES ANGLAISES POUR HOMMES 5.95

Rég. 9.00



Noires ou brunes, forme large très confortable. Entièrement doublées de cuir. Pointures 5½ à 9½.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN.



600 Chemises de Sedan Anglais 2.39 chacune

Le plus bas prix jusqu'à présent pour de telles chemises. En blanc, mauve, bleu, gris et crème. Encolures 13½ à 17½.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN.

Les Spéciaux dans les BONBONS

Bonbons durs mélangés. Rég. .30 la livre pour 25
Tire aux noix. Rég. .40 la livre pour 35
Guimauve rôtie ou non rôtie. Rég. .50 la livre pour . . .40
Gelées de toutes sortes. Rég. .46 la livre pour 35
Sucre à la crème au chocolat ou à l'érable. Rég. .50 la livre pour 40
Nous avons les chocolats Moire, Neilson, Patterson et Cowan.
Et une boîte de chocolats spéciale à 50

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN

Tondeuses 1.59

Rég. 2.25

Pour celles qui ont les cheveux coupés.

Pour raser le cou, faciles à employer.

Deux grosseurs.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN

Achetez maintenant et payez en janvier. Nos comptes courants de novembre et décembre ne seront pas dûs avant le 15 janvier 1925.

Pardessus pour Garçonnets, 7.95

Rég. 10.95



En épaisse étoffe laineuse, doublés de flanelle rouge. Pour 2 à 10 ans.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN.

Complets à 2 Culottes pour Garçonnets, 9.95

Rég. 13.50

En tissu croisé de fantaisie tout laine, ceinture 3 pièces, poches ordinaires et doublure d'alpaga. En gris, lovat, fauve, sable et brun.
Une culotte Golf et une culotte bouffante.
Pour garçonnets de 9 à 18 ans.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN.

Pyjamas de Finette pour Garçonnets, 1.65

Rég. 2.25



En bonne finette, avec brandebourgs de soie et gros boutons d'écaille. Confection soignée. Pour 6 à 18 ans.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN.

Chandails pour Garçonnets, 2.98

Rég. 4.00 à 6.00

Chandails fermés ou ouverts, à tricot Jumbo ou plus léger, encolure en pointe, col roulé ou châle. Couleurs variées.
Tailles 28 à 34.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN.

Bottines pour Garçonnets, 2.98

Rég. 5.00



Bottines en bon cuir brun, avec semelles huilées et deux boucles à la tige haute. Pointures 11 à 5.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN.



Une vente de
Robes de Flanelle pour Fillettes, 6.95

Rég. 9.95 et 10.95

Robes en flanelle "Trenella" finie drap de Sedan spécialement rétrécie. Jolis modèles droits ou "middie" en nouvelles nuances: lutin, marine, écarlate, canelle. Pour 12 à 16 ans.

AU DEUXIEME CHEZ GOODWIN

Une vente de
MANTEAUX D'HIVER POUR DAMES 22.95

Rég. 39.75

Manteaux en étoffe Whitney à carreaux, ou unie avec envers quadrillé, modèle tranchée avec boutons de cuir, et modèle droit mi-doublé de croisé. Coutures galonnées. En gris, bleu, tan, fauve et teintes chinées.

Tailles 16 à 42.

AU DEUXIEME CHEZ GOODWIN.



Une vente de
ROBES DE SOIE POUR DAMES 18.75

Valant de 24.75 à 29.75

Jolies robes d'après-midi en crêpe-satin, crêpe plat et crêpe de Canton, différentes les unes des autres pour la plupart, garnies de tons opposés, ruban plissé, petits plis et motifs brodés. En marine, noir, sable et tan. Tailles 16 à 20.

AU DEUXIEME CHEZ GOODWIN.



Jupons-Combinaisons pour Dames, 6.95

Rég. 8.95

Ils nous viennent d'Angleterre et ont été confectionnés spécialement pour nous. En épaisse simili-soie, haut tout d'une pièce ou à bandelettes sur les épaules. Modèle à taille longue. En noir, marine, fauve et gris. Tailles 36 à 42.

AU DEUXIEME CHEZ GOODWIN

Bonneterie "Harvey" en Fibre de Soie pour Dames

(Légèrement imparfaite mais il est difficile d'en trouver les imperfections)

CAMISOLES—en blanc, orchidée, pêche, rose, noir et chartreuse. Modèles avec ou sans manches. Tailles variées. 1.25—Prix pour première qualité 1.75 à 2.25.
BOUFFANTS — En blanc, rose, pêche, orchidée, gris, coucher de soleil, chartreuse, brun doré. Quelques pantalettes et pantalons plissés sur les côtés dans le lot. Tailles variées. 1.95—Prix pour première qualité 3.00 à 4.50.
PANTALONS — En blanc, rose, pêche, coucher de soleil et orchidée. Avec élastique à la taille et genoux libres, 1.75—Prix pour première qualité 3.00 à 4.50.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN

Bas de Soie pour Dames, 1.98

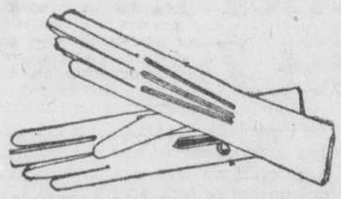


Entièrement façonnés. En noir, gris, brun, cacao, amande, nu, grive, pongée, banane, atmosphère et suède.

Bas tout Laine pour Enfants, .85

Bas très épais à côtes 2/1, noirs ou bruns, à pointes, talons et genoux doubles. Pointures 6 à 9½.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN



Gants pour Dames, 1.69

Rég. 2.00 et 2.50—Chaudement doublés

Gants de cape ou suède doublés de laine, tan ou gris, et quelques paires de mitaines également doublées. Pointures 6 à 8.

AU REZ-DE CHAUSSEE CHEZ GOODWIN

Parures de Cou .75

Echantillons valant de 1.25 à 2.50

Parures de col et manchettes en piqué, toile, dentelle et soie, en tous les plus nouveaux modèles et couleurs.
Gilets de tulle et dentelle, genre tuxedo ou Peter Pan.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN.

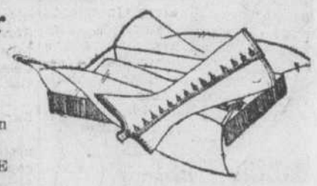
Demain le dernier jour de la démonstration des

Brassières et Corsets Réducteurs "Madame X"

à notre Corseterie, au deuxième étage.

Une vente de
Guêtres pour Dames 1.79

Rég. 3.00



Guêtres à 14 boutons, en noir, fauve et gris.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN

Goodwin's LIMITED

VOIR AU VERSO

41e ANNEE — No 20
MONTREAL, VENDREDI, 7 NOVEMBRE 1924

2e SECTION

LA PRESSE

LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA

PAGE 13

Il n'y a personne qui ne puisse trouver profit à s'intéresser aux petites annonces classées de la "Presse": elles constituent une mine inestimable.

AU JOUR LE JOUR

La dette nationale.

Elle a été réduite de $9,057,776.

Au cours du mois qui vient de se terminer.

Et ce en dépit d'une très forte diminution de revenus.

On admettra que nos administrateurs fédéraux continuent à faire preuve de savoir-faire.

D'aussi consolants résultats doivent encourager le gouvernement à s'engager davantage dans la voie de la stricte économie — la seule qui conduise au véritable succès administratif.

La Législature ne tardera pas à être au grand complet, l'élection partielle de Témiscamingue ayant été fixée au vendredi 28 novembre courant. Mais peut-on faire un crime au gouvernement d'avoir foi dans les vieux adages et de vouloir battre le fer pendant qu'il est chaud ?

"Les soldats chinois ne savent pas pourquoi ils combattent ; se battre est pour eux un gagne-pain", a déclaré un citoyen anglais de Shanghaï de passage à Montréal. Et ces choses se passent à une époque où l'on n'a jamais tant parlé de désarmement universel. Joyeux pays en tout cas que celui où les gens doivent s'entre-tuer... pour gagner leur vie !

Rendant un chaleureux hommage au crédit national de notre pays, M. Elisha Lee, grand capitaliste américain, a solennellement souligné: "Les Canadiens doivent avoir confiance en l'avenir". Il serait curieux de savoir ce que pensent de telle déclaration nos prophètes en raccourci qui s'époumonaient à crier, il y a quelques mois, que le Canada était voué au souffle dévastateur de la Mort.

Un nègre a été élu juge et un autre sénateur, aux Etats-Unis. C'est sans doute là le résultat d'une fière déclaration antérieure du président Coolidge assurant que la couleur de la peau n'y faisait rien et que tout citoyen vraiment digne de la confiance populaire méritait d'être porté aux plus hautes fonctions de la république. C'est parler comme Théodore Roosevelt invitant naguère à sa table le fameux éducateur noir Booker Washington.

L'incident qui mettait en présence le premier ministre de France et le nonce apostolique à Paris est heureusement clos. M. Herriot a exprimé des excuses au nom de son gouvernement et Mgr Cerretti s'est déclaré satisfait. M. Herriot a assuré le prélat que M. Albert, dans le discours qui a provoqué l'incident, n'avait pas voulu être discourtois à l'endroit du délégué papal. Mais il n'en est pas moins vrai que pour un ministre de l'Education, M. Albert en a totalement manqué cette fois-là.

LE BOUCHER A DEJOUE LE TRUC D'UN ESCROC

Un individu est allé, hier après-midi, donner une commande chez M. P. Quilliam, boucher de Verdun, et en paiement donna un chèque au montant de $35. Avant de livrer la marchandise, le boucher se rendit à la banque où on lui dit que le chèque était sans valeur. Inutile de dire qu'il n'a pas rempli la commande. L'individu avait donné une adresse, Côte du Beaver Hall. L'escroc qui a tenté de voler M. Quilliam se présentera sans doute ailleurs et la police demande aux marchands d'être sur leurs gardes.

UN ORAGE ELECTRIQUE AU MOIS DE NOVEMBRE

Le commencement de la journée a été marqué par une pluie abondante accompagnée d'éclairs et de tonnerre, à 6 heures, ce matin. Les personnes qui ont été réveillées par le bruit du tonnerre ont été vivement surprises. Cependant, comme on nous le déclare à l'observatoire de l'université McGill, les orages électriques ne sont pas choses réellement exceptionnelles au mois de novembre. Il y en a eu l'année passée, de même qu'au mois de mars. L'orage de ce matin n'a pas été très violent, et rien d'extraordinaire n'a été rapporté.

POUR REPRESENTER LE CANADA EN BELGIQUE



AVANT LE DEPART DE M. ET MME YVES LAMONTAGNE, pour l'Europe, ce matin, à bord du "Montclare", du Pacifique Canadien. — M. YVES LAMONTAGNE se rend à Bruxelles, où il a été nommé assistant commissaire du commerce canadien. — En avant, de gauche à droite: M. EDOUARD MONTPETIT, secrétaire général de l'université de Montréal, et Mme EDOUARD MONTPETIT; M. et Mme YVES LAMONTAGNE. — En arrière: M. GUY CALDWELL, Mlle YVETTE LAMONTAGNE et Mlle PAULINE FARIBAULT. — (Cliché d'un photographe de la "Presse").

DES SERVICES MUNICIPAUX QUE L'ON DEVRA FUSIONNER

Les prescriptions de la charte. — Les six services administratifs. — La Sûreté publique. — Règlement qui n'a jamais été abrogé. — Au conseil.

CE CONGE AU CHEF DE POLICE

A l'hôtel de ville, les échevins continuent de discuter l'affaire de la police. Certains membres de notre conseil municipal, comme nous l'avons dit hier, réclament la nomination d'un directeur de la Sûreté publique. Interrogé à ce sujet, l'échevin J.-A.-A. Brodeur, président du comité exécutif, n'a pas voulu se prononcer immédiatement sur la question que lui ont posée les chroniqueurs municipaux relativement au poste laissé vacant par le colonel F.-M. Gaudet.

La charte dit clairement : "Il y aura six services administratifs, savoir : le contentieux, le service de Santé, le service des travaux publics, le service de la Sûreté publique, le service des finances et le secrétariat municipal. Le conseil peut, par règlement, sur rapport du comité exécutif, fusionner ou abolir ces services et en créer d'autres, pourvu que le nombre des services n'excède pas six".

On fait remarquer à ce sujet que la date de la création de ce service n'est pas fixée, ce à quoi les échevins répondent, en citant l'article 21, de la charte, qui dit que: "La cité de Montréal, à partir des élections municipales de 1921, sera gouvernée, sujet aux dispositions ci-après, par un conseil composé du maire et d'un échevin par quartier, lesquels sont élus tous les deux ans".

Or, l'article 21 (o), concernant les six services administratifs est justement une des dispositions dont fait mention l'article précédent. On ajoute d'autre part que: "Les directeurs des services, à moins qu'il en soit autrement prescrit par la présente, charte, seront directement responsables au comité exécutif de l'administration de leurs départements.

Les échevins signalent qu'il y a actuellement huit services, que voici :

Le contentieux, ayant à sa tête Me Guillaume Saint-Pierre; le service de Santé avec le docteur S. Boucher; le service des travaux publics, avec M. H.-A. Terreault; le service des finances, avec M. Patrick Collins (temporairement; il n'y a pas de trésorier en chef depuis le départ de M. Gaspard DeSerre); le secrétariat municipal, avec M. René Bauset.

Maintenant, comme les divisions, de la police et des incendies et du recorder s'administrent distinctement, il y a encore trois services, ce qui portent le nombre à huit, en dépit de la charte.

Il convient de faire remarquer ici que la division du recorder n'a pas de chef.

Il faut dire enfin que le règlement 732, créant le service de la Sûreté publique est en vigueur depuis 1920, et ne donne pas plus de délai que la charte pour sa création.

Il est effectivement stipulé, à l'article 4 de ce règlement:

"Les attributions et les devoirs assignés par la loi et par les différents règlements de la cité, actuellement en vigueur, aux chefs des services de la police, des incendies et de la Cour du recorder sont par les présentes dévolus au directeur (du service de la Sûreté publique)."

La question soulevée par des échevins, au sujet du poste resté vacant du directeur de la Sûreté publique, suscite par conséquent, de même beaucoup d'intérêt à l'hôtel de ville. Il se pourrait bien qu'on en parle au conseil municipal. On nous informe que l'avocat en chef de la ville sera prié de donner son avis sur l'interprétation qu'il faut donner à la charte, sur ce chapitre. Les uns prétendent qu'il est irrégulier d'administrer les services de police et des pompiers sans directeur de la Sûreté. D'un autre côté, tout dépend des résolutions adoptées par le comité exécutif à cet effet. On a fait remarquer que le règlement créant le service municipal de la Sûreté publique n'a jamais été aboli. C'est surtout ce point, que l'on discute chez nos administrateurs. Un règlement, signale-t-on, ne peut être abrogé que par le conseil.

LE CHEF DE POLICE

L'affaire de la police viendra sûrement sur le tapis à la prochaine séance du conseil municipal, qui aura lieu mardi prochain. D'une façon ou d'une autre, il en sera question, nous assure l'échevin J.-M. Dubreuil. Pour sa part, le représentant du quartier Saint-Edouard doit interpeller le comité exécutif afin de savoir s'il ne serait pas à propos d'accorder un congé de trois mois au chef de police Pierre Bélanger. Pendant ce temps, le chef pjourrait préparer sa défense devant le tribunal d'enquête, que préside l'hon. juge Louis Coderre. Il est probable aussi que l'on demandera au comité ce qu'il entend faire de la lettre que l'hon. juge Coderre a adressée aux autorités municipales, à propos du chef de police. On ne sait pas si le comité aura eu le temps d'examiner toute l'affaire, d'ici mardi. Plusieurs membres du comité, entre autres le président, l'échevin J.-A.-A. Brodeur, ont été appelés à rendre témoignage devant le commissaire-enquêteur.

L'échevin Dubreuil, qui a insisté pour que l'enquête ait lieu devant un juge de la Cour supérieure ou devant une commission royale, est d'avis que le conseil devra concourir dans ses vues à l'endroit du chef. D'autres échevins, néanmoins ne semblent pas du tout partager cette opinion. C'est pourquoi, l'on s'attend à un long débat à la réunion de mardi après-midi.

ELECTION PARTIELLE

Belleville, 7. — L'élection partielle de West Hastings aura lieu le 25 novembre. La campagne promet d'être fort intéressante; car le premier ministre King et M. Meighen ainsi que d'autres puissants orateurs prononceront des discours.

PREMIERE CARGAISON A L'ELEVATEUR No 3

Le navire "Brulin", appartenant à W. Crawford and Co., est le premier vaisseau des grands lacs qui apporte une cargaison de grain au nouvel élévateur, le No 3, construit au quai Tarte. Le grain qui avait été apporté jusqu'à présent à l'élévateur No 3, depuis que les travaux y ont été assez avancés pour y décharger des vaisseaux, l'avaient été par voies ferrées. L'on travaille activement, aujourd'hui, à décharger dans le nouvel élévateur les 80,000 boisseauxx de blé que le "Brulin" a apportés de Port-Colborne.

UN GRAND EMOI PROMIS A PARIS

Paris, 7. — Une manifestation communiste et anarchiste pour protester contre le fait que Nicola Sacco et Bartolomeo Vanzetti ont été trouvés coupables de meurtre (premier degré) à Dedham, dans l'Etat de Massachusetts, doit avoir lieu ce soir alors qu'un grand nombre de radicaux se réuniront sous les fenêtres de l'ambassade américaine, rue de Chaillot, et demanderont la libération des deux prisonniers. Un meeting général des communistes et des anarchistes a été convoqué pour huit heures, à la Maison des ouvriers, rue de la Grange-aux-Belles. Près de cinq mille radicaux se rassembleront et se dirigeront ensuite vers l'ambassade; mais le préfet de police a annoncé que les manifestants seraient dispersés par 200 agents qui auront à garder l'ambassade.

L'HON. M. MOTHERWELL

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 7—L'hon. W.-R. Motherwell, ministre de l'agriculture, est revenu à Ottawa. Il a nié la rumeur disant qu'il donnera bientôt sa démission pour cause de maladie. "Je n'avais besoin que d'une nouvelle paire de lunettes et je l'ai achetée", dit-il, en riant.

LIBERTE D'ACTION POUR LE PARTI REPUBLICAIN

Les forces dirigées par le président Coolidge pourront imposer leurs volontés aux deux Chambres.— Une coalition qui semble impossible.— Les incidents.

LES DERNIERS RAPPORTS

New-York, 7. — D'après les rapports des Etats et districts douteux, il semblait, ce matin, que le président Coolidge avait triomphé dans le Dakota-Nord et probablement dans le Nouveau-Mexique et que le nouveau Congrès serait composé de la façon suivante: au Sénat, 54 républicains, 40 démocrates et 1 fermier-travailliste, un siège vacant, celui du Connecticut devant être compté; à la Chambre basse, 246 républicains, 184 démocrates, 3 fermiers-travaillistes et 1 socialiste.

A l'ajournement du Congrès, en juin, il y avait, au Sénat, 51 républicains, 48 démocrates et 2 fermiers-travaillistes, et, à la Chambre basse, 225 républicains, 207 démocrates, 1 socialiste, 1 fermier-travailliste et 1 indépendant. Dans plusieurs élections sénatoriales, notamment une dans l'Iowa, et dans une demi-douzaine de districts "congressionnels", la lutte a été si chaude qu'un nouveau comptage des votes pourrait bien modifier les résultats. Cependant, quoiqu'il advienne, les républicains semblaient, ce matin, assurés d'une majorité efficace au Sénat et à la Chambre des représentants, et les partisans de



M. VICTOR-L. BERGER, représentant socialiste pour le cinquième district du congrès américain, qui a vaincu son adversaire républicain, M. Braun.

La Follette n'étaient pas en état de former une coalition avec les démocrates. Parmi les 54 sénateurs désignés comme républicains sont La Follette et quatre autres: Norris, Ladd, Frazier et Brookhart qui ont tous appuyé le sénateur du Wisconsin, au Congrès, mais qui, à moins de recevoir de l'aide d'autres républicains portés parfois à voter de façon indépendante, ne seraient pas capables de modifier le vote républicain de manière à le faire descendre au-dessous de la majorité de 49 voix.

Magnus Johnson, l'un des deux sénateurs fermiers-travaillistes du Minnésota, a admis hier soir qu'il avait été défait par le représentant républicain Thomas-D. Schall qui, en sa qualité de membre de la Chambre basse, se montrait quelques fois indépendant en votant.

FEMME ENERGIQUE

Temple, Texas, 7.—Mme Miriam-Amanda Ferguson, qui a été élue gouverneur du Texas, a dit chez elle: "Je consulterai mon mari, comme je consulterai tout citoyen du Texas qui s'intéresse au bien-être de l'Etat". Mme Ferguson a manifesté une grande joie et elle se rend bien compte des responsabilités qui lui sont imposées. Elle a ajouté: "Je veux être gouverneur, comme un homme le serait. Mon titre sera gouverneur, car aucun autre titre n'est possible. Le titre "Madame gouverneur" serait ridicule". Avec Mme Ferguson iront à Austin sa fille Dorace et son mari. "Je crois, a dit Mme Ferguson, que Dorace sera la première dame de l'Etat et surveillera ma résidence et que Jim sera un spectateur intéressé. Il n'y aura pas de changement dans la routine familiale, mais Dorace sera l'hôtesse. Je sais qu'il y a des responsabilités et je me rappelle comment Jim travaillait rudement, quand il était gouverneur. Je consulterai mon mari comme tout citoyen qui s'intéresse au bien-être de l'Etat. Nul n'est assez insensé pour croire qu'une seule personne puisse accomplir une telle tâche".

LES POSITIONS

D'après les rapports d'hier soir, en omettant les résultats de l'Iowa, du Minnesota et du Nouveau-Mexique, qui sont encore douteux, les républicains auront 52 représentants au prochain Sénat, les démocrates 39 et les agraires 1. Il y a une vacance au Connecticut, qui sera remplie le mois prochain.

A la Chambre des représentants, la position des partis sera comme suit:

Démocrates	183
Républicains	247
Agraires-travaillistes	3
Socialistes	2
Encore un résultat douteux	...
Total	435

Victor-L.Berger, représentant socialiste pour le cinquième district du Congrès, est proclamé vainqueur sur le républicain Braun.

SUCCES FEMININS

New-York, 7. — Plusieurs femmes ont été élues aux élections de mardi, deux comme gouverneurs, Mme Miriam-A.Ferguson, au Texas, et Mme Nellie-T. Ross, dans le Wyoming, toutes deux démocrates; une comme secrétaire d'Etat, Mme Florence-E.-S. Knapp, une républicaine, dans le New-York; une représentante au Congrès, Mme Mary-T. Norton, démocrate, à Jersey-City.

Dans le Dakota-Sud, quatre femmes ont été élues à la législature de l'Etat, une démocrate et trois républicaines. Toutes étaient en tête de leur liste.

Pour la première fois des femmes siègeront à la législature du Wisconsin. Trois républicaines ont été élues en cet Etat, mardi.

QUEBEC ORGANISE UN CARNAVAL D'HIVER

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 7. — On se prépare déjà à organiser à Québec le prochain carnaval d'hiver. M. Ernest des Baillets, un expert en fait de sports d'hiver, a été chargé par la direction du Château Frontenac de préparer les détails de ce carnaval, dont le Château Frontenac sera le rendez-vous. M. des Baillets, qui vient d'arriver à Québec, projette de faire de Québec une ville de sports d'hiver, y voyant autant d'avantages naturels que les villes les plus populaires de la Suisse.

PROCES QUE L'ON AJOURNE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 7. — Le procès intenté par Me Alleyn Taschereau, de Québec, contre le curateur de l'abbé Delorme, en réclamation de $24,000 pour services légaux rendus lors du premier procès de ce dernier devait s'instruire hier devant la Cour supérieure. Il a été ajourné "sine die", vu les événements récents qui se sont produits. Le demandeur va attendre la levée de l'interdiction prononcée contre l'abbé Delorme.

LE COLONEL SMITH COUPABLE

Toronto, 7 — Le colonel Clarence-F. Smith, de Montréal, l'un des directeurs de la Home Bank, a été, aujourd'hui, trouvé coupable par le juge Coatsworth "d'avoir négligemment signé ou approuvé un faux rapport" destiné au gouvernement. C'est le premier directeur trouvé coupable. Le juge Coatsworth a donné à entendre qu'il prononcerait la sentence de Smith le 1er décembre.

GRANDE FETE ROUGE

Moscou, 7.—Toute la Russie est décorée de rouge à l'occasion du septième anniversaire de la révolution d'octobre 1917. De grands portraits de Marx et de Lenine, et d'immenses bannières portant des inscriptions ont été placés sur les bâtiments publics et dans les rues. La célébration de l'anniversaire durera trois jours, à partir d'aujourd'hui. Les bureaux du gouvernement, les écoles, les théâtres et les magasins seront fermés et des cérémonies patriotiques se dérouleront au tombeau de Lenine. La révolution a eu lieu réellement le 25 octobre, mais l'adoption du nouveau calendrier a fixé cette date au 7 novembre.

CONVENTION DE PROGRESSISTES A SAINT-REMI

Convoquée pour choisir un candidat oppositionniste aux prochaines élections fédérales.

LE PROGRAMME

(Spécial à la PRESSE)

Saint-Rémi de Napierville, 7. — Les progressistes de Québec tiendront ici leur première convention, lundi prochain le 10 novembre.

A 9 heures du matin aura lieu l'assemblée des gouverneurs et membres de l'exécutif de chaque local, pour la nomination des officiers et la formation des différents comités.

A 10 heures, ouverture de la convention. Au programme: la nomination du candidat progressiste au fédéral. Cette élection se fait sans proposeur ni secondeur. Après le premier tour de scrutin des aspirants candidats doivent signer immédiatement des engagements les forçant de respecter le choix fait par la convention, et ils ont chacun dix minutes pour adresser la parole. L'élection finie, le candidat choisi doit signer instantanément les engagements prescrits par la constitution.

Election du président de l'association du comté. On procède de la même manière. Le candidat et le président de l'association de comté ne peuvent pour aucune raison être élus par acclamation. L'emploi de bulletins secrets est de rigueur.

Prise d'une photographie.

Ajournement pour le dîner.

Après-midi, à 1 h. 30, étude des résolutions, chacune à la fois. Chaque délégué peut adresser la parole pendant trois minutes et autant de fois trois minutes que le permet l'assemblée.

Rendez-vous des délégués de chaque local; à l'hôtel Daignault: les locaux Napierville village, Napierville paroisse, Saint-Constant et Saint-Isidore; à l'hôtel Chouinard: les locaux Laprairie, Brosseau et Côte Sainte-Catherine, Saint-Philippe et Saint-Jacques-le-Mineur; à l'hôtel Picotte: les locaux Saint-Michel, Sherrington, Saint-Edouard et Saint-Mathieu.

La convention siégera durant la journée, à la salle du marché, et le soir à 8 heures, une grande assemblée publique sera tenue dans la salle du collège. Le Dr Lamarre, organisateur général, accompagné de MM. L.-P. DeCourval, R.-B. Sauvage, R. Beauséjour et d'autres orateurs adresseront la parole. Des sièges spéciaux seront réservés pour les dames. Tout le monde est invité.

LES CONSULATS MEXICAINS

La presse française annonçant que le ministre des affaires étrangères du Mexique a ordonné la fermeture des consulats mexicains au Canada, à partir du 20 novembre, nous avons interrogé à ce sujet le notaire Erigène Godin, consul honoraire du Mexique à Montréal. Il nous a répondu qu'il n'avait reçu aucun avis officiel et qu'il ne connaissait rien de plus que ce qui a été publié dans les journaux.

Sur la scène de l'actualité



M. EMILE-J. HEBERT, premier assistant de l'agent général du service des voyageurs, au C.P.R., l'un des fonctionnaires les plus anciens et les plus estimés de cette compagnie qui célèbre aujourd'hui le 39e anniversaire de la pose du dernier boulon de sa voie transcontinentale Montréal-Vancouver.—(Croquis d'un dessinateur de la "Presse").

PARLEMENT ECOLE DES ETUDIANTS

Le chef du parti progressif, M. Paul Monty, choisi comme premier ministre.

PROCHAINES SEANCES

Tout comme l'an dernier, l'on pourra bientôt entendre les étudiants de la faculté de droit de l'université de Montréal discuter les questions politiques, et autres aussi, aux séances de leur Parlement-Ecole. L'ouverture n'en saurait guère tarder maintenant. Nous apprenons, de source autorisée, que l'honorable Paul Monty a renversé le cabinet constitutionnel, après une lutte très vive, et qu'il a été appelé à former le nouveau cabinet progressif. Le nouveau premier ministre travaille actuellement à faire le choix de ses collègues et à distribuer les divers portefeuilles de la manière la plus utile pour tous les intéressés, et la plus agréable au parti dont il est le chef. Aucune indication n'a été donnée à ce sujet par le premier ministre, si ce n'est que son cabinet sera formé d'étoiles brillantes.

LE R. P. N. HIGGINS PRECHERA L'AVENT A SAINT-PATRICE

Le R. P. Nicholas Higgins, le capucin qui a prêché la dernière station quadragésimale à Saint-Patrice, revient à Montréal pour y prêcher l'avent. Il donnera, comme prélude, son premier sermon le samedi 16 novembre, à Saint-Patrice, à l'occasion des Quarante-Heures.

Le R. P. Higgins, Irlandais de naissance, a passé presque toute sa carrière de missionnaire en Angleterre, en Irlande et aux Etats-Unis. C'est un orateur sacré de grand renom.

A LA GRANDE MISSION DE LA PAROISSE SAINTE-BRIGIDE



GROUPE DES ELEVES DE L'ACADEMIE SAINTE-BRIGIDE, dirigée par les religieuses de Sainte-Croix, qui ont pris part, ce matin, à la grande cérémonie de consécration à la sainte Vierge, à l'occasion de la mission extraordinaire prêchée pendant tout le mois de novembre à l'église Sainte-Brigide par les RR. PP. Louis-Victor Lewis, O.M.I., et Albert Lortie, O.M.I. Chaque fillette tient à la main une fleur qu'elle a offerte à la Sainte-Vierge. Cette cérémonie se répétera dimanche après-midi à 4 heures. — (Cliché du photographe de la "Presse".)

TARIF

des annonces classées de

LA PRESSE

(En vigueur depuis le 1er avril 1923)

EMPLOI DEMANDE — 2 centins par mot avec minimum de 10 mots par insertion.

TOUTES AUTRES ANNONCES CLASSEES

TROIS CENTINS — Par mot avec un minimum de 10 mots par insertion.

EN-TETE 9 Pt. — Une ligne en caractère gothique condensé 9 pt. de 24 lettres à la ligne 50 centins par insertion en plus de l'annonce suivant le tarif.

Les abréviations, signe de piastre ($) comptent pour un mot et les mots composés, pour autant de mots.

Notre tarif de trois centins par mot est en vigueur pourvu que l'argent accompagne la demande, mais si nous sommes forcés de charger dans nos livres, aux clients ayant un compte ouvert, le tarif est de quatre centins par mot.

Toute annonce est sujette à l'approbation du bureau chef.

Nous avons plus de 900 succursales distribuées dans Montréal, la banlieue et dans les divers endroits de la Province où vous pouvez confier vos petites annonces; nos représentants se chargeront de nous faire parvenir vos commandes aux mêmes taux que ceux du bureau chef.

AVIS

Nous ne pouvons garantir pour le même jour l'insertion des annonces classées reçues après 10.30 h. a.m. Ces annonces devront nous parvenir la veille avant 6.30 h. p.m. pour les éditions du samedi et des jours de fête; cependant, les annonces des décès seront acceptées jusqu'à midi les jours ordinaires, mais jusqu'à 7.30 h. a.m. seulement le samedi et 10. h. a.m. les jours de fêtes.

LA PRESSE.

DEMANDES

EMPLOIS DEMANDES, HOMMES

BELGE, peintre-blanchisseur, imiteur, plastreur au contrat, prix modéré. Vermendel, Est 0693m. 17-4

BLANCHISSAGE, tapissage, peinture, prix modéré. Calumet 2298F ou Clairval 5297F. 19-6

CHAUFFEUR de fournaise dans maison ou magasin. Est 8590J. 3,5,7,8

CHAUFFEUR mécanicien, 6 ans d'expérience, truck ou char privé. Est 5203J ou Est 8412w. 20-2

CHAUFFEUR mécanicien demande position sur char privé ou truck pouvant fournir références de trois ans. Tél. York 2686w. 20-2

COMMIS pharmacien désirerait position en dehors de Montréal, ayant 7 ans expérience, parlant les deux langues, sobre, honnête, 23 ans, bonne apparence. Ecrire Casier 508 La Presse. 19-3

COMPTABLE, 20 ans d'expérience comme chef des crédits, chef de bureau, auditeur, demande position de confiance, meilleures références. Ecrire à casier 891, bureau de poste central, Montréal. 20-2

COUPLE cuisinier et femme de chambre prendrait charge maison de pension, hôtel campagne ou restaurant. S'ad. cuisinier, 273 St-Hubert. 19-2

COUPLE belge actuellement en place désire changer pour raisons sérieuses; expérience au service de riches bourgeois; femme bonne cuisinière; homme service table et charge générale de maison; satisfaction assurée. Bélair 7275F.

HOMME marié demande place comme gardien de nuit, concierge ou autre position qui demanderait une confiance absolue, références de première classe. Casier 480 La Presse. 17-6

HOMME connaissant bien le commerce d'épicerie demande place, ville ou campagne. Références de premier ordre. Casier 481 La Presse. 17-6

HOMME de première classe pour ouvrage général. Plomberie, chauffage, électricité et menuiserie; avec 17 ans expérience dans ligne. Sadresser J.-P. Bellemare, No 458 St-Jacques, près Inspecteurs. 19-2

JEUNE couple marié sans enfant désire place dans famille respectable, homme comme chauffeur d'automobile, fournaise ou waiter d'hôtel, la femme servante ou ouvrage général, prix raisonnable. 63 St-Rémi, St-Henri.

JEUNE homme tranquille et honnête demande position pour conduire automobile, truck ou chauffer les fournaises. S'ad. M. Lacelle, 84 Frontenac.

JEUNE homme avec camion Ford prendra contrat livraison. Bélair 6311w. 20-2

JEUNE homme, 25 ans, demande emploi comme commis, 6 ans expérience. Ecrire casier 525 La Presse. 19-3

JEUNE homme sérieux 30 ans, anglais et français désire travail dans maison privée. S'ad. chambre 2, 451, Notre-Dame Ouest. 19-2

JEUNE homme de 23 ans, bonne apparence, sobre, ayant bonnes références, ayant 7 ans expérience en pharmacie, désire position en pharmacie en gros ou comme voyageur. Ecrire Casier 503 La Presse. 19-2

JEUNE homme ayant 5 ans d'expérience dans épicerie en gros demande position comme voyageur ou au bureau. Ecrire casier 1739 La Presse. 20-2

JEUNE HOMME bilingue, instruction classique, commerciale, avec expérience et bonnes références, désire position. Morin, 84 Laval. Est 3949. 19-3

MENUISIER d'établi travaux généraux demande position, téléphoner Est 3706J. 20-2

EPMLOIS DEMANDES, FEMMES

BONNE femme de journée désire emploi. Bonnes références. 197 Aqueduc.

BONNE modiste, prix modéré, 94 Jeanne-Mance. 4,7,8

CLAVIGRAPHISTE connaissant la sténographie française, la comptabilité, et l'ouvrage général de bureau désire position. Ecrire casier 556, la Presse. 20-2

COUTURIERE d'expérience demande emploi dans maison privée. Bélair 1399w. 20-2

FEMME de journée pour tout. Est 3693W; après 7 hrs, Mme Gauvreau.

FEMME française demande ouvrage à la maison à la semaine, restourant ou maison privée. 184A Ste-Elisabeth.

GARDE-malade non graduée âgée, expérience, références. 596 St-Denis. Est 4459. 19-2

GARDE-MALADE offre service de nuit préférablement. Bélair 3596w. 19-2

JEUNE fille demande emploi dans famille, références, expérience. 680 Ontario Est. Est 1657J.

JEUNE fille désire position comme sténographe, clavigraphiste ou ouvrage général de bureau. Bélair 4970J.

JEUNE veuve demande emploi, comme ménagère, pour veuf, 1111 Davidson.

MENAGERE désire position dans presbytère de 1 ou 2 messieurs prêtres, expérience et références de presbytère, pas d'objection Etats-Unis, casier 534 La Presse. 20-2

MODISTE d'expérience dans les chapeaux demande emploi permanent. Mme Turgeon, Up. 4018. 19-2

MODISTE, confection, réparages, pour chapeaux, couture, pour garçon et fillette. 412 Cuvillier.

ON DEMANDE lavages, lavé et repassé, tout genre de fin linge, maison belge. Ecrire 2156w. 3,4,7,8

PERSONNE distinguée, prendrait places, ménagère, visite soir et dimanche. 1268 Des Erables.

STENOGRAPHE compétente, hautement recommandée. S'ad. Mlle Robichaud, professeur, 511 St-Hubert. Est 7288M.

VOUS trouverez des gardes-malades pour campagne ou ville. Est 2230w, 341 Emery.

VOUS trouverez servante générale dans famille 2 ou 3 personnes, sans enfants. 52A Sanguinet.

VOUS trouverez deux filles pour faire les ménages, blanchissage, tapissage. Mlle Larose, Est 6085W.

VOUS trouverez deux bonnes filles de campagne pour ouvrage de maison privée, à 475 Dorion. 19-2

ELEVES DEMANDES

A BAS mauvaises sténographies! Sténographie Perrault-Duployé bilingue, 3 mois. Approuvée Conseil Instruction Publique, Commission Scolaire. Enseignée par correspondance sur place. 125 sténographes officiels. Institut Sténographique Perrault, 3 Ouest, avenue des Pins, Montréal. Plateau 2660. 239-306

ANGLAIS, comptabilité, sténographie, mathématiques strictement individuel, jour et soir. Télégraphie et administration des gares. Demandez prospectus. Collège Commercial Elie, 1 Carré St-Louis. Est 2639. 17-6

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, clavigraphie, sténographie, 2.00 par mois. 908 Ste-Catherine Ouest. 16-6

ANGLAIS, français, arithmétique, comptabilité, cours privés. Attention spéciale, élèves arriérés, commençants. 503 St-Denis. Est 5734F. 18-10

APPRENEZ piano, méthode rapide, par professeur diplômé. 467 St-Denis.

CLASSIQUE, commercial, brevets, examens. Leçons particulières. Professeur Bachand, 243 Fabre. 20-2

COURS privés de conversation anglaise, succès assuré, prix modéré. 882 Berri. Est 4345.

NOUVELLE méthode. Anglais par correspondance, 20c la leçon; succès garanti en 3 mois. Ecrire pour détails à S. A. P. Fortier, Saint-Ubald, Portneuf, Québec. 281-188

PIANO par méthode simple pratique, des éléments au plus haut degré. Est. 7417W. 20-2

MUSIQUE POPULAIRE ET RAGTIME enseignés sur piano en trois à six mois. Succès garanti ou argent remis. Pas de gammes ni exercices. Chansons populaires enseignées immédiatement. Brochurette gratis. Venez pour démonstration. Ecole Américaine de Musique Populaire. 124 rue Stanley, Uptown 3260 276—306F

AGENTS DEMANDES

AGENTS. Nouvel article facile à vendre, coûtant 8c, se vendant 25c. 883 St-Urbain.

AGENTS d'automobiles demandés. Meilleures positions en ville. Morin Garage, 1094 Wellington, Verdun. 20-2

BONS agents demandés, personnes instruites préférées, bonne commission. S'ad. le soir à 3405 Drolet. 16-6

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé avec un capital de $500.00 à $1,000.00, aura droit au ⅓ de l'actif et des profits. Position avantageuse et salaire. Doit être honnête, sérieux et posséder une instruction élémentaire. Ecrire à casier 555, la Presse. 20-2

ASSOCIE mécanicien demandé pour garage et machine shop, soudage à l'oxigène, réparations de radiateur. Garage Général, 340 Amherst. 20-2

ASSOCIEE demandée, environ 900.00, capital, commerce établi, nom ancien, belle localité. Application chambre 1, 1228 St-Denis.

ASSOCIE demandé avec capital de 10 à $15,000 pour commerce de pianos, graphophones, etc. But, développement des affaires. Ecrire casier la "Presse", No 506. 19-3

ASSOCIE demandé avec $500.00 pour commerce établi et payant, argent bien garanti, bonnes références exigées. Ecrivez à casier 470 la "Presse", pour entrevue. 17-4

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

APPRENEZ l'automobile, cours jour ou soir, position assurée. Ecole Coulombe, 700 Demontigny, Est 4544. 194-306

APPRENEZ à conduire et réparer autos, taxis, tracteurs, convois, tout en gagnant de l'argent; licence garantie en jours. Maching neuve à votre disposition jour et soir. Henri Gauthier, 865 St-Christophe, près Roy. 17-6

APPRENEZ: Huit hommes intelligents pour apprendre le métier de barbier chez Hemphill, seule école dans la province de Québec qui détient une charte du gouvernement. Soyez payé tout en apprenant. Gros salaire. Outils gratuits. Diplôme accordé. N'allez pas apprendre ailleurs. Ecrivez ou venez chercher la brochurette gratuite. Hemphill's College, 143 St-Laurent, Montréal. 17-6

ATTENTION. Faites 25 à 50 piastres par semaine comme barbier, système moderne, payé en apprenant. Position garantie. Etablie depuis 31 ans. Succès assuré. N'allez pas apprendre aux écoles secondaires. Informations. Collège des Barbiers Moler, 63 Saint-Laurent, Montréal. 4,7,11,14,18,21,25,28

ATTENTION. Cours de chauffeur mécanicien, expert d'automobiles en 3 semaines $15.00, position assurée, licence garantie dans 6 jours. W. Desrosiers, meilleur professeur à Montréal, 275 Visitation. Est 9889m.

ATTENTION. Cours de chauffeur mécanicien, expert d'automobiles en 3 semaines, $15.00, position assurée, licence garantie dans 6 jours. W. Desrosiers, meilleur professeur à Montréal, 275 Visitation. Est 9889m. 20-2

BARBIER demandé, expérimenté, 334 St-Laurent.

BARBIER demandé. S'ad. 1617 St-Laurent.

BARBIER demandé pour samedi. Garantie exigée. S'ad. 411 St-Zotique.

BARBIER demandé. E. Ménard, 1208 St-Denis, coin Mt-Royal.

BARBIER demandé ce soir et samedi. 15 Laurier Ouest.

BARBIER demandé. 29 Notre-Dame ouest.

BARBIER demandé, position permanente. S'ad. 3231 ave Greenshield, Parc Extension.

BARBIER demandé pour samedi. S'ad. 736 De Fleurimont.

BARBIER demandé pour la journée du samedi. 929 Notre-Dame Ouest.

BON plombier demandé immédiatement. S'ad. 2056 St-Jacques, West 7556. 19-3

BOUCHER d'expérience demandé. 878 Notre-Dame Ouest.

BOUCHER d'expérience demandé pour le détail. E. Martin Ltée, 365 Ste-Catherine ouest.

BOUCHER demandé pour samedi. 164 Mont-Royal Est.

BRIQUETIERS demandés pour école. 1.10 de l'heure, 5me avenue, près de Masson, Rosemont. 16-6

BRIQUETIERS en grande demande. Apprenez le métier en 2 mois et gagnez $10 par jour. 563 St-André. 18-4

CHAUFFEUR-mécanicien demandé pour conduire automobile privé, salaire $18 par semaine. Donnez par lettre références et noms des anciens patrons. Ecrire casier 543 La Presse. 20-2

COLLECTEUR, pisteur, chercheur d'adresses, expérience, anglais, français, bureau collection; bon marcheur; références. Ecrire mentionnant âge, expérience, salaire désiré. Boîte 3032 Bureau Poste, Montréal. 19-2

COLPORTEUR de fruits demandé avec références. 1138 Ontario Est. Clairval 1810w.

COUPLE demandé pour la campagne, famille privée, 30 minutes de Montréal C.P.R. et C.N.R. Boîte 558 La Presse. 20-2

COUVREURS en ardoise demandés. McFarlane Douglas Co., 149 Ste-Elisabeth. 20-2

DISTRIBUTEUR de pain demandé, avec 3 ans d'expérience et références. S'ad. 1118 rue Des Erables.

FAISEURS de draps et de bottes demandés. Columbus Rubber Co., 1349 Demontigny Est. 20-2

FERBLANTIERS demandés, ouvrage intérieur, bon salaire pour hommes compétents. A. Fredette, Metal Shingle & Siding Co., 91½ Delorimier. 20-2

FERBLANTIER et steamfitter pour emploi permanent. Devra avoir expérience générale, fournir références. Regent Knitting Mills, 1202 St-Laurent. 19-3

GARÇON orphelin préféré, prendra soin cheval, ouvrage général, bon chez-soi, pensionné, couché. Est 3439M.

GARÇON pour le bureau, doit parler les deux langues. Ecrire B. P. 62. 20-2

GARÇON demandé parlant les 2 langues pour faire livraison. S'ad. 442 Chambord.

GARÇON pour répondre téléphone, comprenant anglais. 2 Fortification-St-Gabriel.

HOMME actif et agressif pour devenir un vendeur d'assurances-vie; occasion exceptionnelle d'avancement avec possibilités d'acquérir un revenu illimité. Expérience pas nécessaire mais préférable. S'adresser à la compagnie d'assurance Sun Life of Canada, 436 Canada Cement Building. 31,3,5,7,10,12,14

HOMME demandé pour la distribution de circulaires de porte en porte. S'ad. Dom. Messenger Signal Co., 36 Saint-François-Xavier.

HOMME demandé pour aider à la cuisine. 258 Amherst.

HOMME demandé avec petit capital, salaire $40.00 par semaine, ouvrage à l'année, 135A Ste-Elisabeth. 20-2

HOMMES demandés. Gagnez plus de $25 par semaine à cultiver des champignons pour nous dans des caves. Brochurette illustrée et détails envoyés moyennant 3c de timbres. La Cie de Champignons du Canada, Toronto. 5-26

QUATRE hommes expérimentés demandés pour apprendre à conduire camions et taxis. Bon salaire. S'adresser Hemphill, 143 St-Laurent, Montréal. 17-6

HOMME demandé pour le service de tables et ouvrage général de maison, références exigées. 448 Chemin Ste-Catherine, Outremont.

HOMMES, jeunes gens sans position ou non satisfaits de leur emploi actuel, s'ad. 1228 rue Saint-Denis, près Mont-Royal, ouvert jour et soir. 17-6

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

HOMMES et femmes pour faire $5 à $25 à la maison. Pas de sollicitation; expérience pas nécessaire; distance sans importance. Pour détails écrire à The Auto Knitter Hosiery Co., Ltd, Dépt. C 29, Toronto.

HOMME demandé, ouvrage général dans taverne, parlant anglais et français. 69 St-Antoine.

20 HOMMES DEMANDES

désirant travailler durant peu de temps sous expert mécanicien pour se qualifier pour travailler dans garage et ateliers de réparations et chauffeurs ingénieurs. Gros salaire. Position assurée. Diplômes accordés. Catalogue gratuit. S'ad. Hemphill's Auto Tractor and Electrical School, 143 S.-Laurent, Montréal, Succursale dans toutes les villes importantes du Canada. 17-6 F

JEUNE homme demandé avec $00.00, proposition sérieuse. Simard, 2128 Clarke. 20-2

JEUNE homme de 22 à 25 ans demandé pour solliciter, expérience pas nécessaire, position d'avenir. 602 Ste-Catherine Est, chambre 210.

LAITEURS d'expérience demandés immédiatement. S'ad. 262 rue Maisonneuve.

MANOEUVRES demandés rue Cartier, coin Demontigny.

MESSAGER pour épicerie avec expérience, parlant anglais, intelligent, pouvant aussi apprendre métier boucher, 1507 Espinade.

MESSAGER de pharmacie demandé immédiatement. Se présenter sur recommandation seulement et avec ses parents. Paquin Wilbrod, 640 Mont-Royal Est.

MONTEUR DE TURN

On demande plusieurs bon monteurs de turns pour ouvrage fin de femme. S'ad. Smardon Shoe Co. Ltd, 535, Visitation. 18-3 F

ON DEMANDE ingénieur stationnaire compétent. L. Villeneuve et Cie Ltée, 2599 St-Laurent. 20-2

PATISSIER demandé comme second. 2386 St-Hubert. Calumet 0186.

PERSONNES sans emploi, consultez "Le Registre", 266 St-Denis. Situations améliorées par recherches méthodiques, renseignements mutuels. Autres privilèges. Ouvert soir.

PHARMACIE, majeur, mineur bachelier, cours spéciaux de chimie. Cours commencent maintenant. Elle, pharmacien-chimiste, Est 2639 ou Plateau 1514. 17-6

POLISSEUR de piano demandé. Willis & Co. Ltd, 580 Ste-Catherine ouest.

POSEURS d'appareils de chauffage à l'eau chaude et aides demandés. S'ad. Ave Prud'homme, plus bas que Sherbrooke.

PROPOSITION avantageuse offerte à jeune homme honnête, avec bonnes références, pouvant investir 300.00. Ecrire casier 521 la "Presse". 19-2

REMBOURREUR

Rembourreur parfaitement expérimenté demandé immédiatement. S'ad. au bureau de placement, Henry Morgan & Co. Limited, 139, Côte du Beaver Hall. 20-3 F

REPASSEUR DE CHEMISES

et de faux cols. Un bon homme demandé, pour marchandises d'excellente qualité. Position stable. Troy Laundry Co., avenue Troy, Verdun. 19-3 F

TAILLEUR de fournitures dans les chaussures, David Latour, 552 Henri-Julien.

TRICOTEUR expérimenté dans la soie artificielle pour travailler sur machine Tomkins. The Knit-to-Fit Mfg Co. Limited, 445 Parthenais. 20-2

VENDEUR expérimenté de premier ordre pour le rayon de la confection pour dames. Boîte 518 La Presse. 19-2

VOYAGEURS demandés pour la ville, pour manufacture de bonbons, doit avoir connaissances parmi les confiseurs, épicier, pharmaciens, inutile de se présenter sans ces qualifications, doit parler anglais et français. S'ad. D. H. Welsh & Co., 394½ St-Antoine.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

APPRENEZ à perler, crochets fournis, ouvrage garanti, domicile. 371 Visitation.

APPRENEZ à broder, à perler crochet, fourni. 1282 Delorimier. Amherst 5361. 3,4,5,7

APPRENEZ à perler, cours, crochet fourni, 184 Brébeuf, coin Mont-Royal. 19-3

ASSOCIEE demandée, environ 900.00 capital, commerce établi, nom ancien, belle localité. Application chambre 1, 1228 St-Denis.

ATTENTION! Voulez-vous faire 20.00 à 25.00, apprenez à perler. Cours gratuit, crochet fourni. 330 Jollette. Clairval 5940w. 17-5

BRODEUSES, 100 demandées immédiatement sur flanelle. Bons gages. 642 ave Union, appt 2.

CONTREMAITRESSE d'expérience dans mfg. de boîtes de carton, S'ad. Acme Paper Box Co., 555 St-Timothée.

COUTURIERES à la machine et garnisseuses expérimentées demandées dans les chapeaux de dames. Position stable et bon salaire. S'ad. immédiatement à Caplan et Carin, 4 ruelle Dollard. 18-3

COUTURIERES à la machine et fauffileuses demandées pour les formes de chapeaux de dames. S'ad. 7 ruelle Dollard, Style Hat Frame Co.

DAME ou jeune fille demandée ayant une très belle chevelure, très longue et très fournie pour un salon de coiffure pour dames, bon salaire en commençant à la personne ayant la qualité requise, dans l'application donnez détails au complet confidentiel. Adressez boîte 548 La Presse. 20-2

DESSINATRICE demandée par bonne maison fabriquant des robes en coton de fantaisie, des robes en drap à prix populaires. Belle chance pour la personne voulue. Expérience antérieure non nécessaire. Ecrire boîte 85, succursal la "Presse", immeuble Belgo.

FEMME demandée au mois pour laver les planchers. S'ad. Queen's Hotel, chambre 219.

FEMME demandée pour travailler dans les abat-jour de lampe, doit être excellente couturière. Art. Lamp & Shade, 591 Sainte-Catherine O.

FEMME énergique d'éducation, ambitieuse de se faire situation permanente, demandée pour représenter manufacturier incorporé dans une ligne de vêtements de sport pour dames, corsets, brassières, etc. Travail indépendant et rémunératif. Ecrire donnant numéro téléphone. Caron & Caron, 5308 Ave du Parc, Appt. F. 3,7,8

FILLES-femmes, sans position ou non, satisfaites de leur emploi actuel. S'ad. 1228 rue Saint-Denis, près Mont-Royal, ouvert jour et soir. 17-5

FILLE demandée pour restaurant, 89 St-Antoine, Imperial Restaurant.

6 FILLES demandées, pour jouer dans théâtre, expérimentées et sans expérience, pianiste, violoniste, plus haut salaire, 135A Ste-Elisabeth. 20-2

FILLES expérimentées demandées pour faire des fleurs à la main. Dominion Dress, 321 Bleury, 5ième étage. 20-2

FILLE demandée pour ouvrage général dans hôtel parlant les deux langues. 69 St-Antoine.

FILLE de table d'expérience, devra parler anglais. 1487 St-Laurent.

FILLE ou femme demandée pour salle de massages expérience pas nécessaire, 215 rue Université, appt. 23. 19-2

FINISSEUSE demandée. Cahill's. 647 Ste-Catherine ouest.

JEUNES demoiselles qui désirent employer leurs loisirs, Mademoiselle Caron, 9, 266, Saint-Denis.

JEUNE FILLE de belle apparence demandée comme modèle. Devra aussi travailler dans la fourrure. S'adresser 465 St-Paul Ouest. M. Savoie. 20-2

JEUNE fille recevra cours commercial en échange de légers services. Collège Commercial Elie, 1 Carré St-Louis.

JEUNES pianistes sans expérience demandées pour apprendre la musique de danse et cinéma, succès assuré par professeur compétent. Venez réserver votre place et vous assurer un avenir. 677 St-André.

NOUVELLE buanderie désire aides pour tous les services. Conditions de travail idéales. Bon éclairage, air pur. Bon salaire. S'ad. 7 rue Fort, St-Lambert ou tél. Main 1188. 19-3

OPERATRICE en fourrures demandée. 159C St-Denis.

OUVRIERE expérimentée demandée immédiatement dans montage nappes et rideaux, sachant conduire machine hemstitch. 277 Garnier.

100 PERLEUSES d'expérience demandées. Mme Courtois, 45 Voltigeurs, coin Craig est. 19-3

PERSONNES sans emploi, consultez "Le Registre", 266, Saint-Denis. Situations améliorées par recherches méthodiques, renseignements mutuels. Autres privilèges. Ouvert soir.

TOOKE DEMANDE

Couturières à la machine, couturières et presseuses expérimentées dans les articles de cou pour hommes. S'adresser chez Tooke Bros. Ltd, 300, de Courcelles, S.-Henri. 5,7,8 F

SERVICE DOMESTIQUE

CUISINIERES générales, filles de chambres, si vous êtes sans situation, consultez le foyer domestique Ste-Marguerite, 909 Cartier. 18-6

FEMME de ménage demandée, travail quelques jours par semaine. Cal. 5064w.

FEMME âgée demandée, service général. 370 Bélanger, près St-Denis.

FILLE demandée comme aide maternelle. S'adresser à 22, Sherbrooke O., Appt. 14. Plateau 4829.

FILLE demandée pour ouvrage général, pas de lavage, petite famille, 622 Bloomfield. Atlantic 0442.

FILLE demandée pour ouvrage maison, petite famille, pas cuisine. S'ad. 2359 Esplanade.

FILLE hautement recommandée pour ouvrage général. Est 9149J. 618 St-Hubert.

FILLE demandée, ouvrage général, sachant faire un peu de cuisine. Inutile de se présenter sans sérieuses références. 164 Parc Lafontaine. 20-2

FILLE générale demandée, références exigées, bon salaire. Adressez 401 rue Stuart, Outremont. 19-3

JEUNE fille dans les 15 à 16 ans demandée pour promener deux jeunes enfants; devra posséder de bonnes recommandations. Faire application par téléphone entre 5 et 6 hrs p.m. seulement Walnut 2672. 20-2

JEUNE fille dans petite famille, pas lavage. 118 Beaudry.

JEUNE fille demandée pour aider au soin du ménage, références. 2977 St-Denis. 20-2

JEUNE fille demandée comme aide maternelle. Petite famille, bon chez-soi. S'ad. 201 Boulevard Décarie.

JEUNE fille demandée pour ouvrage général, soirées libres, dimanche libre. 1266B Delorimier.

JEUNE fille de la campagne, 18 à 22, demandée comme servante dans une famille anglaise plain-pied; bon chez soi. 176 ave Belgrave. Walnut 1760.

JEUNE fille demandée pour les travaux du ménage dans un plain-pied chauffé. Devra parler l'anglais. Mme B. Cohen, 218 Villeneuve ouest. Bélair 9873w.

SERVANTE générale demandée à 399 Chemin Ste-Catherine. 19-2

SERVANTE générale demandée chez médecin. 663B Delorimier. 19-2

SERVANTE générale, famille 2 personnes. S'ad. 291 De l'Epée, Outremont.

SERVANTE immédiatement, petite famille. Doit parler anglais. 235 Esplanade. Bélair 0407f.

SERVANTE générale demandée pour famille de trois. Devra être expérimentée. 4210 ave Western, apt. 2. West. 2204.

SERVANTE générale demandée. S'ad. 1237 Ontario est. 20-2

SERVANTE demandée pour deux personnes, références exigées. 159 Boul. St-Joseph O.

SERVANTE dans petite famille, bon chez soi. 63 Mentana.

SERVANTE générale, références requises. 5544 Sherbrooke Ouest. Walnut 4611.

SERVANTE pour petite famille privée. S'ad. 516 Colonial.

SERVANTE demandée sachant faire la cuisine. 1676 Bordeaux. Amherst 5901.

SERVANTE demandée immédiatement. 582 Wellington. 20-2

SERVANTE sachant la cuisine. Références exigées. 522 Sherbrooke Est.

SERVANTE demandée, petite famille, bon chez-soi, bons gages. S'ad. 94 Beaubien Est. Cal. 1709W.

SERVANTE générale doit parler anglais. 1368 St-Laurent. 20-2

SERVANTE demandée pour famille privée. 580 Amherst.

UNE personne seule demande une femme sérieuse; sachant faire la cuisine pour prendre soin d'un petit cottage à Notre-Dame de Grâce. Références exigées. Ecrire, boîte 554 La Presse.

VEUF avec fillette de 8 ans habitant la campagne, vient en ville tous les jours de 7 à 7, désire quelqu'un pour avoir soin de sa maison, bon chez-soi et tranquillité, conviendrait à personne dans la cinquantaine. Boîte postale 1611, Montréal.

CHAMBRES DEMANDEES

GRANDE chambre pas meublée, poêle gaz, central préféré. Plateau 2843.

JEUNE homme, chambre avec piano bien chauffée, appartement préférable, St-Denis, Papineau. Ecrire casier 550 La Presse. 20-2

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

APPTS chauffés à louer, vis-à-vis de la montagne, aussi meubles à vendre. Bel. 9323. 20-2

APPARTEMENTS HAIG, 5231 avenue du Parc, 4 chambres des plus modernes. Demandez Bélair 9705 ou M. Joseph Ethier, Main 4428.

APPARTEMENTS Leclaire, 4 appts, taxe d'eau payée, prix modérés. Alfred Leclaire, 120 Leclaire, Clairval 0792. 19-3

BERNARD, 1277, Outremont appartement, 5 pièces, neuf. Atlantic 0928W. 18-4

RISHOP 128, appartement chauffé, 9 pièces, deux salles de bain, libre bientôt. The Royal Trust Company, Main 3660. 3,5,7

CLAREMONT 340, cinq chambres chauffées, taxe d'eau incluse, $55.00 à $60.00. Demandez concierge ou ch. 18, 97 St-Jacques. Main 4428. 19-6

DELORIMIER près Sherbrooke, 7 appartements, chauffés, prix réduit, concierge. 665B DeLorimier. Est 7378W.

DUROCHER, 136, un chambre meublée, sur devant, 25.00. Plat. 3623.

PARC LAFONTAINE 138a, plain-pied chauffé, 6 pièces, possession immédiate. Est 0567. 17-4

ROY Est, 512. 6 chambres modernes, chauffées. Voir le concierge, Est 9768J ou ch. 18, 97 St-Jacques, Main 4428. 18-6

ST-ANDRE 629, près Sherbrooke, 1, 2, 4 pièces, Est 6445w. 17-5

ST-DENIS, 316. Bel appartement, une pièce, concierge. Est 4754. 17-6

ST-HUBERT, 513. Petits, neufs, modernes, meublés ou non. 20-3

SHERBROOKE 5109, cinq et six chambres, chauffées, eau chaude toute l'année, $55.00 à $70.00. Demandez concierge ou ch. 18, 97 St-Jacques. Main 4428. 19-6

APPARTS MEUBLES A LOUER

AV. COLONIAL 16, près Sherbrooke. Chambre avec cuisinette, 25. par mois. Lancaster 7037. 20-2

RUE Ste-Catherine ouest, 624. Petit appartement chauffé à louer. Localité très centrale. Occupation immédiate. S'adresser à Main 6278 ou Uptown 6850-J. 20-2

STE-CATHERINE Ouest, 624. Petit appartement meublé à louer. Localité très centrale. Occupation immédiate. Loyer très raisonnable. S'adresser à Main 6278 ou Uptown 6850W. 20-3

SHUTER 773.—Une grande pièce, cuisinette, bain, ménage fait, bien meublé, eau chaude, etc. Loyer 30. et plus. Concierge. Plateau 4069 17-4

UNE ou deux pièces, cuisinette, bain, propre, bien meublé. Concierge, 55 Hutchison. Plateau 4533. 17-4

UNE ou deux pièces, cuisinette, bain, location centrale, administration honnête. 3434 Park Avenue. Plateau 2933. 17-6

BUREAUX A LOUER

BUREAU à louer bon marché. S'ad. 321 Ste-Catherine Est, chambre 1. 18-4

IMMEUBLE SAINT-DENIS

Sainte-Catherine et Saint-Denis, petits et grands bureaux. Téléphoner à M. Louden, Main 5102, ou au surintendant, téléphone: Est 2406. 18-11 F

CHAMBRES A LOUER

ADAM 2826. Chambre meublée, usage de cuisine, coin Desjardins.

AMHERST 193, chambre garnie, poêle à gaz, téléphone. 20-2

AMHERST 570, grande chambre avec cuisine pour couple. Tél. Est 7319W.

AMHERST 258, 2 grandes chambres chauffées eau chaude, usage du téléphone, bon chez soi.

AVE HOTEL DE VILLE 77, double, chaude, devant, palsible, prix modéré.

BALMORAL, 24C. Chambre simple et double, bain, chaude, sans enfant, prix modéré. Plateau 5871.

BEAUDRY 560. — Chambre, usage du gaz.

BERRI 779, chambre, maison, privée, usage cuisine, tél., près chars. 20-2

BERRI, 343. Grande chambre devant, pour deux, confort, maison tranquille, téléphone, bon marché. 20-2

BIENVILLE 431, près St-Denis, belle chambre meublée, propre, usage cuisine.

BOUL. St-Laurent, Ahuntsic, beau logement avec garage, 15.00. Cal. 4018J. 20-2

CHAMBRES A LOUER

BERRI 140. Grande, petite chambres, propres, avec gaz, lavabo, électricité.

BORDEAUX, 1049. Jolie chambre en avant, privée, bas prix. Est 4711J. 20-3

BOYER 179, chambre, bon chez-soi, dame seule. Bélair 5903M.

BREBEUF, 165, près Mont-Royal, chambres, téléphone. Pension si désiré. Prix modéré.

CADIEUX 1219, près Duluth, jolie petite chambre, simple, confort, sans enfants. 2.00.

CADIEUX, 487, grande chambre avec poêle à gaz, téléphone. Est 2810W. 20-2

CHATEAUBRIAND, 1691, coin Bellechasse, grandes chambres, 3.00; cuisinette, pension, 7.00. 20-2

CRAIG Est, 669, grande chambre, chaude, gaz, électricité, téléphone, garderobe.

CUVILLIER, 412, salon double et boudoir, bien ensoleillé, pour couple ou monsieur.

DARLING, 460, grande chambre éclairée, pour 1 ou 2 messieurs, tél. Pension si désirée.

DELAROCHE 167, chambre meublée, famille privée, usage téléphone.

DeMONTIGNY 1186, près Delorimier, chambre chez personne seule. Clairval 5098W.

DEMONTIGNY EST 473. Chambre moderne, eau chaude, téléphone. 20-2

DeMONTIGNY E. 728, appt 2, chambre et pension si désiré, eau chaude, téléphone.

DEMONTIGNY Est, 101. Chambre sur devant, gaz, maison respectable. 20-2

DEMONTIGNY, 415A, grande chambre avec piano, maison tranquille. Est 8702. 20-2

DEMONTIGNY 626. Grande chambre, monsieur seulement. Est 0445J.

DE ST-VALIER, 479, salon double, usage de cuisine, $4.50 par semaine. Tél. Calumet 4846F. 20-2

DORCHESTER Est 335. Chic pièce double, autre chambre sur devant, eau chaude.

DORCHESTER Est, 444. Grande chambre, maison moderne, prix très modéré. 20-2

DORCHESTER Est 324, chambre-salon pour 2 personnes respectables, bon chez-soi. 19-2

DORCHESTER Est, 441. Grande chambres chambres, devant, poêle avec gaz, téléphone, tout confort. 20-2

DORCHESTER EST 198. Chambre poêle à gaz, eau chaude, chambre, 3.50 en montant, tranquille, sans écriteau.

DRUMMOND 54, grande chambre nouvellement décorée, pour deux, trois personnes avec pension si désirée, aussi simple, prix modéré, garage. 19-6

DUFRESNE 71, chauffées, eau chaude, téléphone Clairval 6924w.

FABRE 37, chambre près tramways, église, confort chez soi seul, chambreur, téléphone.

FABRE 189, coin Mont-Royal, chambre pension moderne. Bélair 8038w.

FAIRMOUNT Est, 3, belle chambre, gaz, télép. aussi boudoir. 5,7

HENRI JULIEN 442, appt. 6, Grande et petite chambre richement meublée, eau chaude, téléphone. Est 6204F. 20-2

JEANNE MANCE 95. Grande chambre devant, poêle électrique, téléphone $5.00 par semaine.

LAGAUCHETIERE Est, 226. Grande et petite chambre, gaz, maison tranquille. 20-2

LAURA 8, grande chambre coin St-Hubert, Ontario, téléphone.

MANCE 1550, près Mt-Royal, jolie petite chambre, propre, bon marché, téléphone.

MAISONNEUVE, 244 Létourneux, dame âgée louerait appartement, bonnes conditions.

MT-ROYAL 1004, coin Papineau, belle grande chambre dans famille française, tél. confort. 3,5,7

MONTCALM, 385a. Joli chambre chaude, couple ou personne seule, bon confort.

MONT-ROYAL 928, coin Papineau, salon double, maison privée, téléphone. 20-2

NOTRE-DAME Ouest 525, grande et petite chambres à louer avec gaz.

ONTARIO OUEST, 60. Grande, petite chambres, poêle à gaz, eau chaude. Plateau 2843.

ONTARIO ouest, 56, grande, petite chambres, devant, usage gaz, très bon marché. 19-2

ONTARIO Est, 212. Chambre avec poêle à gaz, possession immédiate. 18-3

ONTARIO Est 367, petite chambre en avant, 3.00; téléphone.

ONTARIO Ouest, 25. Grande chambre avec sofa-lit, poêle à gaz. 15-6

PANET 351, salon double, petite chambre devant, usage cuisine, pension désirée.

PARC LAFONTAINE, 42. Jolie grande chambre pour une ou deux personnes, sur devant avec balcon. Est 8703F. 20-2

PAPINEAU 1378, chambre à louer. Bélair 8871m.

PLESSIS 173, près Ste-Catherine, chambre à louer,

TRANSPORT

ADRESSEZ-vous "Blanchard Express" pour votre piano, 4.00; déménagement, grande voiture, 2.50 l'heure. 2 hommes ou camion. Assumons entière responsabilité. Spécialité : déménagements de campagne. Est 5909. 17-6

BEAVER truck taxi, transport général, spécialité, piano 3.50; service 4 minutes. 470 Ontario Est. Tél. Est 2767. 1-24

CHAMBERLAND Frères, truck, transport général, piano, 4.00, ménage, 2.00. Bélair 1664. 282-306

ON DEMANDE A ACHETER

ACHETERAIT divanette, valiselle, coutellerie, paletot castor. Casier 522 La Presse. 19-3

ALLANBY'S achète aux plus hauts prix ameublements de maison et magasin toutes sortes. Est 8760. 14-12

A. RICHARD pale plus haut prix, meubles, tapis, etc. Clair. 3646. 17-5

BON étal boucher avec installation. Paiera comptant. Est 7970J. 19-2

DEMANDE bon étal boucherie avec installation, paiera comptant. Est 7970J. 4,5,7

GRANDES malles de voyageurs pour chapeaux femmes. Hat Frames Ltée, 14 rue Ste-Hélène. 20-2

PIANOS DROITS

Nous payons de bons prix pour des pianos droits d'occasions ou nous vous bâtissons un très fort montant si vous achetez un piano neuf. C. W. Lindsay Ltd, 512 ouest, rue Sainte-Catherine. Uptown 7120. 19-21 F

PIANOS OU PIANOS AUTOMATIQUES

Nous paierons de bons prix comptant pour des pianos droits. Téléphonez immédiatement: Uptown 7894. Layton Bros. Limited, 550 ouest, Ste-Catherine 18-7 F

A VENDRE

ANIMAUX DOMESTIQUES

CHIEN Boston Terrier très beau, 1 an, pesant 20 lbs. 305 rue Marquette. 20-2

AUTOMOBILES A VENDRE

A BON marché, Overland1921, $300.00; Overland 83, $225.00; DixieFlyer sedan 1921, $600.00; Overland sedan démonstrateur, $1050.00; Studebaker Special Six touring démonstrateur, $1500.00; Chevrolet 4-90, $200.00; Ford touring $75.00; Gray-Dort, $225 et $375.00; Saxon $225 et $250; livraison Studebaker, $200; Ford runabout 1921, etc. Conditions facilies. Morin Garage, 1094 Wellington, Verdun. York 3399. 20-2

ACCESSOIRES et assortiment énorme de parties pour toutes marques de chars. Tout en fait d'automobiles. Soudons garantis vos morceaux brisés, faisons peinture, rembourrage, mécanique général, électricité et batteries, magnetos, démarreurs, générateurs, pneus usagés ou neufs. Echange de chars, gros ou petits; bargain de toutes sortes. Toujours ouvert, bon mécanicien la nuit. Automobile Ltée, 232 Sanguinet, en arrière du théâtre Saint-Denis. 20-3

ACHETEZ bon chars usagés, Studebaker tous derniers modèles, sedans et tourings, ainsi que Hupmobile, roadster 1923, McLaughlin D-45, McLaughlin 1922, touring, Overland sedan, Cadillac 7 pass., touring 1922, Peerless 8, touring et plusieurs autres en très bonne condition.. Studebaker Corporation, 973 ouest Ste-Catherine. Uptown 8600. 17-6

AUTO Overland 5 places en très bon ordre pour 200. 1858 Papineau, Bélair 9105.

AUTOS à bon marché. Overland touring, 125.00; Gray-Dort 5 passagers, 150.00; Gray-Dort 3 passagers, 195.00; Cadillac 7 passagers, 250.00; 3 Gray-Dort spécial tourings, 450.00, 490.00, 535.00; 3 Six tourings sport, 890.00, 1000.00. Tous ces autos sont garantis. Paiements faciles. 653 Dorchester ouest. Uptown 6920. 20-2

AUTOMOBILE Essex Coach 1922 en parfaite condition $1,300.00. L. Martineau Limitée, 451, rue Dorion. 18-3

AUTOMOBILISTES, 94 pneus usagés, presque neufs, toutes grandeurs, bon pour plusieurs mille milles, bon marché. Côté Tire Shop, Calumet 5026W. 3827 St-Laurent. 20-2

BONS chars usagés. Ford routière, 85.00; Ford sedan, 175.00; McLaughlin touring, 110.00; Maxwell touring, 400.00 ou échanger pour Ford, Ford Tudor, sedan. Vrai bargain. Lefebvre. Belair 9024J. 7,10,11

CAMIONS remis à neuf, toutes capacités, plusieurs marques. Voyez-nous avant d'acheter. White Co'y, 3 ave du Parc. 16-6

CARROSSERIE pour Sedan Ford en parfait ordre. A bas prix. Clermont Motor. Bélair 3951. 3,5,7

CHEVROLET 490 touring $175.00, en bon ordre. S'ad. 465 Cuvillier. Clairval 2290w. 20-2

CHEVROLET 490, 1922. S'ad. 3245 St-André. Cal. 4896w. 18-3

COACH Star 1923, 4 passagers, accepterait touring ou camion en échange. 1163 Marie-Anne.

COACH Ford 1924, un mois d'usage. S'ad. A. Coderre, Bélair 3951. 3,5,7

COUPE Ford avec toutes les extras, $125 cash d'ici à lundi. 386 Christophe-Colomb.

DEMONSTRATEUR Tudor, a servi 1 mois, avec accessoires, 725.00. Conditions faciles si désirées. Clermont Motor. Bélair 3951. 3,5,7

DIAMOND Six avec contrat et meter, tops d'hiver et d'été. Hudson 7 passagers. Cause maladie. 373 Jeanne d'Arc. Clairval 2495J. 20-2

DODGE runabout 1921, faites offre. 870 Demontigny Est 6529W.

DODGE coupé, 3 places, en parfait ordre; termes si désirés. Echangera pour un Ford ou Chevrolet. Bélair 7483M. 19-2

DODGE coupé 1920, parfaite condition, 300.00. 514 St-Timothée. Est 5167J. 19-3

DODGE Sedan, comme neuf, n'a fait que 1800. Dois vendre, besoin d'argent. Faites une offre, comptant ou à termes. Boîte 476 La Presse. 17-5

FORD, batteries, peinture, radiateurs réparés, storage, lavage, overhaulage, moteur $25. Magneto rechargé, $3.50. Genereux Motor, 39 Balmoral. 18-1,M,v

FORDS entièrement rebâtis et garantis. Touring, $300.00; coupé, $350.00; sedan, 3400.00. Genereux Motor Car Ltd, 268 ouest, Ontario. Plateau 0271.

FORD touring 1923, top neuf, 250.00, cause départ. 732 Laurier Est. Bélair 4209m.

FORD Sedan, bon ordre, bon marché. S'ad. 116 Turgeon. 20-2

FORD touring 1922, parfait ordre, vendra 225.00, 5 pneus neufs, cause départ. S'ad. 411 St-Denis.

GRAY-DORT, 5 passagers, 6 cylindres, 1923, presque neuf. On échangera pour char plus petit. 2609 St-Denis. Calumet 0920J. 20-2

LIMOUSINE, belle apparence, 200.00, besoin d'argent. 945 Henri Julien. 20-2

LIMOUSINE Packard avec permis de stand, à vendre ou à échanger. Clairval 3535w, 5403, 4ème avenue, Rosemont. 20-2

McLAUGHLIN 3 places, 6 cylindres, starter, bumper, spot light, 4 tires presque neufs, licence et M. S. Association; le tout pour $400. 95 Laurier Ouest. 17-6

NOUVEAU Sedan Maxwell dernier modèle, a coûté 2145, acceptera offre raisonnable, pour cause de départ. Boîte 477 La Presse. 17-5

OVERLAND touring 1922, bonne condition, frais overhaulé. S'ad. 256B Breboeuf, après 6 hrs.

OVERLAND sedan modèle 1924 très peu usagé, parfait ordre, bon marché. J. H. Rossand, 19 Gosford.

PAIGE touring, 7 places, en parfait ordre à échanger pour Ford sedan. S'ad. 693 St-Denis. Est 9512w. 20-2

PAIGE Touring, cinq places, modèle 1923 conduit par le propriétaire (on été seulement), complètement équipé, a fait 5000 milles. Coût à Détroit $4,200, $400.00 d'extra. Ressorts enveloppés, quatre "shock absorbers", etc., etc., cause de vente viens d'acheter char fermé. Bélair 1288J. 19-2

PARTIES d'autos usagées, toutes marques en stock, 19 Denormanville. Calumet 3447. 20-2

PARTIES usagées d'automobiles en bon état, plus de 1000 autos défaits, 40 à 75 pour cent de rabais sur toutes les parties usagées. Montreal Automobile Salvage Co., 971-977 St-Denis, près Rachel. Bélair 5195-5196. 16-6

PARTIES et accessoires pour autos ou camions de tout genre. Venez nous renseigner et économisez de l'argent. Le plus gros assortiment au Canada. Qu'est-ce qu'il vous faut ? Finestons Auto Parts Co., 971-977 St-Denis, près Rachel. Bélair 5195-5196. 3,5,7

RACER Ford, bon marché, adresse le soir, entre 6 et 7. Est 6532. 19-3

RADIATEURS Honeycomb, 35% meilleur marché qu'ailleurs. Radiateur Chevrolet complet 25.00; Star 15.00 complet; Studebaker Big Six, 60.00 complet. Detroit Radiator Co., 219, Ontario ouest. Plateau 2653. 17-4

STAR sedan 1923, 550. Chevrolet 1920 250. Star Durant neuf. Plante, 789 Berri. Est 0246. 20-2

STUDEBAKER, modèle 1921, en parfait ordre. S'ad. 125A Brebeuf. 20-2 Emploi

AUTOMOBILES A VENDRE

TUDOR démonstrateur. Comptant $200.00, balance 12 mois. Tanguay, Plateau 4328. 18-4

BONS CHARS USAGES

Maxwell 23, coupé. Maxwell 23, sedan. Dodge touring 23. McLaughlin, 23. Chevrolet 23, sedan. Reo coupé 24. Chandler 24, sedan. Venez nous faire une offre. Nous devons les vendre. Termes d'accommodation. Canada Motor Car Company, S.-Laurent et Sherbrooke. 17-5 F

BONS AUTOS USAGES

A meilleur marché qu'ils nous ont coûté. Il nous faut de la place. A vos conditions. McLaughlin, Ford, Dodge, Studebaker et nombre d'autres. Pettits Ltd, 482, rue S.-Denis. 18-3 F

COUPE CHEVROLET SUPERIOR

Vraie aubaine. Facilités de paiement. Pettits Ltd, 482, rue S.-Denis. 18-3 F

PETTIT VEND LES AUTOS STAR

Voyez les nouveaux modèles à 482, S.-Denis. 18-3 F

PIECES D'AUTO STAR

Assortiment complet chez Chas. H. Pettit & Co. Ltd, 482, rue S.-Denis. 18-3 F

VENTE D'ECOULEMENT

Ford touring, 150. Ford roadster, 125. Maxwell, 225. Chevrolet, 250. Maxwell, 350. Dodge, 450. Maxwell, 650. Dodge 23, 750. Chevrolet sedan 23, 850. Studebaker 22, 750. McLaughlin 23, 1260. Maxwell coupé, 900 et 20 autres. Tous sont garantis. Si vous achetez maintenant vous l'emmagasinerons pour vous cet hiver. Echangerons pour des chars plus petits. Termes si désirés. Canada Motor Car Company, S.-Laurent et Sherbrooke. 17-5 F

A VENDRE, DIVERS

ABAT-JOUR, lampes piano, bridge et Chesterfield, 10.80 complet. 599 St-Laurent. 19-3

A. LEDUC, 2441 St-Hubert. Agneau devant .12½; épaule porc frais trimmé, .19½; tomates grosse boîte, .15; croupe de bœuf, .09; steak ronde, .14; sterling steak, 3 lbs steak côté, .25; 3 lbs saucisse, .30; rôti haut côté, .06½; graisse pure, 2 livres .35; veau devant, .05; rôti veau, .09; tête et pattes cochon, .05; poulet, .25. Prix spécial demain de 3 hrs à 5 hrs, steak ronde, 3 livres .35, au morceau .10. Calumet 2552. 20-2

BEAU carrosse rotin comme neuf, 12.00. 247 Delaroche. 20-2

CAISSES enregistreuses "National" seconde main, garanties 2 ans; réparations, accessoires, "Landry & Berthiaume Ltée", 4 St-Laurent. Main 4357. 91-306

FOURNAISE à air chaud, en parfait ordre. S'ad. 418 Ste-Catherine est.

LINGE de femme, gramophone et fournaise, cause mortalité. 921 Gilford. 19-2

MACHINE Hemstitch en parfait ordre. 525a St-André.

MACHINE à tricoter des bas, vendra bon marché, 101 Demontigny Est. 20-2

BACHES

Faites de toile forte, en bon état, à partir de $10.00. L. S. Tarshis & Sons, Ltd, 184 rue McGill. F

SURPLUS DE L'ARMEE

Culottes, bottines, jambières, gourdes, etc. Magasins Surplus Militaire, 294 Ouest, N.-Dame, Montréal. Main 2841. Nos marchandises ne vieennent pas en contravention avec la loi et peuvent être portées par qui que ce soit. 4,2 F

ARTICLES DE SPORT

CARABINE Savage, 303, garantie, parfait ordre, bon marché, 1307 Chabot. 20-2

SUPERBE occasion — Carabine Winchester 32 Spécial démontable état de neuf. 74 St-Elisabeth.

ARTICLES DE MENAGE

AMEUBLEMENT d'un logement de 9 chambres, toutes louées, loyer bas, 457 Dorchester Est. 16-6

AMEUBLEMENT à vendre, maison chauffée à louer. 104 Cherrier. 18-4

AMEUBLEMENT, No 84a St-Timothée, de 7 appartements, sacrifiera, pour cause de santé, 300.00. Tél. Belair 7170. 18-4

AMEUBLEMENT de Chesterfield, chambre, salle dîner, lampes, toutes sortes, plus bas prix. 599 St-Laurent. 19-3

AMEUBLEMENT à vendre 5 appartements, continuation bail. Amherst 5993.

AMEUBLEMENT de maison complet ou séparément, aussi piano automatique. 69 Hutchison.

AMEUBLEMENT maison de pension, 10 apparts, chambres louées. Faut vendre cause départ, avec bail. West. 1297F.

AMEUBLEMENT à sacrifice, bail, 2 appts, 596 Atwater. 20-2

AMEUBLEMENT 5 apts, continuation du bail. 38 Parc Lafontaine. 20-2

AMEUBLEMENT à vendre, continuation du bail. 524 Ste-Catherine Est. Est 6461.

AMEUBLEMENT, 13 chambres louées, dernier Style, bargain. 586 Sherbrooke est.

AMEUBLEMENT, 5 appartements, à vendre à sacrifice, maison chauffée, localité centrale, continuation du bail. Est 8192W.

AMEUBLEMENT 6 appts, bon marché, 2 loués, continuation bail, avec charbon. 17 ave Desjardins, près St-André.

AMEUBLEMENT 12 appts, chambres toutes louées. Bargain 750.00. Informations soir 578 Sherbrooke E. 19-2

AMEUBLEMENT 8 pièces, chambres toutes louées, bons revenus. 11 Montée Zouave. Est 5540W. 19-3

AMEUBLEMENT, 4 apparts, neuf, moderne, loyer $22. 142 Pie IX. 19-3

BEAU set de chambre et salle dîner noyer chesterfield mohair combiné, très joli, usagé quelques mois seulement, bien bon marché. 674 St-Hubert. 18-6

BEAU poêle d'acier, No 7, bien propre, 1805 Henri-Julien.

BEAUX rugs neufs. Spécialités : tapis, prélarts, meubles. Nos prix sont connus comme les plus bas de la ville. Joseph Lagarde, 828 St-Denis, angle Duluth. 18-6

BON poêle à vendre. S'ad. 77 Montcalm.

BONNE fournaise, prix modéré. S'adresser 214 Ste-Elisabeth.

CHAISES de salle à dîner, couchette, Simmons, matelas, plusieurs petites tables, vaisselle. 412 Ste-Catherine Est.

CHESTERFIELD couvert tapestry, sacrifiera pour comptant. 17 Mentana.

CHESTERFIELD, meubles, tapis, fournaises, à réduction. Beauparlant Enrg., 1220 Parthenais. 15-6

CHESTERFIELD mohair, salle dîner, noyer, chambre noyer, set boudoir, tapis Axminster, rideaux; poêle à charbon, piano droit, acajou, chance exceptionnelle, peu usagé, 4869 Parc Avenue, près boul. St-Joseph. 16-6

COMMODE, bureau, fournaise, set salle, poêle. 18.00. 638a Wellington.

DIVANETTE, set chambre, fournaise, set salle, poêle 12.00. 603 Ontario E.

FIXTURES électriques pour 7 appartements, filées complets pour 7.45, dome, bols renversés, à bon marché, 1056 Ste-Catherine.

FOURNAISE avec gril, bon marché, 2143 St-Hubert.

MATELAS, lits plume, sets boudoir, 1423 St-Denis. Bélair 6517. 18-306

MENAGE complet 4 appts, avec ou non, continuation du bail. Est 6130F. 821 Cartier.

MENAGE à vendre chambres toutes louées. 283 St-Timothée, près Ste-Catherine.

MENAGE à vendre entre 6 et 8 hrs, 1225 Hôtel de Ville.

MEUBLES, prix réduits, 10% comptant, balance 12 mois. Devenez membre de notre Club d'Amateurs de beaux meubles. Archambault, 949 St-Denis. 17-6

MOBILIER de chambre à coucher de 7 articles en noyer. Sacrifice. 1872 Espanade, près Laurier.

MOBILIER de salle à manger, beau mobilier de chambre à coucher en noyer, Chesterfield en mohair, gramophone, tapis, lampe de piano, lit de cuivre. A bon marché. Départ de la ville. 181, Mont-Royal, près Av. du Parc. 15-6

MOBILIER de salon capitonné, 5 articles, en acajou. Parfait état, $25.00. 28 avenue Addington, N.-D. G. 20-2

MOBILIER de chambre à coucher, mobilier de salle à manger en noyer, superbe chesterfield en mohair, lit en cuivre, gramophone, lampe de piano, quelques carpettes. Bon marché. 181 Mont-Royal ouest. 20-6

MOBILIER salle à manger, nouveau modèle, pas d'usage, à sacrifice, 2308 Berri, près Faillon. 20-2

PETITE fournaise, presque neuve avec grille. S'ad. 228 Garnier. 19-3

POELE acier bargain 10.00, bon ordre. 200 Sanguinet.

POELE Happy Thought, fournaise, set salon. 490 St-Denis.

PRELART 36c la vere, beaux dessins, trois couches de vernis. Linoléum 65c la verge. Carpettes Linoléum 9 x 12, 15.60. Thompson, 1106 Bleury. 16-6

ARTICLES DE MENAGE

POELE de cuisine à vendre, prélarts. S'adresser 1216, Marie-Anne.

ST-DENIS, ameublements 14 chambres, bien louées, gros revenu. A.-H. Deland, 52 St-Jacques. Main 2423; Cal. 1404M. 19-3

SET chambre blanc et set salle à dîner, fournaise tortue, autres effets de ménage. 454 Durocher. 19-3

SET de chambre, sommier, matelas compris, miroir doré, tricoteuse automatique. 1122 Bordeaux.

VIEUX tapis refaits, style oriental, reversible. Agent, 239 St-Hubert. Est 6908. 20-3

GRATIS $25.00

Mount Royal Furniture, 629 Est, Mont-Royal, offre une lampe valant $25.00, gratis avec chaque achat de meubles $200.00, soit comptant ou crédit. Spécial chesterfield 3 morceaux, valant $220.00, pour $149.00. $1.00 par semaine ouvre un compte. Bélair 4966 14-10 F

MEUBLES SECONDE MAIN

Sideboards, tables extension, chaises à dîner, bureaux, chiffonniers, lits en fer, cuivre, lits d'enfant, divanettes, Davenports, lits-meubles, pupitres roll top, fournaises de passage, porte-chapeaux, moulin à laver, poêle à gaz, sets de salon. E. Germain, Fils, 963 Est, Ste-Catherine. 16-6 F

MEUBLES ET TAPIS

Tout notre stock de meubles et tapis à grande réduction pour 8 jours seulement. Nous échangeons vos vieux meubles. Moise Laurin, 815 Est, Mont-Royal. Bélair 8757. 18-6 F

MEUBLES — VALEUR SPECIALE

100 sets boudoir 8 morceaux. Régulier 55.00, pour 34.00. Nous échangeons les meubles et poêles. Le plus grand établissement de meubles dans l'est. National Stove Mfg Co., 1040-44 Est, Ste-Catherine. 16-1,M,v F

NOUS ECHANGEONS LES MEUBLES

Nous échangeons vos vieux meubles pour des meubles de qualité. A bon marché. Appelez-nous. E. Germain, Fils, 963 Est, Ste-Catherine. Est 2244. 16-6 F

PRELARTS

Voyez un des 7 magasins Lamy pour vos prélarts à prix réduits. Prélarts sur toile, 2 verges de largeur, 39c. Linoleum 4 verges de largeur à 59c et 69c. Carpettes Congoleum ayant de légères imperfections, aux prix spéciaux suivants: 3 verges pour 4 verges, 18.95; 3 verges par 3 verges, pour 10.45; 2 verges par 2 verges, pour 6.95. Nous avons les carpettes en bon linoleum liège aux mêmes prix. N'oubliez pas l'adresse de chacun de nos magasins. J. A. Lamy Limitée, 527 Centre, 1859 Notre-Dame ouest, 481 Notre-Dame ouest, 297 Amherst, 2578 Ontario, 726 Mont-Royal Est, 2552A Saint-Hubert. 19-4 F

TELEPHONEZ

Appelez: York 0717 pour vos commandes de prélarts. Nous les prenons à domicile. Notre représentant ira chez vous prendra les mesures de vos appartements absolument gratuitement et vous montrera nos échantillons, mêmes prix qu'à nos magasins. Livraison le lendemain. Ne vous dérangez pas. Téléphonez sans aucune obligation de votre part. Dépt. des commandes, J.-A. Lamy, Limitée, York 0717. 19-6 F

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

BEAU cheval rouge, 8 ans, pesanteur 1075, garanti $40. 460 Plessis.

BEAU cheval 1300 lbs, 7 ans, autre 1000 lbs, trotte vite. 1065 St-André.

BELLE jument, 7 ans, 1300 livres, à sacrifice. 1082 St-André.

BITHEL 778 St-Laurent, harnais, voitures tous genres, vallées, couvertes, etc. 16-26

BON cheval pas défaut, $20. 398 Plessis.

BONNE grosse jument, 14.00; pas de défaut, 50.00. 614 Champlain. 20-2

9 CHEVAUX, et harnais, aussi cheval vite, 179 Workman. 18-4

CHEVAL trotteur, 1050, autre 1000, plus besoin, 1023 Marie-Anne. 19-3

2 CHEVAUX pesants, vendra bon marché. Dompeuse, express. S'ad. 637 Galt. 20-2

2 CHEVAUX pesants, vendra bon marché, dompeuse, express. S'ad. 637 Galt. 19-3

2 CHEVAUX, 7 et 10 ans, sains, garantis sans défaut. 2854 St-Laurent. Cal. 1097.

5 CHEVAUX 700 à 1200, eseal, boghef, harnais. 1650 Denormanville, près Beaubien. Cal. 4475. 16-6

DEUX magnifiques robes (Musk-ox) $150, pour les deux. S'ad. 382 Hôtel de Ville. 18-6

JEUNE jument domptée aux voitures ou selle. S'ad. 942 Drolet. Bel. 2029W.

JUMENT 8 ans, 900, boghei famille, harnais, bargain. Clairval 0802J.

JUMENT de 8 ans bien saine bon marché, 1972 De Laroche. 20-2

2 JUMENTS, 1400 lbs, 1000 lbs, 7-5 ans. S'ad. 255 Brebeuf. 19-3

30 VOITURES de toutes sortes d'hiver et d'été. 335 Mentana. 19-3

2 BONS chevaux à vendre bon marché. 580 Plessis. Est 8549J. 19-2

SUPERBE cheval café, vite, 1200 lbs, 7 ans, sleigh Windsor Ste-Catherine. Major, couverte, harnais double, simple, toutes sortes. 340 Mentana. 20-2

COMBUSTIBLE A VENDRE

BOIS franc, rognures de moulin, slabs, érable, merisier, scié, 31 Pronoveau, téléphone Bélair 9418. 19-3

BOIS franc, rognures de moulin, slabs érable, merisier, scies. 31 Pronoveau, téléphone Bélair 9418. 18-4

COMMERCES A VENDRE

A BON MARCHE, hôtel licencié bière et vin, 37 chambres, meublées, situé meilleure ville de la province, gros profits, loyer mitsonnable, gros bargain. Duclos, 97 St-Jacques. 20-3

ATTENTION, propriété moderne, 2 logements avec épicerie, état boucher, établi depuis 40 ans, affaire 1200 par semaine. A. H. Deland, Main 2423, Cal. 1404M. 19-2

BARBER shop, vendre ou louer, complète. S'ad. 3117 St-Hubert. 19-2

BONNE épicerie licenciée avec installation complète pour étal de boucher à vendre à sacrifice, 513 Delorimier, pas d'agents. 17-5

BONNE place d'affaires, boucherie et épicerie, à vendre bon marché, 409 Frontenac.

BONNE épicerie, cause départ pour la campagne. 1331 Logan. 20-2

BOUTIQUE de réparages de chaussures à vendre installation moderne. 519 Lagauchetière Est.

CLOS bois et charbon à vendre, excellent poste, cause mortalité, 2144 Saint-Jacques. West. 2937w, soir York 6176F. 17-6

EPICERIE, bon coin, loyer bas, vendra à sacrifice. 542 Atwater, Westmount 8322. 19-2

EPICERIE, restaurant, avec beau logement, garage si désiré, loyer bas, 1053 De Laroche. 19-3

EPICERIE-restaurant, logement arrière, cause départ pour campagne. 10 Deconville, Ville Emard. 20-2

EPICERIE licenciée, et étal de boucher à vendr, cause de santé. 175 Gauthier. 20-2

EPICERIE de choix à vendre, bien située. Voyez et appréciez. 2029 Papineau coin St-Jérôme. 20-2

EPICERIE à vendre, stock frais, bon marché, 124 Beaudry. Est 7875. 20-2

EPICERIE et boucherie à vendre, nord de la ville, bon emplacement, affaire splendide en bonne condition. West. 8487 pour appointement. 19-3

EPICERIE à vendre, 2027-2029 Bordeaux. Bél. 3807J. 19-3

EPICERIE licenciée, avantageusement connue. Dufour, 694A Mont-Royal Est. Bélair 3491. 19-2

EPICERIE, cheval, voiture, cause autre commerce. 1931 Chateaubriand. 18-4

EPICERIE licenciée, faisant de bonnes affaires, loyer bas, avec logement privé, 476 Delorimier. 20-2

EPICERIE faisant très bonnes affaires, loyer bas. Cause de vente: me retirant des affaires. Boîte postale 85, St-Henri. 19-3

EPICERIE avec logement, cause de vente autre commerce, pas d'agent. 200 Beaudry. 5,7,8

ETAL de boucher à vendre. S'ad. 966 Ste-Catherine Est. 20-2

ETAL de boucherie et provisions de M. Elman, à l'intérieur du marché St-Antoine, cause maladie. Tél. Uptown 0351. 20-2

ETAL de boucher à vendre, cause deux commerces. S'adresser 92 Rose-de-Lima. Tél. West. 4783. 19-3

ETAL de boucher, 1693 Papineau, près du théâtre, très bon commerce pour personne d'expérience. Amherst 6891. 18-4

FABRIQUE de spécialités d'épiceries établie depuis vingt-cinq ans, marques bien connues. Prix très raisonnable. Ecrire Case 495, la "Presse". 19-3

MAGASIN de chaussures bien assorti, grosse clientèle. Dufour, 694A Mont-Royal Est, Bélair 3491. 19-2

COMMERCES A VENDRE

MAGASIN de nouveautés, établi depuis vingt ans, bonne clientèle. Dufour, 694A Mont-Royal Est, Bélair 3491. 19-2

MAGASIN campagne 12,000.00, prendrai propriété comme paiement. 682 St-André. 17-5

MAGASIN, clientèle anglaise, bon pour tout commerce concernant les femmes. Le meilleur poste de la ville, 60 pieds de profondeur. Vendra le magasin ou transférera le bail. 729 Ste-Catherine ouest.

MAGASIN de chaussures. Bon local. Petit stock, bon marché. Vendra cause maladie. S'ad. 1991A Ste-Catherine Est. 18-4 F

MANUFACTURE de tabac à un prix très avantageux. Dufour, 694A Mont-Royal Est, Bélair 3491. 19-2

MARCHE Balmoral à vendre. 2250 Lafontaine Est. Clairval 1212.

PETIT restaurant bon coin, autre occupation. S'adresser le soir seulement à 640 Wellington. 20-2

PHARMACIE, coin avantageux, bonne clientèle. Dufour, 694A Mont-Royal Est. Bélair 3491. 19-2

RESTAURANT avec logement sur même plancher. 1156 Chabot. 20-2

RESTAURANT à vendre. 672 Ontario Est. 20-2

RESTAURANT, bonne clientèle, logement arrière, bon marché. S'ad. 857 Craig Est, téléphone Est 5108. 17-5

RESTAURANT épicerie à vendre pour cause de mortalité, situé sur coin, 336 Aylwin, Hochelaga.

RESTAURANT à vendre avec logis 4 appartements, à sacrifice, loyer 26.00 par mois. 250 Nicolet. 20-2

RICHE magasin de fleuriste à vendre, la personne ayant eu héritage se retire d'affaire. Tél. Est 7602. 19-3

RONDE de langues et pattes marinées, bonne clientèle, 75.00 net par semaine, bonne condition, bon marché. 711 St-Denis. Tél. Est 8771F. 20-2

SALLE de billard et pool, 8 tables à vendre ou à échanger. Ecrire casier 549 La Presse. 20-2

SALLE de pool, avec comptoir cigares, belle localité, bonnes affaires, gros profit, ouvrage facile, propriété demandée aux Etats autrement ne vendra pas. 5536 St-Laurent, face station Mile-End.

SALON modes et agence fourrures, 55.00 logis chauffé, loyer 40. Est 2739f.

STOCK de fleuriste et de pressage à sacrifice. S'ad. 825 Maréchal. Tél. Atlantic 1690. 20-2

EFFETS BUREAUX, MAGASINS

AVIS.—Caisses enregistreuses National, neuves et usagées, $75.00 en montant. The National Cash Register Co. of Canada Limited. J. C. Laird, agent des ventes, 122 Ste-Catherine ouest. Plateau 0136. 95-306

AVIS. Balances seconde main Toledo et autres, garanties, termes faciles. Courville, 46 Craig O., Main 5157. 6-26

ACHETEZ un clavigraphe neuf ou refait, entièrement garanti, payable par petits versements mensuels. Empire Typewriter Co., Limited, 126A Saint-Pierre. Main 3972 9,1,Mer.V.

BALANCE Dayton électrique, 30 livres. 659 Demontigny est. 20-2

BALANCE calculatrice en parfait ordre. S'ad. 2205 St-Laurent. 18-3

BEL ASSORTIMENT de vitrines d'étalage "Silent Salesman" tout en vitre à vendre à prix d'occasion à prompt acheteur. Fraser Frères, 453 rue St-Jacques, Main 0790 et 8366. 19-3

COMPTOIR 12 pieds, pour quick lunch; 6 bancs, autres articles, vendra séparément. 3117 St-Hubert. 19-2

FOURRURES

A BAS prix, manteaux mouton, seal Chapel, pleines peaux, garnis Alaska, 70.00, 150.00. 264 Delaroche.

ACHETEUSES ! Manteaux mouton, seal français. Superbes échantillons. Bargain, 476 St-Denis. 18-3

APPORTEZ vos fourrures pour réparations, 159C St-Denis, bas prix, satisfaction. 17-5

A PRIX incomparable, manteaux mouton, garniture Alaska, 175. et plus, seal unis 75, plus garniture alaska, écureuil 115. plus, tous sont garantis pleines peaux, garniture, remodelage 5.00 à 20.00, réparations, spécialité, doublures fournies et posées 10.00. 293 Amherst. 20-2

A QUI la chance, manteau mouton Perse, pleine longueur, presque neuf, grand collet et poignets en alaska, vendu $65 à prompt acheteur. 511 DeLanaudière près Laurier.

ATTENTION, manteau seal garni alaska 150, uni 90, mouton luisant, garni alaska 275 manteaux marvella noirs, bruns, garnis fourrure, 35, drap, brun, assortis 14.50, réparations. [1465 Gilford. Robitaille. 7,8,13

AUBAINE. Manteau mouton pleines peaux frisé égal avec Alaska, $165. 2343 Notre-Dame Ouest. 17-5

A SACRIFICE, manteaux seal garnis alaska 90.00. 2040 Papineau. 20-2

A VENDRE fourrures de toutes espèces, aussi loutres et castor, visons, écureuils, renards argentés et bruns. Réparations faites garanties. Est 3655w, L. V. Fafard. 303 St-Hubert. 20-2

BEAU manteau mouton Perse garni d'Alaska, garanti pleines peaux, $65.00 pour cette semaine. A qui la chance? McComber, 361 ouest, Ste-Catherine (en haut). 5,7,19

BEAU manteau seal, long, riche, garni d'écureuil, dernière nouveauté, bon marché, matins et soirs. 245 Mance, appartement 9.

GRAND sacrifice, manteau seal, 46 longueur, cause mortalité. 525 Chambord.

MAGNIFIQUE manteau de fourrures, presque neuf. 525A St-André.

MANTEAU Seal Chapal, 75, autre avec écureuil ou Alaska, Peaux bon marché. 2343 Notre-Dame Ouest. 17-5

MANTEAU en Alaska, en seal pour dame, 42 de taille, dernière mode 2 grands miroirs français, une occasion pour prompt acheteur doit être vendu privément. 123 Craig Est. Est 4857. 19-2

MANTEAU court en beau mouton de Perse, 724 St-Hubert, Est 0866. 19-2

MANTEAUX de fourrure à vendre, bonne chance. S'adresser à 142 ave Laurier est.

MANTEAU mouton de Perse garni Alaska, peu usagé, 22,1ère ave, Verdun.

MANTEAU Hudson seal usagé, à bon marché, aussi collet poilet Alaska. Sacrifiera. 174A Valois. 20-2

MANTEAU seal, 50.00; manteau mouton, 90.00; peaux seal 1.25; peaux beaverine, 1.00. A. Alarie, 1031 Mont-Royal Est.

MANTEAUX ¾ en seal, 20.00. 527 Rachel Est.

MANTEAUX mouton Perse garni alaska, les plus beaux pour meilleur marché. Venez faire votre offre. 301 Amherst.

MANTEAU en mouton de Perse, collet et poignets en véritable martre d'Alaska, 50 pouces de long ; occasion exceptionnelle à 100 ; un autre en seal Chapal 55. 1872 Esplanade, près Lourier. 20-2

MANTEAU merveilla bleu marin garni, fourrure grise, grandeur 38, vendra, bon marché. S'ad. 6 à 7 heures. 265a Fabre.

MANTEAU mouton, seal garni, unis, réparations tout genre, satisfaction, moitié prix. Poulliot, 262 Plessis. 19-5

MANTEAU seal, garni, jamais vu aussi beau neuf, immdiatement, 1677 Saint-Denis. 17-5

MOUTON de Perse, ligne spéciale de manteaux en mouton de Perse, garni d'alaska, seal, etc., à 200.00. O. A. Tremblay, 330 Beaubien.

PALETOT de chat sauvage, taille 38, en bon état, à vendre à sacrifice, 1169A Saint-André.

SUPERBE manteau mouton de Perse garni vison; buste 38, S'ad. 443 Mont-Royal, Bélair 3746J.

SUPERBE manteau en seal, sacrifiera. 5346 ave du Parc, appt 7. 19-2

GRAMOPHONES

GRAMOPHONE gros cabinet style Victrola, ressort double, automatique, diamant, 58 sélections, 30.00, garanti, 342 Mont-Royal, près Berri. 142-306

GRAMOPHONE gros cabinet, style Victrola, beau son, sacrifiera 25.00, avec 64 sélections, 306 Visitation, près Ste-Catherine. 169-306

GRAMOPHONE cabinet, $25.00, beau son, 54 sélections, automatique, etc., chance extraordinaire, 773 Ste-Catherine est. 163-306

GRAMOPHONE cabinet peu usagé $35, automatique, aiguilles, diamant, 72 sélections, Repeatographe, 1172 Wellington, après souper. 281-306

GRAMOPHONE, style Victrola, hauteur 42 pouces, bonnes conditions, pour 25.00 avec 60 sélections. 169 St-Denis. 297-175

GRAMOPHONE magnifique cabinet acajou, joue tous records, sacrifice. 181 Mt-Royal O. 15-6

GRAMOPHONE cabinet acajou, presque neuf, avec records, valant 150, pour $45, aussi radio $5, 96 Laurier Ouest. 18-6

GRAMOPHONE magnifique cabinet acajou avec quantité de records, sacrifiera à prompt acheteur. 309 Galt, Verdun. 15-6

GRAMOPHONES

GRAMOPHONE, plein cabinet, 62 sélections, 25.00. 342 Mont-Royal, près Berri. 19-3

GRAMOPHONE Victrola records. Conditions faciles. Réparations. P. A. Phaneuf, 610 est Mt-Royal. 175-306

GRAMOPHONE, 25.00, environ 100 sélections, etc., faut vendre, 1168A Wellington.

GRAMOPHONE, gros cabinet acajou, fini piano, avec plusieurs sélections, bargain extraordinaire. 135 Christophe-Colomb. 4,6,7,8

PHONOGRAPHE gros cabinet, moteur double, 60 sélections, le tout $30.00 comptant ou termes, 562 Mont-Royal Est. 16-24

PHONOGRAPHE, superbe cabinet acajou, merveilleuse sonorité. 181 Mont-Royal ouest. 20-2

PHONOGRAPHE Edison Diamond Disc, magnifique cabinet, légèrement défraichi à l'étalage. Complet avec 10 disques Edison, deux usagés,

TERRAINS A VENDRE

ST-DENIS, valeur 2000 pour 1600. Cal. 2584m.

TERRAIN à vendre dans ville Emard, rue Beaulieu, termes faciles, 30 x 120. 266 Therrien.

VERDUN—rue Foch tout près Chemin Lasalle, 3 lots 75 x 87 pour $750.00. Valent double le prix, vrai bargain. J. A. Davis & Co. Main 4200. Le soir York 3955w.

PROFESSIONS

AVOCATS

MARSAN, G.A., avocat, C.R., 20 Saint-Jacques. Main 1997. 284-306

MERCIER, W. F., avocat, 71A St-Jacques, Montréal. Main 8297. Bureau du soir: 1655 Papineau, Amherst 2765. 304-1.Mer.,V

BREVETS D'INVENTIONS

PIGEON & LYMBURNER, édifice Power, Craig Ouest, Montréal. Main 3025. 75-306

MEDECINS

DOCTEUR DEMERS, des hôpitaux vénériens, Londres et Paris, spécialités : maladies vénériennes et complications, syphilis, guérison rapide, traitements électriques modernes, accommodations spéciales aux clients de campagne. 1075 DeLorimier. Tél. Bélair 0486. 182-306

DR DORVAL, ex-assistant chirurgien de l'Université de Rome. Consultations privées, 5 à 9 p.m. 920 Sherbrooke, près Papineau. 219-306

Dr LAMONTAGNE. Maladies vénériennes, peau, voies urinaires, 234 Saint-Denis, près Ste-Catherine. 18-26

Dr LAPORTE, spécialiste, maladies vénériennes, guérison rapide, maladies de peau, chancre, blennorragie, syphilis, cancer, rayons X, 1ère consultation gratuite. Plateau 0329. 215 Ste-Catherine, coin Bleury. 132-306

Dr OSCAR LERICHE, hôpitaux Londres, Paris, Membre Société Médicale Angleterre, Eczéma, peau, maladies vénériennes. Maladies femmes, jeunes filles, maternité. Appartements pour tous cas privés. Patients traités par correspondance également. Traitements scientifique, 770 St-Denis, Est 5955 167-306

Dr ALBERIC MARIN, hôpitaux militaires vénériens, France, Angleterre, maladies de peau, voies urinaires, syphilis. Est 6958. 295 St-Denis. 221-306

Dr PROVOST, des hôpitaux de Paris, Londres, New-York, aussi hôpitaux militaires. Spécialiste. Guérison rapide. Maladies sexuelles, peau, maladies vénériennes, voies urinaires. Clinique privée, 460 Saint-Denis, coin Sherbrooke. Est 7580. 245-306

Dr TESSIER (clinique privée) peau syphilis, gonorrhée, chancres, rhumatismes, bright, diabète. Traitements modernes, électricité. 926 St-Denis, près Rachel. Bélair 8407. 1ère consultation gratuite. 243-306

ENCAN DE 125 CHEVAUX



Lundi 10 nov. 1924 à 1.30 p.m. 16 rue LeRoyer, coin Place Jacques-Cartier. J'ai reçu instruction de MM. A. S. Bone, E. Brounne, F. Darosse et M. Connelly d'Ontario, venant d'arriver avec (5) cinq wagons de chevaux choisis, tous jeunes, gros et sains, domptés double et simple, en grande partie des juments et bons pour ouvrage général, 5 à 8 ans, pesant de 1200 à 1800 lbs, de les vendre strictement sans réserve et au plus haut enchérisseur, et je suis positif que tout acheteur épargnera 25% à cette vente. Aussi 2 magnifiques équipages de poneys. Gros harnais doubles et harnais simples. Pour toute information, s'adresser à

P. VANDELAC
Main 6109—Soir Main 3225 20-2

AVIS est par les présentes donné que le Montreal Diocesan Theological College soumettra, à la prochaine session de la Législature de la province de Québec, un projet de loi destiné à amender sa constitution de façon à étendre ses pouvoirs en ce qui concerne l'enseignement et à lui permettre de conférer des degrés en théologie.

ATWATER, BOND et BEAUREGARD,
Procureurs des requérants.
Montréal, le 3 novembre 1924. 7,14,21,28

UNE DECISION EN FAVEUR DES PILOTES UNIS

Le Conseil privé confirme les jugements rendus par les cours canadiennes.

UNE MISE EN COMMUN

Une dépêche de Londres annonce que les Pilotes Unis de Montréal viennent d'obtenir définitivement gain de cause au Conseil privé, dans la cause intentée contre eux pour faire annuler le système de mise en commun des émoluments des pilotes. Il est dit, dans cette dépêche, que l'appel des jugements des cours canadiennes fait au Conseil privé par la Commission du pilotage de Montréal a été rejeté. M. C.-B. Hamelin, secrétaire des Pilotes Unis de Montréal, nous fait remarquer, à ce propos, que l'appel n'avait pas été fait par une Commission du pilotage, mais bien par le pilote Albéric Angers de Montréal.

M. Hamelin nous a donné les explications suivantes, à ce sujet.

C'est en 1918 que les pilotes du district de Montréal, organisés sous le nom de Pilotes Unis, décidèrent de mettre leurs émoluments en commun. Les pilotes ainsi organisés signèrent des contrats d'acceptation de cette mise en commun, M. Albéric Angers fut l'un d'eux. En 1921, M. Angers demanda à ce que le contrat qu'il avait signé fût déclaré nul, comme contraire à l'intérêt public. La cause fut d'abord soumise à la Cour supérieure, qui décida en faveur des Pilotes Unis, puis il y eut appel à la Cour d'appel d'abord, et ensuite à la Cour suprême. Ces trois cours décidèrent, à l'unanimité, que les contrats signés par les pilotes n'étaient pas contre l'intérêt public et comportaient des avantages pour eux. M. Angers en appela au Conseil privé, lequel vient de confirmer les jugements des trois cours canadiennes. Les Pilotes-Unis étaient représentés par Me Aimé Geoffrion, et M. Albéric Angers, par Me A.-W. Atwater.

Le secrétaire des Pilotes Unis nous dit que des organisations identiques à la leur existent dans les principaux ports de la Grande-Bretagne et dans les grands ports des Etats-Unis. Il ajoute que la loi sur le pilotage de la Grande-Bretagne pourvoit à l'organisation de telles associations, et qu'aux Etats-Unis, les experts du département du commerce ont déclaré que ces associations sont un avantage pour le commerce et pour la navigation. La décision que vient de rendre le Conseil privé est d'une grande importance pour les pilotes puisque, de même que les cours canadiennes, il déclare légale, et non opposée à l'intérêt public, l'association des pilotes pour une mise en commun de leurs émoluments.

Pour Clore une Succession

TRICOTERIE A VENDRE

Nous avons reçu instructions de vendre par soumissions privées tout l'établissement de la Victoria Spinning Co., of Canada, Limited, 867a boulevard St-Laurent, Montréal, comprenant :

Machinerie, équipement et outils, Meubles et garnitures de bureau,

évalués d'après les livres de la Compagnie à $14,000.

Une chance rare pour un homme actif. L'établissement peut être vu en opération en n'importe quel temps.

WALTER LAMBERT,
Comptable-liquidateur.
Téléphone Plateau 4225. Montréal, 19-3

BANQUE DE MONTREAL

AVIS est par les présentes donné qu'un DIVIDENDE de TROIS pour cent sur le capital versé de cette institution a été déclaré pour le présent trimestre. Un BONI de DEUX pour cent a aussi été déclaré pour l'exercice finissant le 31 octobre courant. Les deux seront payables le et après le lundi, 1er DECEMBRE prochain, aux actionnaires inscrits le 31 octobre courant.

Par ordre du Conseil,
FREDERICK WILLIAMS-TAYLOR
Gérant général.
Montréal, 21 octobre 1924.

UN ANNIVERSAIRE AU PACIFIQUE CANADIEN

Il y a trente-neuf ans aujourd'hui que le dernier boulon aux voies ferrées transcontinentales du Pacifique Canadien était mis en place, à Craigellachie, à environ 280 milles à l'ouest de Revelstoke, Colombie Britannique. L'endroit est maintenant indiqué par un obélisque élevé à côté de la voie.

Parmi les personnes présentes, on remarquait sir Donald-A.Smith, qui devint plus tard lord Strathcona; M. William Van Horne et M. Sanford Fleming. Chacun de ces deux derniers reçut plus tard le titre de "sir". L'an dernier, le boulon placé il y a 39 ans fut remis à M. E.-W. Beatty, président du Pacifique Canadien, après avoir été remplacé par un autre boulon. Parmi ceux qui faisaient partie du personnel à cette date et qui vivent encore aujourd'hui, mentionnons le vice-président I.-G. Ogden; le président des services maritimes, M. G.-M. Bosworth; M. E.-J. Hébert, premier assistant de l'agent général du service des voyageurs; M. F.-O. Hopkins, M. A.-C.-S. Shaw, M. T.-A. Riddell.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

HORAIRE DU RVICE SUBURBAIN POUR 1924

LACHINE

De la Côte St-Paul: service de 15 minutes de 5.05 a.m.

De la Place d'Armes (Bureau de poste) service de
15 minutes de .0 a.m. à 6.00 a.m.
7 minutes de 6.00 a.m. à 8.00 a.m.
15 minutes de 8.00 a.m. à 4.30 p.m.
7 minutes de 4.30 p.m. à 6.45 p.m.
15 minutes de 6.45 p.m. à 12.00 a.m.
7 minutes de 12.00 a.m. à 12.40 a.m.
Dernier tramway pour Lachine à 12.40 a.m.

Le Lachine (Stoney Point) service de
15 minutes de 5.30 a.m. à 6.45 a.m.
7 minutes de 6.45 a.m. à 8.53 a.m.
15 minutes de 8.53 a.m. à 4.23 p.m.
7 minutes de 4.23 p.m. à 7.38 p.m.
15 minutes de 7.38 p.m. à 12.53 a.m.
40 minutes de 12.53 a.m. à 1.30 a.m.
Dernier tramway de Lachine à 1.30 a.m.

BORDEAUX — MONTREAL-NORD

De Bordeaux, service de
10 minutes de 5.50 a.m. à 9.00 a.m.
20 minutes de 9.00 a.m. à 9.20 a.m.
15 minutes de 9.20 a.m. à 4.50 p.m.
10 minutes de 4.50 p.m. à 8.00 p.m.
20 minutes de 8.00 p.m. à 8.20 p.m.
15 minutes de 8.20 p.m. à 1.07 a.m.
Dernier tramway de Bordeaux à 1.07 a.m., à Ahuntsic seulement.

De Montréal-Nord, service de
10 minutes de 5.35 a.m. à 8.45 a.m.
15 minutes de 8.45 a.m. à 4.45 p.m.
10 minutes de 4.45 p.m. à 7.45 p.m.
15 minutes de 7.45 p.m. à 1.15 a.m.
Derniers tramways de Montréal-Nord à 1.00 a.m. et 1.15 a.m. à Ahuntsic seulement.

ST-LAURENT ET CARTIERVILLE

Des avenues Mont-Royal et du Parc service de
15 minutes de 5.00 a.m. à 5.45 a.m.
10 minutes de 5.45 a.m. à 8.15 p.m.
15 minutes de 8.15 p.m. à 11.30 p.m.
30 minutes de 11.30 p.m. à 1.00 a.m.
Dernier tramway pour Cartierville à 1.00 a.m.

De Cartierville, service de
15 minutes de 5.30 a.m. à 6.30 a.m.
10 minutes de 6.30 a.m. à 9.00 p.m.
15 minutes de 9.00 p.m. à 12.15 a.m.
30 minutes de 12.15 a.m. à 1.45 a.m.
Dernier tramway de Cartierville à 1.45 a.m.

BOUT DE L'ILE

Des rues Lasalle et Notre-Dame, service de
30 minutes de 6.00 a.m. à 8.00 a.m.
60 minutes de 8.00 a.m. à 2.00 p.m.
30 minutes de 2.00 p.m. à 7.00 p.m.
60 minutes de 7.00 p.m. à 12.00 minuit

Du Bout de l'Ile, service de
30 minutes de 6.00 a.m. à 9.00 a.m.
60 minutes de 9.00 a.m. à 3.00 p.m.
30 minutes de 3.00 p.m. à 8.00 p.m.
60 minutes de 8.00 p.m. à 1.00 a.m.

TETREAULTVILLE

15 minutes de 5.00 a.m. à 8.30 a.m.
30 minutes de 8.30 a.m. à 3.30 p.m.
15 minutes de 3.30 p.m. à 7.00 p.m.
30 minutes de 7.00 p.m. à 12.00 minuit

POINTE AUX TREMBLES
(par Notre-Dame)

De la rue Notre-Dame et 1ère Avenue, service de
15 minutes de 5.00 a.m. à 4.00 p.m.
7 minutes de 4.00 p.m. à 6.45 p.m.
15 minutes de 6.45 p.m. à 7.30 p.m.
30 minutes de 7.30 p.m. à 12.10 a.m.
30 minutes de 12.10 a.m. à 1.40 a.m.
Dernier tramway pour Pointe-aux-Trembles à 1.40 a.m.
Dernier tramway de Pointe-aux-Trembles à 2.10 a.m.

De 7.00 à 8.45 a.m. et de 4.45 à 6.15 p.m. Tramways supplémentaires à la Place d'Armes et de la Place d'Armes
242-m,v,n

NOUVELLES DE LA NAVIGATION

Le "Saturnia", ligne Anchor-Donaldson, est parti aujourd'hui de Montréal pour Glasgow. Il ne reviendra plus cette année dans notre port. A son prochain voyage, il partira d'Halifax, le 8 décembre. L'"Antonia", Cunard, partira au point du jour, demain, de Montréal pour Plymouth, Cherbourg et Londres. Les passagers doivent embarquer ce soir sur ce navire. L'"Antonia" ne reviendra qu'au printemps prochain à Montréal. Le "Regina", White Star-Dominion, partira aussi demain, au point du jour, de Montréal pour Liverpool. Il partira ensuite de Portland et d'Halifax.

MOUVEMENT MARITIME

Le "Montaurier", Pacifique Canadien, était attendu vers 2 heures cet après-midi à Québec; le "Metagama", Pacifique Canadien, était attendu vers 5 h. cet après-midi à Québec, et vers 8 h. demain matin à Montréal; le "Minnedosa", Pacifique Canadien, est attendu vers 2 h. la nuit prochaine à Québec, et vers 8 h. demain soir à Montréal; le "Canada", White Star-Dominion, est attendu vers 5 h. dimanche matin à Québec e, vers 8 h. dimanche soir à Montréal; l'"Ausonia", Cunard, est attendu demain après-midi à Québec, et dimanche matin à Montréal; le "Melita", Pacifique Canadien, était attendu vers 9 h. ce matin à Cherbourg, en route vers Southampton et Anvers; le "Montrose", Pacifique Canadien, était attendu vers 1 h. cet après-midi à Liverpool; l'"Empress of Scotland", Pacifique Canadien, est parti hier d'Hambourg pour Québec; le "Mauretania", Cunard, était attendu cet avant-midi à New-York; le "Nieuw Amsterdam", Holland-America, est attendu demain avant-midi à New-York; le "Leviathan", gouvernement américain, est attendu lundi matin à New-York; le "Republic", gouvernement américain, est attendu dimanche matin à New-York; l'"American Legion", Munson, est attendu lundi matin à New-York; le "Megantic", White Star-Dominion, est attendu demain soir à Liverpool.

PARTI A REORGANISER

Londres, 7.—Il est entendu que l'ex-premier ministre MacDonald n'ira pas donner des conférences aux Etats-Unis, mais qu'il travaillera à la réorganisation de son parti.

SACS DE COURRIER QUI SERAIENT PERDUS

Toronto, 7—Les autorités des postes et les hauts fonctionnaires de la banque Impériale de Toronto tiennent présentement une enquête sur la disparition de plusieurs sacs de courrier contenant des chèques, des traites et d'autres effets de commerce envoyés à Montréal. Cette disparition a été révélée hier, lorsqu'un déposant fut averti par la banque qu'un chèque de $25,000 qu'il avait déposé à la succursale de la rue du Marché et tiré sur la banque Union de Montréal n'était pas parvenu à Montréal, bien que la banque Impériale l'eût envoyé avec plusieurs autres colis de traites, etc.

COUR SUPERIEURE
DIVISION DE PRATIQUE

7 novembre 1924. Séance du matin. Président: Hon. Juge Cousineau. Jugements rendus dans les causes suivantes: J. Desrosiers vs. J. Eveleight Co. Limited. Requête du demandeur pour ester en Justice suivant la loi des accidents; jugement pour $100.00.

Raymond Lamarre vs. Howard Fish & Game Club et défendeur opposant. Motion du demandeur pour le renvoi de l'opposition; accordée avec dépens.

M. Beauchamp vs. Corporation Industrielle Limitée. Motion du demandeur pour ouvrir les portes du domicile de la défenderesse; accordée.

Dame Azilda Houle vs. Philippe Girard. Jugement donnant acte à la demanderesse de sa renonciation. Bruneau, juge.

Wilfrid Lefebvre vs. Albert Boisclair. Jugement pour $199.99. Bruneau, juge.

La Corporation de la ville de Montréal-Ouest vs. Napoléon Lalonde et Dame Lucie Sauvé, opposante. Jugement relevant l'opposante de la saisie. Bruneau, juge.

J.-L. Soucy vs. Ed. F. Conway et Johanna Helan, opposante. Motion du demandeur pour le rejet de paragraphes de l'opposition; motion accordée avec dépens. Bruneau, juge.

The J. A. Holland Son Co. vs. John Nutt et Dame Emmise Evett et vir. T.S. Jugement suivant la déclaration du T.S. Bruneau, juge.

Dame Adèle Trottier vs. Ludger Leroux. Requête de la demanderesse pour autorisation à poursuivre; accordée, dépens à suivre.

Romeo Lamotha vs. Ashmore Benson Pease Co. Limited. Requête du demandeur pour ester en Justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Dame Berthe Bastien et vir. vs. Dame Anna Lachapelle et vir. Motion de la défenderesse pour détails; accordée, dépens à suivre.

A NOTRE-DAME DE GRACE

La chorale Notre-Dame de Grâce donnera un concert sacré le 20 novembre à 8.15 p.m. à l'occasion de la fête Sainte-Cécile. Ce concert sera suivi d'une conférence par le Rév. Père Lamarche, O.P., professeur à l'Université de Montréal.

Londres, 7. — La compagnie Vickers construira un ballon dirigeable de 5 millions de pieds cubes et deux fois plus gros que le ZR-3.

LES TABLETTES A LAVER "SPEE DEE"

Rendent le lavage rapide et facile. Elles sont merveilleuses pour les vêtements d'enfants. Elles enlèvent la saleté et n'endommageront pas les plus beaux tissus. 5c chez tous les épiciers 20-3

FRAUDE AUX DEPENS DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 7. — Une dépêche de Winnipeg annonçait, ce matin que M. David Campbell, commissaire spécial, a présenté son rapport au ministère de la justice à qui le ministre de la défense nationale avait demandé de faire une enquête au sujet des irrégularités commises dans le district militaire No 10 dans les approvisionnements de charbon.

L'hon. G. Graham a déclaré que M. Campbell a révélé que $100,000 ont été frauduleusement acquis aux dépens du ministère de la défense. On attend des renseignements supplémentaires pour agir.

Il est entendu que le rapport de M. Campbell recommande de faire subir un procès devant une cour martiale à plusieurs officiers supérieurs du district No 10.

666
Une prescription qui combat
RHUMES, FIEVRE ET GRIPPE
Le remède le plus efficace que nous connaissions
Prévient la pneumonie
3-m.v.n.

Nous disons: "Il est bon pour les mains" et tous ceux qui s'en servent disent la même chose.
"TOTO"
Le SAVON POUR LA SOIE ET LA LAINE
Se dissout instantanément dans l'eau froide!
3 paquets 25c, chez votre épicier

REMEDE du Dr HUMPHREY Le meilleur pour "77" TOUX et GRIPPE

CREDIT FACILE

Nous vous invitons à ouvrir un compte ici. Quand vous achetez ici vous avez un merveilleux trio d'avantages: Modèles d'un magasin de spécialités, prix d'un magasin vendant au comptant et les plus grandes facilités de paiement.

Dites simplement "Mettez cela à mon compte", donnez un petit acompte et vous paierez le reste par petites sommes au fur et à mesure que vous gagnerez.

Dès le premier paiement vous entrez immédiatement en possession de ce que vous achetez.

Complets et paletots pour garçonnets — assortiment considérable.

$1 A $2 Par semaine

En herringbone Botany anglais bleu ou noir, doublure en alpaga, teinture indigo. A partir de $29.50

PALETOTS pour hommes, ulsters en tissus poilus épais, nuances d'automne, doublures épaisses. A partir de $32.50

PALETOTS de printemps pour hommes — cheviote bleue — collet en pareil ou en velours. A partir de $24.50

NOUS AVONS UN RAYON SPECIAL POUR LES FORTES TAILLES



MANTEAUX pour dames — velours tout laine brun, sable, hanné, marine, noir. Entièrement doublés et entre-doublés. A partir de $22.50

MANTEAUX en duvetine entièrement doublés, pour dames $19.50

En seal chapal ou français avec collet et manchettes en martre . . . $170.00

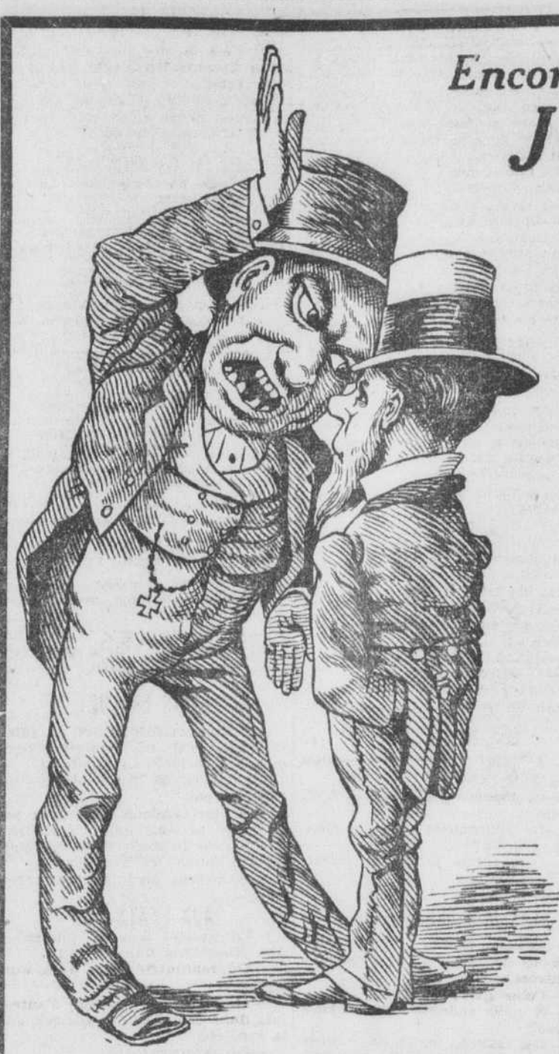
Avec collet et manchettes en écureuil $165.00 et plus

ROBES — assortiment considérable, modèles les plus en vogue, la meilleure confection. $17.50 et plus

MANTEAUX pour dames et jeunes filles. Assortiment de modèles nouveaux comprenant des manteaux garnis de fourrure, dans toutes les nouvelles couleurs. $19.50 et plus.



COHEN'S LIMITEE
569 RUE SAINTE-CATHERINE EST 569
4 PORTES A L'EST D'AMHERST
20-2



Encore une fois
Je vous le Répète
que la meilleure place pour acheter des
CHAUSSURES, CLAQUES PARDESSUS, etc.
—c'est chez—
J.-B. Lefebvre
le champion des bas prix

Vous y trouverez toujours les meilleures valeurs pour un prix plus bas qu'ailleurs.

Voyez plus bas nos lignes spéciales de chaussures et claques offertes à chacune de nos succursales pour

AUJOURD'HUI, SAMEDI, LUNDI et MARDI

N'oubliez pas notre succursale 5965 Sherbrooke Ouest, Notre-Dame de Grâce

Mon principe de vente est de donner pleine et entière satisfaction à toute ma clientèle. Un personnel expérimenté est à votre service dans chacune de mes succursales, et, que vous achetiez ou non, l'accueil le plus courtois vous est réservé.
J. B. LEFEBVRE.

POUR HOMMES
Un lot de claques basses telles que vignette. Pointures 6 à 11. Valeur $1.25. NOTRE PRIX SPECIAL 19c

Des quantités de CLAQUES pour dames. Forme telle que vignette. Pointures 2½ à 7. Valeur 90c. Notre prix spécial . 49c

BOTTINES EN CUIR NOIR pour hommes, style "Blucher". Pointures 6 à 11. Valeur $3.50. PRIX DE LEFEBVRE $1.99

POUR DAMES
PANTOUFLES EN FEUTRE telles que vignette. Couleurs assorties. Semelles coussins, le vrai confort. Pointures 3 à 7. Valeur réelle $1.25. NOTRE PRIX SPECIAL 89c

INUTILE DE VOUS FAIRE FABRIQUER DES SOULIERS SUR COMMANDE
Nous avons pour dames des souliers en dongola noir ou en cuir verni (patent) à une lanière. Semelles coussins, talons en cuir. Ces souliers sont faits sur une forme très large, et donnent tout le confort possible au pied sensible ou malade. Le vrai soulier pour personnes grasses et pesantes. Pointures 2½ à 8. Une valeur récèle de 4.50. PRIX SPECIAL CETTE SEMAINE $2.49

Bottines noires garanties en cuir solide pour garçons. Style "Blucher" très confortables. Pointures: 11, 12, 13, 1, 2. Ce qu'il faut pour écoliers. Se vendent partout $2.50. Pour le prix ridicule de $1.69

BOTTINES EN FEUTRE noir pour hommes, semelles et talons en cuir. Pointures: 6 à 11. Se vendent partout $3.00. PRIX DE LEFEBVRE $1.99

BOTTINES BOUTONNEES EN DONGOLA NOIR pour enfants. Semelles et talons en cuir. Pointures 3 à 7. Valeur $1. NOTRE PRIX SPECIAL 69c

MEFIEZ-VOUS DES IMITATEURS
Nous avons des succursales dans toutes les parties de la ville, mais il ne faut pas se laisser tromper par l'apparence de certains magasins qui ressemblent aux nôtres.
En outre de MONTREAL SHOE STORE, tous nos magasins portent le nom de J.-B. LEFEBVRE. Donc, lorsque vous ne voyez pas ce nom, ce n'est pas un magasin de LEFEBVRE.

POUR DAMES
PANTOUFLES JULIETTE en feutre. Couleurs assorties. Semelles et talons en bon cuir. Pointures 2½ à 7. Valant $2.00. PRIX DE LEFEBVRE 1.23

BOTTES LACEES EN CUIR ROUGE ET SOLIDE
2 lanières à la hausse. Ces bottes sont en cuir huilé, semelles doubles, très pratiques pour la chasse ou pour l'ouvrage. Pointures 6 à 11. Valeur $7.00. Notre prix spécial . . . $3.99

21 MAGASINS EN VILLE

LA MAISON J.B. Lefebvre
NOTRE DEVISE
BAS PRIX, BONNE QUALITÉ

NOUS N'AVONS PAS DE MAGASIN A JOLIETTE

440 STE-CATHERINE EST, angle St-Christophe.
971 STE-CATHERINE EST, angle Cartier.
1791 STE-CATHERINE EST, angle Davidson.
412 STE-CATHERINE OUEST, voisin du théâtre Capitol
788 STE-CATHERINE OUEST, près Guy.
449 NOTRE-DAME OUEST, angle St-David.
1775 NOTRE-DAME OUEST, vis-à-vis Turgeon.
156 NOTRE-DAME, Lachine.
171 NOTRE-DAME EST, angle Gosford.
1265 WELLINGTON, Verdun.
2769 ONTARIO EST, Maisonneuve.
25 MONT-ROYAL EST, angle St-Dominique.
501 MONT-ROYAL EST, près St-André.
1117 MONT-ROYAL EST, près DeLorimier.
2626 ST-HUBERT, près St-Zotique.
319 ST-Laurent, près Ste-Catherine.
1106 ST-LAURENT, angle Napoléon.
1795 ST-LAURENT, angle Blvd St-Joseph.
5965 SHERBROOKE OUEST, Notre-Dame-de-Grâce.
1115 ST-JACQUES, angle Canning.

Toute commande par la malle devra être accompagnée d'un mandat postal incluant quinze centins par article pour coût du transport et adressée à notre magasin de gros, 158 OUEST, S.-PAUL.

Rhumatisme articulaire douloureux



Ceci réduit l'enflure — soulage la douleur.

Les cas de rhumatisme articulaire les plus anciens et les plus obstinés sont soulagés par le Sloan quand tous les autres remèdes ont échoué.

Pas de friction fatigante. Tapotez légèrement. Instantanément vous sentez un bien-être à mesure que le sang frais et nouveau passe par les tissus endoloris.

L'apport d'un rang enrichi non seulement soulage la douleur, mais chasse l'infection, qui est la cause de la douleur.

Procurez-vous-en une bouteille aujourd'hui et constatez comme il soulage rapidement l'enflure, l'inflammation et la douleur des articulations agrandies et bruyantes.

Chez tous les pharmaciens — 35c.

Liniment Sloan tue la douleur !

Californie

Le Pacifique Canadien offre un beau choix d'itinéraires, soit par Chicago aller et retour, ou encore dans l'une ou l'autre direction par Vancouver et Victoria, les Rocheuses Canadiennes et nos riches prairies de l'Ouest.



par Le PACIFIQUE CANADIEN
Service quotidien luxueux et rapide.

Service de Trains Par Excellence



Montréal—Toronto
Dép. Montréal à 10.00 a.m. (L'International Limited) 7.30 p.m., 10.00 p.m. et 11.00 p.m. tous les jours.

Montréal—Niagara Falls—Buffalo
Dép. Montréal à 10.00 a.m. (L'International Limited) et 11.00 p.m. tous les jours (wagons-lits directs pour Buffalo au train de 11.00 p.m.).

Montréal—Ottawa
Dép. Montréal (Gare Bonaventure) à 8.15 a.m., 4 p.m., 6.40 p.m., 10.15 p.m. tous les jours.
De la Gare du Tunnel, 1.15 p.m. dimanche excepté.

Montréal—Detroit—Chicago
Dép. Montréal à 10 a.m. (L'International Limited) et 11 p.m. tous les jours.

Montréal—Hamilton—London
Dép. Montréal à 10 a.m. (L'International Limited) 10 p.m. et 11 p.m. tous les jours,

Montréal—Cochrane—Winnipeg—Vancouver
Dép. Montréal à 10.15 p.m. tous les jours pour North Bay, Timmins Cochrane, Winnipeg Edmonton et Vancouver.

Wagons-observatoire, wagons-salon et wagons-restaurant aux trains de jour; wagons-lits avec salon aux trains de nuit. Des wagons-lits "Club" avec compartiments sont attachés aux trains de 10 p.m. et 11 p.m. pour Toronto, Hamilton et London.

Pour tous renseignements, réserves de places, s'adresser au
BUREAU DES BILLETS EN VILLE
230 rue St-Jacques Tél. Main 3620

CANADIAN NATIONAL RAILWAYS
Canadien National

L'ENQUETE SUR LA POLICE

Suite de la page 9

PROFITS EN 1921

—Combien avez-vous gagné sur les paris en 1921? — $3,500.

—Qui faisait les placements? — Toujours ce garçon-là.

—Où se faisaient les courses en 1921? — Aux Etats-Unis.

—Où rencontriez-vous Jack Curley? — Dans les salles à manger.

—Où logeait-il? — Rue Mansfield.

—Etait-il marié? — Pas à ma connaissance; il n'avait pas l'air d'un homme marié.

—Combien gagniez-vous à la fois? — Ça dépendait de la valeur de l'information.

—Croyez-vous qu'il vous volait? — Je lisais ensuite les rapports dans les grands quotidiens de Montréal.

—Avez-vous eu charge d'une maison de pari à Montréal? — Jamais.

—Quelles rues bornent votre district? — Saint-Denis, avenue des Pins, Craig, Saint-Urbain, à partir de Sainte-Catherine et Clark à partir de Craig.

—Quel est le nombre de maison de jeux et de paris arrêtées en 1921? —J'ai arrêté une maison de paris.

—Vous n'avez pas arrêté la maison où pariait Jack Curley? — Pas à ma connaissance.

SES PARIS

—En février, combien de paris avez-vous fait par mois? —Il est difficile d'établir une moyenne. Une fois ou cinq par semaine. Il est même possible de parier sur douze courses dans une même journée. A une si grande distance, il me serait difficile de dire le nombre de fois que j'ai parié.

Cette réponse vint à la suite d'une série de questions qui provoqua une protestation de Me Oscar Gagnon, qui se plaignit de ce que Me Lanctôt ne laissait pas le témoin terminer ses réponses.

L'hon. juge Coderre dit que le témoin avait le droit de donner toute sa réponse.

Me Lanctôt continue ensuite son questionnaire.

—Comment se prenait les paris quand il n'y avait pas de courses à Montréal? —Par l'intermédiaire des Bookmakers.

LES BOOKMAKERS

—Y avait-il des bookmakers en 1921 et y en a-t-il encore? —Il y en aura toujours.

—En 1921, vous en connaissiez l'existence? —Seulement après l'arrestation. Auparavant, je ne pouvais avoir que des soupçons, surtout après réception des informations.

—Avez-vous connu l'entourage de Jack Curley en 1921? —Il semblait se promener exclusivement dans l'ouest de Montréal.

—Quel était son cercle d'amis? —Je le rencontrais avec des inconnus.

—Des étrangers? —Du moment qu'ils m'étaient inconnus, je ne saurais affirmer que ces gens n'étaient pas de Montréal.

—Des Anglais? —Ils parlaient anglais.

—Avait-il des relations avec les bookmakers où leur chef? —Je ne le fis pas suivre.

—Quand pariez-vous? —Parfois l'hiver, mais surtout en été.

—Pendant douze mois? —Pas régulièrement.

RECETTES DE 1921

—Quel fut le montant de vos recettes sur paris en 1921? —Au delà de $6,000, mais il me faudrait vérifier.

—En 1922, quand avez-vous parié? —Tous les mois de l'année.

—Combien avez-vous fait d'arrestations? — 17 dans le district 4.

RECETTES DE 1922

—Quel est le montant approximatif de vos recettes en 1922?—Environ $3,000.

—En 1923, vous avez encore parié? — Jusqu'au départ de Curley, au temps de Noël.

PARIS SUR LES COURSES

A une question de Me Lanctôt, le témoin a répondu qu'il avait commencé à parier sur les courses de chevaux en 1920.

—A quel endroit?

—J'ai commencé par la piste de Delorimier.

—Vous alliez aux pistes de courses?—Je n'y allais pas toujours.

—Par l'entremise de qui faisiez-vous vos paris?

JACK "CURLY"

—Par l'entremise d'un nommé Jack "Curly." Du moins je le connaissais sous ce dernier nom, mais j'ai cru comprendre, plus tard, que ce n'était pas son nom véritable.

—Pouvez-vous expliquer comment cela est arrivé?

—Il m'avait demandé, alors que je l'avais rencontré au cours d'une descente de la police dans une maison, si je voulais parier et m'avait offert, si je désirais le faire, de me rendre au paddock de la piste de Delorimier. J'ai accepté son offre et je m'y suis rendu. Là, il m'a donné des "tuyaux" et j'ai gagné.

—C'était en 1920?

TEMOINS LIBERES

Me Lanctôt fait part à la Cour, à cette partie du témoignage, que les autres témoins assignés ne seront pas entendus au cours de l'après-midi, vu que le témoignage de M. Sauvé doit durer assez longtemps, et il suggère à la Cour de les laisser aller.

La Cour se rend à cette demande et tous les témoins sont libérés, mais avec ordre de revenir aujourd'hui se mettre à la disposition de la Cour. Et l'interrogatoire se continue.

GAINS AUX COURSES

—En 1920, combien de fois êtes-vous allé aux courses du parc Delorimier?—Une couple de fois.

—Combien avez-vous gagné la première fois?—Je ne me rappelle pas beaucoup; je crois que j'avais fait une centaine de dollars.

—Nous allons additionner cela avec "vos argents." (L'auditoire rit). Et la deuxième fois, quand y êtes-vous retourné?—Je crois que ce fut dans la même semaine.

—Combien avez-vous gagné?—Je ne me rappelle pas, mais je crois que c'était un petit montant.

—Combien à peu près? $20?

—Je ne pourrais dire.

—Est-ce entre $20 et $50?

—Peut-être.

—Mettons que c'est $50.

Et Me Lanctôt inscrit le montant à la suite des autres qu'il a déjà pris en note.

—Savez-vous où se trouve Jack "Curly" maintenant?—Non.

—Quand l'avez-vous vu pour la dernière fois, où était-ce?—Peut-être que c'est au poste No 4, peut-être ailleurs, je ne me rappelle pas.

—Voulez-vous nous dire de quelle manière on pariait?

—Je dois dire d'abord que quand Jack "Curley" est venu me voir, il y avait quelque chose qui ne marchait pas où il était, au parc Delorimier, et il en était parti, je crois.

QUE FAISAIT JACK CURLEY ?

—Qu'est-ce qu'il faisait?

—D'après ce que j'ai pu comprendre, c'était un ancien jockey suspendu.

—Est-ce qu'il travaillait?

—Peut-être.

—Vous dites qu'il avait des difficultés quand il est allé à votre bureau?

—D'après moi, il avait perdu son emploi. Il est revenu au bout de quelques jours et m'a demandé de lui prêter de l'argent. Il m'a demandé $5 et je les lui ai prêtés. Peu de temps après, il est encore revenu et m'a fait la même demande; je lui ai encore prêté $5. Je crois que c'était dans le mois de mai ou le mois de juin. Et alors il est revenu une troisième fois, me demandant si je n'aimerais pas à parier. Je lui ai dit: Peut-être. Il reprit: Je m'occupe de cela depuis une dizaine d'années, et alors nous avons décidé de gager.

MANIERE DE PARIER

—Quelle sorte de pari était-ce?

—Sur les courses.

—De quelle manière pariez-vous?

—Quand il avait de bons renseignements, nous pariions "straight", et dans les autres cas, nous pariions sur la place.

—Ça a commencé en juin 1920?

—Oui.

A MONTREAL

Le juge. — A Montréal ?

—Oui.

Par Me Lanctôt:

—A quelle piste de course?

—Les courses n'ont pas toujours eu lieu ici.

—Quand c'était ailleurs, à quel endroit alliez-vous parier?

—Je n'y ai jamais été moi-même. C'était lui qui allait faire les paris.

LES RENDEZ-VOUS

—A quel endroit rencontriez-vous Jack "Curley" ?

—Ça dépendait; au bureau et sur la rue.

—Le rencontriez-vous en d'autres endroits?

—Quelquefois je le rencontrais sur le carré Viger.

LES MAISONS DE PARI

—Connaissez-vous des grandes maisons de pari sur les courses à Montréal?

—Celles que j'ai arrêtées.

—A quels endroits en avez-vous arrêté?

—Des maisons sur la rue Sainte-Catherine, d'autres sur la rue Saint-Denis et ailleurs.

—N'êtes-vous jamais allé sur la rue Bleury?

—Je suis déjà allé avec l'inspecteur Egan, mais je ne connaissais pas la cause.

LE TROISIEME GAIN

—Pendant combien de temps avez-vous continué vos paris?

—Jusqu'à la fin de la saison de 1923.

—Vous avez parlé de deux paris jusqu'ici; combien avez-vous gagné la troisième fois?

—Je ne pourrais dire.

GAINS INCERTAINS

Le juge:

—Combien pariiez-vous à la fois?

—Ça dépendait ; s'il s'agissait d'une affaire sûre, nous mettions $100; dans les autres cas, nous mettions $20 quelquefois.

Par Me Lanctôt:

—Où Jack "Curley" allait-il téléphoner?

Le témoin déclare qu'il l'ignore.

Il avait dit à Jack Curley qu'il ne voulait pas être mêlé avec les "bookmakers", mais ce dernier lui a répondu: Ne t'inquiète pas (Don't worry). Il a déjà appris que Jack avait un frère à Détroit, qui avait tous les secrets des courses, et qui fournissait les renseignements.

$3,500 A $4,000 EN 1920

—Combien les paris vous ont-ils rapportés en 1920?

—Environ $3,500 peut-être $4,000 ou encore plus.

—Quelle est cette feuille que vous consultez continuellement, quand vous répondez à mes questions?

—C'est un mémoire.

—Je vais être obligé de vous demander de la produire.

QUESTION LEGALE

Il s'ensuivit alors une discussion entre les procureurs intéressés.

Me Gagnon soumit que son collègue n'avait pas le droit de faire une telle demande, expliquant qu'il ne s'agissait que d'un aide-mémoire pour aider le témoin dans ses déclarations.

Le juge: — Me Lanctôt ne demande pas ce mémoire.

A PROPOS D'UN DOCUMENT

Me Lanctôt:—Je veux savoir d'abord quel est le document que le témoin consulte sans cesse; ensuite j'en demanderai la production si je le juge nécessaire. D'ailleurs, je ne vois pas en quoi on pourrait me refuser une telle demande, car M. Germain a fait consacrer le principe par cette Cour quand nous avons entendu les détectives américains et qu'il s'est fait remettre le mémoire que l'un des détectives avait en mains. (L'auditoire rit).

CAS DIFFERENT

Me Alban Germain se lève aussitôt et déclare:

—Je m'inscris le plus amicalement possible en faux au sujet de cette déclaration de Me Lanctôt. Le détective américain m'a remis son mémoire volontairement; le cas n'est pas le même.

Le juge:—Ces faits sont vrais, mais il faut ajouter que dans le cas des détectives américains, le mémoire contenait une foule de noms et de renseignements qui n'intéressaient pas le public. D'ailleurs, ce document offrait beaucoup d'intérêt pour le procureur de la défense.

DOCUMENT INTERESSANT

Me Germain:—Bien certain, le document m'a beaucoup plus intéressé que le témoin lui-même. (Nouveaux rires).

Me Gagnon:—Dans tous les cas, il ne s'agit pas des principes de M. Lanctôt ou de M. Germain, il s'agit de savoir si un témoin peut s'aider d'une mémoire dans son témoignage.

Le juge:—Je ne vois pas pourquoi il ne le produirait pas.

Me Lanctôt cite alors les règles de la preuve, ce qui fait déclarer à Me Germain, d'un ton plein d'ironie:

—Je suis heureux que Me Lanctôt cite la loi. Dès le commencement, j'avais demandé si les règles de la preuve s'appliquaient et on m'avait répondu par la négative. Ceci est en toute lettres dans les dossiers de la Cour. Il s'agit de savoir maintenant si ces règles s'appliquent ou si elles ne s'appliquent pas. (Nouveaux rires de l'auditoire). Ce n'est pas une critique que je veux faire; nous désirons simplement une direction.

IL FAUT PRODUIRE

Me Lanctôt cite plusieurs statuts, et Me Gagnon lui répond pas d'autres textes.

A ce moment, le témoin, sur une remarque de la Cour, déclare que le document n'est qu'un mémoire pour lui, qu'il a préparé avant de remettre ses livres de banque. Il ne contient pas tous les détails et il peut y avoir des erreurs. La Cour décide quand même que le document sera produit, mais il restera sujet à vérification ultérieure.

CET AIDE-MEMOIRE

Me Lanctôt: Je constate que le mémoire commence par des entrées en date du 3 janvier 1919. Il y a des colonnes pour indiquer les dates, les détails, les chèques et les dépôts.

Je vois ensuite une somme de $500 pour un auto et une somme de $3 et quelque chose en intérêt...

Me Gagnon: Dois-je comprendre que ce document est produit à l'heure qu'il est?

La Cour se prononce dans l'affirmative et l'interrogatoire continue:

LES PREMIERS PARIS

—En 1921, quand avez-vous commencé votre commerce de paris sur les courses?

—Je dois dire qu'il y a eu des paris aussi bien l'hiver que l'été; j'en avais fait en 1920.

PARIS EN 1921

—Vous avez fait $3,500 en 1920, mais en 1921 où avez-vous commencé à parier?—A Montréal.

—Combien de fois?—Je ne me rappelle pas.

—A quel endroit avez-vous parié?—Je ne sais où; c'était par l'entremise de Jack Curley; c'était lui qui faisait les versements.

—Avez-vous parié en janvier?—Oui.

AUX ETATS-UNIS

—Où avaient lieu les courses?—Aux Etats-Unis dans le sud.

—Où rencontriez-vour Jack Curley?

—Des fois au bureau, d'autres fois dans des salles à manger, sur la rue, etc.

—Où demeurait-il?

—Il a demeuré à diverses adresses.

—Quelle était sa première adresse? —Je l'ignore; je sais qu'il a demeuré sur la rue Mansfield.

UN TELEPHONE

—Avait-il le téléphone?

—Oui, mais je ne me rappelle pas du numéro.

—Etait-il marié?

—Pas à ma connaissance; il n'avait pas l'air marié.

—Combien de fois l'avez-vous vu en janvier 1921?

—Je ne le sais pas.

PAS DE CHIFFRES

—Combien d'argent avez-vous parié pendant ce mois?

—Cela dépendait des renseignements que je recevais.

—Mais en moyenne, combien avez-vous parié?

—C'est comme je viens de vous dire; cela dépendait des renseignements que j'avais; quand les renseignements étaient bons, je pariais plus, quand ils étaient moins bons, je pariais moins.

RENSEIGNE PAR LES JOURNAUX

—Etes-vous certain qu'il ne vous volait pas?

—Non, car je voyais les rapports des journaux.

—Quels journaux lisiez-vous? Lisiez-vous des journaux de courses?

—Je lisais le "Canada" tous les matins.

—Vous lisiez les grands quotidiens?

—Oui, je lisais les journaux qui pouvaient me renseigner.

LES PARIS A L'EXTERIEUR

—Vous avez dit qu'il pariait en dehors? —Oui.

—Avez-vous déjà essayé de le suivre pour savoir s'il gagnait en dehors? —Non.

—Avez-vous déjà eu la charge de toutes les maisons de paris dans tout Montréal?

—Non, dans mon district seulement.

LE DISTRICT No 4

Par quelles rues votre district est-il borné?

—Par l'avenue des Pins, Saint-Denis, Craig, Clarke à Sainte-Catherine, à Saint-Urbain et à l'avenue des Pins.

—Combien de ces maisons avez-vous arrêtées en janvier 1921?

—Nous en avons arrêté une en 1921.

—Avez-vous arrêté des maisons où travaillé avec Jack "Curley"?

—Pas à ma connaissance.

EN FEVRIER 1921

—En février 1921, combien de paris avez-vous faits?

—Je ne pourrais dire au juste.

—Combien de paris faisiez-vous par mois?

—Je ne pourrais dire. Il y avait des semaines où j'en faisais; pendant d'autres, j'en faisais cinq ou six, mais ce n'était jamais régulier.

—Combien de fois à peu près, plus d'une fois par semaine?

—Ça pouvait être une fois ou cinq fois, je ne suis pas en état de le dire; cela dépendait de....

—Alors on peut dire cinq ou six fois par semaine?

LE TEMOIN INTERROMPU

Me Gagnon se lève ici et fait de vives représentations à la Cour, cependant que Me Lanctôt persiste à vouloir interroger le témoin. A la fin, Me Lanctôt consent à s'asseoir, et Me Gagnon, représente que le témoin a été appelé à la barre pour donner des renseignements au juge enquêteur, et qu'on devrait lui laisser au moins le temps de répondre à une question avant de lui en poser une autre. Autrement, ce ne sera pas le moyen de fournir des renseignements exacts au juge enquêteur.

Me Lanctôt recommence sa question, et le témoin déclare:

Il peut nous arriver de parier sur huit ou dix courses dans une seule journée; par conséquent, il est difficile de dire combien de fois en moyenne on parie par semaine. Des journées, nous pouvons gagner $2,000 et d'autres journées perdre $2,000. Cela n'est jamais sûr.

MOYENNE DES PARIS

Le juge:

—Mais d'après vos souvenirs, combien de paris en moyenne faisiez-vous par semaine?

—Je ne puis pas le dire, même avec la meilleure volonté au monde; si je n'avais fait qu'un pari par semaine, je pourrais m'en rappeler, mais plusieurs c'est impossible.

LES "BOOKMAKERS"

Me Lanctôt:

—Où sont supposés être déposés les paris quand c'est pour les courses?

A suivre sur la page 21

Demandez à votre épicier le

Libby's

CORNED BEEF

(Boeuf salé)

Vous admettrez n'avoir jamais mangé de boeuf salé aussi bon, de saveur aussi exquise.



Libby, McNeill & Libby of Canada, Ltd.
Chatham, Ont., Canada

Etablie en 1823

OLD MULL

SCOTCH WHISKY

4.00 la bouteille de 26 onces.

Propriétaires :

JOHN HOPKINS & CO., LTD,
DISTILLERIE TOBERMORY
ILE DE MULL, ECOSSE.

Nous disons: "Il est bon pour les mains" et tous ceux qui s'en servent disent la même chose.

"TOTO"

Le SAVON POUR LA SOIE ET LA LAINE

Se dissout instantanément dans l'eau froide!

3 paquets 25c, chez votre épicier

Vous lui devez plus que du pain et du lait



Votre Garçon

Dans les années futures pourrez-vous voir avec un regard d'orgueil légitime ce que votre fils sera?

Vous y voyez aujourd'hui, mais — le succès et la prospérité dont il jouira dans la vie dépendent grandement de l'éducation que vous lui donnez. Vous pouvez le placer sur

La Route du Succès

Ecrivez pour demander les détails sur la méthode Confederation Life Association de pourvoir à l'éducation de votre garçon.

Signez et envoyez maintenant ce coupon par la Poste.

CONFEDERATION LIFE ASSOCIATION

BUREAU PRINCIPAL: TORONTO

P. S. ROBARTS,
Instecteur, division de l'Est

N. R. BEAUDET,
Gérant du service français
Edifice Transportation

Veuillez m'envoyer, sans obligations de ma part, des détails sur votre politique de pourvoir à l'éducation de mes enfants. 18D

Nom . . . . . .

. . . . . *Age* . . . . .

Adresse . . . . . .

A. PAQUETTE

LIMITEE

313 RUE STE-CATHERINE EST

Aussi entrée rue St-Denis—Angle St-Denis—Tél. Est 9885



A UN PRIX SPECIAL !

Pour le Jour d'Actions de Grâce, achetez-vous un

PALETOT D'HIVER

$24.75

IL nous arrive à l'instant d'un des principaux fabricants d'Amérique un joli choix d'Ulsters amples, genre mihiver, marqués si bon marché que tout homme qui lira cette annonce ne pourra résister à l'envie d'en acheter un — s'il est en quête d'un paletot de qualité.

Paletots anglais amples, à la fois élégants et confortables, irlandais, écossais, et frises, ratines, whitney et tissus à envers quadrillé. Doublés à moitié de satin piqué. Tous les mélanges et nuances populaires. Absolument la meilleure valeur qui soit.

Qualités de $30.00, $35.00, $40.00 et $45.00.

Notre réputation est cousue dans chacun de nos vêtements.

COMPLETS ET PALETOTS D'AUTOMNE

Modèles anglais, choix de nuances et pesanteurs ,tous les styles. Valant jusqu'à $30.00 pour . . . .

$19.75

Voyez notre merveilleux assortiment de paletots de la plus haute qualité, matériaux et confection supérieurs. Valeurs jusqu'à $60.00.

Nos trois vendeurs irrésistibles : QUALITE, STYLE et PRIX.

A. PAQUETTE

LIMITEE

313 RUE STE-CATHERINE EST

Aussi entrée rue-St-Denis—Angle St-Denis—Tél. Est 9885

LE MARCHE LOCAL EST CALME ET LES COURS VARIENT PEU

AFFAIRES de BOURSE

New-York, 7. — Les cours furent irréguliers, à l'ouverture, alors que plusieurs gros lots d'actions changèrent de mains. En quelques minutes, de nouveaux sommets furent atteints par Southern Railway, Chicago Great Western de priorité, Rock Island ordinaire et Seaboard Air Line de priorité. American Can fléchit de 1¼ point et Mack Trucks de 1 point.

La forte demande pour les chemins de fer à bas prix fut le fait saillant de la première partie de la séance. Un nouveau maximum fut enregistré par "Katy" ordinaire et de priorité, Wabash ordinaire, Kansas City Southern ordinaire, Missouri Pacific ordinaire, Chicago and Alton de priorité, Frisco ordinaire et St. Louis Southwestern ordinaire; les gains varièrent d'une fraction à 1½ point. Les titres industriels furent irréguliers à cause des prises de bénéfices; Chandler Motors tomba à un nouveau minimum, à 27, et Baldwin, Stewart-Warner, Republic Steel et Dupont se vendirent en baisse de 1 point ou à peu près. United Drug manifesta une fermeté indépendante et monta de deux points à un nouveau maximum. Les changes étrangers étaient fermes.

Un courant d'achat des actions ordinaires de United States Steel et de divers pétroles permit aux titres industriels de résister à la pression des vendeurs, de sorte que pratiquement toutes les catégories de valeurs prirent part au mouvement de hausse. L'accumulation continue des chemins de fer payant des dividendes, tels que New-York Central, Atchison, Illinois Central, Union Pacific et Southern Pacific, accentua les gains d'ouverture des titres à cours peu élevé. New-York Central atteignit un nouveau sommet à 112⅜, et Ann Harbor fit un bond de trois points. Plusieurs titres industriels et spécialistés recouvrèrent partiellement leurs pertes et, à midi, le marché tout entier était à la hausse. Les ventes de la première heure se totalisèrent à 528,000 actions; c'est là le chiffre le plus considérable de l'année, à date. L'argent à demande renouvela à 3 pour cent.

Cours d'aujourd'hui, de dix heures à midi, communiqués par H.-M. Connolly & Cie:

Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Midi
Atchison	109⅞	109⅞	109⅝	109⅝
Ame Wool	53⅝	53⅝	53¼	53¼
Ame Can.	139	139¼	139	139¼
Anconda	37⅝	37⅝	37	37
Ame. Ice	73¾	74⅛	73¾	73¾
Baldwin Loco.	118	118⅜	118	118⅜
C. P. R.	15¼	...	...	...
Davison Chem.	42	42	42	42½
Erie	28⅜	28⅞	28¾	28¾
Fam. Players	84½	...	...	...
Gen. Motors	56⅛	56½	56⅛	56⅛
Houston Ill	70	...	...	...
Int. Nickel	19¾	20¼	19⅝	20⅛
Int. Paper	42⅜	42⅝	42¼	42⅛
Leigh Valley	67¼	67⅜	66⅝	67
Marine Com.	8⅞	...	...	...
N.Y. Central	111	111⅜	111	111¼
Nevada	13⅞	14	13⅞	14
Overland	7¾	...	...	...
Pullman	129	...	...	...
Pure Oil	24⅝	24¾	24⅝	24¾
Repogle Steel	12⅞	...	...	...
Roy Cons.	14	14	13¾	13¾
St. Paul Com.	14	14⅛	14	14
St. Paul Pfd	24½	24⅝	24½	24½
Studebaker	38	38	37⅝	37⅝
Union Pacific	142½	142⅝	142⅜	142⅝
Vanadium	24⅞	...	...	...
Westinghouse	63½	...	...	...
U.S. Steel	109½	109⅝	109½	109½

* * *

A MONTREAL

Le volume de transactions, à la Bourse de Montréal, cet avant-midi, n'a pas été considérable et les fluctuations n'ont pas dépassé les fractions.

Le titre qui a le plus attiré l'attention des boursiers a été Canadian Industrial Alcohol. La demande pour les nouvelles actions est excellente, dit-on, et la cote s'est hissée à 22, le plus haut point depuis que cette valeur est cotée. Consolidated Mining & Smelting s'est maintenue ferme à 48. Les National Breweries se sont améliorées à 62¼, d'une ouverture de 61⅞.

Les utilités publiques sont un peu plus faibles qu'hier. Montreal Power se traite à 183; Shawinigan à 134; Twin City à 44½; Brazilian, de 50⅛ à 50¼, et Bell Telephone à 137¼.

Les titres de banque sont fermes. La banque de Montréal a répété le récent maximum de 250; la Banque Molson a gagné ½ point à 175, et la Banque Nova-Scotia est stable à 262.

Cote fournie par L.-G. Beaubien & Cie.

Ventes de 10 à 11 hrs a.m.

National Breweries—25 à 61⅞.
Abitibi P. & P.—51 à 55½.
Bell Telephone—8 à 137⅞.
Brazilian Traction—45 à 50⅛.
Cons. Smelting—50 à 48; 10 à 48¼.
Canada Steamship pfd.—10 à 57½; 25 à 57¼.
Laurentide Co.—5 à 81⅞.
Montreal Power—25 à 183.
Price Bros.—235 à 34.
Spanish River—50 à 101.
Shawinigan—95 à 134.
Toronto—8 à 111½.
Dom. Canners—35 à 38.
Can. Ind. Alcohol—225 à 21½; 325 à 21⅝; 440 à 21¾; 3 à 21⅞.
Winnipeg Electric prf.—25 à 85.
Dom. Textile—100 à 64½.
Cuban Can. Sugar pfd.—10 à 36.
Ottawa Power—10 à 94.
Winnipeg Railway—50 à 29.
Hollinger—25 à 13.90; 100 à 13.86.
Montreal Cotton pfd.—5 à 107¼.

De 11 à 11.45 hrs a.m.

National Breweries—10 à 61¾, 25 à 62, 5 à 61⅝.
Abitibi P. & P.—5 à 55½.
Bell Telephone—1 à 137¾.
Braz. Tract.—50 à 50⅛, 150 à 50⅛.
B. E. Steel 2nd Prf.—25 à 81½.
Detroit United—25 à 27.
Cons. Smelting—2 à 47¾, 35 à 48.
Dom. Glass—4 à 118¾, 1 à 119.
Canada Steamship—25 à 14½.
Laurentide Co.—45 à 81¾, 25 à 81⅝.
Montreal Power—250 à 183, 125 à 182.
Price Bros.—35 à 34.
Quebec Ry.—3 à 93.
Spanish River—25 à 100¾, 15 à 101.
Shawinigan—30 à 134.
St. Lawr. Flour—3 à 66½.
St. Maurice Power—1 à 81.
Canada Car Prf.—15 à 89.
Sou. Can. Power—1 à 72½.
Can. Gen. Elect. prf.—25 à 56½.
Can. Ind. Alcohol—25 à 21¾; 51 à 21⅞, 250 à 21¾, 25 à 22.
Winnipeg Electric Prf.—100 à 85.
Dom. Textile—50 à 64, 5 à 64.
Penmans Ltd—50 à 152.
National Brew. Prf.—28 à 106.
B. C. Fishing—5 à 22.
Dom. Canners Pfd—10 à 95.
Lyall Cons.—5 à 9.
Mackay Pfd—6 à 86½.

De 11 à 11.45 hrs

Bell Telephone—1 à 137¾.
Brazilian Traction—50 à 50⅛.
Cons. Smelting—2 à 47¾.
Detroit United—25 à 27.
Laurentide Co.—45 à 81¾.
Montreal Power—250 à 183.
Price Bros.—35 à 34.
Quebec Ry.—3 à 93.
Canadian General Electric Pfd.—35 à 56½.
Can. Ind. Alcohol—25 à 21¾.
Dom. Textile—50 à 64.
Penmans Ltd—50 à 152.
National Brew. Pfd.—28 à 106.

Paris, 7. — Les ouvriers de tous les ports australiens, sauf d de Victoria, font grève

LA DETTE DU CANADA A DIMINUE DE NEUF MILLIONS EN OCTOBRE

Ottawa, 7.—La dette nette du Canada a diminué de $9,057,776 durant le mois d'octobre en dépit d'une diminution de près de sept millions de dollars dans les revenus rodinaires. La dette est actuellement de $2,376,349,075 en comparaison de $2,385,406,851, le 30 septembre dernier.

Les dépenses ordinaires durant le mois d'octobre furent approximativement de quatre millions de moins qu'en septembre: $16,000,081. L'an dernier, la dette nette du Dominion fut diminuée de $11,422,589 en octobre.

Les revenus ordinaires du Dominion pendant les sept mois de l'exercice fiscal terminés le 31 octobre dernier, furent de $32,855,608 inférieurs à ceux des sept mois correspondants de l'exercice 1923-24. Le total des revenus ordinaires perçus cette année est de $214,494,342, tandis que durant les sept mois de l'exercice précédent, il fut de $247,349,945.

Il y a eu une diminution notable des revenus des douanes et d'accise. Les premiers, durant les sept mois de l'exercice fiscal actuel, se totalisent à $64,715,878 en comparaison de $73,157,382 pour la période correspondante de l'an dernier, soit une diminution de $8,411,-466. Le rendement de la taxe d'accise, cette année, a été de $47,890,911, en comparaison de $75,229,911, au dernier exercice, une baisse de $25,339,000. La perception de la taxe sur le revenu a montré de $47,681,230, l'an dernier, à $50,514,911, cette année.

Durant le mois d'octobre seulement, le rendement de l'accise fut de $7,515,970 en comparaison de $12,382,112 l'an dernier. La diminution de l'accise provient en bonne partie des modifications apportées à la taxe de vente.

Les dépenses ordinaires pour les sept mois qui viennent de se terminer se totalisent à $152,386,204 en comparaison de $154,753,583. Le paiement le plus considérable sous ce rapport fut l'intérêt sur la dette publique, se totalisant à $62,985,334, en comparaison de $63,838,-121, l'an dernier. Il y a légère augmentation du total déboursé en pensions et diminution des dépenses pour la réintégration civile qui se chiffrèrent à $4,-300,748.

PRODUCTION DE PULPE ET DE PAPIER DES ETATS-UNIS

La production de papier des Etats-Unis, en septembre, a augmenté de 2 pour cent sur celle d'août, et la production d'août a augmenté de 7 pour cent sur celle de juillet, d'après l'"American Paper & Pulp Association." En septembre, on en a fabriqué 434,000 tonnes nettes; les expéditions ont été de 429,630 tonnes, et les approvisionnements à la fin de mois étaient de 236,-397 tonnes. La production de pulpe de bois a été de 165,422 tonnes, un gain de moins de 1 pour cent; les expéditions ont été de 17,610 tonnes, et les approvisionnements, à la fin du mois, étaient de 154,821 tonnes.

LA "BRITISH-AMERICAN NICKEL" EN LIQUIDATION

Toronto, 7.—A la suite d'une action contre la "British-American Nickel Company" prise par la National Trust Company pour protéger la garantie d'une émission de $6,000,000 d'obligation, l'hon. juge Middleton a donné ordre de mettre l'ancienne compagnie en liquidation. La National Trust a été nommée liquidateur.

Cette action a pour objet de faciliter la fusion de toutes les propriétés dans Québec et Ontario, vu que tout l'actif garantit une émission hypothécaire. La National Trust ne fera pas de distribution à moins qu'elle ne réalise un surplus de $6,000,000.

LA SITUATION DU BRESIL FAUSSEMENT REPRESENTEE

La lettre suivante a été adressée au New-York Times par M. J.-C. Muniz, consul-général suppléant du Brésil:

"Dernièrement, dit-il, j'ai lu qu'une dépêche de Buenos-Aires annonçait que la supposée révolution au Brésil se continuait et que les rebelles se dirigeaient sur l'état de Rio Grande do Sul dans le but de s'emparer de la capitale de cet état.

"Je ne veux pas discuter la véracité d'une nouvelle, car le peuple américain, qui s'intéresse au Brésil, sait très bien les préjudices qui peuvent en résulter. Je ferai cependant remarquer quelques faits qui montrent bien que la situation au Brésil est loin d'être ce qu'en disent les télégrammes de Buenos-Aires.

"Les troupes rebelles, après avoir été rejetées hors de l'état de Sao Paulo par les forces fédérales, s'enfuirent dans l'intérieur; en ce moment, elles se trouvent à Porto Guayra et dans d'autres villes de l'état de Parana.

"Le président Bernadès est appuyé par les gouverneurs des différents états et par le peuple tout entier du Brésil, qui désire ardemment la paix pour que règne enfin la prospérité à laquelle le Brésil est appelé. L'administration actuelle était occupée à des questions financières et économiques quand se produisit la rébellion de Sao Paulo.

"La preuve en est le communiqué du président de la Banque du Brésil déclarant que cette institution commençait le rachat du papier-monnaie, tel qu'entendu entre le gouvernement et la banque. A la fin de septembre, le président de la banque envoya à la caisse d'amortissement, pour y être brulés, six mille contos de papier-monnaie émis par la Trésorerie fédérale; ce montant représentait le rachat effectué pendant juillet, août et septembre. Après le 1er octobre, la banque espère pouvoir retirer de la circulation cinq cents contos par semaine. C'est la première fois, au Brésil, que l'on suit cette politique de racheter la monnaie fiduciaire, ce qui montre bien l'intention de l'administration actuelle d'établir les finances du pays sur une base solide.

"De plus, le comité nommé par le président Bernardès pour conseiller le gouvernement sur les questions financières, a présenté son rapport, dans lequel une étude approfondie est faite de tous les problèmes financiers du Brésil; ce rapport recommande une économie de cent vingt mille contos. Le comité a aussi établi un plan pour que le pays puisse équilibrer son budget."

C'est l'OFFRE qui est importante

Le prix auquel vous pouvez vendre, ce que vous pouvez gagner, ce que l'autre est consentant de payer.
La constatation du prix vendant ayant de faire un achat est une bonne affaire.
Comment pouvez-vous savoir, comment pouvez-vous agir sans d'abord connaître les conditions de l'offre, et cela d'une source impartiale et indépendante.
Ecrivez pour demander une liste des cotes des valeurs actives étrangères.
FINANCIAL TRUST COMPANY Limited
84 rue St-François-Xavier, Montréal

LES MINES

Fermeture à midi

Valeurs.	Offre.	Dem.
Atlas	7½	7¾
Argonaut Gold	24	25
Beaver Consolidated	16½	17½
Capitol	35	37½
Castle-Tretheway	70½	71
Clifton Cons.	9	10
Coniagas	2.90	...
Cons. West Dome	16½	17
Crown Reserve	53½	54
Dome Mines	14.55	14.80
Everett	6½	6¾
Goldale	18½	19½
Hattie Gold Mines Ltd.	1¼	1⅜
Hollinger	13.80	13.90
Indian	5½	6
Keeley	2.29	2.30
Kirkland Lake	18	19
Kirkland Lake	40	41
Lake Shore Mines Ltd.	3.85	3.90
La Rose	7	8
Lorrain	17¾	18
McIntyre	16.10	16.16
Mining Corp. of Canada	2.67	2.70
Nipissing	5.85	6.00
Newray Mines Ltd.	25	27
Preston East Dome	10	10¾
Rouyn	9	11
Teck-Hughes	1.12	1.13
Tough-Oakes	45	46½
Vipond	1.28	1.29
Wasapika	...	1¾
Wright Hargraves	3.80	4
West Tree	4	4½
Wigwam	...	33
Hattie, priv	40	45

Les cotes ci-dessus sont fournies par la maison Percy Luscombe & Compagnie, courtiers en mines, Montréal.

LE MARCHE DU COTON

New-York, 7. — Les futurs ont été soutenus.

Fermeture:—

Janvier	3297-99
Février	3312
Mars	3323-26
Avril	3332
Mai	3340-47
Juin	3320
Juillet	3325
Août	280
Septembre	3270
Octobre	3235
Novembre	3278
Décembre	3280-84

L'option immédiate a été tranquille.
Middling Uplands ... 2260
Liverpool, 7. — La demande était meilleure pour l'option immédiate.
Les prix étaient soutenus.

Middling américain	14580
Middling bon	13734
Middling	13556
Middling low	12686
Ordinaire bon	11684

Les ventes ont été de 5,000 ballots, dont 2,900 de coton américain.
Les arrivages ont été de 35,000 ballots, dont 22,400 de coton américain.
Les futurs ont été tranquilles.

LE COMMERCE LOCAL

On lit dans la lettre hebdomadaire de Dun:

"La première chute de neige, cette semaine, a eu pour effet de stimuler l'achat des nouveautés et des vêtements. Les marchands de nouveautés en gros rapportent un nombre croissant de commandes qui, bien que petites, forment un total assez satisfaisant. Par suite des grosses commandes des distributeurs pour les cotonnades de printemps, les diverses fabriques sont maintenant en activité. Cependant les affaires des manufacturiers de vêtements sont désappointantes.

"L'industrie de la chaussure s'est légèrement améliorée et les marchands de cuir rapportent une meilleure demande. Le marché du cuir continue à manifester une grande fermeté et la hausse récente s'est maintenue.

"Les affaires des épiceries sont normales; il s'est fait des livraisons d'approvisionnements d'hiver dans le bas du fleuve et dans le golfe. Le prix du sucre n'a pas changé; il est encore de $7.00 pour le granulé type.

"Les manufacturiers de matériel de chemin de fer, de machines, etc., ne sont que peu employés; le marché du fer est tranquille et sans vie. On espère que le résultat des élections américaines aura pour effet de stimuler le marché du fer et de l'acier.

"Les remises sont lentes, mais les faillites sont peu nombreuses. Pendant la semaine, on en a compté onze dans le district, d'un passif de $262,000."

EMPRUNTS DU CANADA

Cotes fournies par L.-G. Beaubien & Cie

11 à 11¾ heures:

	Ach.	Vend.	Ventes
5½% Novembre 1927x	101.95	102.35	2000 à 102.10
5½% Victoire 1927xx	102.55	102.85	
5% Empr. du Can. 1928x	100.95	101.15	
5½% Novembre 1932x	103.45	103.70	
5½% Victoire 1933xx	106.40	106.55	
5½% Victoire 1934x	104.25	104.30	3000 à 104.30; 5000 à 104.25
5½% Victoire 1937xx	108.75	108.85	
5% Empr. du Can. 1943x	102.30	102.50	
5% Empr. de Que. 1925xx	100.95		
5% Empr. de Que. 1931xx	102	102.25	
5% Empr. de G. xx-z 1937	104	104.25	

x—Sujet à l'impôt sur le revenu.
xx—Exempt de l'impôt sur le revenu.
z—Payable en fonds de New-York.

BOURSE DE PARIS

Paris, 7. — Les prix étaient lourds à la bourse de Paris, aujourd'hui. Les rentes 3 pour cent étaient cotées à 49.95 francs; l'emprunt 5 pour cent, à 59.45 francs. Le change sur Londres était à 87.13 francs et le dollar américain, à 19.07 francs.

Cité de Montréal
Commission des
Ecoles Catholiques
5%—10 ans
Remboursables le 1er octobre 1934
Titres de $100, $500 et $1,000
Placement légal pour les mineurs et les fiduciaires
PRIX: 100 et l'intérêt couru.
Geo. Beausoleil & Cie
112, RUE ST-JACQUES - MONTREAL
Tel. MAIN 1400
18-4a

McDougall & Cowans
(Membres de la Bourse de Montréal)
130, rue St-Jacques, Montréal
Succursales:
Halifax, St-Jean, N. B., Québec, Ottawa, Toronto, Winnipeg.
Raccordées par fils privés.

BAISSE DE 26% DES VIREMENTS BANCAIRES

Les virements bancaires de 29 villes canadiennes ont accusé, pendant la semaine terminée hier, une diminution de $156,666,754 ou de 26 pour cent sur la semaine correspondante de 1923.

	Semaine terminée hier	Différence avec 1923
Montréal	$144,440,116—	$89,345,672
Toronto	126,230,874—	42,822,514
Ottawa	10,943,841—	1,173,719
Québec	7,064,783—	2,009,772
Hamilton	5,986,765—	1,060,201
Halifax	4,040,273—	328,040
Windsor	3,246,789—	179,769
London	3,158,314—	412,883
St. John	3,095,521—	1,366,436
Peterboro	1,683,201—	38,806
Kitchener	1,027,167—	139,781
Brantford	1,008,254—	366,682
Kingston	934,695+	46,931
Moncton	883,475—	231,076
Sherbrooke	750,549—	419,146
Winnipeg	$81,330,323—	$12,742,650
Vancouver	19,918,379+	1,156,963
Calgary	8,327,746—	708,404
Régina	6,026,845—	1,231,682
Edmonton	4,944,301+	243,240
Victoria	2,307,596—	1,666,648
Saskatoon	2,276,423—	947,516
Moose Jaw	1,768,320—	347,716
P. William	1,267,529—	423,464
Brandon	1,120,675+	85,312
Lethbridge	838,168—	201,929
N. Westminster	671,765+	29,243
Medicine Hat	429,544—	158,432
Prince Albert	401,431—	18,496
Grande total	$445,535,291—	$156,666,754

BANQUES NATIONALES

BANQUE DE FRANCE

Paris, 7.—Le rapport hebdomadaire de la Banque de France accuse les changements suivants, en francs:

Or en caisse, aug., 113,000.
Argent en caisse, aug., 596,000.
Billets en circulation, aug., 176,777,-000.
Dépôts du Trésor, aug., 1,640,000.
Autres dépôts, dim., 31,008,000.
Effets escomptés, aug., 380,621,000.
Avances, aug., 36,495,000.
L'Etat a emprunté de la Banque 400,000,000 francs.

BANQUE D'ANGLETERRE

Londres, 7.—Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre accuse les changements suivants, en livres sterling:

Réserve totale, dim., 245,000.
Circulation, aug., 255,000.
Lingots, aug., 10,061.
Autres valeurs, aug., 2,388,000.
Autres dépôts, dim., 1,620,000.
Dépôts publics, aug., 2,417,000.
Billets en réserve, dim., 254,000.
Valeurs du Gouvernement, dim., 1,-320,000.

Le rapport de la réserve de la Banque à son passif, cette semaine, est de 19.40 pour cent. La semaine dernière, il était de 19.72 pour cent. Taux d'escompte, 4 pour cent.

RENDEMENT DES VALEURS

	Taux	Prix approx.	Rend. %
Abitibi	4	55	7.27
Asbestos Corp. pfd	6	62¾	9.56
Bell Telephone	8	138	5.80
Brazil	4	50¾	7.88
Can. Car & F. pfd	7	88	7.95
Canada Cement	7	85	7.06
Do. pfd.	7	105	6.67
Can. Converters	7	82	8.54
Can. Cottons	8	105	7.61
Do. pfd.	6	85	6.71
Can. Gen. Elec pfd. (Valeur au pair $50)	7	56	6.25
C.P.R.	10	150½	6.64
Dom. Bridge	4	74½	5.37
Dom. Glass	7	119¾	5.85
Do. pfd.	7	107	6.54
Dom. Textile	4	64	6.25
Do. pfd.	7	103¾	6.88
How. Smith pfd.	8	86	9.30
Kam. Power	8	104½	7.66
Lake of Woods	12	186½	6.43
Do. pfd.	7	120	5.84
Laurentide	6	81¾	7.34
Mackey	7	116½	6.01
Mont. Cottons	6	92½	6.49
Do. pfd.	7	107	6.54
M.L.H. & P.	7	183½	3.81
Mont. Tram.	10	177	5.65
Nat. Breweries (Valeur au pair $25)	4	62	6.45
Ogilvie Flour	12	225	5.50
Ont. Steel Pro.	4	42	9.52
Ottawa Power	6	94	6.38
Penmans	8	153¼	5.22
Do. pf.d	6	97	6.19
Public Secur. N.J.	4	62¼	6.43
Quebec Power pfd.	7	106	6.60
Shawinigan	7	133	5.22
Sherwin-Williams	6	113	5.31
Do. pfd.	7	104	6.73
So. Can. Pow. pfd.	6	96	6.25
Spanish River	7	101	6.93
Do. pfd.	7	111½	6.28
Steel of Can.	7	78¾	8.89
Do. pfd.	7	105½	6.64
St. Law. Flour	6	66½	9.02
St. Maur. Paper	6	81	7.41
Twin City	4	45	8.90
Wabasso	4	49½	8.08
Winpg. Elec. pfd.	7	83	8.43

L'organisation financière étant terminée—La
CROWN RESERVE
entre dans une période intéressante
Un rapport spécial traitant des conditions actuelles vous sera envoyé sur demande.
ARTHUR E. MOYSEY & CO.
LIMITED
Courtiers en valeurs minières depuis 1904.
242 Bay St., Toronto.
15-6 a

ROUYN
Et ses Mines d'Or
Attirent l'attention et excitent l'intérêt du monde entier. Un renseignement discret et obtenu à bonne source peut vous aider à former une opinion sur la chance d'une excellente spéculation, ou éviter une perte possible. Nous possédons certains renseignements que nous communiquerons aux personnes avisées qui nous en feront la demande. Notre service d'information est gratuit et sans aucune obligation de la part de nos correspondants.
Ecrivez-nous avec confiance et nous vous répondrons courrier par courrier.
Intercontinental Securities Limited
Membres de la Bourse des Mines.
Téléphone: Main 4668
120 rue St-Jacques. Montréal.
20-3a

LA COTE DES GRAINS

A WINNIPEG

Winnipeg, 7. — La vigueur du marché de Liverpool et de bons achats pour exportation ont rendu vigoureux le marché du blé et, après avoir débuté entre les prix de la veille et ¼ de cent en hausse, les cours se haussèrent rapidement avec un gain de 4¼ points pour novembre, de 3¼ points pour décembre, et de 3 points pour mai. Le lin et le seigle ont aussi manifesté quelque vigueur.

Le marché de Liverpool, qui a débuté en hausse de 1¼ point, à la suite de la hausse sur le marché local, a été en hausse de 2⅜ points. Au début il y eut une bonne demande pour le blé, spécialement pour l'option de novembre, les exportateurs et les spéculateurs étant des acheteurs fort avides. Les offres ont été passablement nombreuses, mais le marché a été capable de les absorber sans peine. Les spéculateurs à découvert ont encore été forcés de se protéger et de faire des pertes comme les jours précédents. Il y eut plusieurs achats de l'option de mai; on a aussi relevé plusieurs opérations d'échange-achat de novembre et vente de mai.

Bien que le marché à terme des gros grains ait manifesté une bonne vigueur il a encore été peu actif. L'avoine a avancé de ⅝ à ¾ cent. Porge a été en hausse de 1¼ cent, le seigle d'environ 1¼ cents. Sous la poussée d'une bonne demande, le lin a encore avancé de 5½ à 6½.

Sur le marché au comptant du blé, le No 1 nord continue de jouir d'une bonne demande, avec un gain d'un cent. Les qualités inférieures étaient plus faibles.

Il ne s'est rien fait sur le marché au comptant des gros grains.

Prix au comptant:—

Blé No 1 nord, 1.63¾; No 2, nord 1.58¾; No 3, nord, 1.50¼; No 4, 1.37⅛; No 5, 1.20⅝; No 6, 1.07⅝; fourrage, 97⅝; sur voie, 1.58¼.

Avoine: No 2 cw, 58⅛; No 3 cw, 55⅛; extra No 1 fourrage, 55⅛, No 1 fourrage, 53⅛; No 2 fourrage, 48⅝; rejeté, 45⅛; sur voie, 58⅛.

Orge: No 3 cw, 83; No 4 cw, 83; rejeté, 78⅝; picotin, 76⅝; sur voie, 88.

Lin: No 1 now, 252⅝; No 2 cw, 227⅝; No 3 cw, 197; rejeté 197; sur voie 231⅝.

Seigle: No 2 cw, 124.

A CHICAGO

Prix au comptant:

Chicago, 7. — Blé—Déc. 147⅞, Mai 153¼. Maïs—Déc. 107⅝; Mai 111⅞. Avoine—Déc. 51⅛; Mai 56¼.

Blé: No 2 roux, 1.52; No 2 dur, 1.42⅝; mais No 2 mêlé, 1.08 à 1.08½; No 2 jaune, 1.09 à 1.10¼.

Avoine No 2, blanche, 49½ à 50¼; No 3 blanche, 47 à 48¾. Seigle No 2, 1.24 à 1.27.

Orge, 71 à 85. Graine de mil, 4.85 à 6.50. Graines de trèfle, 18.00 à 29.00.

ORGANISATION DE LA "WHITE MOTOR SECURITIES CORP."

Le conseil d'administration de la "White Motor Company", à sa dernière réunion, a décidé d'organiser la "White Motor Securities Corporation" dans le but de financer d'une manière plus avantageuse les ventes à terme.

La nouvelle compagnie aura un capital autorisé de $5,000,000 d'actions privilégiées, et de 25,000 actions ordinaires sans valeur au pair. Les actions privilégiées porteront un intérêt cumulatif de 7% et seront rachetables à 105; elles sont garanties quant au principal et à l'intérêt, par la White Motor Company. Une émission de $2,500,000 sera offerte aux actionnaires enregistrés le 12 novembre. Toutes les actions ordinaires seront achetées par la White Motor Company.

JAMAICA PUBLIC SERVICE

Voici le rapport financier de la "Jamaica Public Service Company" pour le mois de septembre:

	1924	1923
Recettes	$46,860	$48,291
Dep. d'expl.	31,483	30,368
Profits nets	14,377	12,923
Intérêts	6,576	6,268
Balance pour réserves et dividendes	$ 7,802	$ 6,654

Douze mois se terminant le 30 septembre:

Recettes	$571,595
Dep. d'expl.	387,447
Profits nets	184,148
Intérêts	77,204
Balance pour réserve et dividendes	106,944

Les chiffres ci-dessus ont été convertis en dollars au taux de $4.86⅔ pour une livre sterling.

THE
Royal Trust Co.
EXECUTEUR ET FIDUCIAIRE

LE NOMBRE-INDICE DES PRIX DE GROS A MONTE

Le nombre-indice des prix de gros, établi par le Bureau fédéral des statistiques d'après l'importance commerciale de 230 articles, a monté de 3.2 points en octobre, étant de 157.0, au lieu de 153.8 en septembre. Soixante-cinq articles étaient plus chers, 31 étaient moins chers et 140 n'avaient pas varié.

Quatre des principaux groupes ont monté, deux ont baissé et deux ont été pratiquement sans changement.

Les légumes et les produits de cette catégorie montèrent de 161.5 à 169.9; la baisse saisonnière des légumes fut plus que compensée par la hausse du grain, de la farine et du caoutchouc. Les animaux et leurs produits s'élevèrent de 126.3 à 131.0 par suite de l'augmentation du prix des cochons, des agneaux, du poisson, du lait, des oeufs et du fromage. Les fibres et les produits textiles, grâce aux plus élevés du coton, montèrent de 191.1 à 194.1. Le bois et ses produits, par suite de la baisse du papier à journal et du bois de pulpe, diminuèrent de 169.3 à 167.2. Les métaux non-ferreux montent de 96.4 à 97.2, la baisse du cuivre et de ses produits ayant été plus que compensée par la hausse de l'argent, du plomb, de l'étain, du zinc et de l'antimoine. Les minéraux non métalliques, à cause de la baisse de la gazoline et du pétrole, passèrent de 182.2 à 179.8. Le fer et ses produits, les produits chimiques ne varièrent pratiquement pas.

EMISSION D'OBLIGATIONS DE LA WINNIPEG ELECTRIC

On annonce la mise en souscription publique d'une émission de $6,000,000 d'obligations 6%, à 20 ans, de la "Winnipeg Electric Company". L'objet de cette émission est de racheter $3,250,000 d'obligations 5%, échéant en 1943, et de rembourser les dettes et les dépenses de capital encourues à la suite de l'installation d'une nouvelle usine à gaz.

Winnipeg se développe rapidement en tant que centre manufacturier; la compagnie est dans une très bonne situation en ce qui concerne ses besoins futurs d'énergie électrique, car elle contrôle la "Manitoba Power Company" qui a actuellement une production de 56,000 h.p., laquelle peut être portée, au besoin, à 150,000 h.p.

FUSION QUI SERAIT DE NOUVEAU POSSIBLE

Londres, 7. — Au sujet de la rumeur voulant qu'avec le nouveau gouvernement, la fusion des compagnies de pétrole Anglo-Persian Burmah et Shell soit encore possible, le "Daily Mail" dit que l'Amirauté est opposée à l'abandon par le gouvernement du contrôle de la grosse production de l'Anglo-Persian.

On se rappelle que le gouvernement travailliste, en janvier dernier, refusa de disposer des 5,000,000 d'actions de l'Anglo-Persian qu'il détenait.

NOUS PAYONS MAINTENANT
$1,800.00
pour les Obligations 5% du Gouvernement Allemand
Coupure d'un million de marks
C. M. CORDASCO & COMPAGNIE
290, rue Saint-Jacques, Immeuble Marcil Trust
Téléphones Main 4924-4925

DEVISES ETRANGERES

(Cotes de L.-G. Beaubien & Cie)

COURS MOYENS

Cours sur	Devise	Val. au pair	Montréal
Londres	Livre S.	$4.86⅔	4.86⅜
Paris	Franc	19.3c.	.0526
Bruxelles	Franc	19.3c.	.0481
Rome	Lire	19.3c.	.0433
Genève	Franc	19.3c.	.1927
Amsterdam	Florin	40.2c.	.3976
Madrid	Peseta	19.3c.	.1350
Stockholm	Couronne	26.8c.	.2675
Christiania	Couronne	26.8c.	.1459
Copenhague	Couronne	26.8c.	.1748
Rio de Janeiro	Milreis	32c.	....
New-York	Dollar	Pair	à 1/32%

L'ARGENT EN BARRE

Londres, 7.—L'argent en barre est coté à 34¼ d. l'once.

New-York, 7.—L'argent en barre est coté à 69½ cents l'once.

LES CAFES

New-York, 7. — Le marché des cafés futurs a été de 53 à 65 points en hausse; on estime les ventes à 60,000 sacs. La cote indiquait: décembre, 21.23; mars, 20.65; mai, 20.10; juillet, 19.70; septembre, 19.05.

L'option immédiate était ferme.

SUR LE "N.Y. CURB"

	Offre	Dem.
Adirondack Power	31	33
Anglo American	17¼	17½
B. A. Oil	34¼	36½
B. A. Tobacco	25⅝	25¾
Wm. Davies A.	23	29
Durant Del.	15¼	16

Transactions de Bourse

VENTES D'HIER A MONTREAL

		Ouv.	Ferm.
60	Abitibi	55¼	55¼
3,653*	Brazilian	50¼	50⅛
50	B.C. Fishing	23	23
75	Can. Car	46	46
150	Do. pfd	88	88
115	Can. Cement	85	85
*	Do. pfd.	105⅛	..
25*	Can. Converters	82	82
1,656	Can. Ind. Alcohol	21¾	21⅞
645	Can. Steamship	16	15
200	Do. Vot. Trust	16	15½
1,395	Do. pfd.	58	57½
1,061	Con. Smelting	48⅜	48
180	Detroit Rly	27	27
25*	Dom. Bridge	74½	74½
1,040	Dom. Canners	38¾	38⅝
55	Dom. Textile	64	64
20	Goodyear pfd.	83	..
10	Lake of the Woods	186	..
325	Laurentide	81½	82
35	Mackay	116¾	116
10	Do. pfd	87	..
621*	Mont. Power	182¾	183½
10	Mont. Tramways	176	..
725	Nat. Breweries	62½	62
52	Ogilvie	335	335
50	Ottawa Power	94	94
25*	Penmans	153½	153½
735	Price Bros.	35	34
125	Quebec Power	94	94
103	Shawinigan	134	134
73	Spanish River pfd.	111	111
15	Steel of Canada	79½	78½
10	Do. pfd.	105	..
67	Toronto Rly	111¼	111¼
5	Tuoket pfd.	97¾	..
108	Winnipeg Rly	28	28½
95	Do. pfd.	85	85
5	Woods Mfg. pfd.	59	..
	MINES		
605	Hollinger	13.95	13.85
	BANQUES		
35	Commerce	198¼	198¼
44	Hochelaga	147	147
41	Molsons	174½	..
53*	Montreal	250	250
29	Nova Scotia	262	262
38	Royal	238	238
	OBLIGATIONS		
1,000	Can. Loan 1937	104.	104.
18,300	Vic. Loan 1927	102.75	102.65
13,800	Do. 1933	106.50	106.35
48,500	Do. 1934	104.50	104.30
11,700	Do. 1937	108.90	108.90
1,000	Renewal 1927	102.15	102.15
150	Do. 1932	103.25	103.60
4,100	Refunding 1928	101.15	101.25
8,000	Do. 1943	102.65	102.60
1,000	Dom. Textile "A"	100	100
800	Mont. Tram. Debs	86	..
1,400	Quebec Rly	91	..
12,000	Wayagamack	82	82½
	HORS-COTE		
4,000	Argonaut	.25	.25
25	Belgo pfd	92¾	92½
200	Keeley Mines	2.28	2.23
35	So. Can. Power pfd.	96	95½
$113.75	Can. Car (Notes)	101¼	..

*Ex-dividende.

VENTES D'HIER A NEW-YORK

		Max.	Min.
200	Adams Express	87½	87½
9,300	Allis-Chalmers	61	60½
2,800	Allied Chemical	74⅛	73⅛
200	Am. Agri. Chemical	12⅞	12⅝
1,500	Am. Bosch Magneto	26	24⅞
43,000	Am. Can.	141	139⅞
300	Am. Car & F.	166	166
600	Am. H. & Leather pf.	65⅞	65¾
4,800	Am. Inter. Corp.	30⅜	28¾
2,400	Am. Locomotive	80⅞	80¼
2,300	Am. Ship. & Com.	10⅛	10⅛
21,600	Am. Smelting	83⅞	82⅝
1,400	Am. Steel Found.	37½	37⅛
9,100	Am. Sugar	40	37½
200	Am. Sumat. Tob.	7⅝	7⅝
1,800	Am. Tel. & Tel.	128½	128¼
6,600	Am. Woollen	55¼	53⅞
3,000	Anaconda Copper	37⅞	37¼
7,000	Atchison	110¼	109
300	Atlantic Gulf & W. I.	16	16
1,100	Atlantic Ref. Co.	89⅞	88½
20,700	Baldwin Loco.	122¼	119¼
19,700	Baltimore & Ohio	64¾	63⅝
6,400	Bethlehem Steel	41¼	39⅜
5,500	Brooklyn Man. Tran.	28¼	27⅝
2,100	California Petrol	22¾	22¼
1,100	Can. Pacific	152¼	150½
800	Central Leather	15½	15
2,700	Cerro de Pasco	47	46½
11,000	Chandler Motors	31½	27½
2,900	Chesapeake & Ohio	85⅞	84¼
10,500	Chicago M. & St. P.	13⅞	13
20,900	Do. pfd.	24	22⅛
39,000	Chicago R. Island	36¾	35¼
3,400	Chile Copper Co.	33⅛	32½
1,200	Chino Copper	23¼	23
9,600	Col. Fuel & Iron	40	38
3,900	Columbia Gas	43⅝	43
9,700	Congoleum	40¾	39⅜
8,700	Con. Gas	73⅜	72⅜
4,700	Continental Can.	58⅛	57½
24,200	Corn Products	38⅛	37¼
4,400	Cosden Oil	28	27½
5,000	Crucible Steel	57⅜	55½
3,100	Cuban Am. Sugar	29⅜	28¾
2,200	Cuban Cane Sugar	12	11⅝
4,10	Do. pfd.	57	55⅞
14,100	Davidson Chem.	45⅜	42¾
1,500	Delaware & Hudson	112⅞	126⅛
4,800	Dupont Motors	129⅛	125
6,800	Erie Railroad	28⅞	28
3,200	Do. 1st pfd.	38⅛	38
5,500	Famous Players	85½	84¼
2,400	General Asphalt	42⅜	41¼
900	General Cigars	88⅞	88
4,600	General Electric	258¼	255
2,800	General Motors	57⅛	56
700	Goodrich	31⅛	30⅛
300	Granby Mining	19	19
7,800	Great Northern pfd.	65	64
700	Great Northern Ore	30⅝	30½
2,100	Gulf States Steel	71½	69⅝
1,100	Houston Oil	71	69
16,600	Internat. Nickel	20¾	20¼
1,800	Do. pfd.	37	35⅝
1,000	Internat. Paper	44	42⅜
11,300	Kansas C. South	26⅜	25⅛
3,000	Kelly Springfield	16	14½
6,000	Kennecott Copper	48¼	47⅜
26,400	Lehigh Valley	67⅛	65
3,000	Loew's Theatre	18⅝	18⅛
100	Mackay Companies	117	117
9,500	Marland Oil	36¼	35⅝
2,000	Middle States Oil	1⅝	1½
58,400	Missouri K. & T.	20¼	18
16,900	Missouri Pacific	23⅜	22⅛
700	National Enamel	22⅞	22¼
600	National Lead	163	162
10,900	New Haven	26¾	25½
3,100	N. Y. Air Brake	43⅝	42⅝
20,300	New York Central	115⅜	110⅝
2,000	Norfolk & Western	124¼	123¼
11,600	Northern Pacific	65⅞	64½
8,000	Pacific Oil	53¼	52¼
2,700	Pan. Amer. Petrol	54	53
1,150	Pan.-Pete.-B.	53	51½
3,000	Pennsylvania R. R.	45¼	44⅞
600	Pere Marquette	60¼	59½
600	Philadelphia	48⅝	48
10,200	Philips Pete	35⅛	34⅝
400	Prod. and Ref.	26¼	26¼
800	Public Ser. Corp.	62¾	62
800	Pullman	129½	128⅜
1,400	Punta Sugar	43⅞	41¾
13,100	Pure Oil	25⅛	24⅜
11,200	Reading	63¼	61¾
800	Republic Iron & S.	45¼	44
2,400	Royal Dutch	44½	44⅛
18,500	Shell Union Oil	19¾	19⅛
16,200	Sears Roebuck	125⅞	124
800	Simmons Bed	33½	33
52,600	St. Louis & S. F.	41¼	38¾
8,300	St. L. S. W.	14⅛	42⅜
6,200	Sinclair Consolidated	17⅞	17¼
2,000	Skelly Oil	21⅝	21
13,900	Southern Pacific	96½	95¾
26,800	Southern Railway	70⅛	68¼
600	Do. pfd	77	76¾
5,100	Stand. Oil, N. J.	37	36¾
2,300	Stand. Oil, Cal.	60⅛	59¼
15,300	Studebaker	39½	38⅛
4,600	Texas Oil	42	41⅝
12,300	Texas Pacific	38¾	37½
12,800	Tobacco Prod. Co.	66⅞	64⅞
400	Trans. Cont. Oil	4	4
3,100	Union Pacific	142½	141
400	United Fruit	206	205
15,800	U. S. Cast I. Pipe	124⅞	122½
27,500	U. S. Indust. Alcohol	75⅝	74⅛
2,500	U. S. Rubber	33⅞	32¼
69,300	U. S. Steel	110⅜	109⅛
300	Vanadium Steel	25½	25
55,800	Wabash "A"	51⅜	48¾
2,000	Westinghouse	63⅞	63
2,400	White Motor	65⅛	64¼
4,000	Willys-Overland	8⅛	7¾
14,100	Woolworth Co.	109½	108
	OBLIGATIONS INTERNATIONALES		
$ 8,000	Canada, 1929, 5½%	103⅞	103½
13,000	Canada, 1926, 5%	101⅛	101⅛
1,000	Canada, 1931, 5%	102	102
65,000	Canada, 1952, 5%	103½	103
27,000	France, 8%	104½	104¼
30,000	France, 7½%	100½	100⅛
127,000	Bordeaux, 6%	87⅞	87¼
43,000	Japon 4½	84	83¾
15,000	Lyon, 6%	87⅝	87⅜
206,000	Paris, L. & Médit.	81	80¾
8,000	Seine, 7%	92	91¾
8,000	Soissons	87⅛	86½
11,000	R. U., 1929, 5½%	112½	112¼
69,000	R. U., 1937, 5½%	105⅞	105⅝
17,000	Belgique, 1941, 8%	107½	107¼

VENTES D'HIER A TORONTO

		Max.	Min.
275	Barce	19½	18¼
855	Brazil	50½	50
27	Brompton	31	30
35	B. C. Fish	24	23
32	Bell Tel.	138½	138
90	Burt	140½	140
60	Bread	100⅞	100⅞
50	C. Car Pfd.	89¼	88¼
10	Cement	85	85
25	C. SS. Pfd.	58	57
20	C. G. E. Pfd.	56	55
17	C. P. R.	152	150½
140	Smelters	48½	48¼
16	C. Gas	170	169½
740	D. Canners	39⅝	37½
5	Do. Pfd.	95	95
11	Dul Sup.	20	20
2	Ford	450	450
135	G'year Pfd.	88¼	87½
105	Mackay Pfd.	67	66½
3	Russell Pfd.	80	80
50	Shr. Wheat	140	140
11	Steel of C.	79¼	79⅛
5	Do. Pfd.	104¾	104¾
835	Tor. Ry.	111⅞	111½
27	Win. Ry. Pfd.	85	82
	MINES		
500	Holling.	13.80	13.80
	BANQUES		
11	Commerce	198½	198½
2	Dominion	191	191
6	Imperial	186½	186¼
4	Molsons	175	175
20	Nova Scotia	262⅞	262⅞
5	Royal	239½	239½
12	Standard	168½	168½
42	Toronto	191	190½
2	Union	106½	106½
	EMPRUNTS, FIDUCIES, ETC.		
15	C. Land	82	82
1	C. Perm.	190	190
	OBLIGATIONS		
$ 100	C. Bread	101½	101½
	HORS-COTE		
1,500	M. Corp.	269½	269
400	Lake S.	385	385
1,600	Vipond	127	127
100	Tr. Lake	144	144
65	B. A. Oil	35¼	35
105	Imp. Oil	109	108½
300	N. Star Pfd.	390	390
50	Mut. Oil	11¼	11¼
8	N. S. Car	14	14
5	Int. Pete	19⅜	19⅜
10	Pr. Metal	10½	10½

BOURSE DES MINES

		Max.	Min.
2,700	Argonaut	.25½	.25
72,350	Atlas	.07¾	.07⅜
9,000	Baldwin	.02	..
700	Bidgood	.05	..
4,500	Buckham	.05	.04⅞
100	Hattie pfd	.44	..
15,000	Col. Kirk	.04¾	.04
7,149	C.W.D. Lake	.16	.15¾
845	D. Mines	14.60	14.50
1,000	Dom. Kirk	.00½	..
1,000	Hattie	.01¾	..
65	Holly C.	13.95	..
2,000	Inspiration	.07½	.07
3,000	Keora	.09	..
900	L. Shore	3.88	3.87
1,000	S. Keora	.20¾	..
350	McIntyre	15.95	15.84
1,000	Kirk. Rand	.40½	..
500	N. Hawk	.30	..
740	N. Ray M.	.24	..
1,000	Preston	.10¾	..
7,500	Teck H.	1.13	1.12
15,900	Tough O.	.46½	.45½
1,300	Vipond C.	1.29	1.27
5,000	West Tree	.03⅞	..
500	Wright H.	3.60	..
	ARGENT		
2,000	Castle T.	.71	..
100	Coniagas	2.10	..
24,300	Crown R.	.52¾	.52½
5,500	Everett	.06¼	.06⅜
1,500	Can. Lorr	.61	..
1,300	Capitol	.36	..
6,500	Lakeside	.09½	.09⅛
3,000	Keeley	2.30	2.29
100	Lorrain T.	1.43	..
6,200	Lorrain	.18	..
1,300	Mining C.	2.70	2.67
260	Nipissing	6.00	5.95

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Ville Montréal-Nord

Boulevard Gouin, vacant, lot No pt. 55; terrain 112.60/100 x 125 environ. Wilfrid-J. Guilbault à Adélard-Jos. Piamondon. $6,500.—63971.

Quartier Ahuntsic

Rue Saint-Denis, vacant, lot No 287-454; terrain 25 x 75. Midland Park Land Co. à René Demontigny. $525.—63888.

Coin S.E. Saint-André et Françoise-Barry, vacants, lots Nos 490-138 et 139; terrain 25 x 70 chacun. Tancrède Toupin à Israël Dumont. $1,000.—63892.

Rue Dufferin, vacant, lots Nos 225A-231 et 226-116. Ross Realty Co. Ltd. à Arthur Osborne. $375.—63904.

Avenue Saint-Charles, vacant, lots Nos 228-459 et 460; terrain 25 x 100 chacun. Dame Vve J.-Alfred Boisvert à Adrien-E. Cadieux. $2,000.—63960.

Westmount

Avenue Western, No 4396, lots Nos 269-17, 270-22; terrain 3270. George-Edouard Blackwell à Stanley Johnson. $1.00 ou considérations.—63957.

Quartier Montcalm

Avenue Papineau, vacant, lot No 210-104; terrain 24 x 90. A. Berenberg à C. Fasano. $550.—63989.

Ville Saint-Laurent

Rue Cartier, bâtisses, lots Nos 409-346, 409-340. F. d'Assise Beaulieu à Geo. Werbrouck. $2,500.—63980.

Quartier Saint-Jean

Rue Mozart Est, No 77, lot No 10-1178; terrain 25 x 95. Abraham Cohen à Pasquale Marcoghese. $2,700.—63964.

Quartier Rosemont

Avenue Kingsbury, vacant, lot No 194-824. Dame Ollivier Lalonde à Jos. Guindon. $400.—63898.

2ème avenue, Nos 6315 à 6319, lot No 207-776; terrain 25 x 105. Emile Bélanger à Dame Vve J.-Bte. Sicotte. $6,000.—63973.

Quartier Laurier

Rue Waverley, lot No pt. 11-744; terrain 20 x 88. Le shérif de Montréal à Michael Scanlan. $5,800.—63863.

Rue Saint-Laurent, Nos 2801 et 2803, lots Nos pt. S.E. 10-350 à 352; terrain 60 x 80. Emile Morin à Myer Sirler. $14,000.—63871.

Rue Saint-Laurent, No 2900 à 2904, lot No ½ S. 11-1169; terrain 25 x 84. Dame Aimé Chartrand à Jos.-Stanislas Racine. $10,000.—63874.

Avenue du Parc, No 2710 et avenue Van Horne, Nos 205 à 211, lots Nos 12-22-59, ½ S.E. 12-22-60; terrain 75 x 110 environ. Dame Ovide Thouin à Ulric Leclaire. $25,500.—63937.

Rue Saint-Laurent, Nos 2356 à 2360, lot No pt. 11-278; terrain 25 x 74. A.-D. Plamondon à Wilfrid-Jos. Guilbault. $15,500.—63972.

Rues St-Urbain, Nos 2287 à 2289, lot No pte 11-483, terrain 25 x 100. S. Gurlay à S. Lapitsky. $17750.—63939.

Verdun

2e Ave, vacant, lot No 4663—424, terrain 25 x 75. The Greater Montreal Land Co. à Pontiac Financial Co. Ltd., $550.—63867.

Rue Joseph, Nos 1064 à 1068, lot No 3406-178, et pte 3406-179, terrain 16' 8" x 105. Adrien Machabee à Chs. H. Barr, $4600.—63905.

Quartier St-Michel

Rue Clarke, No 2780, lot No 11-1076-14. Oscar Pallement à Raffaele Dizazzo, $2900.—63876.

Quartier Mercier

Rue Vimont, vacants, lot No 5-90 à 94, terrain 28 x 95 chacun. Viau Home Land Co. Ltd à Alfred Leclaire, $7980.—63887.

Rue Louis Veuillot, bâtisses, lot No 21-1267, terrain 25 x 84. Dme Vve Pierre Goyette à Pierre V. Goyette fils. $1,000.—63893.

21ème Ave, vacant, lot No 407-352, terrain 25 x 90.7" 10" et 90', 8". Bernard Bernard à Herménégilde Lacas, $300.—63905.

Quartier Mont-Royal

Rue Projetée, vacant, lot No 3-116 3117 et pte S.O. 3-118, terrain 7618.½. Viewmont Land Co. Ltd à Dme Vve Joseph Perrault. $11,437.90.—63942.

Ville Pointe-Claire

Ave "Lake Breeze", Lake Breeze Terrace, vacants, lot No 61-7, terrain 50 x 145. Georges Marcil à John Delisle, $730.—63921.

Quartier Maisonneuve

21ème Ave, Nos 376 et 378, lot No 1A-172, terrain 25 x 100. Dme J.-Alfred Boisvert à Adrien E. Cadieux, $6000.—63961.

Ville Montréal-Est

Chemin Public, vacant, lot No 100-877 à 882 et pte 100-883. Antoine Rodolphe Ranger à Zotique Steben $1.00 et considérations.—63914.

Outremont

Ave Querbes, No 387, lot No 33-157, terrain 30 x 89. Eugène Patenaude à Jos. O. Eugène Hogue. $13,500.—63929.

Quartier Villeray

Rue Henri-Julien, vacant, lot No 2643-823, terrain 20 x 80. Damien Lalonde à Antoon Kanters, $500.—63903.

Rue St-Denis, vacant, lot No 2644-32, 9-74 et 75. Dme Vve Cyprien Trudeau à Chs. Edouard Bernier, $5600.—63970.

Vacant, lot No 2643-67 à 69, terrain 25 x 100 environ. Arsène Robert à Omer Vincent. $7300.—63976.

Verdun et Quartier St-Denis

Rue de l'Eglise, rue Christophe-Colomb, bâtisses, lot No 3407-10, 5-261-2. Alphonse Jarry Jr à Joseph Hébert esqualité, $2290.—63946.

Quartier St-Denis

Rue Marquette, Nos 619 à 627, lots Nos 332-129 et pte 332-126, terrain 80 x 87, 8-10 et 87, 7-10. P. Ernest Jobin à Hector Godin, $13,000.—63899.

Ave Papineau, Nos 1260 à 1262; Ave Laurier, Nos 916 à 919, lots Nos 339-516 à 518, terrain 516, 50 x 78, 517 et 518, 25 x 78 chacun. Bruno Beaulieu à Romuald Edouard Painchaud, $26,000.—63936.

Rue DeLanaudière, Nos 345 à 361A, lots Nos 339-23 et 24, terrain 25 x 91 chacun. Le F. Huberdeau à Alcide Beaudin, $22,000.—63966.

Ville Dorval

Boulevard Strathmore, vacant, lot No 2-316, terrain 50 x 118. George Marcil à Frank Richard Gibbs, $593.06.—63902.

Boulevard Neptune, vacant, lots Nos 3-315 et 316, terrain 13,322. George Marcil à George R. Scott, $999.15.—63923.

Chemin Nightingale, vacant, lot No 3-142, terrain 50 x 131 environ. George Marcil à Protestant School Commissioners of Lachine, $689.20—63927.

"Dorval Bay Gardens", vacant, lot No 886-296. Adalbert Samuel Friedlander à Elgeaid Harris Friedlander, $330.—63930.

Quartier St-Edouard

Ave Chateaubriand, bâtisses, lot No 7-918, terrain 25 x 110. Arthur Brunette à Julien J. Morinville, $6000.—63880.

Ave Chateaubriand, bâtisses, lot No 7-918, terrain 25 x 110. Arhtur Brunette à Julien J. Morinville, $6000.—63881.

Quartier St-Jacques

Rue St-Hubert, bâtisses, lot No pte 1203-282, ½ indivisé, J.-Bte Miller à Dame Jos. Boucher. $8100.—63884.

Quartier St-Jean-Baptiste

Rue DeLanaudière, Nos 180 et 182, lot No 6-108. Alderic Charbonneau à Camille Charbonneau, $6000.—63877.

Ave Laval, lot No 15-915, terrain 20 x 75. Wm. Leggett à Guiseppe Rosito, $2700.—63920.

Rue Mentana, Nos 426 et 428, lot No 10-47. Dame Vve Auguste Cambronne à Henri Bolleau, $5600.—63953.

Quartier Notre-Dame de Grâce

Ave Old Orchard, vacant, lot No 176A 105, terrain 50 x 97.6". Wm. L. Haskell à George C. Shephard, $2500.—63885.

Ave Montclair, vacant, lot No 152-98, terrain 40 x 117. George March à Dame Jos. Antoine Morin, $795.60—63924.

Ave Westminster, vacant, lot No 152-297, terrain 40 x 117. Georges Marcil à Stanislas Bernier, $758.16—63925.

Avenue Monette et Oak, vacant, lots Nos 149-432 à 435, terrain 48,680. Georges Marcil à J.-Bte Deschamps 2ls, $7788.80—63926.

Vacant, lots Nos 174-259 et 260, terrain 50 x 95. Albert Wilke à Maxwell J. Robertson, $850.—63950.

Boulevard Décarie et Ave Northcliffe, bâtisses, lots Nos 198-267 et 289, 198-282, terrain 267 et 289, 23'.4" x 90, 282. 24 x 83. S. D. Vallières à Dame Jos. Boutin, $12,000.—63964.

Un Homme de Montréal dit que Chaque Repas est un Plaisir

Lecavalier en donne tout le crédit à Tanlac

Un autre homme d'affaires bien connu à Montréal, parle hautement en faveur des mérites de Tanlac. Cette fois, c'est Hector Lecavalier, marchand d'épiceries et produits laitiers, 390 rue Beaubien. M. Lecavalier demeure à 1922 ave. Châteaubriand, Montréal. Voici ce qu'il dit:—

"Je jouis maintenant de mes trois gros repas par jour, je dors bien la nuit et me sens très bien mais ceci est une énorme différence avec l'état dans lequel j'étais avant de prendre Tanlac. J'avais l'habitude d'avoir de si vilaines indigestions, que je craignais de manger, et pouvais à peine garder quelque chose dans l'estomac.

"De plus, je souffrais de bronchite, étourdissements et nerfs détraqués. Ma langue était couverte de blanc, mon énergie disparue, et je me sentais constamment épuisé. Sept bouteilles de Tanlac ont fait cesser mes maux, et je suis maintenant un homme nouveau et différent."



Tanlac se vend chez tous les bons pharmaciens. N'acceptez pas de succédané. Il s'est vendu plus de 40 millions de bouteilles.

Les pilules végétales Tanlac recommandées par les fabricants de Tanlac.

Tanlac LE PLUS PUISSANT TONIQUE AU MONDE.

Gin de Kuyper

(*Le Traditionnel*)

Portant l'étiquette en coeur

SOUMIS À UNE TRIPLE DISTILLATION ET À UNE RECTIFICATION COMPLÈTE



JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs

MAISON FONDEE EN 1695

Rotterdam - Hollande

1F

MARIUS – MUSICIEN DE NAISSANCE



Pour MADAME *ou* MADEMOISELLE—"*La Débutante*"—UN CHIC ÉCRIN GILLETTE *pour* DAMES

Plus d'excuse MAINTENANT pour ne pas se raser TOUS les MATINS /





LE NOUVEAU *Gillette* PERFECTIONNÉ

Le Triomphe de King C Gillette Le plus parfait et plus efficace rasoir au monde. Ecrins variés, au choix $5.00 et plus

Un **Gillette** *pour* **tous** *les* **visages** *Un* **Prix** *pour* **toutes** *les* **bourses**



UN ÉCRIN *Gillette* A PRIX POPULAIRE

Joli écrin double de velours, contenant un véritable Rasoir de sûreté Gillette plaqué-or, avec boîte à lames plaqué-or et lame Gillette $1.00

Un **Gillette** *coûte si peu /*

Votre visage est le miroir de votre personnalité—Tenez-le attrayant.

Qu'est-ce qui vous empêche d'employer, pour vous raser, le même instrument parfait que des hommes éminents dans toutes les sphères de la société et des affaires ont prononcé indispensable—pour sa simplicité, son efficacité, sa sécurité, son action sûre et rapide?

Le prix? Vous n'avez plus cette excuse aujourd'hui.

Car le génie de Gillette, joint à l'énorme demande, a rendu le prix insignifiant.

Pour *"un dollar"* vous pouvez avoir exactement le même rasoir de sûreté pour lequel des millions d'hommes ont volontiers payé $5.00 ou davantage.

Ne fût-ce que pour l'apparence, procurez-vous un Gillette.

GILLETTE SAFETY RAZOR CO. OF CANADA LIMITED MONTRÉAL

Achetez le aujourd'hui

RASOIR de SÛRETÉ Gillette

F 7

CIGARETTES Guinea Gold

Renommée Universelle

20 *pour* **25¢**

12 *pour* **15¢**

OGDEN'S LIVERPOOL

AURELE JOLIAT SIGNE POUR LE CANADIEN---LE CLUB OTTAWA ENGAGE EDWIN GORMAN

JOLIAT SIGNE A SON TOUR POUR LEO DANDURAND

Aurèle Joliat a signé à son tour un nouveau contrat avec le Canadien et il s'alignera avec ses camarades au commencement de la saison. Léo Dandurand, gérant du club, n'a plus qu'un seul joueur régulier à engager, Odie Cleghorn. Le Bleu Blanc Rouge sera ensuite au complet.

Léo Dandurand a reçu ce matin un télégramme de Frank Patrick lui demandant de jouer une série



AURELE JOLIAT qui vient de signer un contrat avec le Canadien pour la saison 1924-1925.

de deux parties, les 22 et 24 novembre, avec le Victoria, à Winnipeg. Le gérant du Canadien a décliné l'offre parce qu'il a déjà des arrangements de faits avec Neway Lalonde du club Saskatoon, pour jouer dans Ontario et à Montréal.

* * *

Ottawa, 7. — L'on a annoncé ici officiellement hier soir que le club Ottawa s'est assuré les services d'Edwin Gorman, ancien joueur amateur. Gorman recevra l'un des plus gros salaires jamais offerts à un amateur. Il jouait l'an dernier pour le Montagnard d'Ottawa. Il fera son début comme professionnel le 24 novembre, lors de la partie entre le club Ottawa et le club Calgary, dans la capitale. Il y a trois ans que le club Ottawa cherche à engager Gorman. C'est là le quatrième amateur que le club Ottawa a enrôlé cette saison, les trois autres étant: Hooley Smith, Joe Ironstone et Frankie Finnegan. Gorman est âgé de 28 ans, a 6 pieds de hauteur et pèse 178 livres.

Le club Ottawa a fait l'impossible pour engager Gorman parce qu'il ne pouvait décider Frank Nighbor à signer pour la prochaine saison. Nighbor voudrait jouer ailleurs que dans la capitale.

LE ROI ET LA REINE ASSISTENT A LA JOUTE DE BASEBALL A LONDRES

Londres, 7.—Les Giants ont défait hier les White Sox par 8 à 5 dans une partie jouée devant le roi et la reine d'Angleterre, le prince de Galles, le prince Henry, l'ambassadeur des Etats-Unis, etc. Avant la partie, le roi et les deux princes sont allés sur le terrain et ont serré la main aux joueurs. La joute a été une partie de frappeurs. Souvent, la balle a été frappée dans les estrades, mais par entente, ces coups ne comptaient que pour deux buts. La loge du roi et de la reine se trouvait directement en arrière du marbre, et chaque fois qu'il se produisait un "foul tip", le roi et la reine penchaient la tête ou se mettaient les mains devant la figure, pour éviter d'être frappés. Tous deux se sont fort amusés.

LEWISTON SE PREPARE AU PROCHAIN CARNAVAL

La jolie petite ville de Lewiston, Maine, déploie actuellement une activité fébrile en préparation de la prochaine convention des raquetteurs du Canada. Le club Montagnard, en effet, est très enthousiaste et optimiste sur les résultats de l'assemblée semi-annuelle de l'Union, à Montréal, le 29 novembre.

La majorité des clubs de l'union a jusqu'ici promis son appui au mouvement de la convention à Lewiston. Récemment, M. C.-E. Paquette, président actuel de l'union, visitait les officiers du Montagnard de Lewiston et il s'est montré enthousiasmé des avantages que pouvait offrir la ville française de l'Etat du Maine.

Les officiers du Montagnard ont jusqu'ici fait toutes les démarches nécessaires pour aplanir toutes les difficultés possibles. C'est ainsi qu'ils ont obtenu la promesse officielle des autorités que les raquetteurs et tout le public qui les accompagnera, n'auront aucune taxe à payer aux frontières. Le tarif des chemins de fer sera plein prix pour se rendre à Lewiston et seulement le tiers pour retourner. De plus, les raquetteurs et leurs amis n'auront aucuns frais d'hôtel à payer, car le splendide manège-auditorium, le plus important édifice de la ville, servira gratuitement de quartiers généraux aux visiteurs, qui pourront y coucher. Ce sont là trois avantages que nul raquetteur canadien n'aura durant sa vie : venir en territoire américain sans payer de taxe, plus réduction de chemin de fer et sans payer d'hôtel.

La Chambre de Commerce est enthousiasmé de la chose et a demandé comme faveur de participer au mouvement.

Nul doute que tous les clubs canadiens donneront leur vote en faveur de Lewiston, lors de l'assemblée du 29 novembre. Ce sera par là même occasionner un événement qui restera mémorable dans les annales de l'Union Canadienne.

Pour tous renseignements, écrire à M. Louis-Philippe Gagné, secrétaire du Montagnard, 225 rue Lisbon, Lewiston, Maine.

CLUB LE BOUCANIER

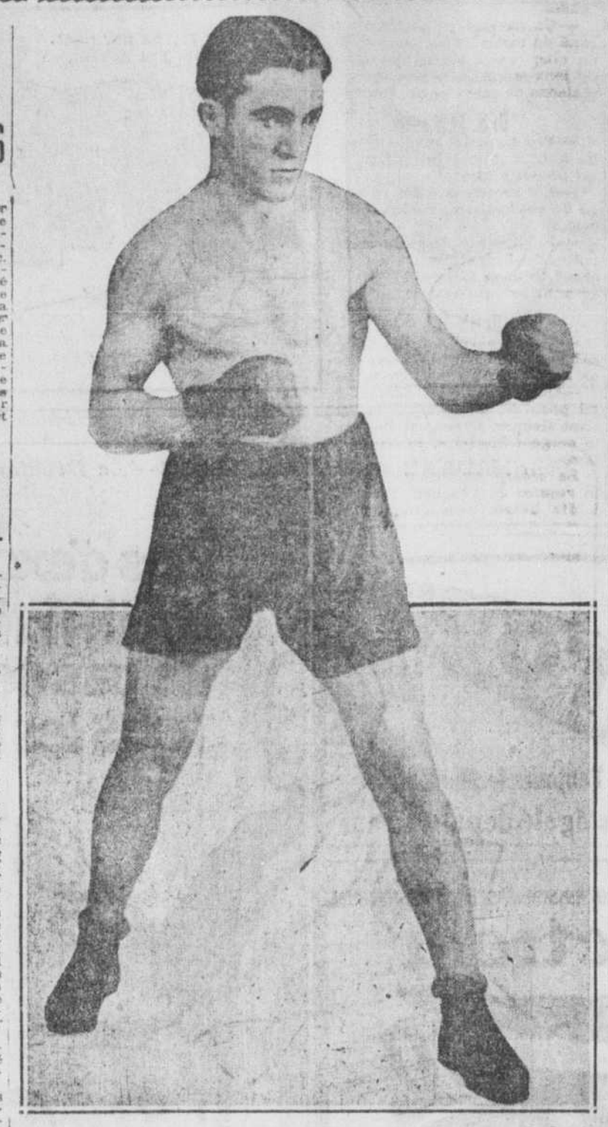
Ces jours derniers à la salle Girard, ont eu lieu les élections du club de raquetteurs Le Boucanier, sous la présidence du capitaine Dandenault, patron du club et de M. Aldéric Charbonneau, fondateur.

M. C.-E. Paquette fut élu par acclamation pour un quatrième terme comme président du club Le Boucanier. M. A. Surprenant fut élu par acclamation comme premier vice-président ; M. Adhémar Tremblay, ex-président, et bien connu des gais lurons, est élu par acclamation comme deuxième vice-président ; M. M. Charbonneau fut élu par acclamation comme gérant ; M. E. Gravel fut élu pour un deuxième terme comme trésorier ; M. W. Boismenu fut élu par acclamation comme secrétaire.

MM. A. Lauzon, A. Saint-Georges, M. Paquette, E. Gougeon, furent élus comme directeurs. M. A. Beauchamp fut élu par acclamation comme capitaine pour un deuxième terme. M. A. Guertin, comme lieutenant, fut élu par acclamation, et M. L. Lagacé comme porte-drapeau : MM. J.-L. Chartrand et R. Paquette comme auditeurs.

Après quelques discours appropriés, les membres se séparèrent très satisfaits du choix du nouvel exécutif pour la saison 1924-25.

New-York, 7. — Sammy Mandell et Jack Bernstein se rencontreront ce soir dans un combat de 12 rondes à Madison Square Garden. Le vainqueur de ce match se mesurera avec le gagnant de la rencontre entre Sid Terris et Luis Vincentini.



CLOVIS KID DURAND, champion poids mouche du Canada qui se rencontrera lundi soir prochain avec Willie Woods, champion d'Ecosse, dans un combat de dix assauts, au Monument National.

ZBYSCO ET JUDSON SE FERONT LA LUTTE LE 18

Le promoteur Lucien Riopel a annoncé, ce matin, le programme de sa séance de lutte du 18 novembre au Monument National. Le programme de cette soirée d'ouverture sera le suivant:

Vladek Zbysko vs. Frank Judson.
Nazareno Poggi vs. Jim Londos.

Ces deux rencontres devraient fournir un spectacle fort intéressant.

Le match entre Zbysko et Judson promet sûrement des émotions. Comme on se le rappelle, ces deux hommes se sont livrés l'an dernier une lutte furieuse lors du grand tournoi à l'Arena. Au bout d'une heure et demie de lutte acharnée, Judson lança Zbysko à travers les cables. Celui-ci en tombant, brisa la table des journalistes à côté de l'arène, s'infligea des blessures qui le mirent dans l'impossibilité de continuer le match. L'on verra du sport émouvant lorsque les deux gladiateurs se rencontreront de nouveau.

Groupe des officiers du Boucanier



1.—C.-E. Paquette, président; 2.—A. Surprenant, premier vice-président; 3.—Adhémar Tremblay, deuxième vice-président; 4.—W. Boismenu, secrétaire-archiviste; 5.—E. Gravel, trésorier; 6.—A. Saint-Georges, directeur; 7.—A. Guertin, lieutenant; 8.—L. Lagacé, porte-drapeau.

METIVIER VA CHERCHER DES BOXEURS A NEW-YORK

Ernest Métivier partira ce soir pour New-York et Boston afin de prendre des arrangements définitifs avec les clubs de ces deux villes qui enverront des champions à Montréal pour le tournoi de boxe de l'association Sainte-Brigide, le 17 novembre au Monument National. L'association locale a promis de faire rencontrer ses quatre meilleurs hommes avec des champions américains, et elle ne veut pas tromper le public. C'est pour cela que Métivier fait lui-même le voyage afin qu'il n'y ait pas de malentendus.

L'association présentera ce soir là à Clovis Kid Durand, l'un de ses anciens membres, maintenant champion poids mouche, une superbe ceinture en or. L'association invitera l'hon. Athanase David à présenter la ceinture à Durand.

RIVET REPOND A MAUPAS

Georges Rivet, arbitre des combats de boxe et ancien pugiliste lui-même, est passé ce matin aux bureaux de la "Presse" pour répondre aux attaques d'Emile Maupas, gérant de Tarzan Magnée.

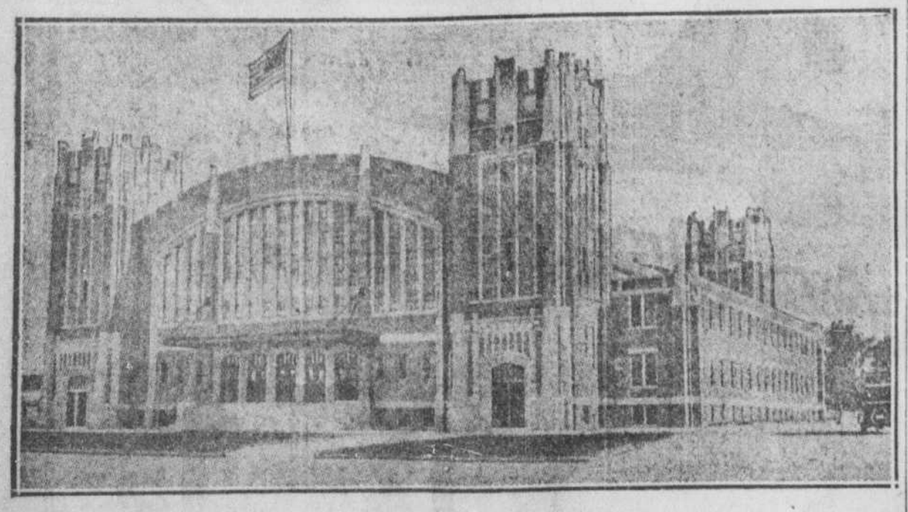
"Je suis prêt à rencontrer Tarzan Magnée gratuitement, à une soirée d'amateurs", a dit Rivet. "Je n'exigerai pas un sou pour mes services. Et que M. Maupas recommande bien à son homme de frapper aussi fort et aussi souvent qu'il pourra. Qu'il ne me ménage pas. Je n'ai pas besoin de m'entraîner pour lui, car il ne sait même pas se défendre. Roux pourrait le battre d'un seul coup de poing. Je serai prêt en aucun temps à rencontrer Magnée à une soirée d'amateurs."

FETE AU NATIONAL

C'est demain soir, à la Palestre du National qu'aura lieu le premier euchre-bal annuel de l'Association Colombophile de Montréal. Cette fête sera un des événements sportifs et sociaux de la saison et le tout Montréal sportif sera représenté.

Tout a été prévu par les organisateurs pour que ceux qui se rendront à la Palestre, demain soir, soient satisfaits sous tous rapports. De nombreux et riches prix, dont plusieurs pièces d'or seront donnés aux gagnants de la partie de cartes.

Il y aura un concours de danse ; les gagnants seront décidés par le public.



Le manège Auditorium, de Lewiston qui servira gratuitement de quartiers généraux aux raquetteurs de l'Union Canadienne et à ceux qui les accompagneront lors du carnaval cet hiver.

DURAND S'ENTRAINE AVEC SES AMIS DU S.-BRIGIDE

Willie Woods qui lui fera face lundi prochain a un record de 66 combats dont 44 gagnés par "knockout."

BATTU SEULEMENT 6 FOIS

Le public de Montréal qui a été témoin d'un si intéressant combat et d'une si dégoûtante décision lundi soir, verra encore deux fameux boxeurs lundi prochain. Il est à espérer toutefois, que l'on aura d'autres juges la semaine prochaine, que le meilleur homme obtiendra le verdict et que l'on ne nous donnera pas une partie de "qui perd gagne".

Après avoir vu le champion poids plume du Canada à l'oeuvre cette semaine, nous verrons lundi prochain le champion poids mouche du Canada, Clovis Kid Durand. Son adversaire sera le champion poids mouche d'Ecosse, un homme qui a un record de 66 combats. Il en a gagné 44 en mettant son adversaire hors de combat et il n'a perdu que six décisions. C'est donc dire que Durand aura un rude adversaire devant lui. Le fait que Woods a tenu tête au champion Pancho Villa pendant douze rondes, en dit long sur sa valeur.

Ceux qui ont vu Willie Woods à l'oeuvre disent qu'il est très agressif, extrêmement dur aux coups et courageux. Bien qu'il ne soit qu'un poids mouche, on assure que son coup de poing est celui d'un poids léger. Les critiques assurent que le jeu de Woods dans l'arène ressemble fort à celui de Terry McGovern.

Durand se prépare ferme sous la direction de Sam Gibbs, l'un des gérants les plus dévoués que nous connaissions. Gibbs ne fait pas du sport pour récolter quelques piastres, mais parce que la chose l'intéresse. Gibbs est convaincu qu'il a entre les mains l'un des meilleurs hommes de la catégorie poids mouche, et c'est son ambition de le conduire au tout premier rang. Durand s'entraîne au Sainte-Brigide où il a fait ses débuts et tous les boxeurs de l'association qui se préparent de leur côté à leur séance du 17 novembre, mettent les gants avec lui.

New York, 7.—Johnny Brown, champion coq d'Europe, a mis Mogh Pugh



VLADEK ZBYSKO, l'un des lutteurs qui prendront part à la séance de lutte du 18 novembre, au Monument National.



FRANK JUDSON qui sera l'adversaire de Zbysko lors de la première soirée de lutte de la saison, le 18 novembre, au Monument National.

hors de combat en 5 rondes, à Londres. Brown qui est sous la direction de Charley Harvey, s'en reviendra immédiatement en Amérique où il se battra avec Abe Goldstein.

ELECTIONS DU MONTAGNARD

Avis est donné aux membres que l'assemblée générale annuelle du Club de Raquetteurs Le Montagnard aura lieu ce soir, à 8.15 heures au No 149 rue Berri, salle Union du Commerce, pour recevoir les rapports annuels du secrétaire et trésorier, procéder à l'élection des Officiers pour l'année 1924-25, et prendre en considération tout ce qui pourrait être légalement soumis à la dite assemblée.

LES JOUEURS DE HOCKEY SE METTENT A L'OEUVRE

Les joueurs qui porteront les couleurs du National au cours de la prochaine saison de hockey commenceront leur entraînement le lundi, 10 novembre, à la Palestre. Les premiers exercices seront faits à l'intérieur et les premiers sur la glace auront lieu dès que les patinoirs seront prêts. Tous les joueurs qui ont figuré sur l'équipe l'an dernier ainsi que tous ceux qui voudraient en faire partie cette année, sont priés de se rendre à la Palestre, lundi soir, à 8 heures. M. Narbonne sera là pour les recevoir.

LES RAQUETTEURS

Mercredi soir prochain, le 12, à 8 h. 30, assemblée de la section de la raquette, au salon No 3 de la Palestre. Des questions importantes sont à l'ordre du jour et tous sont priés d'être présents.

POLO AQUATIQUE CE SOIR

Ce soir, à 8 h. 15, joute de polo aquatique à la piscine du National, rue Cherrier, entre le National-Blanc et les Chevaliers de Colomb. Tous les membres du National, hommes et femmes, ainsi que leurs amis et amies sont invités cordialement.

SECTION FEMININE DE QUILLES

Lundi soir, à 8 h. 30, au salon No 3 de la Palestre, assemblée de la section féminine des quilles. Toutes les femmes et les jeunes filles qui s'intéressent à ce sport sont cordialement invitées. Des questions importantes sont à l'ordre du jour.

SOIREE DE BOXE ET DE LUTTE

La date de la prochaine soirée de boxe et de lutte du National a été fixée au mercredi, 26 novembre. Comme toujours, le programme sera du plus haut intérêt. On se rappelle qu'à la dernière séance plusieurs combats mouvementés ont eu lieu et que bien des amateurs ont du regretter d'avoir manqué ce spectacle.

New York, 7.—Eddie Cannonball-Martin, de Brooklyn, a obtenu la décision sur Irish Johnny Curtin, de Jersey City à la fin d'un combat de 12 rondes.

DEMAIN, COURSE DE 50 MILLES EN BICYCLES

C'est demain qu'aura lieu la course de 50 milles en bicycles, organisée par Dominique Masson, sportsman bien connu, avec le concours du Club Cycliste Provincial Montréal. Le départ se fera à 2 heures du Club Joffre, angle des rues Frontenac et Notre-Dame.

Le parcours sera de Montréal au Bout de l'Ile et retour, deux fois. Vingt à vingt-cinq coureurs prendront part à cette épreuve. Voici les noms de quelques-uns des concurrents: Jos. Laporte, champion du Canada pour longues distances; Sylvestre, Winesky, Selette, J. Selette, J. Juneau, Pistono, Quilico, L'espérance, Travero et plusieurs autres. L'échevin H.-A. Quintal donnera le signal du départ. Les juges seront Art. Giroux, Louis Lavigueur, Chs. Jacobs, Art. Forest, Jos. Giroux, Louis Malboeuf, Louis Lonard, Edouard Cauchon.

Voici la liste des prix: Club Joffre, 4 médailles, Canada Cycle, un prix; Imprimerie Laval, un prix; Imperial Tobacco, un prix; J.-B. Champagne, une coupe; Doris Léonard, une médaille; Coca Cola, 2 prix; C. Robillard & Cie, Ltée, 2 prix; Brasserie Ekers, 3 prix; Brasserie Dow, 3 prix; Brasserie Dawes, 3 prix; Brasserie Frontenac, 3 prix; Brasserie Molson, 5 prix.

Au cas de mauvais temps, la course sera remise au samedi suivant.

LIGUE MONT-ROYAL INT.

Une assemblée toute spéciale de la Ligue Mont-Royal Int., sera tenue ce soir à 8.30 à l'hôtel Mont-Royal. Pour discuter si la Ligue doit reconnaître le Q.A.H.A., l'enrôlement de deux autres clubs et de toutes autres affaires qui pourraient venir sur le tapis.

ASSEMBLEE DU CANADIEN

Le euchre annuel du Canadien de Saint-Henri, hier soir dans la salle du collège Saint-Henri a réuni un millier de personnes environ et a été un succès complet. M. Allan Bray présidait la fête et l'on voyait dans l'assistance une foule de sportsmen connus. L'entrain et la gaieté ont régné toute la soirée.

Ce soir aura lieu une assemblée générale du club afin de terminer les affaires du euchre. Les membres devront rendre compte des billets vendus. Tous sont invités.

Pour votre satisfaction, fumez Révélation CLEAR HAVANE Un Meilleur Cigare
Cabinet-15¢ Diplomat-2 pour 25¢

WILSON'S "Le Cigare National" BACHELOR
Encore le Meilleur pour le Prix 10c.
ANDREW WILSON & Co Montréal et Toronto.
158—M.V.R.-4

VENTE de PALETOTS
avec garantie de Remboursement
Chaque paletot est positivement garanti TOUT LAINE



ETOFFES des meilleurs tisserands du monde: O'Brien Bros., Cork, Irlande. Raceview Mills, Ballymena, Irlande. Stubley of Batley, Yorks, Angleterre.

Chaque paletot confectionné à la main

$18.95; 22.95; Valant jusqu'à $70.00
Valant jusqu'à $70.00 26.95; 32.45

PURE LAINE. Il n'y a pas un fil de coton dans les tissus. Les marques célèbres sont une garantie suffisante —mais pour leur donner plus de force nous y allons de notre offre de remboursement. Nous ne faisons pas que promettre, nous garantissons.

BEAUCOUP DE TAILLES. L'assortiment comprend toutes les tailles, pour tous les types physiques. Tous ces paletots ont une généreuse ampleur, et rien en eux ne laisse à désirer.

LES MODELES. Les derniers modèles Guard; à devant droit et à devant croisé ; ulsters; avec ou sans ceinture. Riches couleurs chaudes. Forme permanente — aussi longtemps que le tissu durera, la forme et l'ajustement dureront aussi.

LA GARANTIE. Si nous ne vous donnons pas satisfaction, nous vous remettrons tout votre argent. Rapportez le paletot. Si vous ne l'aimez pas, si votre épouse ou votre mère ne l'aime pas, rapportez-le. Nous vous remettrons votre argent sans plus de formalités. Nous vous GARANTISSONS que vous serez CHAUDEMENT et ELEGAMMENT habillé cet hiver.

La vente commence à 9 a.m. Vendredi.

REID'S LIMITED
344 rue Ste-Catherine Ouest
Porte voisine du théâtre Palace

La vente commence à 9 a.m. Vendredi.

19-2

L'ENQUETE SUR LA POLICE

Suite de la page 17

—Chez les "bookmakers", je suppose.

Le juge:

—Qu'est-ce que les "bookmakers"?

—Ce sont ceux qui sont supposés être en relations avec les champs de courses et avoir tous les renseignements, je suppose.

GENS INCONNUS

Me Lanctôt:

—Est-ce que vous connaissiez l'existence de "bookmakers" en 1920?

—Je ne le sais pas; s'il y en a eu, j'ai pu faire des arrestations, mais je n'en connaissais rien avant de les avoir arrêtés.

—Vous saviez qu'il en existait?

—Oui; ça existera toujours.

DURANT 1921

—En 1921, vous saviez que ça existait?

—Je le savais après les avoir arrêtés. J'ai pu avoir des soupçons auparavant, mais pas plus. Je n'ai jamais entré dans un établissement de "bookmakers" autrement que pour faire des arrestations.

RELATIONS DE "CURLEY"

—Avez-vous déjà interrogé Jack "Curley" sur ses relations à Montréal?

—Non; il m'avait l'air d'un garçon qui fréquentait continuellement l'ouest de la ville, et jamais ailleurs.

—Lui avez-vous demandé quel était le cercle de ses amis?

—Non; je l'ai vu avec des gens que je ne connaissais pas du tout, mais je ne lui ai pas posé de questions.

—Etaient-ce des gens de Montréal?

—Puisque je vous dis que je ne les connaissais pas, je ne puis pas vous dire s'ils étaient de Montréal. (l'auditoire rit).

ILS PARLAIENT ANGLAIS

—Etaient-ce des Anglais?

—Ils parlaient anglais.

—Savez-vous si Jack Curley avait des relations avec les "bookmakers" ou les chefs des "bookmakers", à Montréal?

—Je ne saurais dire.

—Et vous ne l'avez jamais fait suivre, comme vous l'avez dit tout à l'heure.?

—Non.

PLUS DE PARIS EN ETE

—En 1921, vous avez parié en janvier et en février?

—J'ai parié en hiver, mais pas autant qu'en été.

—Est-ce qu'il est arrivé des mois pendant lesquels vous n'avez pas parié.

—C'est arrivé une couple de mois, je crois.

—Vous avez parié pendant dix mois en 1921?

—A peu près.

$6,000 EN 1921

—Quels ont été vos profits pour 1921?

—Je crois avoir déjà répondu.

—Non, c'était pour 1920; vous avez dit $8,500. Pour 1921 maintenant?

—A peu près $6,000, mais je ne pourrais donner de réponse définitive.

AU COURS DE 1922

—Je comprends qu'en 1922, vous avez encore parié avec Jack Curley; est-ce cela?

—Oui, tous les mois.

—Avez-vous fait des arrestations de maisons de pari, dans votre district en 1922 et combien?

DIX-SEPT ARRESTATIONS

—J'ai fait dix-sept arrestations, mais je n'ai rien pour m'indiquer combien il y avait de maisons de cartes seulement et combien il y avait de maisons de pari.

—Voulez-vous prendre note de cela et nous dire combien de chaque sorte de maisons il y avait?

—C'est vous qui avez les livres, vous n'avez qu'à les consulter. Nous avons pris la peine de vous soumettre tous les livres; vous les avez demandés.

ENVIRON $3,000 EN 1922

—Combien avez-vous gagné en 1922 avec les paris?

—Environ $3,000.

—Maintenant, pendant l'année 1923 jusqu'à la fin de la saison, vous avez fait le commerce de pari?

—Jusqu'à janvier 1924.

—Avez-vous parié tous les mois pendant l'année 1923?

—Je ne pourrais dire que j'ai parié tous les mois.

ENVIRON $15,500

—Etait-ce avec le même homme?

—Oui.

—Quels ont été vos profits approximatifs pour 1923?

—Environ $3,000.

—Alors, vous avez fait approximativement $15,500 aux courses?

—A peu près, mais je ne pourrais préciser.

DESCRIPTION DE "CURLEY"

—Quel âge avait Jack Curley à peu près?

—Peut-être un peu plus de trente ans.

—Quelle était sa grandeur?

—Il était court; c'était un petit homme.

—Blond?—Non, un homme très brun.

—Avec une moustache?—Non.

—La figure rasée?—Oui.

5 PIEDS 6 POUCES

—Quelle grandeur était sa grandeur?

—Environ 5 pieds 5 ou 6 pouces, et d'une pesanteur de 110 à 115 livres.

—Avait-il une grosse chevelure?

—Une chevelure ordinaire.

—Noire?—Oui, très noire.

—Frisée?—Oui.

UN HOMME DE COURSES

—Etait-ce un journalier?

—C'était un homme de courses.

—A part la description que je viens de vous demander, donnez-nous donc celle que l'on donne d'habitude dans la police; avait-il des caractéristiques?

—C'était un garçon de 5 pieds 5 ou 6 pouces, d'un poids de 110 à 115 livres; avec figure plutôt maigre, les yeux noirs et la chevelure frisée.

Il n'y avait pas de signe, aucune marque spéciale?

—Il n'en avait pas de visibles.

UN JOLI GARÇON

Le juge:

—Etait-ce un joli garçon?

—Assez joli.

Par Me Lanctôt:

Il n'avait pas de tatouage sur les bras?

—Non, je ne lui ai jamais vu les bras.

20% DE COMMISSION

—Avez-vous toujours continué à parier avec Jack "Curley" aux mêmes conditions?

—Oui, je lui payais une commission de vingt pour cent.

PROFITS DE $18,500

Le juge:

—Je comprends que vous avez fait $18,500 en tenant compte de la commission de 20 p.c., aux bookmakers?

—Je ne saurais dire.

—Mais à peu près?

—Peut-être.

UN GARÇON RENSEIGNE

Par Me Lanctôt:

—Comment Jack "Curley" avait-il tous les renseignements?

—C'était un garçon qui avait toujours suivi les courses.

—Avez-vous eu connaissance comment il recevait les renseignements?

—Je ne le sais pas. Un jour, il me disait: Un tel cheval va entrer; un autre jour ,il me disait que ce serait un autre, et je parlais suivant ses indications. C'est tout ce que je savais.

—Est-ce qu'il était en communication avec quelqu'un des Etats-Unis?

—Je l'ignore.

—Il ne vous a jamais fait voir de lettres?—Non.

AUCUN LIVRE DE COMPTE

Le juge:

—Vous n'avez tenu aucun livre sur ces transactions?—Non.

Si je comprends bien, pendant les mois d'hiver et en dehors des des courses de Montréal, vous pariez de temps en temps à l'étranger?—Quelquefois.

—Et pendant la saison d'été, vous ne pariez qu'à Montréal?—Oui.

—Vous ne vous rappelez pas avoir gagé en dehors de Montréal?

—Ah! non, je n'ai certainement pas gagé en dehors de Montréal, en été.

UNE GROSSE SOMME

—Mais vous dites que vous avez gagné $6,000 en 1921; ne trouvez-vous pas que c'est une grosse somme pour n'avoir parié qu'à Montréal seulement?

—J'ai dit à peu près; je ne suis pas sûr du montant.

UNE ENTENTE

—Avant de gager, votre associé s'entendait avec vous?—Oui.

—Quand il allait parier sur les terrains de courses, vous aviez fait une entente auparavant?—Oui.

—Ça pouvait être sur un ou plusieurs chevaux?—Oui.

—Vous rappelez-vous avoir gagé sur un cheval en particulier un montant de plus de $100 des fois? Jusqu'à combien notamment?

UN GROS GAIN

—Je me rappelle d'un montant de $800 à Montréal...

—Voilà un fait remarquable; en quelle année cela? —Je ne pourrais dire en quelle année.

—A quel endroit était-ce? —Je crois que c'était à Dorval ou à Delorimier.

—Sur quel cheval? —Je ne me rappelle pas.

—Aviez-vous gagné? —Oui.

UNE MEPRISE

—Vous avez dit avoir un gros montant; combien avez-vous gagné?

—Je crois que c'est $30 pour $1.

Me Lanctôt:—Dans ce cas, ça lui aurait fait un profit de $24,000.

Me Gagnon:—Il n'a pas dit avoir gagé $800; il a dit avoir gagné $800.

Le juge: — Quand avez-vous gagné cela?

—Je ne me rappelle pas le temps au juste.

LE PLUS GROS PROFIT

—Est-ce que c'est le plus gros montant que vous avez gagné? — Probablement.

—Vous ne vous rappelez pas le nom du cheval? —Non.

—C'est pourtant remarquable?

—Ça arrive quelquefois; j'ai déjà moi-même gagé sur un cheval à Dorval qui m'a rapporté $130 pour $2 et je ne pourrais dire le nom.

—Vous n'avez pas eu assez de reconnaissance pour prendre son nom? (Tout l'auditoire rit).

—Je savais son nom dans le temps, mais je ne m'en rappelle plus.

A PROPOS DES PERTES

—Vous n'avez pas perdu durant ce temps-là?—Oui.

—Vous n'avez pas toujours gagné? —Ah! !non, ah! !non, il n'y a personne qui gagne toujours.

—Approximativement, combien avez-vous perdu par année? — Je ne pourrais dire.

—Avez-vous perdu $1,000 par année? —Je ne suis pas en état de dire cela; des fois on gagne, des fois on perd, mais je ne pourrais donner de chiffres.

RENCONTRES AVEC JACK

—Vous vous êtes souvent rencontré avec Jack Curley? —Oui, surtout en été.

—Et à chaque fois, vous deviez vous entendre? —Oui, chaque fois qu'il devait y avoir un pari.

—Où avaient lieu les rencontres? —Au bureau et ailleurs.

—Souvent au bureau? —Plusieurs fois.

—Combien de fois par semaine?

— Des semaines nous nous rencontrions deux ou trois fois, et d'autres semaines, pas du tout.

—Et cela pendant quatre ans ; par conséquent, les membres du personnel ont dû le remarquer?

DEUX BUREAUX

—C'était dans mon bureau; il y a deux bureaux au poste No 4.

—Pour se rendre à votre bureau, est-ce qu'on passait par l'autre? — Non, il y a deux portes d'entrée au poste No 4. Il y en a une sur la rue Ontario qui donne sur un passage et qui permet d'entrer dans mon bureau immédiatement, et une autre dans le côté qui donne sur le bureau général. Il y a deux entrées.

PAS SEUL

—Dans votre bureau, vous êtes seul? —Bien, j'avais toujours deux ou trois hommes avec moi.

Le juge ne pose pas d'autres questions et Me Lanctôt reprend l'interrogatoire:

LES "BOOKMAKERS"

—Quel pourcentage les bookmakers chargent-ils à leurs clients, ici? —Je ne sais pas, je sais qu'ils chargent un maximum.

—Ils retiennent un certain montant sur le gain? —C'est un maximum sur le gain, ce n'est pas un pourcentage.

NEUF CAUSES EN 1923

—Avez-vous fait bien des causes en 1923? —Nous avons fait neuf causes.

—Ça comprend combien de maisons de cartes et de pari? —Il y a eu cinq causes contre des maisons de jeux et quatre causes contre des maisons de pari sur les courses.

DES TEMOINS

—Vos hommes ont-ils rencontré Jack Curley pour lui parler? —Je ne pourrais dire.

—Lui avez-vous parlé en présence de vos hommes? —Oui, quelquefois.

—En présence desquels en particulier? —Probablement des constables Lebrun et Laverdière parce que ce sont eux qui étaient au bureau.

OFFICIERS DU POSTE

—Ont-ils parlé par son entremise? —Je ne crois pas, parce que je ne leur ai jamais parlé de la chose.

—Quels sont les officiers qui sont au poste No 4? —Il y a le lieutenant Gagnon, le sergent Desrosiers, le sergent Trudel et le sergent Julien.

La séance est ensuite ajournée, la reprise de l'enquête étant fixée à dix heures ce matin, alors que l'on continuera le témoignage du capitaine Sauvé. La séance a été ajournée à la suggestion de Me Lanctôt. Il faisait à ce moment une chaleur suffocante et insupportable et il y avait salle comble.

Aussitôt après l'ajournement Me Lanctôt, constatant que le témoin a disparu avec le document qu'on lui avait fait produire, rappelle le capitaine Sauvé, mais inutilement. L'hon. juge Coderre a donné alors à entendre qu'il faudrait que le document en question soit retourné le plus tôt possible. Me Lanctôt a déclaré que, sans vouloir faire d'insinuations, il verrait bien, ce matin, si des corrections ont été faites. Du reste, l'hon. juge Coderre et lui-même ajoutent qu'ils n'ont aucune appréhension contre le témoin.

Losrque votre pauvre vieil estomac est rempli de gaz

Lorsque l'Acidité, la Douleur et le Ballonnement suivent chaque repas.

FAITES CETTE SIMPLE EPREUVE

Peu importe les régimes, les programmes alimentaires spéciaux ou les douzaines de remèdes que vous avez essayés sans succès. Si votre estomac a réellement besoin de bien-être—d'être soulagé d'une façon rapide, certaine et durable de ce malaise habituel après avoir mangé—faites aujourd'hui cette épreuve simple qui N'ECHOUE JAMAIS !

Moyennant quelques sous achetez chez tout bon pharmacien un peu de Bisurated Magnesia pure—puis, immédiatement après votre prochain gros repas, prenez deux cuillerées à thé de cette poudre ou quatre pastilles et buvez un verre d'eau chaude ou non glacée.

C'est une épreuve simple, agréable et non coûteuse sur laquelle vous pouvez absolument compter pour prouver sa valeur en moins de cinq minutes et, dans la plupart des cas, le soulagement se produit presque instantanément.

La Bisurated Magnesia est une forme agréable, inoffensive,non laxative de l'ancienne magnésie qui, lorsqu'on la prend après les repas, nettoie, adoucit et neutralise les dangereux acides de l'estomac qui causent 95% des maux d'estomac. Voyez à vous procurer la BISURATED Magnesia chez votre pharmacien aujourd'hui.

INTERNATIONAL DRUGGISTS and CHEMISTS LABORATORIES INC., LONDON, ONT.

LES TABLETTES A LAVER "SPEE DEE"

Rendent le lavage facile, économisent du temps et du savon. Pas besoin de frotter ni de passer au bleu. Enlèvent les taches. Elles sont merveilleuses. Essayez-les. 5c seulement chez tous les épiciers. 20-3



COMPTANT ou CREDIT

A la Mode

592 Ste-Catherine Est

Voisin de la Banque Molson.

Costumes, Manteaux, Robes, Blouses, Jupes

dans les plus nouveaux modèles sont maintenant offerts avec le

SYSTEME de CREDIT

$1.00 ou $2.00

PAR SEMAINE SUFFIT

Nous vendons à 30 jours pour le prix du comptant.

Pour Obtenir du Crédit Demandez M. FRANK

Le Bon Vieux

PEG TOP 5c

Toujours le Meilleur

Jamais égalé depuis 40 ans

Achetez un Victrola

$75.00



Enregistré en 1923 par Hartney Co., Ltd.

COMPTANT

Grand choix des derniers disques Victor livrés chez vous gratis à l'essai avec ce Victrola.

HARTNEY COMPANY LIMITED

Les marchands exclusifs de Victrola

355 rue Ste-Catherine Ouest

Un rasoir de renommée mondiale pour seulement 25c

Dans tous les pays civilisés le rasoir Durham-Duplex s'est acquis une grande réputation pour ses remarquables qualités de rasage. Sa touche est si délicate qu'on peut l'employer sur les peaux les plus tendres. Vous pouvez maintenant acheter un

rasoir "safe" ou "safety"

DURHAM-DUPLEX

MODELE DE DEMONSTRATION, pour seulement 25 cents à n'importe quel magasin de tabac, magasin de quincaillerie ou pharmacie de la ville. Avec chaque rasoir le marchand vous donne un coupon qui vous épargne dix cents sur le prix d'achat d'un paquet de lames Durham-Duplex de 60 cents. Achetez le vôtre immédiatement et goûtez un véritable rasage demain matin.

DURHAM-DUPLEX LAMES "RASOIR MAPLE LEAF"

DURHAM-DUPLEX RAZOR CO. LTD., 50 Pearl St., Toronto, Ont.

Nous faisons une spécialité des manteaux, costumes, manteaux de fourrure — paletots d'hiver pour hommes et garçonnets.

Nouveaux Modèles! Nouveaux Bas Prix! Nouvelles Conditions de Crédit!

Manteaux pour Dames et Jeunes Filles

Jolis modèles d'automne, unis ou garnis de fourrure. Une belle variété à bas prix:

$16.98 et $22.98

40 manteaux de peluche (peluche seal de l'Hudson noire) entièrement doublés, bien confectionnés. Rég. $50.00. Prix de vente

$18.20

Très spécial. Manteaux d'hiver en Hylo—duvetine, veldyne, bolivia — magnifiquement doublés. Rég. jusqu'à $50.00. Prix de vente

$23.95

Beaux manteaux en flamingo, tissu fabriqué en Tchéco-Slovaquie. Brun, taupe, renne et sable. 16 à 44. Rég. $65.00. Prix

$39.75

$100,000.00 de vêtements à vendre demain

701 Ste-Catherine Est coin Visitation

VETEMENTS A LA MODE POUR HOMMES ET FEMMES

OUVREZ UN COMPTE

Vous pouvez acheter tous les vêtements nécessaires à votre famille sans toucher à vos économies. Nous vous invitons à ouvrir un compte ici. Venez et profitez-en — vous n'avez qu'à le demander.



$1 PAR SEMAINE

Vous avez pour la valeur de votre argent ici.

Notre magasin est une institution—synonyme de progrès et prospérité.

"LA MAISON ISIDORE" MAISON POPULAIRE DE MONTREAL LIMITEE 701 RUE STE CATHERINE EST COIN VISITATION

Paletots pour Hommes et Jeunes Gens

Jolis paletots bien confectionnés dans des modèles pour hommes et jeunes gens de tous âges et de toutes tailles

$24.50 et $32.50

500 paletots d'hiver épais pour hommes. Tissu à envers quadrillé. Toutes tailles. Prix de vente

$18.70

60 complets confectionnés à la main. Qualité supérieure. Tissu nouveau. Rég. jusqu'à $75. Prix de vente

$23.70 et $24.90

Manteaux de Fourrures

MANTEAU DE MOUTON DE PERSE—long, beau frisé uniforme, garni de martre d'Alaska et uni. Prix de vente

$295.00

MANTEAUX DE SEAL FRANÇAIS — Modèles longs, unis et garnis de martre d'Alaska, castor et écureuil. Prix de vente

$145.00

MANTEAUX DE RAT MUSQUE—Les tout derniers modèles. Doublure en crêpe français. Prix de vente

$125.00

Chaque vêtement est particulièrement chic

Ouvert le vendredi jusqu'à 9 h. p.m. Ouvert le samedi jusqu'à 11 p.m.

Nous disons: "Il est bon pour les mains" et tous ceux qui s'en servent disent la même chose.

"TOTO"

Le SAVON POUR LA SOIE ET LA LAINE

Se dissout instantanément dans l'eau froide!

3 paquets 25c, chez votre épicier

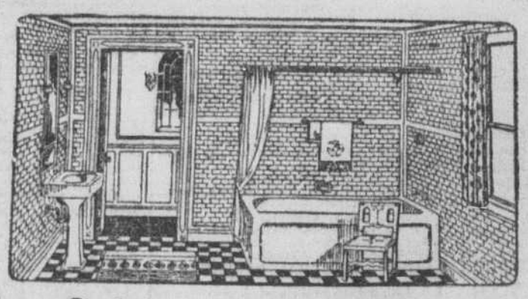
LE COGNAC JULES ROBIN

a toujours les mêmes qualités qui l'ont fait apprécier au Canada par vos ancêtres et vos parents depuis

PLUS DE 75 ANS

Produit authentique des vins de Cognac distillés sous le contrôle du gouvernement Francais.

TROIS ETOILES $3.50



Une Cuisine ou une Chambre de Bain en Luisante Tuile Blanche

— à un dixième du coût ordinaire.

LA PLANCHE-TUILE BEAVER met maintenant à la portée de tous les foyers de magnifiques murs en tuile pour la cuisine et la chambre de bain. Elle possède la même apparence luisante et blanche que la plus belle tuile céramique. Pour la plupart des gens, elle est tout aussi bonne. Et l'ouvrage peut être fait pour *un dixième* du coût d'un ouvrage en tuile céramique.

LA planche-TUILE Beaver est faite en grands panneaux tout comme la planche murale Beaver. Vous pouvez la clouer, par-dessus les vieux murs ou dans une maison neuve, directement sur les colombages. Quelques couches de peinture et d'émail lui donnent une luisante surface blanche pareille à celle de la tuile authentique. Un linge humide la gardera parfaitement propre.

Permettez-nous de vous en dire plus long au sujet de la planche-TUILE Beaver. Permettez-nous de vous envoyer le livre de plans Beaver et les détails concernant le service de plans Beaver — un service spécial qui prépare les plans gratuitement. Remplissez et envoyez-nous le coupon au bas de cette annonce.

Renseignez-vous sur la toiture Vulcanite.

Les bardeaux en asphalte Vulcanite faits par la Compagnie Beaver, ont des avantages brevetés exclusifs que l'on ne trouve dans aucun autre bardeau. Faites des couvertures meilleures, plus attrayantes, qui durent plus longtemps. Envoyez le coupon pour avoir échantillon et imprimés.

THE BEAVER COMPANY LIMITED

Thorold, Ont. Buffalo, N.-Y. Londres, Ang.

PLANCHE MURALE BEAVER

Cherchez la Bordure Rouge Beaver

GRATIS—Ce splendide LIVRE DE PLANS BEAVER
The Beaver Co., Limited, 11, Beaver Road, Thoroid, Ont.
Envoyez échantillon gratis de la Planche-Tuile Beaver, ainsi qu'un exemplaire gratuit du nouveau livre de plans Beaver, qui renseigne sur le service de plans Beaver.
☐ Marquez ici si vous désirez des échantillons de la planche murale Beaver de pesanteur ordinaire et pesanteur Jumbo.
Nom . . . . . .
Adresse . . . . . .
☐ Marquez ici aussi si vous désirez des informations sur les fameuses toitures Vulcanite Beaver.

Planches Murales "BEAVER" (BEAVER WALL BOARD)

J. P. DUPUIS Limitée

Manufacturiers de Portes et Châssis.—Bois de Construction de toutes sortes.

Téléphone Victoria 928. 592 Ave Church—Verdun.

Qualité, Service. Téléphone CL. 5205

J.-P. ABEL FORTIN, LTEE

MARCHAND DE BOIS DE CONSTRUCTION

Beaver Board, Portes, Châssis, Moulures de toutes sortes

Spécialité : Planchers en Bois Dur —379 DESJARDINS AVE

LANGEVIN & FOREST

MARCHANDS DE BOIS DE CONSTRUCTION

TOUJOURS EN MAINS BEAVER WALL BOARD MOULURES, LINABESTOS

411 rue ST-DOMINIQUE. — Tél. Est 0793. Succursale: 18 rue Clarke — Plateau 2860

Planche Murale "Beaver"

(BEAVER WALL BOARD)

Bois de Construction. Portes et Finition en Pin de la Colombie.

MERISIER POUR PLANCHER

NANTEL & REMILLARD

COIN PAPINEAU ET DEMONTIGNY, MONTREAL. EST 8863

Bois de Construction

MILLEN FRERES

Manufacturiers de Portes et Châssis, Moulures de toutes sortes, Pin et B.C. Fir. BEAVER BOARD, *Service, Qualité, Quant.. garantis.*

288 BOUL. GOUIN EST Ahuntsic Montréal.

LE RADIO DE LA PRESSE

Trois émissions radiotéléphoniques seront données, demain soir, par le poste C. K. A. C., qui transmettra le concert de la maison Dupuis Frères.

LES POSTES AMERICAINS

Trois émissions seront données, demain soir, par le poste C.K.A.C., station radiotéléphonique de la "Presse", à la suite du programme spécialement réservé aux enfants, lequel commencera, comme d'habitude, à 7 heures précises.

A 7 h. 30, Rex Battle et son orchestre, de l'hôtel Mont-Royal, exécuteront quelques morceaux de musique classique, lesquels seront transmis par le poste C. K. A. C.

Voici le programme qui sera exécuté par M. Rex Battle et son orchestre:

1—Polonaise Rimsky-Korsakov
2—Valse Triste Sibellus
3—Fantaisie: Aïda Verdi
4—Solo de violon: Chanson Louis
5—Selection: The Count ou Luxembourg Lehar
XIII Couperin-Kreisler
Benjamin Scherzer
6—The Voice of the Chimes Luigini

De 8 h. 30 à 9 h. 30, le concert donné à la maison Dupuis Frères, par les artistes de la Symphonie du Conservatoire National auxquels se joindront quelques musiciens des magasins Dupuis, sera également



M. EUGENE CHARTIER, directeur de symphonie du Conservatoire National, qui dirigera le concert de la maison Dupuis Frères, demain soir, à 8 h. 30, lequel sera transmis par le poste C. K. A. C.

transmis par le poste de la "Presse". La partie musicale sera sous la direction de M. Eugène Chartier, directeur de la symphonie du conservatoire.

Voici les détails du programme:

1—Adresse par le directeur-gérant de la maison Dupuis Frères
2—1ère Symphonie Beethoven
Adagio et Allegro Molto
3—Rapsodie hongroise Hauser
Solo de violon: M. Eugène Chartier
4—Ballet égyptien (4 parties) Luigini

Ce concert marquera l'inauguration d'un grand concours dont on pourra voir les détails dans l'annonce régulière de la maison Dupuis Frères, demain. Déjà, des citoyens éminents de la métropole ont hautement approuvé cette initiative des directeurs de la maison et, il n'y a pas de doute que toute notre population partagera l'opinion de ces hommes.

L'importance du mouvement qu'elle lance est telle que la maison Dupuis Frères a cru bon d'en faire l'inauguration par un grand concert musical transmis par le poste de radio C. K. A. C de la "Presse".

Enfin, à 10 h. 30, l'orchestre de danse de l'hôtel Mont-Royal, sous la direction de Joseph-C. Smith, exécutera plusieurs morceaux de musique populaire qui seront transmis, comme d'habitude, par la station radiotéléphonique de la "Presse".

VENDREDI, 7 NOVEMBRE

W.E.A.F. New-York, 492
6, 7.30 à 8, et 8.40 à 10 p.m.—Orchestre Joseph Knecht; programme des enfants, Edith Law, soprano; "The Happiness Boys", et fanfare de la marine des Etats-Unis.

W.J.Z. New-York, 455
7, 8 à 9 et 10.30 p.m.—L'ensemble Savarin; marché, musique, Lily Rozzelle, soprano; Samuel-S. Aronson, pianiste, et orchestre Duke Yellman.

W.J.Y. New-York, 405
7.30, et 8.15 à 9.10 p.m.—Orchestre de Billy Wynne, causerie, orchestre S.-S. DeGrasse et causerie sur la production théâtrale.

W.G.B.S. New-York, 316
6.30 p.m.—Programme par l'orchestre de Nat Martin.

W.H.N. New-York, 360
6.30 et 9.30 p.m.—La musique Alamac et programme de musique populaire jusqu'à 12.30 a.m.

W.O.R. Newark, 405
6.15 à 7.15 p.m.—Helen Davis, guitare-banjo; historiettes, et causerie sur le sport.

W.I.P. Philadelphie, 509
6.05 et 7 p.m.—Orchestre Jordan-Lewis, et programme des enfants.

W.F.I. Philadelphie, 395
6.30 et 7 p.m.—Orchestre Meyer-Davis et programme des enfants.

W.O.O. Philadelphie, 509
7.30 à 9.10 et 10.03 à 10.30 p.m.—Orchestre Candoloria, programme du studio Fox, Mary-E. Vogt, organiste, et orchestre Vincent Rizzo.

W.D.A.R. Philadelphie, 395
8.30 et de 10 p.m. à 1 a.m.—Programme par les Walter Greenough Players; le trio Herman Kentner, et concert du Morning Glory Club.

W.C.A.E. Pittsburg, 462
6.30 à 8.30 p.m.—Orchestre William Penn, historiettes, morceaux choisis, et programme spécial par Henry-J. Volz, compositeur de Pittsburg.

K.D.K.A. E.-Pittsburg, 326
6.30 et 8.30 p.m.—Samuel Elliotson, organiste, et soirée du Pennsylvania Railroad.

W.F.B.G. Altoona, 261
7.45 et de 8.30 à 10.45 p.m.—L'orchestre du théâtre et concert du studio.

W.C.A.P. Washington, 469

LES TABLETTES A LAVER "SPEE DEE"

Rendent l'eau délicieusement douce. Economisent du temps, et du savon, et épargnent du travail. N'endommageront pas les tissus les plus fins. Elles sont inodores et sont recommandées pour le bain. 20-3



Maîtrisez toute Maladie par l'emploi d' OXYDONOR

Demandez Livre Gratuit
Dr H. Sanche & Cie
364, ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, P. Q.

Le savon Cuticura pur et sain conserve la peau nette
Savon, onguent et talc en vente partout.

C.F.C.F. MONTREAL, 440

Demain soir, le poste C.F.C.F., station radiotéléphonique de la compagnie Marconi, de 7 h. 30 à 9 h. 30, donnera une émission spéciale pour les enfants, suivie d'une causerie sur les affaires, et d'un programme de musique vocale et instrumentale, ce dernier exécuté par l'orchestre "Simpson's Pupils". Il y aura aussi diverses chansons par MM. F.-G. Bailey, L.-W. O'Conner et W. Cudney. Mme L.-W. O'Conner accompagnera au piano.

raudeville de la nuit.

W.F.A.A. Dallas, 476
8.30 p.m.—Quatuor Wilmer, voix masculines.

W.B.A.P. Fort Worth, 476
7.30 et 8.30 p.m.—Programme par la fanfare du collège choeur de l'église Corsicana.

(TEMPS OFFICIEL DES COTES DU PACIFIQUE)

K.F.I. Los Angeles, 469
6.45, 8 à 10 et 11 p.m.—Récital d'orgue, concert du studio, orchestre Packard Six, et orchestre Cocoanut Grove.

K.H.J. Los Angeles, 395
6, 6.30, 8, 10 p.m.—Orchestre Art Hickman, période des enfants, concert spécial et orchestre.

K.G.W. Portland, 492
8 et 10 p.m.—Conférence et programme par les Hoot Owls.

SAMEDI 8 NOVEMBRE

(W.E.A.F. New-York, 492)
6, 7.30 à 11 p.m.—Orchestre Joseph Knetch, aventures, Marie Opfinger, soprano; Adolphe Opfinger, pianiste; programme par le groupe de Roxy; Wendell Hall, le quatuor mixte Metropolitan, Hall et Ryan, Rudolph Joskowitz, violoniste, et Vincent Lopez et son orchestre.

W.J.Z. New-York, 455
7, 8, 8.30 et 10.30 p.m.—Orchestre de danse Waldorf, Hunter Sawyer, ténor; programme par le Ertrella Mandolin Four, et orchestre de danse Astor.

W.G.B.S. New-York 316
6.20 à 8.30 et 10.15 p.m.—Orchestre Cinderella, causerie sur le sport, le trio Naborhood, Margaret Brady, pianiste; Léon Carson, ténor, et programme par White Way Entertainers.

W.I.P. Philadelphia, 509
8.15, 9.20, 10 et 11.05 p.m.—Les artistes de l'école Braun; le quatuor Lascerow, l'orchestre Art Coogan, et Cari Bonawitz, organiste.

W.F.I. Philadelphie, 395
6.30 et 8 à 10 p.m.—Orchestre Meyer Davis et programme spécial de musique.

W.C.A.E. Pittsburg, 326
6.30 et 8.30 p.m.—La fanfare de Westinghouse et le quatuor masculin de Davis.

W.F.B.G. Altoona, 273
8.30 à 10.45 et 11.45 p.m. à 1 a.m.—Concert du studio, et concert spécial.

W.R.C. Washington, 469
8 à 9.15 et 10.30 p.m.—Mary Callahan, soprano; Robert Rukman, pianiste; Ruth Kobbe, mezzo-sophano; le trio Lee House, et l'orchestre Astor, par voie de W.J.Z.

W.G.Y. Schenectady, 380
9.30 p.m.—Programme par l'orchestre Kenmore.

W.B.Z. Springfield, 337
6.30 à 11.30 p.m.—Orchestre Copley Plaza; historiettes, le trio de l'hôtel Kimball; Lilliam Smith, contralto; John Doherty, récitations; programme du Hume Music Studio; Ella Blanshan, violoniste; Mabel Hopkins, violoncelle; Irene Atkins, pianiste; "Aggie" et orchestre Reisman.

W.T.A.M. Cleveland, 390
9 p.m.—Orchestre de Ev. Jones. (Temps central officiel)

W.M.H. Cincinnati, 309
10 et 11 p.m.—Programme de musique populaire et orchestre Murray Horton.

W.L.W. Cincinnati, 423
11.23 p.m.—Les soirées arabiennes de Crosley Radio.

W.S.A.I. Cincinnati, 309
8 à 10 et minuit—Concert spécial, et le vaudeville de minuit.

K.Y.W. Chicago, 536
7, 8, 9.35 et de minuit à 2 a.m.—Orchestre deBaraby, Edward Zaccala,ténor; James Rotas, violoniste; Sallie Menkes, pianiste; programme spécial, et programme divers.

W.M.A.Q. Chicago, 447.5
6.30 et 9 p.m.—Orchestre LaSalle; Baladen et Katz, revue théâtrale.

W.Q.J. Chicago, 448
7 à 8 et 10 p.m. à 2 a.m.—La musique en dinant et les Skylarks de Williams.

W.G.N. Chicago, 370
6.30 à 7, 8 à 9 et 10 à 11 p.m.—La musique en dinant, l'heure classique et le Jazz Scamper.

W.L.S. Chicago, 345
7 à minuit—La soirée des revues.

W.C.C.O. Minneapolis, 417
8.30 et 10.30 p.m.—Programme de musique et orchestre de Dick Long.

W.H.A.S. Louisville, 400
7.30 p.m.—Le trio Sylvain.

W.O.C. Davenport, 484
7 et 9 p.m.—Programme des enfants et l'orchestre Palmer Radio.

W.O.A.W. Omaha, 526
6, 6.45, 9 et 11.15 p.m.—Le quatuor Mandolin de Potter; l'orchestre Baxter; l'orchestre Gr's Radio et le "Midnite Wowi Frolic."

8 et 11.30 p.m.—L'orchestre symphonique de Saint-Louis; l'orchestre du club Varsity.

W.D.A.F. Kansas City, 411
11.45 p.m.—Programme de vaudeville dede nuit.

W.M.C. Memphis, 500
8.30 p.m.—Programme de l'orchestre Memphis Plectrum.

W.F.A.A. Dallas, 476
8.30 et 11 p.m.—Mme H.-A. Cunningham, pianiste; Mary Pitcher, soprano; solos en sifflant; orchestre de l'hôtel Adolphus.

(Temps officiel des Côtes du Pacifique)

K.G.O. Oakland, 312
8 à 10 p.m.—Orchestre Roosevelt; programme par le Hawaiian Club; le quatuor Obapesia, solos; et orchestre Henry Halsted.

K.P.O. San Francisco, 423
8 p.m.—Orchestre Art Weidner.

K.F.I. Los Angeles, 469
8, 10 et 11 p.m.—Virginia Fiohri, soprano; programme par le Packard Radio Club, et orchestre Cocoanut Grove.

K.H.J. Los Angeles, 395
6, et 8 à 10 p.m.—Orchestre Hickman, concert spécial et orchestre.

K.G.W. Portland, 492
10 p.m.—Programme par l'orchestre Metropolitan.

EMISSION CANADIENNE CAPTEE PAR HONOLULU

Le service de radiotéléphonie du Canadien National, à Montréal, vient de recevoir une lettre d'un amateur de radio habitant Haiku Mavi, territoire d'Honolulu, qui exprime sa surprise d'avoir si clairement entendu un concert donné par le poste C.N.R.W., Winnipeg, le 23 octobre, par le Canadien National. Cette lettre permet aussi de mesurer la différence de temps qui existe entre le radio et la poste, pour la tranemission des messages. Les chansons et les morceaux de musique de l'hôtel Fort Garry, que l'amateur cite dans sa lettre, ont été entendus, à Honolulu, une fraction de seconde après leur émission, alors que la lettre de l'amateur lui-même, M. Jack Costa, fut mise à la poste le 24 octobre dans l'après-midi et n'arriva qu'hier à Montréal.

C. N. R. A. MONCTON,

Ce soir, à 8 heures, à Moncton, N. B., a lieu l'inauguration officielle du poste, par M. W.-D. Robb, vice-président. A cette occasion, on donnera le programme suivant:

Marche, "Old Comrades" (Teike), orchestre C. N. R.; Quatuor: "Annie Laurie" et "Bonnie Doon", quatuor Orpheus; Musique populaire: "Doodle Doo Doo" et "Driftwood," orchestre C. N. R.; Chant: "Carmena", (Wilson) et "Love Sends a Little Gift of Roses", (Openshaw), Madame Pouget Corbeil; Entr'acte, "Plaisir d'Amour", (Martini), Trio Château Laurier; Chant: "Lassie O'Mine", (Walt), M. Cliff McAfam; Populaire: "Bringing home the bacon", orchestre C. N. R.

Allocution par M. W.-U. Appleton, gérant général de la région de l'Atlantique, Canadien National.

Discours par M. W.-D. Robb, vice-président du Canadien National, intitulé: "Some Aspects of Maritime Provinces Problems".

Quatuor: "Kentucky Baby", (Geibel) et "Drink to Me Only", quatuor Orpheus; Entr'acte, "Robin Adair" et "The Last Rose of Summer", Trio Château Laurier; Chant, "Habanera", (Bizet) et "The Spirit Flower", (Tipton), Madame Pouget Corbeil; Chant: "The Horn" (Fleiger), M. H.-H. Clarke; Violoncelle: "Star of Eve", (Wagner) Mlle Helen Langdon; Quatuor: "The Song Day Closes", (Sullivan) Quatuor Orpheus; Populaire: "What'll I Do", orchestre C. N. R.; Violon: "Sérénade", (Toselli), M. Jas. McIntyre; Populaire: "Take Me", orchestre C. N. R.

Ecoutez

CHYC

CONCERT DE RADIO
—DU—
JOUR de L'ARMISTICE
Mardi, 11 Novembre, à 8.30 p.m.
Programme: "Lest We Forget"

Une déviation au programme ordinaire, comportant un hommage aux exploits héroïques du Canada et la musique entrainante qui rappelle les hauts faits de la guerre.

La musique des ROYAL HIGHLANDERS of CANADA — avec la permission du Lt-Col. R.-H. Ewing, D.S.O. — sous la direction du Lieut. H.-G. Jones. Les cornemusiers seront présents.

Margaret Lyon sMoodie, (Soprano) chantera:
"A Hundred Pipers"
accompagnée par la fanfare, et
"Peace Triumphal"

Margaret Lyons Moodie, (Soprano) chantera:
"Recessional", de Kipling, et
"In Flanders Fields", sa propre composition.
J. E. F. MARTIN, Pianiste.

Le chanoine Allan P. Shatford, O.B.E., fera un discours approprié.

CHYC
MONTREAL
Northern Electric Company
LIMITED
(Les gens qui ont fabriqué votre téléphone)

Radiola
Super Heterodyne
(Second Harmonic)



Reçoit des Postes Eloignés de Milliers de Milles sans Antennes ni Fils

Radiola IIIA complet avec quatre Radiotrons, écouteurs et haut-parleur Radiola spécial; complet excepté les batteries et l'antenne $115.00



IL n'est plus nécessaire d'avoir de disgracieuses batteries, prises de terre ou antennes pour jouir de tout le plaisir de la réception au radio. Le Radiola Super Heterodyne, ci-dessus illustré, contient une antenne à cadre, disimulée en arrière du cabinet, qui captera les postes très éloignés sans le secours d'autres connexions d'aucune sorte. Cependant, des mesures ont été prises pour le cas où on désirerait une antenne à cadre externe plus grande.

Le Radiola Super Heterodyne peut être employé tout près de puissants postes de transmission à longue distance et les annihiler facilement en faveur d'autres postes plus éloignés.

Dans la syntonisation du Super Heterodyne les différents postes sont captés, chaque fois, exactement au même point. Il est aussi facile à faire fonctionner qu'un gramophone.

Les six Radiotrons sont alimentés par des batteries, et le poste peut être facilement transporté. Le cabinet est magnifiquement fini acajou et il est muni d'une poignée en cuir pour le porter d'un endroit à un autre.

Radiola Super Heterodyne, complet à l'exception de batteries . $350.00

Fabriqués au Canada" par la
Canadian General Electric Co., Limited
SIEGE SOCIAL — TORONTO
Succursales dans toutes les villes importantes

General Merchandising Dept. Canadian General Electric Co., Limited, Toronto, Ont.
Veuillez m'envoyer le dépliant illustré et des détails concernant les Radiolas.
Nom
Adresse

Distributeurs en Gros pour
RADIOLAS
G. C. PAYETTE & Compagnie
190 Ste-Catherine Ouest, Montréal

Puissants — Silencieux
Ce qui se fait de mieux en fait d'accessoires de réception radiotéléphonique. Avant d'acheter un poste renseignez-vous au sujet des
Récepteurs de Radio
Quadrodyne
Peu de rivaux pour la performance —aucun pour le prix
En vente dans les principaux magasins à rayons et de musique de Montréal ou écrivez à Dept. C à la fabrique pour avoir des renseignements complets.
Simples — Bon Marché
GOLD MEDAL RADIO-PHONOGRAPH CORPORATION, LIMITED, UXBRIDGE, ONT.



Ecouteurs
Matched Tone

POUR LA MERE, qui passe tant de temps à la maison, le radio est le moyen le plus rapide et le plus commode de se tenir au courant de ce qui se passe dans le monde entier.

Il y a *tant* de choses à entendre! Sports et nouvelles, propos de modes et choses de ménage, musique et pièces, conférences et récits. La variété en est infinie et il y a de quoi intéresser au plus haut point la femme moderne qui sent la nécessité de suivre les événements du jour.

Brandes
Le nom qu'il faut connaître en Radio

Ecouteurs Superior Matched Tone $7
Haut parleur de Table $12.50
Ecouteurs Navy Type Matched Tone $9

ANNONCE

LAYTON BROS
LIMITED

annoncent qu'ils exhibent dans leur rayon du radio une série complète des populaires

POSTES DE RECEPTION DE RADIO

Northern Electric
COMPANY LIMITED
Propriétaires de la Station Radiotéléphonique C.H.Y.C.

ainsi que des accessoires de radio Northern Electric

Ces postes de réception supérieurs, comprenant le modèle R-4 en usage par Son A. R. le prince de Galles dans son ranch de l'Alberta peuvent être achetés d'après notre mode de paiements faciles

SERVICE DE RADIO LAYTON

Nous installons les postes de réception, posons les antennes et renseignons l'acheteur sur le fonctionnement de son poste. Cela vous permet d'obtenir la plus grande somme de satisfaction de votre poste dès que vous l'avez.

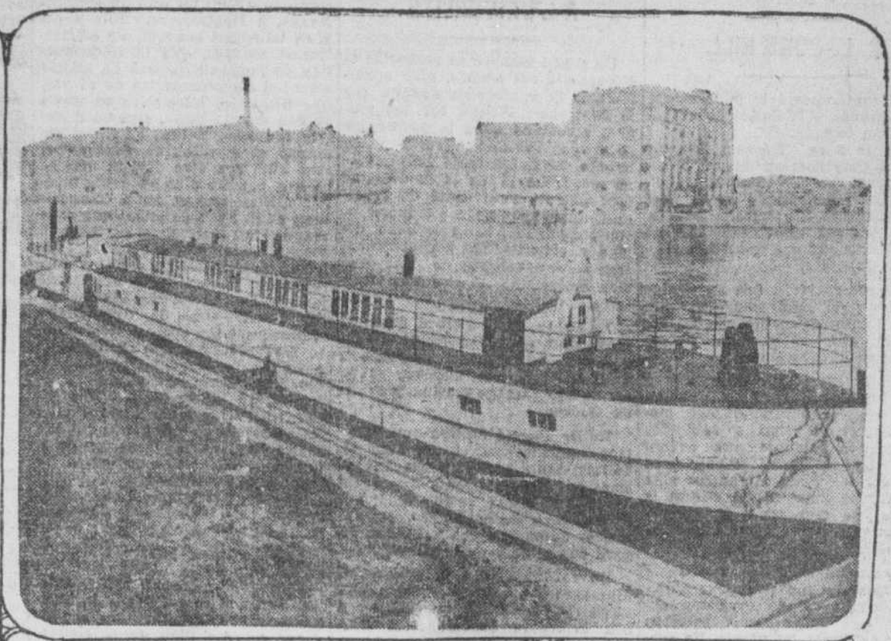
Vous ne courez aucun risque quand vous achetez de *LAYTON BROS.* Chaque poste est absolument garanti

LAYTON BROS
LIMITED
550 S.-Catherine Ouest (angle Stanley)
MONTREAL, Qué.

Les nouvelles du jour illustrées







Souriant dans la défaite. — M. Ramsay McDonald, premier ministre de la Grande-Bretagne, obligé de faire appel aux électeurs, par suite d'un vote hostile au parti ouvrier, pris à la Chambre des Communes, ne paraît pas découragé, d'après cette photographie qui a été prise au moment où le premier ministre se rendait au parlement, pour exposer la situation faite par suite de l'échec de son gouvernement.



L'évangile prêché en bateau. — Le fameux bateau-église de l'Allemagne vient de faire son apparition à Berlin. Il circule continuellement, maintenant, sur les rivières et les canaux de l'empire allemand.





Sculptant un monument.—L'un des parcs de Londres se rappellera longtemps Mme Galli-Curci, la fameuse soprano. Elle est en train de graver, en lettres profondes, ses initiales sur un arbre.



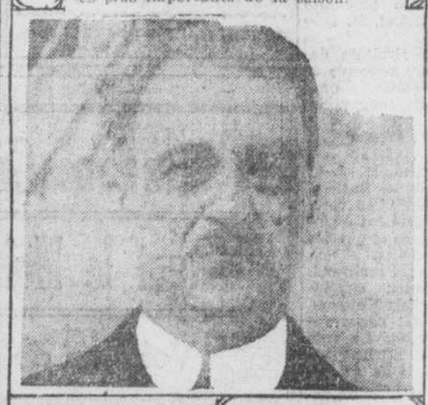
Ils font gaiement la comparaison. — Les membres de l'équipe allemande qui convoya le ZR-3 à travers l'Atlantique, font leurs remarques sur le fameux un demi d'un pour 100 américain de leur breuvage favori. On les voit en train de vider leur verre, aux premières visions de la ville de New-York.

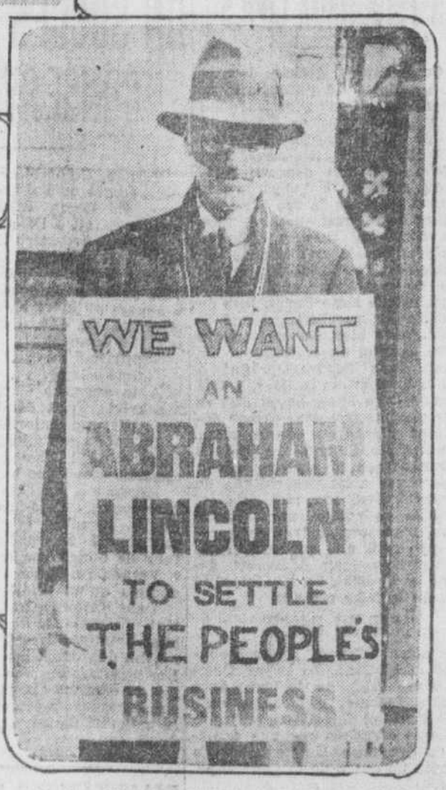
...ronu. — Le colonel John-A. Hull est le nouveau juge avocat général de l'armée des Etats-Unis.



Charmante victime de l'amour. — Mme George Shaw, née Beatrice Henning, fille de l'assistant secrétaire du Travail des Etats-Unis, M. E.-J. Henning, et de Mme Henning, dans sa robe de mariée. La cérémonie a eu lieu dans l'église Saint-Thomas, à Washington, en présence des hauts dignitaires de l'Etat.

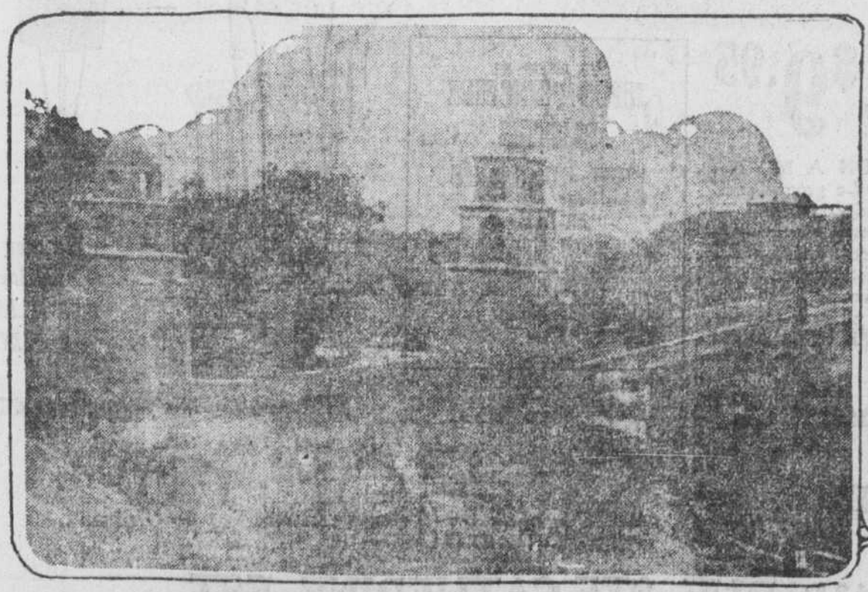
Prenez, vous-même, un morceau de gâteau—L'hon. Inigo Freeman-Thomas, l'héritier de Lord Willington, que l'on voit ici, avec sa jeune épouse, fille de Sir Johnston Forbes Robertson, et nièce de Maxime Elliott. Ce mariage fut l'un des plus importants de la saison.





Aura-t-il des imitateurs? — M. A.-P. Giannini qui en se retirant de la présidence de la banque d'Italie, une institution californienne de $359,000,000, en a donné le contrôle à ses 2,200 employés.

Ce dont l'Angleterre a besoin. — Dans l'opinion d'un groupe de politiciens qui paient cet homme "sandwich", pour se promener dans les rues de Londres.

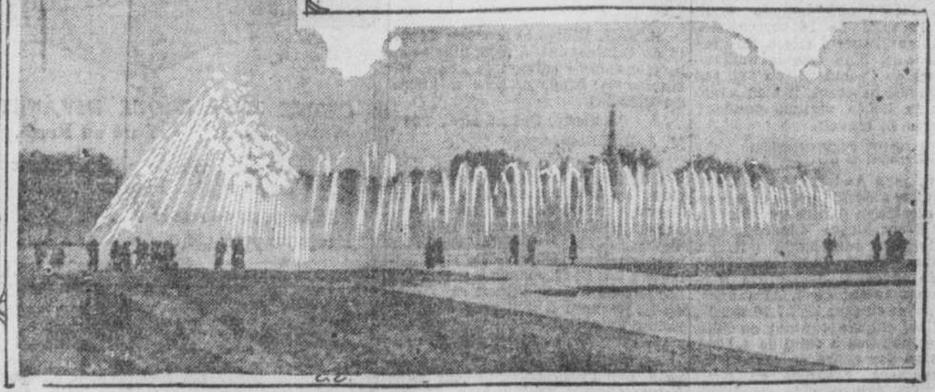


On le doit à l'Espagne. — Ce pont construit de la meilleure manière de Castille, est le seul de ce type construit aux Etats-Unis. On le voit à Riverside, Californie, et chaque semaine, des milliers de touristes pour Los Angeles, le traversent.



De retour. — La baronne D'Erlanger, anciennement Mme Peter-Cooper Hewitt, qui est revenue à New-York de retour d'Europe. Elle a un tel nombre de malles qu'elle peut s'enorgueillir du titre de la "femme possédant le plus de toilettes".

Nouvelle belle-fille. — Alfred-E. Smith, jr., fils du gouverneur de New-York, est maintenant "chez lui", (at home), avec son épouse qui était Mlle Bertha Gott, de Syracuse, fille d'un ingénieur de chemin de fer.



Toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. — Ce que les artistes disent être la plus belle fontaine d'Amérique. On vient de la terminer sur le terrain du "Lincoln Memorial", à Washington, D. C. Des tuyaux au nombre de 125 lancent l'eau à une hauteur de 25 pieds. On peut voir dans le lointain, le monument de Washington.

A PROPOS DE L'EXPLOSION DES GRAINS

Intéressante conférence sur les progrès de la construction des élévateurs à grain.

M. L.-COKE HILL

Une conférence très intéressante a été donnée à l'Institut des Ingénieurs du Canada.

Sous le titre "Récents Progrès dans la Construction et le Fonctionnement des élévateurs à grain", M. L. Coke Hill, ingénieur en chef de la firme J.-S. Metcalfe et Cie, donna des renseignements sur cet important auxiliaire dans la manutention du grain.

Le conférencier a fait un rapide historique de l'élévateur à grain depuis l'antique Egypte jusqu'à aujourd'hui et a parlé des différentes catégories d'élévateurs.

Pendant longtemps l'élévateur à grain fut construit en bois. On en rencontre plusieurs en Europe. Même l'emploi du béton a subi des modifications depuis son avènement. Les constructions aux murs épais ont fait place à d'autres plus légères. Ces changements furent le résultat de recherches et d'expériences ayant pour but d'éviter les explosions.

Les murs des silos ont tout juste l'épaisseur requise pour leur stabilité, évitant qu'une explosion acquiert une trop grande pression avant de forcer les parois. Un système d'enveloppes en tôle légère est aussi employé pour élever le grain de la partie inférieure des silos aux galeries d'expédition.

M. Coke Hill a également décrit le fonctionnement du nouvel appareil qui soulève un char rempli de grain et l'incline dans toutes les directions afin qu'il se vide seul. Ceci constitue vraiment une merveille de mécanique. Une autre addition importante en vue de simplifier et d'accélérer le déchargement des vaisseaux de grain sont les quatre tours marines mobiles qui prennent le grain de la cale des vaisseaux et l'envoient sur des courroies qui passent dans des tunnels.

Toutes ces descriptions furent illustrées par des projections lumineuses et accompagnées de statistiques qui font comprendre pourquoi notre port tient un rang si élevé parmi ceux qui reçoivent et expédient.

Une échange d'opinions suivit la conférence.

Parlèrent tour à tour MM. E.-G.-M. Cape, P. Leclaire, ingénieur en chef de la Commission du hâvre, H. Ralph, président de la firme J.-S. Metcalf, A.-D. Swan, une autorité dans l'aménagement des ports, ainsi que MM. Jamieson, Hunter et Peterson. Tous ont surtout appuyé sur la question des explosions, prouvant par là que ce sujet est d'une importance primordiale encore loin d'être résolu.

Le colonel C.-N. Monsarrat proposa un vote de remerciements au conférencier. Ce vote lui fut transmis par M. T.-W. Harvie, qui présidait la séance.

LES TRIBUNAUX CIVILS

La Cour d'appel, division de cinq juges, a maintenu à l'unanimité un jugement de la Cour supérieure qui condamnait la ville de Verdun à payer $3,000 à Thomas-J. Burns, dont la femme s'était sérieusement blessée en tombant dans un trou, près du trottoir, à l'angle de la 1ère avenue et de la rue Wellington. Burns déclarait que sa femme s'était cassé un bras et disloqué l'épaule et que la municipalité devait être tenue responsable. La ville plaida ne pas devoir quoi que ce soit, parce que Mme Burns, lors de l'accident, ne marchait pas sur le trottoir, mais bien sur une lisière d'herbe, le long du trottoir.

L'hon. juge Lafontaine, qui a rendu la décision de la Cour, a fait remarquer que Mme Burns dut se ranger quelque peu pour passer devant deux piétons qui se trouvaient en avant d'elle. Lorsque des piétons ne donnent pas le passage, dit-il, une personne n'est pas obligée de se quereller avec eux, mais elle est justifiable de passer sur l'herbe voisine. D'ailleurs, le trou en question, qui avait une profondeur de quinze pouces, était découvert depuis un an et demi. La municipalité aurait dû le faire remplir.

PERTE DE DOIGTS

Le même tribunal a aussi condamné la St. Maurice Paper Company à payer $2,280 de dommages à Emile Lanoue, qui, alors qu'il était à l'emploi de celle-ci, eut quatre doigts arrachés par une explosion de dynamite. Ce jugement en confirme un autre de la Cour supérieure.

La compagnie plaidait que, lors de l'accident, Lanoue ne travaillait pas pour elle, et qu'en plus, l'accident était le résultat de l'imprudence de ce jeune garçon.

Statuant sur le premier point, la Cour a décidé que Lanoue était bien à l'emploi de la compagnie. Statuant sur l'autre, elle a fait remarquer que, bien que le demandeur, lors de l'accident, ne fût pas à son travail habituel, il n'en avait pas moins été la victime pendant ses heures de travail.

EN COUR D'ECHIQUIER

L'hon. juge Audette, de la Cour d'échiquier, a décidé, dans une cause du secrétaire d'Etat du Canada contre Greenshields Limited, que cette dernière compagnie, qui, au commencement de la guerre, était endettée envers S. Mayer, de Berlin, d'un montant de 8,107 marks, devait payer au taux de 33.66 marks au dollar, change courant en juin 1920, et non pas à celui de 4,1901 déterminé par ordre en conseil du gouvernement canadien en avril 1920. On sait que le secrétaire d'Etat a été subrogé aux droits des Allemands ayant, au cours des hostilités, des réclamations à faire valoir contre les Canadiens.

L'AVIATION SANITAIRE EN FRANCE

Le Dr Robert Picqué énumère les services précieux qu'elle rend.

A L'UNIVERSITE

Un grand nombre de médecins et d'étudiants ont assisté, hier après-midi, à la conférence donnée par le Dr Robert Picqué sur les progrès accomplis dans le développement de l'aviation sanitaire en France. Le Dr Louis de Lotbinière-Harwood, doyen de la faculté de médecine de l'université de Montréal, a présenté le conférencier et son compagnon, le Dr J. Usac, délégués officiels du gouvernement français au congrès de l'Association américaine de chirurgie militaire.

Le Dr Usac dit d'abord quelques mots pour remercier l'auditoire de son chaleureux accueil et l'assurer qu'il conservera le meilleur souvenir de son passage dans la province de Québec.

Le Dr Picqué déclare que l'aviation sanitaire est encore dans ses débuts, mais que le gouvernement tient à la développer à cause des services précieux qu'elle rend à la France et à ses colonies. Cette méthode démontra son utilité à l'égard des blessés pendant la guerre.

De vaillants soldats, grièvement blessés, ne durent leur salut qu'à l'aviation sanitaire qui permit à des aviateurs ambulanciers d'accourir près d'eux et de les transporter en toute hâte en lieu sûr, dans une zone éloignée du front, où toute une ambulance était organisée, parfaitement bien outillée, pourvue de tout le nécessaire pour la chirurgie et protégée contre les obus par une couverture blindée.

Dans bien des cas l'opération, rendue nécessaire par la blessure, était pratiquée sur le blessé deux heures tout au plus après que celui-ci fut tombé, ce qui est merveilleux.

Pendant les hostilités, plusieurs ambulances de ce genre furent aménagées. Elles étaient entourées d'un terrain d'atterrissage où les avions destinés à ce service atterrissaient. Ces avions servent aujourd'hui pour les mêmes fins, car l'aviation sanitaire n'a pas été suspendue avec l'armistice.

Au contraire, en temps de paix, ces avions se rendent avec une rapidité étonnante sur les lieux de catastrophe, de sinistre ou de tout accident sérieux, dès que ceux-ci sont localisés, et ils transportent les blessés en toute hâte vers les hôpitaux où ils reçoivent les soins nécessaires à leur état. Tous les avions sont aménagés d'une façon superbe. On peut y loger deux blessés et un infirmier, en plus du pilote et du commandant. De plus, il est pourvu d'un système spécial de chauffage à l'électricité, et tout le matériel nécessaire pour les premiers soins à donner aux patients.

Le Dr Picqué termine en souhaitant que le Canada adopte cette méthode et en bénéficie.

Les deux médecins français sont partis hier soir pour Washington, et de là pour San Antonio, Texas.

UN SUCCES DES CONSERVATEURS

Vernon, Colombie Britannique, 7. —Le comté de Yale reste conservateur. M. Grote Stirling, candidat tory, a défait à l'élection partielle hier, son adversaire libéral, M. Daniel-W. Sutherland.

Sans compter les résultats de huit petits polls encore inconnus à 9 heures 30 hier; M. Stirling a une majorité de 419. Cent deux polls sur 110 donnent :

Stirling	6,600
Sutherland. . . .	6,186

A la dernière élection, M. J.-A. Mackelvie avait défait M. Sutherland par une majorité de 542 voix.

Un vote assez abondant fut déposé parce qu'il faisait beau et que les chemins étaient en bon état.

Keremeos, Penticton, Peachland, Armstrong, Cold-Stream, Grand-Forks, Headley et East-Kelowna ont donné au candidat conservateur de bonnes majorités. Le vote à Vernon fut serré, M. Stirling n'y compta qu'une majorité de 97.

Dans Kelowna, M. Sutherland obtint une majorité de 201 voix. Ellison, Lumby, Silver-Creek et Glenema lui donnèrent aussi la majorité. Les résultats inconnus n'affecteront pas le résultat général et les chefs conservateurs prévisaient, hier, que la majorité de leur candidat atteindrait 480.

FELICITATIONS DU PREMIER MINISTRE

M. J.-H. Dillon, le nouveau député de Sainte-Anne, a reçu, hier soir, le télégramme suivant de l'hon. M. Mackenzie King, premier ministre du Canada:

Cochrane, Ont., 6 nov., 1924

M. J.-H. Dillon,
Montréal.

"Je viens d'apprendre votre élection à la législature de Québec. Veuillez recevoir, pour vous personnellement et aussi pour les libéraux de la division Sainte-Anne, mes plus sincères félicitations. Mes collègues du gouvernement qui m'ont accompagné dans l'Ouest du Canada se joignent à moi pour vous féliciter tous."

W.-L. Mackenzie King

La vérification des bulletins de vote par l'officier-rapporteur dans Sainte-Anne a eu lieu hier, 41 rue McCord. M. Dillon était accompagné de M. Dwyer et M. Tansey était représenté par M. John Lynch. La majorité de M. Dillon est de 190.

"MONTMARTRE"

L'une des belles choses que nous aura données la troupe de la Porte Saint-Martin est "Montmartre", l'émouvante pièce de Pierre Frondaie. Les comédiens de Paris ont remarquablement présenté cette oeuvre, hier soir, au théâtre Orpheum, devant un auditoire fasciné par sa beauté et touché par sa douloureuse vérité.

C'est encore le combat entre l'instinct irrésistible et l'amour alangui, où généralement l'amour est vaincu par le premier et en souffre par la suite d'une inguérissable blessure. Une jeune fille a accoutumé d'aller au café du Moulin-Rouge, à Montmartre. Elle y est allée tellement souvent, s'y est tellement amusée, que la fréquentation de l'endroit devient un article essentiel du programme de sa vie, une démarche nécessaire au repos de son esprit; enfin, comme il arrive toujours, il faut qu'elle y retourne et y retourne sans cesse, sans quoi son être devient désemparé et souffre d'une absence intenable. Elle aime un jeune compositeur, aussi riche de talent que pauvre de fortune; mais sa seconde nature, celle qu'elle ne peut contrôler, la ramène au café, où elle revoit ses anciens amis et se sent revivre. Le soir qu'elle délaisse celui qu'elle aime, le compositeur apprend que son opéra a été accepté et sera présenté. Par la suite, il devient riche, célèbre, renommé. Il revoit son ancienne amie qu'il aime encore, au Moulin-Rouge. Elle est là, avilie, assise avec un faux ami, lui racontant ce que c'était que "le grand béguin". Et le compositeur, le coeur brisé, pleure comme un enfant la déchéance de celle dont il a toujours porté le nom et l'image, comme un trésor sacré, dans son coeur.

M. Aimette a, pour une fois, le grand rôle de la distribution. Il convenait de nous affirmer si brillamment son talent avant de nous quitter. Son personnage du compositeur est des plus sympathiques, vivant, puissamment humain, tendrement romantique. A ses côtés, nous voyons Mlle Andrée Pascal rendre avec conscience et ferveur le rôle de la pauvre fascinée, victime des forces mystérieuses de la seconde nature. M. Magnier incarne avec un sens juste de la magnanimité amicale et presque paternelle le rôle secondaire du bon tavernier qui console les chagrins du jeune compositeur. M. Montis, que les Américains nommeraient "le vilain", sait superbement faire haïr le Logerce qu'il interprète. Les autres rôles sont rendus avec sincérité. Beaux décors, toilettes qui plaisent.

La semaine prochaine, "L'Aiglon", d'Edmond Rostand.

LES FUMERIES D'OPIUM EN EXTREME-ORIENT

Genève, 7—Sao-Ke Alfred Sze, délégué de la Chine à la conférence internationale sur l'opium, a pris à partie les grandes puissances qu'il accuse d'avoir des colonies en Extrême-Orient où l'opium se fume communément. Les délégués anglais, français et japonais ont répondu que ces critiques n'étaient faites que pour en éviter de pareilles à l'endroit de la Chine.

La conférence a accepté, sur proposition de sir Malcolm Delevingue, délégué anglais, de nommer un comité composé de représentants de la Grande-Bretagne, de la France, du Japon et de la Hollande, comité qui devra proposer un plan pour empêcher l'opium d'être fumé en Extrême-Orient.

UN NOUVEAU JUGE

Saint-Jean, N.-B., 7. — L'hon. J.-P. Byrne, ancien procureur général du Nouveau-Brunswick, qui a été nommé juge de la Cour suprême, est entré en fonctions hier.

DEMENTI DE PARIS

Paris, 7. — Le comité des forges déclare non fondée la nouvelle au sujet d'un accord conclu entre les métallurgistes français et allemands.



Restez Jeunes

"Ceux qui savent manger sont comparativement beaucoup plus jeunes que ceux qui ignorent cette science", dit Brillat-Savarin.

* * *

En d'autres mots, l'on peut conserver sa jeunesse en faisant attention à son régime alimentaire.

* * *

Et un régime composé en grande partie de poisson frais est un des plus sûrs moyens de jouir d'une bonne santé, d'être vigoureux et heureux — attributs de la jeunesse.

Le marchand qui vous vend du POISSON HATTON vous aide à rester jeune.

D. HATTON COMPANY
MONTREAL
"La crème de la pêche"

LES TABLETTES A LAVER "SPEE DEE"
Rendent l'eau délicieusement douce et économisent la moitié de votre temps et de votre savon. Pas besoin de frotter ni de passer au bleu. Essayez-les. 5c seulement chez tous les épiciers. 20-3



Samedi Seulement

Vente à moitié prix de chapeaux pour enfants, chapeaux de feutre et chapeaux de velours pour écolières—à exactement moitié prix.

Chapeaux de $1.95 pour $1.00
Chapeaux de $2.95 pour $1.50
Chapeaux de $3.95 pour $2.00
Chapeaux de $4.95 pour $2.50

Tous nos chapeaux pour enfants seront vendus à moitié prix samedi.

Davies
LADIES HATTER
Magasin principal:
561 RUE STE-CATHERINE OUEST
Angle rue Drummond.
Succursales:
RUE BLEURY, entre Ste-Catherine et théâtre Imperial.
AVENUE MONT-ROYAL EST
Angle rue Delanaudière.
OUVERT TARD LE SAMEDI SOIR.



"VOUS pouvez préparer tout un repas avec un gril Hotpoint 3 feux, qui bout, grille et rôtit. Il peut accomplir deux de ces opérations en même temps. Pour rôtir on peut l'employer avec l'Ovenette Hotpoint".

Le gril Hotpoint est pouvu d'un triple commutateur réversible, tandis que les éléments sont entièrement construits en métal à l'épreuve de la rouille.

Dépôts partout

H 16 C
HOTPOINT DIVISION
Canadian General Electric Co. Limited

DEPS

ACHETEZ-EN UNE BOITE DE 25c AUJOURD'HUI!

N'attendez pas que cette ennuyeuse toux, cette respiration difficile ou ce serrement d'estomac dégénèrent en maladies pulmonaires ou bronchiales. Une fois que vos organes respiratoires seront en mauvais état, ils pourront facilement vous causer de graves ennuis, non seulement cet hiver, mais tous les hivers qui suivront.

Sucez chaque jour quelques pastilles Peps qui, dissoutes sur la langue, dégagent des odeurs balsamiques et calmantes, qui en passant par la gorge se rendent jusqu'aux coins les plus reculés des poumons.

En prenant les petites pastilles Peps, nous bénéficions tout à fait, à la maison, de l'air si renommé des forêts de pins.

Exemptes de tous narcotiques dommageables, les Peps soulagent et fortifient les organes respiratoires d'une façon nouvelle et très efficace.

Tous les pharmaciens vendent les PEPS aux nouveaux prix réduits de 25c la boîte, ou écrivez à Peps Co., Toronto.

For WINTER COUGHS & COLDS



Nous Annonçons

L'Ouverture de Notre Nouveau Magasin au Centre de la Ville

No 6 rue Ste-Catherine Est
(En haut)
Coin Boul. S.-Laurent.

Avec un Assortiment Complet d'Instruments de Musique.

Pianos, pianos automatiques, nouveaux phonographes Columbia et Edison, saxophones Buescher, Conn, King, Beare & Besson.

"Trap-Drums" complets — Equipement et accessoires.

Cuivres et instruments à anches pour fanfares.

Accordéons, "Ukalelees", guitares, banjos, mandolines, violons, cornets, trompettes, trombones, flûtes et clarinettes.

Si c'est un instrument de musique nous l'avons.

Surveillez notre annonce dans ce journal la semaine prochaine. Nous annoncerons une des plus grandes ventes d'instruments de musique jamais offerte au public montréalais.

IF IT'S MUSICAL WE HAVE IT
V. Soroi
MUSICAL HOUSE LTD.
DEUX — Magasins — DEUX
Magasin du centre de la ville :
6 Est, Rue Ste-Catherine
(En haut) coin Boul. S.-Laurent
Magasin principal :
1085 rue St-Jacques
Entre les rue Chatham et Canning
TEL. UPTOWN 3-9-0-5
20-2

Une Grande Vente à Moitié Prix de

Manteaux et Robes de Soie

chez Nichol Demain !!



Nous avons cent belles robes de soie et cent cinquante manteaux d'hiver — plusieurs garnis de fourrure — que nous avons sortis du stock et **REDUITS A EXACTEMENT MOITIE PRIX!** Les valeurs sont merveilleuses!

100 ROBES DE SOIE

$12.48 à $22.50

Réduites de $24.95 à $55.00

Ce sont des robes de soie de belle qualité—Canton, georgette, crêpe plat et chenille, satins brodés—dans presque toutes les nuances, y compris des robes noires. Ce sont des modèles pour demi-toilette de soirée, pour l'après-midi et pour les réunions officielles de l'après-midi. Tailles 16 à 42. **CHAQUE ROBE A MOITIE PRIX.**

VOTRE MANTEAU D'HIVER A LA MOITIE DU PRIX REGULIER

Ci-devant $32.50 à $75
SAMEDI — $16.25 à $37.50

Ce groupe de 150 manteaux, comprenant toutes les tailles de 16 à 40, peut satisfaire tous les goûts. Il y a des manteaux avec grand collet en loup, lapin teint en taupe, beaverine et opossum teint en martre. D'autres sont de gros ulsters de coupe masculine — d'autres encore sont faits de jolis tissus quadrillés. Il y en a en poil de chameau uni, poil de chameau à carreaux unis, en tissus poilus épais et en tissus anglais à paletots d'hommes. CHAQUE MANTEAU EST UNE GRANDE VALEUR A EXACTEMENT MOITIE PRIX.



Heures d'Affaires 8.30 A.M. à 6 P.M.

Manteaux d'Hiver $9.95
Notre série régulière de $19.95

UNE AUTRE OCCASION A MOITIE PRIX POUR SAMEDI. Le groupe comprend environ 25 splendides manteaux — plusieurs ulsters épais—confectionnés à la mode masculine — d'autres en tissus à grands carreaux avec collets écrasés. Tailles 16 à 38. Quand ce groupe de 25 sera écoulé nous n'en aurons plus à ce prix. VENEZ DE BONNE HEURE SAMEDI MATIN.

Un groupe de
JUPES PRINCESSE PLISSEES
PRIX DE SAMEDI $5.95
Rég. $9.95

Toute jeune fille a besoin d'une de ces jupes princesse dans sa garde-robe — surtout quand on lui offre pour ainsi dire à la moitié du prix régulier. Elles sont en crêpe de laine français dans de jolies nuances de tangerine, gris, fauve et plusieurs bruns.

En vente à notre magasin de 413 rue Ste-Catherine est seulement

THE J. F. NICHOL. Co. LIMITED

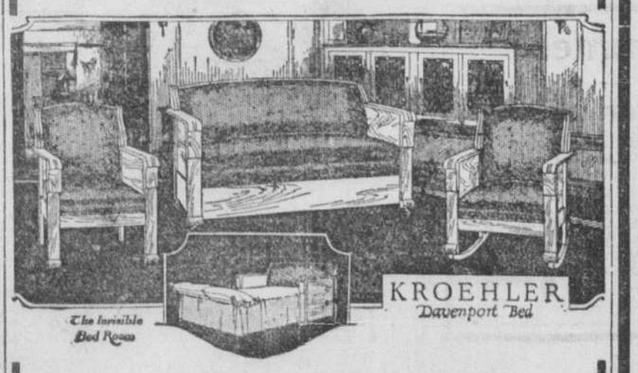
413 RUE STE-CATHERINE EST

(Près rue Saint-Hubert)

Profitez de nos Grandes Réductions

Durant le Mois de Novembre

Voici un de nos Spéciaux



CETTE MAGNIFIQUE DIVANETTE — Fini Chêne Doré ou Fumé.

Ce qu'il y a de plus moderne avec matelas. Pour $44.75

Chaise pour convenir $12.75
Berçante pour convenir $13.50

The J. S. Prince Company
85 Boulevard St-Laurent
Près Craig — Est 0209
Wm. Lalonde, Prés. — Albert Lalonde, Gérant.

IL Y AURA 30 ANS DEMAIN

(De la "Presse" du 8 novembre 1894)

L'association des épiciers a élu, hier, ses nouveaux officiers. MM. Johnston, président; S.-D. Vallières et Scanlan, vice-présidents; S. Demers, secrétaire honoraire; J.-O. Lévesque, trésorier; Th. Gauthier, A.-D. Fraser, J.-E. Manning, V. Raby, Jos. O'Shaughnessy et W. Willison, directeurs.

* * *

Le Dr et Mme Grondin sont à Montréal les hôtes de M. J.-D. Rolland.

* * *

Le Dr Omer Joyal, de Boston, est arrivé à Montréal, d'où il s'embarquera pour l'Europe.

* * *

Le bureau médical de l'hôpital Notre-Dame a nommé le Dr Louis de Lotbinière Harwood médecin assistant du service de gynécologie.

* * *

M. J.-A. Rodier, maître ouvrier du district No 19 et chroniqueur ouvrier de la "Presse", est parti, à 9 heures, ce matin, pour la Nouvelle-Orléans, où il va assister au grand congrès de tous les Chevaliers du Travail.

* * *

Trois cents convives ont pris part, hier soir, à l'hôtel Windsor, au banquet offert par la Chambre de Commerce, à M. Kleczkowski, consul général de France. M. H. Laporte présidait. On remarquait l'hon. M. Bowell, Stanislas Côté, Marc Sauvalle, Louis Fréchette, J.-X. Ferrault, le maire Villeneuve, l'hon. M. Curran, M. Ogilvie, etc.

* * *

On a formé, ces jours derniers, une nouvelle ligue appelée l'Association du bon gouvernement. En voici les officiers: MM. Geo. Hague, président; Frank-J. Hart, E.-K. Greene et H. Laporte, vice-présidents; H.-B. Ames, secrétaire; Walter Drake, trésorier; J.-O. Gravel, T.-B. Macaulay, J. Cradock Simpson, Arthur Prévost, B. Hall, W.-F. Thomas, Hugh Graham, E.-F. Keaton et G.-W. Stephens, directeurs.

* * *

M. Emile O'Leary a donné une conférence hier soir, au Cabinet de Lecture. Le Dr L. Montpetit présidait. M. Edouard Lebel a chanté. M. Edouard Letourneux a déclamé.

"L'AIGLON"

Enfin! La grande semaine de la saison française est arrivée et c'est à partir de dimanche soir que les artistes de la Porte St-Martin nous donneront "L'Aiglon" cet immortel chef-d'oeuvre de Rostand que tout-Montréal a hâte d'entendre par les principaux interprètes de Paris et avec les décors et les costumes du théâtre de la Porte St-Martin. Non seulement tout Montréal sera à l'Orphéum la semaine prochaine pour les grandioses représentations de "L'Aiglon" mais nous savons que les commandes de billets pour cette pièce arrivent de toutes les parties de la province, voir même de l'Etat de New York.

On se rappelle que "L'Aiglon" a été donné à Québec par les artistes de la Porte St-Martin lorsqu'ils sont allés dans la vieille capitale avant de se rendre à Montréal. Ce fut un véritable triomphe. Un journal affirmait: "Nous n'avions eu que des représentations bien imparfaites de l'Aiglon jusqu'à ce jour. C'est la première fois que nous voyons L'Aiglon joué intégralement, avec les costumes et décors appropriés et avec une interprétation parfaite. C'est à ne plus s'y reconnaître."

On sait que Mlle Pascal a joué le rôle plus de 200 fois à Paris! M. Magnier compte autant de représentations dans le rôle de Flambeau.

LE CLIENT EST TROUVE COUPABLE PAR LE JUGE

Un nommé Crist Pettas a été trouvé coupable, hier après-midi, par le juge Lacroix, en Cour des sessions, sous l'accusation d'avoir obtenu de l'argent et des matériaux de construction au montant de $1,630.50 sous de fausses représentations, de la maison Turcot Limitée, dont l'échevin Napoléon Turcot est le président. La sentence sera prononcée le 17 du courant. Il s'agit d'après le témoignage de l'échevin Turcot, de travaux faits dans une maison privée pour la convertu en magasin. Pettas avait signé un billet à 10 jours au montant de $1,630.50 qui fut présenté à la banque, mais qui n'a jamais été honoré par le signataire.

Trois témoins ont juré que Pettas avait déclaré à maintes reprises qu'il était le propriétaire de l'immeuble que l'on changeait en magasin. L'échevin Turcot et M. Roméo Turcot, parlant au nom de la compagnie, ont juré que c'est grâce à ces déclarations que les matériaux ont été avancés.

CHARMANTS VOYAGES D'HIVER

Choisissez votre climat et transportez-vous dans la région de votre choix par le Chemin de fer national du Canada. La Colombie anglaise, la Californie, la Floride, les Antilles, les Bermudes et autres villégiatures hibernales peuvent être atteintes par les routes les plus directes, par le National du Canada.

Ce chemin de fer vous offre une cuisine sans rivale, un service courtois, un confort suprême et des tarifs raisonnables.

Pour autres renseignements, réserves de places, etc., s'adresser à tout agent du C.N.R.

7,14,21,28 (r)

Nous disons: "Il est bon pour les mains" et tous ceux qui s'en servent disent la même chose.

"TOTO"

Le SAVON POUR LA SOIE ET LA LAINE

Se dissout instantanément dans l'eau froide!

3 paquets 25c, chez votre épicier

Teinturiers Diplômés — *Nettoyeurs Médaille d'Or*

NETTOYAGE ET LUSTRAGE

Nous nettoyons les manteaux garnis de fourrure et leur redonnons leur lustre. Téléphonez aujourd'hui et nous enverrons chercher vos vêtements.

DEPOTS:

Dupuis Frères	East 87
660, Ste-Catherine O.	Up. 1999
4161 Ste-Catherine O	West 6269
737 Notre-Dame O.	Main 3818
Bureau-chef	*Vic. 470

British Dyeing — *American Company*

DUPUIS FRERES, Limitée — DUPUIS FRERES, Limitée — DUPUIS FRERES, Limitée

AFIN DE PERMETTRE à tous ceux qui voudront entendre notre CONCERT DEMAIN SOIR de compléter leurs ACHATS, nos magasins RESTERONT OUVERTS jusqu'à 10 heures et demie

Bonbons — FRONTENAC assortis en boîtes de 5 lbs: chocolats à centre dur ou mou, bonbons français, bonbons au coco, bonbons avec Grenobles; prix régulier 2.25 la boîte, samedi . . . **1.55**

Chocolats — METROPOLE de Martineau à saveur exquise; la boîte de 5 lbs, régulier 2.00, samedi **1.50**

Chocolats — assortis en boîtes de 5 lbs, centre dur ou mou: ananas, orange, vanille, caramel, nougat, etc. Très spécial **1.00**

Dupuis Frères LIMITÉE

LE MAGASIN DU PEUPLE

rues Ste-Catherine, Demontigny, St-André et St-Christophe.

J.-N. Dupuis, Président, Eug. Dupuis, Vice-Président, A.-J. Dugal, Directeur-Gérant.

Chapeaux — en velours pour hommes, spécial de Dupuis, garanti; les plus nouvelles nuances de gris, beige et noir **4.95**

Chapeaux — Brook en velours pour hommes, fabrication canadienne, en gris perle, gris médium, gris acier et noir . . . **6.00**

Chapeaux — en velours autrichien de haute qualité pour hommes; nuances: gris perle, gris radium, beige et noir; magnifique valeur à **7.50**

Manteaux garnis de fourrure

pour Dames



La plus belle valeur à Montréal

Jolis manteaux garnis de fourrure; modèles des plus attrayants; des plus nouveaux et des plus élégants; confection en velours et en duvetyne; col et manchettes garnis de castorine, "seal" et viatka. Nuances: sable, taupe, réséda, rouille; toutes les grandeurs ordinaires. Nous pourrons certainement vendre ces manteaux beaucoup plus cher, mais nous avons voulu en vendre un plus grand nombre et vous laisser le choix au prix extra spécial de **19.98**

Manteaux de luxe en suédine, vague marine, caracul, flamingo, duvetyne, etc., dans les plus jolies nuances. Col et manchettes garnis en "seal" français, opossum, moufflon, thibétine, castor et alaska; **29.50** à **149.50.**

Etalage de magnifiques nouvelles robes françaises; modèles exclusifs perlés et brodés. Nuances les plus en vogue à Paris, **24.98, 35.00, 39.50, 59.50, 65.00** et . . . **79.00**

Continuation de notre vente de robes. — ROBES convenables pour toutes occasions, après-midi ou soirée; les prix réguliers de ces robes pour cette vente, de 25.00 et 35.00 à **14.95**

Manteaux en Fourrure

MANTEAUX en "seal" français, modèle pleine longueur; col et manchettes en écureuil ou en Alaska. Variété de jolis modèles offerts au prix spécial de **139.50**

5.00 COMPTANT

Sur un dépôt de 5.00, *nous vous réserverons* N'IMPORTE LEQUEL *de ces* MANTEAUX *jusqu'au jour où vous en aurez besoin.*

Nouveaux Escarpins et Souliers pour Dames

ESCARPINS modèle Opera en satin uni nuance coco; en velours combiné de satin broché noir; en satin brun rayé et broché; satin noir brocart et argenté, ou en satin rayé et broché noir; talon espagnol. Pointures 2½ à 7 dans chaque lot **4.95**

SOULIERS de fantaisie en satin, velours et chevreau noir; talon militaire, espagnol et Louis; pointures: 2½ à 7; prix variés de **5.95** à **8.95.**

—Au premier, en haut.

Montre-Bracelet pour dames

Le meilleur mouvement importé; 15 pierres; boîtier plaqué or blanc garanti, décoré à la main; bracelet ajustable; prix spécial **12.95**

—Au rez-de-chaussée.

Foulards

en soie artificielle pour dames; tricot et nuances unis ou de fantaisie; frange en soie; chacun **1.49**

Mouchoirs

en mousseline suisse de belle qualité; petits dessins brodés dans un coin; choix de dessins et de nuances; chacun . . . . . **.19**

3 pour . . . . . **.50**

Sacoches

en cuir pour dames; nouveaux modèles en noir et couleur; chacune . . . **2.95**

—Au rez-de-chaussée.

Peptonate de fer Robin; spécial . . **1.15**

Coton absorbant; rouleau de 1 lb; valeur de .75 pour **.59**

Listerine petite bouteille; spécial . . **.25**

Lingerie pour dames



Corsets en coutil rose uni avec élastique à la taille, buste bas, baleines noires à l'épreuve de la rouille; quatre jarretières; taille 20 à 30 . . . **.98**

Corsets en coutil croisé de fabrication française, gousset élastique à la taille; garniture de galon de soie, baleines fortes; buste bas ou mi-bas. Taille 20 à 30 . . . . . **1.59**

Robes de nuit en flanellette; manches longues ou courtes; garniture en pareil ou avec piqûres roses ou bleues **1.25**

—Au premier, en haut

SPECIAL DU MATIN

120 ROBES DE NUIT en crêpon américain; manches courtes; différentes encolures; garniture de médaillons, de dentelle valenciennes crème et de ruban; nuances: mauve, pêche, rose, ciel, etc. Taille ordinaire. Valeurs de 1.50 et 1.75 pour . . . . . **.95**

Le clou *de la journée de LUNDI, 10 novembre, sera notre grande vente annuelle de*

TISSUS **1.89**

tout laine, pour costumes et manteaux d'automne et d'hiver; 54 et 56 pouces de largeur. Valeurs jusqu'à 10.00 pour . . . . .



Gants et Gantelets en Chamoisette pour Dames

Les GANTELETS sont des échantillons de manufacturiers; chaque paire garantie parfaite; nuances les plus nouvelles; valeurs de 1.00 et 1.49 la paire, pour . . . . . **.79**

Les GANTS sont ornés de jolie broderie en brun, gris, castor, beige et noir; 2 boutons-pression; extra spécial, la paire, ... **.69**

—Au rez-de-chaussée.

Parapluies POUR DAMES ET FILLETTES. Grandeurs 21 et 23 pouces; couverture en taffetas; monture Paragon; jolis modèles de manches. —Au rez-de-chaussée. **1.00**

Nouveautés en

Bas *pour Dames*

BAS en cachemire et soie, BAS anglais à côtes fines ou larges et BAS en cachemire pure laine, marque Mercury. Choix de toutes les nuances en vogue; pointures 8½ à 10. La paire. . . **.98**

Demain soir, de 8½ à 9½ heures, grand Concert à nos magasins

par les artistes de la Symphonie du Conservatoire National, secondés par des artistes de la Maison Dupuis Frères. Le concert sera transmis par le poste de Radio C. K. A. C. de la "Presse". Venez tous l'entendre, ou écoutez-le sur votre radio.

Articles pour Garçons

CASQUETTES unies ou à 8 pointes, en tweed épais; visière souple; doublure et cache-oreilles; grandeurs: 6¾ à 7 . . . **1.10**

CHANDAILS en tricot de laine épais; poche chaque côté; col châle; nuances: beige, gris et brun pointure: 28 à 32 . . **2.98**

GILETS de laine finie cheviot; col V; vêtement chaud et léger; en gris et beige; poitrine: 28 à 32 . . . **1.98**

—Au rez-de-chaussée.

Souliers d'Automne

pour hommes; semi-brogue ou uni; semelle double; noir ou brun; pointure: 6 à 10; la paire **4.95**

Guêtres pour hommes; modèles à 5 boutons; drap union gris, beige ou castor; la paire . . . . . **.98**

—Au premier, en haut.

Solde de nos Chapeaux d'Automne pour Dames



Chapeaux garnis en velours Lyon, peluche de chapelier et velours panne. Choix de jolis modèles pour personnes qui ont les cheveux coupés et d'autres pour dames âgées. Toutes les nuances et noir. Garniture d'ornements de fantaisie, de ruban et de fleurs. Régulier 6.00 à 9.00 pour **4.98**

Chapeaux garnis importés ou copiés dans notre propre atelier; confection à la main en velours Lyon de la meilleure qualité. Choix de très attrayants petits modèles, d'un effet individuel; grandeurs de tête petites ou moyennes. Magnifique garniture d'ornement en autruche, plumes de paon brûlées et fleurs appliquées. Régulier 9.98 à 15.00 pour **8.95**

Toutes nos formes de chapeaux à rabais d'un 1/3

—Au premier, en haut.

La meilleure valeur à Montréal en

Paletots d'hiver pour hommes

eu égard au prix de cette vente

Nous offrons samedi des paletots en tissu anglais tout laine à envers carreauté à un incroyable bon marché. Ces paletots proviennent de l'une des maisons canadiennes le plus justement renommée pour la haute qualité de sa marchandise. Modèles "Slip-on" ou raglan; nuances pâles ou foncées. Les paletots de cette qualité se vendent partout 25.00, 29.50 et jusqu'à 37.50, votre prix samedi.

24.50



A nos Comptoirs d'Articles pour Hommes

Chemises — Chemises en différents tissus de bonne qualité; choix de jolis dessins; quelques-unes avec faux cols mous détachables pour assortir; encolure: 14 à 16½; valeurs jusqu'à 2.50, en vente samedi à **1.39**

Gants doublés — Gants en mocha et en cape gris et brun garantis parfaits sous tous rapports; bonne doublure en laine; pointure: 7½ à 10; pas une paire ne vaut moins de 2.50, plusieurs valent davantage; samedi **1.69**

Gilets de laine — Gilets en tricot Jumbo avec col châle; nuances: chameau, gris, brun et marron; aussi chandails passant par-dessus la tête avec col châle et rayures sur le devant; grandeur 36 à 44; prix spécial **4.95**

Foulards en Soie — Foulards en soie artificielle; belle variété de rayures de fantaisie: blanc et noir, noir avec fond à fines rayures; aussi fond gris, brun et marine avec rayures; prix spécial **1.59**

Complets à 2 Pantalons — Serge ou herringbone anglais bleu marine tout laine botany, de haute qualité. Confection des plus soignées. Modèle anglais ou ordinaire pour jeunes gens; **32.50**

—au rez-de-chaussée

Paletots

en frise beige, lovat ou brun chiné vert tout laine, pour garçonnets de 3 à 9 ans; modèle Ulster, col transformable; poches appliquées; doublure en tweed ou flanelle rouge. . . **10.95**

—Au premier, en haut

Paletots

en frise ou tweed anglais, pour garçons de 13 à 18 ans; qualité tout laine très pesante; modèle Ulster avec épaules raglan ou ordinaires; demi-doublure en drap polo, ou tissu portant sa doublure; grandeurs: 31 à 36; spécial. . . . **17.95**

Complets à 2 culottes en serge cheviote bleu marine tout laine, pour garçons de 9 à 17 ans; modèle Norfolk; qualités de 18.00 et 19.00 pour. **14.95**

SPECIAL DU MATIN

COMPLETS en tweed de fantaisie gris de laine, pour garçonnets de 3 à 4 ans; modèle Oliver Twist ou Middy; valeur de 3.95 pour **2.45**



Grande Vente de Pipes "Amberit"

Un lot de plusieurs grosses de pipes de la fameuse marque "Amberit" sera mis en vente demain au prix du gros.

Choix de modèles et de formes droites ou recourbées. Prix régulier partout 1.00, samedi chez Dupuis **.79**

Cigares

Marques L .O. Grothé et autres, en boîtes de 50; régulier 2.50, 2.75, 3.00 et 3.50, votre choix à . **1.87**

Linges à verrerie

à dessins quadrillés bleu et blanc et rouge et blanc; qualité souple; grandes dimensions; régulier .35 chacun, samedi 2 pour . . . . **.39**

—Au premier, en haut.

AFFAIRES DE C.-A. BARNARD

On se renseigne sur le succès des compagnies auxquelles il appartenait.

TEMOINS DE MONTREAL

Toronto, 7.—Les affaires de la "Davie Shipbuilding Company", de Lévis, ont été l'objet d'un examen, hier, au procès de C.-A. Barnard, de Montréal, ancien directeur de la Home Bank. William-C. Thompson, qui fit la vérification des livres de la compagnie jusqu'au 31 décembre 1919, pour la "Canada Steamship Lines", a été le principal témoin.

Il constata un déficit de $726,989 une fois qu'on eut soustrait du surplus de $1,332,417 la somme nécessaire pour tenir compte de la dépréciation et des pertes possibles sur les contrats en exécution. Les livres faisaient voir que M. Barnard devait à la compagnie $66,753, déduction faite des $1,006,000 appartenant à la compagnie et portés à son crédit.

Le témoin a déclaré que sur les contrats français, il avait été entendu avec la compagnie Anderson, de New-York, qu'elle recevrait une commission de $202,500, cinq pour cent, sur le contrat global. La somme transférée au compte de M. Barnard était de $300,000, environ huit pour cent. M. Thompson ne s'explique pas cette majoration.

La "Canada Steamship Lines" avait presque consenti à acheter la compagnie Davie à la condition que les pertes sur les contrats non remplis fussent assumées par l'ancienne compagnie.

M. Davie, qui fut président de la compagnie avant M. Barnard, a dit qu'il n'avait pas à voir aux finances de la compagnie.

Les affaires de la "Mount Royal Brick Co.", dont l'accusé Barnard était directeur, ont été examinées de près à la séance d'hier matin.

M. J.-Alphonse Turcotte, de Montréal, syndic de la compagnie, témoignant, a déclaré que la compagnie fut organisée en 1914 et qu'elle ne paya aucun salaire après le mois d'août de cette année et qu'elle ne vendit que pour $333 de briques. Le passif de la compagnie était de $2,458,981 et l'actif, de $2,120,529. L'intérêt sur les obligations fut payé jusqu'en décembre 1914, mais aucun depuis.

Percy-C. Bondham, inspecteur maritime de Montréal, a témoigné au sujet de la valeur des navires "Vaudreuil" et "Paipoonge", donnés en garantie à la banque. En 1919, le tonnage valait $150 le tonneau. Il tomba rapidement en 1922 et en 1923. On ne pouvait plus réaliser que $9 la tonne en 1923.

M. W.-F. Fleming, qui fut gérant de la "Canadian Debentures Corporation" dont M. Daly fut président, déclara que ce dernier retirait un traitement de près de $10,000 par année, sans s'intéresser bien activement à la société.

M. Turcotte a nommé comme suit les directeurs de la "Mount Royal Brick Company": R.-W. Ogilvie, C.-A. Barnard, l'hon. Frank Carrell, Robert Bickerdike, Ouimet, Clarence-F. Smith et F.-H. Manly.

ADORATION NOCTURNE

Les adorateurs sont convoqués pour dimanche soir le 9 à l'église de S.-Jean-Baptiste rue Rachel pour 7.30 heures à l'office des 40 heures, et mardi soir le 11 à l'église de S.-Alphonse d'Youville, Boulevard Crémazie pour 8 heures aux 40 heures.

UN IMMEUBLE GEANT POUR UNE UNIVERSITE

Pittsburg, Pa., 7. — L'université de Pittsburg a complété ses plans pour construire l'an prochain un immeuble de 52 étages qui sera appelé la "cathédrale du savoir" et qui groupera toutes les facultés sauf celles de la médecine et de l'art dentaire. Cet édifice aura 680 pieds de hauteur et viendra immédiatement après l'immeuble Woolworth et la tour de la Cie Metropolitaine qui, à New-York, mesurent, respectivement 792 et 700 pieds de hauteur.

Le nouvel immeuble universitaire est évalué à un coût de $10,000,000. Il pourra recevoir 12,000 étudiants. Les plans pourvoient à une construction de style gothique. L'édifice aura 360 pieds de long et 260 de large. Il y aura 16 ascenseurs rapides, quatre entrées principales, des salles de cours, des bibliothèques, des ateliers, des laboratoires. Enfin, "l'immeuble sera comme une cathédrale du savoir, symbolisant les progrès de la ville de Pittsburg et la faisant comprendre", a déclaré le chancelier de l'université John-G. Bowman à l'assemblée qui a été tenue ici hier soir et à laquelle il a été définitivement annoncé que les plans, commencés il y a trois ans, sont terminés.

AU CLUB KIWANIS

M. Paul Lachance, jeune pianiste de Québec, jouait pour la première fois devant un auditoire montréalais, hier, au lunch du club Kiwanis, à l'hôtel Windsor. Le virtuose québécois a été vivement applaudi et son admirable technique a fait l'objet de commentaires flatteurs. Le chanteur évangéliste était aussi au programme. Le principal orateur du jour fut M. C.-C. Robinson, qui parla de la vocation et dit qu'il faut laisser un jeune homme suivre ses goûts et ses aptitudes pour le métier ou la profession qu'il veut embrasser. Le rév. Dr Goodell et M. J.-N. Barss firent aussi de courtes allocutions.

MAISONS D'EDUCATION

L'ANGLAIS PAR CORRESPONDANCE

Méthode entièrement nouvelle

Compilée avec soin, avec prononciation correcte. Basée sur 14 ans d'expérience dans l'enseignement. Résultats surprenants en très peu de temps et à un coût minimum. Ecrire pour renseignements à Mlle BLANCHE FISHER, Dépt. 60, 1264, Lexington Ave., New-York City. 283-n A

VICHY CELESTINS

Nous disons: "Il est bon pour les mains" et tous ceux qui s'en servent disent la même chose.

"TOTO"

Le SAVON POUR LA SOIE ET LA LAINE

Se dissout instantanément dans l'eau froide!

3 paquets 25c, chez votre épicier

Cassez ce Rhume par le moyen d'un Bain de Pieds à la Moutarde

Si vous sentez l'approche d'un rhume: éternuements, frisson et endolorissement général, plongez-vous les pieds dans un bain très chaud à la moutarde. Mettez l'eau aussi chaude que vous pourrez la supporter. Mêlez à la consistance d'une pâte molle quatre cuillerées à table de MOUTARDE DE KEEN avec de l'eau froide et faites dissoudre dans l'eau chaude. Maintenez-vous les pieds dans ce bain chaud jusqu'à ce que tout frisson soit disparu et que votre corps soit bien réchauffé. Sautez alors dans votre lit, mettez-vous abondamment de couvertures et habituellement, il n'y aura plus trace de rhume le lendemain matin.

Pour la préparation de bains de pieds à la moutarde et de mouches de moutarde, servez-vous de la

Moutarde de Keen

Très spécial pour

Samedi Seulement

MANTEAUX garnis de fourrures

En marvella, duvetine, bolivia, peluche marvella unie ou rayée. Doublés de crêpe et entredoublés. Toutes les plus nouvelles nuances et les plus nouvelles garnitures de fourrure. Rég. jusqu'à $48.00

$29.50

MANTEAUX garnis de fourrures

En suédine américaine, flamingo, marvella, Normandin, etc. Garnitures d'opossum, rat musqué naturel et seal électrique de première classe —grand collet et manchettes. Rég. jusqu'à $75.00

$39

FOURRURES

Manteaux de mouton de Perse, 42 et 45 pouces de long, unis ou avec collet et larges manchettes en martre $195

Manteaux de mouton de Perse, 45 et 48 pouces de long, garnis de martre d'Alaska et unis. Collets "chin chin" et écrasés $245

Manteaux de seal français, 45 pouces de long, garnis de martre d'Alaska et unis. Grand collet et larges manchettes . $95

Manteaux de seal français, 48 et 50 pouces de long, collet froncé ou bouillonné, nouvelles manches. Garnis de martre d'Alaska, écureuil et putois $145

599 rue Ste-Catherine Ouest — Perley — 677 rue Ste-Catherine Est

Lundi, 10 Nov., FETE D'ACTIONS de GRACES ET DE L'ARMISTICE

Magasins fermés toute la journée

"Achetez un peu plus samedi"

Dindes, Oies, Poulets et Canards

en vente à la plupart de nos magasins

Nous vendons la volaille plein poids—rien d'ajouté pour l'apprêt.

BOEUF SPECIAL pour la FETE d'ACTIONS de GRACES

Du boeuf qui vous fera du bien. Ne manquez pas d'acheter un rôti de ce boeuf délicieux. Les prix ne seront pas augmentés.

Steak dans la ronde 15c — Rôti dans le devant, tendre . 11½c
Rôti dans la ronde . 15c — Steak dans le devant 11½c
Rôti dans côtes centrales . . . 20c — Steak ou rôti de choix dans la surlonge . 25c

Offre importante du MEILLEUR BEURRE DE CREMERIE

Nous sommes en mesure d'offrir à nos clients pendant quelques jours du BEURRE de CREMERIE STRICTEMENT No 1 des CANTONS de l'EST à

37c la Livre—3 Livres $1.10

CREMERIE SPECIAL PASTEURISE, marque WOODSIDE 42c

AGNEAU GRAS à PRIX POPULAIRES pour la FETE D'ACTIONS de GRACES

1500 ROTIS dans le QUARTIER de DEVANT. . Nous aurons de gros et de petits gigots et longes d'agneau à des prix alléchants. 12½c

VOUS AIMEREZ NOS OEUFS

Nous recommandons et garantissons nos "Premiers" la douzaine. 52c

1500 SACS des MEILLEURES PATATES des MONTAGNES VERTES. . . 10 lbs pour 15c

Nouvelles conserves de POIS, BLE D'INDE et TOMATES

Les meilleurs pois, 2 boites. . . . 29c — Le meilleur blé d'Inde, 2 boites. . . 29c
Les MEILLEURES TOMATES, les grosses boites. . . . . 2 pour 33c

VEAU FRAIS

1200 cuisseaux. . . . 15c — Côtelettes dans la longe. . . . 15c

LONGE de PORC FRAIS SPECIAL :

2000 belles LONGES de JEUNES PORC PREPAREES. Rôtis de toutes grosseurs. . . . 27½c

LE THE DAN-JAN

a atteint le pinacle du succès — Essayez-le une fois. la lb. 65c

Les SAUCISSES au PUR PORC FRAIS de MARTIN sont fort appréciées, la lb. 25c
Saucisse Québec. . 15c — Saucisse de ferme. . 22c

A TOUS LES MAGASINS MARTIN, Y COMPRIS LE GRAND PALAIS DES COMESTIBLES DE L'OUEST DE LA VILLE, 365, RUE STE-CATHERINE OUEST. TELEPHONES UPTOWN 7726 ET 1437.

A. MARTIN, Limited

MAGASIN de GROS—159 RUE McGILL

HOTELS ET FAMILLES FOURNIS AUX PRIX DU GROS.

La Plus Grande

Vente de Pianos Usagés

Jamais Vue à Montréal

J. Donat Langelier LIMITEE

368 rue Ste-Catherine Est

Nous avons, à partir d'aujourd'hui, le plaisir d'offrir à notre clientèle, à des *prix* quasi *ridicules* et défiant toute *concurrence*, tous nos pianos accumulés au cours du commerce ordinaire de l'année, pris en échange soit de pianos automatiques soit de pianos à queue.

Tous ces instruments réparés et mis en *parfait état, sont garantis.*

En outre, nous mettons en vente une grande quantité de pianos *pratiquement neufs*, qui ne devraient pas être appelés usagés, puisqu'ils n'ont été joués que durant les *quelques semaines* de la villégiature de cette année, chez des clients de cette maison, à qui nous les avions loués pour cette courte période.



PRATTE AUTOMATIQUE



STRATHMORE AUTOMATIQUE



HAZELTON

Il nous faut absolument vendre au plus tôt tous ces instruments pour faire place aux nouvelles marchandises d'automne qui nous arrivent, et dont la saison des ventes bat maintenant son plein.

Cette *vente* se prolongera tant qu'il nous restera des instruments. Vous qui attendiez, depuis longtemps, *l'occasion* extraordinaire d'acheter à un *prix minime* un *piano quasiment neuf*, c'est la *chance de votre vie. Hâtez-vous* tandis que le nombre est grand, car les *premiers arrivés* auront le *meilleur choix;* et à ces prix, ils seront tôt enlevés.

GRATIS

Les pianos automatiques sont vendus non seulement avec un siège, mais aussi avec plusieurs rouleaux de musique.

Termes Faciles

Nous vendons aussi des instruments à des conditions de paiement qui ne pourront faire autrement que vous convenir.



HEINTZMAN & CO.



Gerhard Heintzman



SMITH & CO.

Prière de prendre note que tous ces instruments seront vendus avec une *garantie.*



SHERRINGTON



ROSENER



R. S. Williams & Son



CHICKERING

LES ILLUSTRATIONS CI-CONTRE NE SONT QUE DEMONSTRATIVES.

LE FEUILLETON DE LA "PRESSE"

OISEAUX DE FRANCE

GRAND ROMAN DRAMATIQUE PAR PAUL SEGONZAC

Reproduction de la Presse-Associée.

23 (Suite)

C'est pas pour moi que je vous dis ça; je me moque de ce qui peut arriver... Mais vous, vous avez tort de vous embarquer dans cette histoire-là. D'abord, vous n'obtiendrez jamais rien de la petite... Elle adore son Frédéric et doit vous avoir en horreur, vous...

—Je l'en ferai revenir!

—Non, monsieur Gérard, non! Vous n'arriverez à rien. Ne vous entêtez pas... J'ai toujours vu que c'était par les femmes que les hommes se perdaient: vous verrez que cette petite vous portera malheur.

—Assez! trancha l'espion. Tu dis des bêtises. J'ai le champ libre et je me suis mis en tête d'avoir la jolie fiancée de mon brave cousin: je l'aurai.

—A vos souhaits, murmura Garadel, mais vous vous souviendrez que je vous ai averti...

Gérard haussa les épaules.

—C'est entendu. Viens m'offrir une chope. Cette petite expédition m'a donné soif.

Puis, ne quittant pas son idée:

—Combien paries-tu qu'avant la fin de la semaine le jolie fille à consoler dîne chez moi?

Transférés à Metz et traités avec la sévérité réservée aux criminels d'Etat, la Louve et Frédéric étaient au secret depuis cinq jours.

A leur arrivée, ils avaient subi un simple interrogatoire d'identité; depuis, ils n'avaient vu que le geôlier qui, deux fois par jour, venait leur apporter leur nourriture.

Et, séparés, bien entendu, ayant chacun sa cellule, ils vidaient l'atroce calice de l'angoisse dans la solitude absolue et l'ignorance de ce qui leur était réservé...

Un matin, Frédéric s'aperçut qu'on avait changé son geôlier, et il crût reconnaître le nouveau.

—Il me semble vous avoir déjà vu ailleurs qu'ici, observa-t-il.

L'ancien geôlier ne parlait jamais; celui-ci répondit:

—Vous ne vous trompez pas.

Il s'exprimait en français, presque sans accent.

—Vous m'avez vu à la ferme, chez la Louve; j'étais de ceux qui vous arrêtèrent... le sergent, vous souvenez-vous?

C'était lui, en effet, le vieux sergent qui s'était fait imposer silence par l'officier, et Frédéric le reconnut aussitôt.

—Oui, oui, je me souviens... je vous reconnais; mais comment êtes-vous ici?

—Une idée à moi, répondit encore le vieux sergent. Un compte à régler avec la Louve...

A la ferme, il avait déjà dit cela en allemand, à son lieutenant, mais Frédéric avait compris, il entendait fort bien la langue des maîtres...

—Puis-je savoir quel compte? demanda-t-il.

Cette fois, le vieux sergent fit la sourde oreille.

Il gagna la porte sans rien dire.

—Un mot, je vous en prie! jeta Frédéric... Gardez votre compte pour vous, puisque vous ne voulez pas me répondre là-dessus, mais donnez-moi des nouvelles. Dites-moi ce qu'on va faire de nous, de la Louve et de moi.

Le vieux sergent remonta ses épaules:

—Je n'en sais rien encore.

—Encore?... Mais vous saurez et vous me direz...

—Oui, si je peux parler...

Frédéric se fit courtisan:

—Vous êtes un soldat, un vieux soldat, et ce n'est pas moi qui vous demanderai jamais de violer votre consigne...

—Vous y perdriez votre temps.

—J'en suis convaincu; mais il y a une autre question qui me brûle les lèvres et à laquelle personne ne saurait vous défendre de répondre...

—Voyons!

—Savez-vous ce qui se passe à la ferme, ce que devient ma fiancée?

Le vieux sergent secoua la tête:

—Non; je ne sais rien non plus...

—Mais vous pouvez savoir; je vous supplie, pour la Louve et pour moi, de vous enquérir...

—Vous devenez bavard! fit le sergent.

Il acheva de sortir et referma la porte sur lui.

—Il est comme l'autre, soupira le prisonnier; il a son mot d'ordre et je n'en tirerai rien... Il a consenti pourtant à parler...

Et cherchant une lueur, un motif d'espoir:

—Il a un compte à régler avec la Louve... que peut bien être ce compte?

En quittant la cellule de Frédéric, le vieux sergent était allé à celle de la Louve — et là aussi il parlait, il était même un peu plus loquace qu'avec le réfractaire.

—Oui, oui, c'est moi, le sergent qui vous arrêta...

Thérèse l'avait reconnu sur-le-champ.

—Je suis geôlier maintenant; j'ai pris ma retraite avant-hier et j'ai demandé à mon colonel de me faire avoir mes invalides ici. Ça a réussi, et me voilà. Et il faut que je vous dise encore: c'est pour vous que j'ai demandé la place du geôlier qui s'en allait: nous avons, nous deux, un vieux compte à régler...

Et, comme la Louve le regardait fixement, cherchant dans ses yeux une explication qu'elle ne trouvait pas en elle:

—C'est ça! regardez-moi bien, vous finirez peut-être par vous souvenir...

Non, elle ne se souvenait pas.

—Ma mémoire ne me dit rien... C'est la seconde fois que je vous vois; la première, c'était l'autre jour, chez moi.

Le vieux sergent fronça la sourcil...

—C'est drôle... Je dois avoir bien changé... Enfin! nous en reparlerons, le moment venu.

—Pourquoi pas tout de suite? Ne suis-je pas déjà assez éprouvée et malheureuse sans que vous veniez y ajouter cette menace d'un compte à régler avec vous.

Il s'en tint à ce qu'il avait dit:

—Plus tard, quand le moment sera venu. Inutile! Je sais ce que j'ai à faire.

Elle n'insista pas.

—Quand il vous plaira.

Et, un peu hautaine:

—Une souffrance de plus ou de moins, je ne les compte plus, et je m'attends à tout de vous comme de vos Allemands... Tout ce que je vous demande, c'est de ne pas torturer mon louveteau.

—Il est en bonne santé, répondit le sergent; je sors de le voir, dans sa cellule, à deux pas d'ici.

—Il n'a donc pas encore passé en jugement?

—Non.

—Nous y passerons sans doute ensemble?

—Je ne sais pas.

—Dites plutôt que vous ne voulez pas répondre!

—Je dis ce que je dis; je ne sais pas. Si je savais, je vous renseignerais, vous...

—Moi! fit la Louve dans un sourire amer, voudriez-vous me faire entendre que vous me voulez du bien, vous, un Allemand!

Le sergent ne répondit pas.

—Ah! ah! vous voilà muet. Vous n'osez pas mentir, vous savez que je ne vous croirais pas, et que je vous hais, moi, comme je hais tout ce qui est allemand...

—A la bonne heure! vous êtes franche; avec vous on est tout de suite fixé...

—Vous allez l'être mieux encore. Un soupçon me vient en vous écoutant: vous parlez le français comme moi, comme tous ceux qui l'ont appris dans leur enfance; est-ce que vous ne seriez pas un traître à la patrie française?

Le sergent protesta d'un mouvement nerveux:

—Je ne vous ai pas insultée, moi! répondit-il.

Et il se dirigea vers la sortie.

Une réflexion de la Louve l'arrêta:

—Je sais le compte que vous avez à régler avec moi.

Il se retourna:

—Dites!

—Je juge à votre âge que vous étiez déjà soldat quand mon père canardait vos uniformes allemands; vous êtes ici pour me faire payer ses coups de fusil...

Le sergent ouvrit la bouche pour répondre:

—Il y a de ça, commença-t-il...

Mais, s'arrêtant:

—Non... pas encore, le moment n'est pas venu...

—Viendra-t-il bientôt?

—Je ne sais pas.

—En attendant que vous le sachiez, voulez-vous me prouver que vous n'êtes pas tout à fait le monstre que je soupçonne?

—Oui, si je le peux sans trahir mon devoir.

—Donnez-moi des nouvelles de ma fille.

—Je n'en ai pas.

—Essayez d'en avoir, vous le pouvez!

—Je vous répondrai demain.

Là-dessus, le sergent franchit la porte et la referma.

Et, retombée dans sa solitude, Thérèse gronda, obstinée dans son soupçon:

—Un traître! Je l'ai bien deviné. Un Lorrain qui se vendit dans sa jeunesse à l'Allemagne... Que va-t-il m'arriver? Que vont-ils faire de moi et de mon pauvre Louveteau!

Le soir, le vieux sergent ne reparut pas, ce fut l'ancien geôlier qui fit le service des deux cellules.

En le voyant entrer, Frédéric éprouva une grosse déception: c'était le sergent qu'il attendait, le sergent qui allait peut-être se décider à lui donner des nouvelles...

—Que devient votre remplaçant? demanda-t-il.

Jusque-là, le geôlier n'avait jamais parlé, il parla:

—Il y a à faire aujourd'hui... Tout le monde est en l'air; d'ailleurs, je ne sais pas ce qui se passe.

Il parlait, mais pour lui-même, plutôt que pour ses prisonniers, comme un homme qui remâche tout haut une préoccupation obsédante.

—Il s'agit peut-être de nous juger?

—Vous juger! Je crois bien qu'on ne pense plus à vous... Vous êtes à l'ombre, ça suffit.

—Ah! mais on ne va pas nous laisser éternellement!

—Pourquoi pas? Vous ne l'auriez pas volé, vous et votre Louve de malheur! Et j'en sais un autre qui devrait être aussi sous les verrous; mais il est mort, celui-là...

—Mon père, peut-être! C'est de mon père que vous parlez...

—Oui, de votre père, l'homme le plus dangereux que nous ayons jamais connu; même mort, il trouve encore le moyen de nous faire du mal!

Le geôlier avait un air à la fois furieux et lugubre. Il sortit brusquement en serrant les poings.

—Qu'a-t-il voulu dire? se demanda le louveteau. Quel mal mon père peut-il bien leur faire du fond de sa tombe?

Il crut deviner:

—Et voilà pourquoi tout le monde est en l'air, comme dit ce geôlier!

A la suite de son arrestation et de celle de sa nourrice, Noëllet et leurs amis avaient évoqué le crime resté impuni, et dénoncé l'espion-assassin Gérard, et de là, un scandale dont toute l'Allemagne se sentait éclaboussée.

Mais, à la réflexion, il reconnut qu'il devait se tromper.

—Si c'était cela, on ne m'oublierait pas dans ma cellule, moi, le fils de la victime; on aurait pensé à moi tout d'abord, à moi et à ma nourrice: c'est pour nous venger que nos amis auraient créé ce scandale... Mais alors quoi? quoi? qu'est-ce qui se passe?

Tout à coup, une lumière se fit devant lui.

—La rectification de frontière! L'oeuvre de mon père qui va s'accomplir! Oui, oui, c'est cela, le voilà bien le mal que, même mort, mon père trouve le moyen de faire à l'Allemagne! Voilà pourquoi on n'a plus le temps de penser à nous...

Dans l'autre cellule, Thérèse avait, elle aussi, demandé au geôlier:

—Pourquoi avez-vous repris votre service? Est-ce que votre remplaçant aurait déjà monté en grade?

Et là aussi, l'homme avait consenti à répondre, et fait la même réponse qu'à Frédéric:

(A suivre)

L'ARRIVEE OPPORTUNE DE L'AGENT

Deux individus surpris en train de scier des barres de fer.

AUTRE EFFRACTION

Le constable Victor Côté, du poste No 4, au cours de la nuit dernière, a dérangé les plans de deux individus qui étaient en train d'enfoncer la porte de derrière du magasin de merceries tenu par M. H. Bacal, rue Saint-Laurent. L'agent prétend avoir vu les deux hommes en train de scier les barres de fer de l'établissement. Quand il voulut intervenir, un des prétendus cambrioleurs franchit une haute clôture et prit la fuite. Le policier, voyant qu'il ne pouvait capturer le fugitif qui avait une longue avance, fit des recherches dans la cour et découvrit un individu dans un angle obscur.

L'homme, dit-il, simulait l'ivresse, et quand il l'interrogea, il dit à Côté qu'il n'avait pas de demeure et qu'il s'était refugié là pour la nuit. Comme le policier était encore à interroger l'individu, les constables Bessette et Labelle arrivèrent sur les lieux et lui aidèrent à faire des recherches. On découvrit qu'une des barres de fer avait été sciée et qu'une vitre avait été démastiquée. Près de là, les agents trouvèrent une scie et d'autres outils de cambriolage.

Il était alors 3 heures 40. Trouvant que les explications du prétendu dormeur n'étaient pas satisfaisantes, Côté décida de le conduire au poste, sous une accusation de tentative d'effraction. Le prévenu qui a donné le nom de Frank Malick, a protesté de son innocence, cet avant-midi, devant le juge Perrault qui a fixé l'enquête préliminaire au 14 du courant.

AUTRE AFFAIRE

Des cambrioleurs encore inconnus ont, hier soir, enfoncé la porte de derrière du magasin tenu par M. J. Bindman, rue Notre-Dame-Ouest, où ils ont enlevé 10 complets, des paletots et des imperméables, le tout pour un assez fort montant. C'est M. Bindman lui-même qui a découvert l'effraction.

Aux sergents détectives Godin et Weston qui ont ouvert une enquête, M. Bindman a déclaré qu'il devait être devant son magasin à converser avec un ami, quand le voi a été commis. Il lui a semblé avoir entendu du bruit, mais il était loin de se douter de la présence des voleurs.

LE CAPITAINE ROCH SAUVE

Suite de la page 3

rement?—Non, pas depuis 2 ou 3 ans, je ne tiens plus une mauvaise maison.

—Vous avez vu Sauvé, depuis ?—Oui, par pur hasard, je l'ai rencontré.

—Sur la rue ou chez vous?—Sur la rue.

—Est-il allé chez vous, rue Sherbrooke? — Non, jamais.

—Où l'avez-vous rencontré la dernière fois? — Près du palais de justice.

—Vous lui avez parlé? —Oui, nous avons parlé d'affaires.

—De quelles affaires? — Il a un auto, moi aussi, nous avons parlé de nos voitures.

—Vous avez affirmé que vous étiez protégée par le capitaine Sauvé? — Non, je n'ai jamais dit cela.

—Avez-vous dit que le capitaine Sauvé surveillait vos affaires? — Non, c'est encore faux.

Par Me Oscar Gagnon: — Vous avez vu le capitaine Sauvé et lui avez demandé de surveiller vos intérêts? — Non, c'est faux.

—Alors c'est faux qu'il s'occupait de vos affaires? —C'est faux.

CET INCIDENT

Le capitaine Sauvé est de nouveau appelé comme témoin et il explique les circonstances dans lesquelles Mme Beauchamp lui a remis un billet de $5.

"La maison avait été arrêtée dans le cours de l'après-midi. Mme Beauchamp avait demandé deux taxis, pour conduire le personnel au poste. Toutes les femmes étaient parties quand elle me fit remarquer que son propre auto, un Packard, se trouvait devant sa porte. Elle me demanda pour le conduire dans son garage, à l'arrière, pour que les accessoires ne soient pas volés. Je consentis. Je l'accompagnai dans le garage. Nous sommes alors revenus par l'intérieur de la maison.

Les deux taxis étaient revenus à la porte et les chauffeurs me demandèrent leur paiement. Je revins à Mme Beauchamp et lui demandai si elle allait payer les chauffeurs. C'est alors qu'elle me remit $5 avec lequel j'ai payé les deux voitures. C'est le seul argent que j'ai reçu d'elle.

Mme ROY

On appelle alors Mme Roy, qui habite à 264, rue Ontario-Est, et Me Lanctôt l'interroge :

—Vous connaissez le capitaine Sauvé ?—Non.

—On a fait des descentes chez vous ?—Jamais.

—Il y a des membres de la police qui vont à votre demeure?—Jamais.

—Qui habite avec vous? —Je suis seule.

—Il y a des jeunes filles qui vont chez vous? —Parfois, des amies.

—Combien de chambres dans la maison? —Sept appartements, dont trois chambres.

—Vous louez ces chambres à des hommes et femmes? —C'est faux.

—Vous connaissez le lieutenant Grégoire? —Non.

—Quel genre de maison tenez-vous? —C'est ma demeure.

—Ce n'est pas un rendez-vous? —Non, c'est une maison respectable.

—Aucun membre de la police vous y rend visite? —Non, jamais.

EXPLICATIONS DU JUGE

Me Germain fait des objections à certaines questions qui sont posées au témoin. L'honorable juge Coderre explique alors: "Tout le monde doit comprendre que messieurs Lanctôt et Brossard ne veulent pas faire connaitre les noms de tous ceux qui vont dans des maisons de désordres. Il s'agit ici d'une enquête sur la police.

Le témoin dit que sa maison est respectable, qu'elle ne reçoit que ses amis. Mais si c'était une maison de rendez-vous, et comme il n'y a jamais eu de descente, on pourrait se demander comment il aurait pu arriver que la police n'aurait rien fait."

Et s'adressant au témoin : "Si madame veut nous dire franchement quelle sorte de maison est la sienne, cela pourra éviter certaines recherches".

Me Germain: "La Cour doit savoir combien il est difficile d'établir la preuve pour ce qui est des maisons de rendez-vous. Là, se rendent des gens qui ne veulent pas être connus et qui doivent montrer patte blanche."

A ce moment bon nombre de personnes rient bruyamment dans la salle d'audience.

Me Germain: "Ceux qui rient savent peut-être ce qui en est."

L'honorable juge Coderre: "Heureusement, j'ai simplement souri, mais je n'ai pas ri."

NETTE DENEGATION

Me Germain: "Ce que la cour désire savoir, c'est pourquoi la police n'a pas agi, si c'est une maison de rendez-vous?"

L'hon. juge Coderre s'adresse au témoin:

—Vous n'admettez pas que votre maison est une maison de rendez-vous? —Non.

—Où est-elle située? — Au No ... Ontario-Est.

Me Lanctôt:

—Que faites-vous pour vivre? — Je suis modiste.

—Quel loyer payez-vous? — Soixante dollars par mois.

—Aucun constable n'est allé chez vous? — Non.

L'hon. juge Coderre:

—Dans quel district est cette maison?

—Dans le district No 4, répond le capitaine Sauvé.

ENCORE LE CAPITAINE SAUVE

Le capitaine Sauvé est de nouveau appelé au banc des témoins.

L'hon. juge Coderre: —Connaissez-vous cette maison? —Je n'en ai jamais entendu parler.

Me Oscar Gagnon: —Un témoin du nom d'Amyot a dit qu'il vous avait porté une chemise de soie? —C'est-à-dire qu'il a dit que cela lui avait paru être une chemise de soie.

—Mais avez-vous reçu un paquet ? —Oui. Voici ce que c'était. La femme Lalonde a agi, dans plusieurs causes, pour la police. Un jour, un paquet fut apporté au poste. Au milieu se trouvait une bouteille de ginger ale pleine de boisson. La femme Lalonde vint, le soir même, et me dit qu'elle avait acheté cette boisson à un certain endroit. Comme c'était Amyot, me dit-elle, qui l'y avait conduite, elle ne voulait pas que celui-ci vit ce que contenait le paquet, et c'est la raison pour laquelle elle avait si bien enveloppé la bouteille.

Me Lanctôt. — Que faisait cette femme? —Elle tenait une maison de prostitution.

—Est-elle morte? —Je ne saurais dire.

—Depuis combien de temps l'avez-vous rencontrée ? —Il y a deux ou trois ans.

DES CAUSES DE LIQUEURS

—C'était une cause de liqueurs? —Cette fois-là, oui. Je l'avais chargée d'aller en acheter à un certain endroit.

Me Lanctôt : Elle tenait encore alors une maison de prostitution ? —Elle devait.

—Arrive-t-il parfois que vous employiez des femmes prostituées ? —Des fois. On ne peut pas employer pour cela des femmes honnêtes. Elles font alors les causes avec nos hommes.

POUR CET APRES-MIDI

Me Lanctôt fait ensuite une motion pour qu'il ne soit entendu, cet après-midi, que cinq témoins. Il désire que Me Brossard et lui-même aient le temps de se préparer pour la reprise des séances, mardi prochain.

L'hon. juge Coderre fait avertir que les gérants de banques assignés, ou leurs représentants, ainsi que M. Swail aient à être présents, pour l'ouverture de la séance de cet après-midi, à 2 heures. En même temps, tous les autres témoins sont avertis qu'ils ne sont pas obligés d'être à l'enquête, avant mardi prochain.

LE PROPRIETAIRE MET LES VOLEURS EN FUITE

Pendant l'absence des membres de la famille de M. J.-Edouard Bertrand, No 19, chemin Sainte-Catherine, appartement 15, des voleurs se sont introduits dans la place à l'aide de fausses clefs et ont fait main basse sur des bijoux, de la fourrure et des vêtements, le tout évalué à plus de $2,000. M. et Mme Bertrand retournèrent à leur demeure vers 11 heures, hier soir. Comme ils allaient ouvrir la porte, ils entendirent les voleurs fuir par une fenêtre en arrière. La police et la Sûreté ont été aussitôt prévenues.

DIRECTEUR GENERAL



M. REMI LACHANCE, qui vient d'être nommé directeur général de la Société des Artisans canadien-français, en remplacement du lieutenant-colonel P.-Emile Ranger, démissionnaire.

MEFAITS DE JEUNES ENFANTS LE SOIR DE L'HALLOWE'EN

Pour avoir manifesté outre mesure, le soir de l'hallowe'en, treize jeunes enfants ont été traduits devant le juge Lacroix, en Cour juvénile. Tous ont été trouvés coupables cet avant-midi. Le président du tribunal a condamné le chef de la bande à $10 d'amende, se contentant de faire de sévères réprimandes au 12 autres. Le soir en question les jeunes prévenus sont allés dans un champ où ils se sont emparés d'un cheval qu'ils attachèrent ensuite au mât devant la "West Hill High School", dans le parterre, au milieu des fleurs. Non contents de cela, les enfants brisèrent une des lumières électriques devant l'école ainsi qu'une quinzaine d'autres lumières dans les environs. Ils coupèrent aussi toutes les cordes à linge en arrière des maisons du voisinage. C'est le constable Arthur Morin, du poste No 14, qui a fait l'enquête dans cette affaire et qui a opéré les arrestations. Il avait été chargé spécialement de cette cause.

IMPORTANTES SUGGESTIONS A LA COMMISSION DE BOXE

La commission de boxe siège aujourd'hui, pour discuter certains amendements à apporter dans la clause qui traite de la nomination des juges aux parties de boxe. Cette réunion a lieu à l'hôtel de ville. On suggérerait à la commission de nommer elle-même les juges, au lieu de laisser la chose entre les mains de l'exécutif de la commission. Un autre amendement important est sur l'ordre du jour. On voudrait que la commission ait le pouvoir de renverser la décision des juges, si cette décision est contestée. L'échevin Louis Rubenstein est président de la commission de boxe.

L'HON. ERNEST LAPOINTE VISITE LE PENITENCIER DE S.-VINCENT-DE-PAUL

(Du correspondant de la "Presse")

Ottawa, 7. — L'hon. Ernest Lapointe, ministre de la justice, s'est rendu, hier, au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul pour interroger Mike Valentino et Léo Davis, comme la "Presse", l'annonçait mercredi. On croit que cette visite est motivée par des révélations sensationnelles qui auraient été faites aux ministres sur le crime de la rue Ontario, révélations qui amenèrent la commutation des sentences prononcées contre Valentino et Davis.

* * *

Au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, on a déclaré que l'hon. M. Lapointe, ministre de la justice, n'a fait que sa visite officielle du pénitencier, qui était en même temps la première qu'il faisait depuis sa nomination. Il n'a pas été question ni de Valentino ni de Davis et il n'a eu aucune entrevue avec eux. D'ailleurs Valentino était à Montréal, hier.

LES TRIBUNAUX CIVILS

L'ABBE DELORME SERA RELEVE DE L'INTERDICTION

Dès demain, une requête serait présentée en Cour supérieure.

JUGEMENTS ET CAUSES

L'abbé Adélard Delorme, disculpé du meurtre de son demi-frère Raoul, commis dans la nuit du 6 au 7 janvier 1922, sera très probablement relevé de son interdiction pour démence, demain. Une requête à cet effet serait présentée devant la Cour supérieure et accordée du consentement de toutes les parties intéressées.

L'abbé, reprenant la complète jouissance de ses droits civils, pourra, s'il le juge à propos, prendre toutes les poursuites judiciaires dont il a été question déjà et l'administration des biens de la succession Delorme qui, dit-on, vaut un quart de million de dollars.

DES JUGEMENTS

L'hon. juge Boyer s'est prononcé dans plusieurs causes, cet avant-midi. Ainsi, Désiré Bertrand avait poursuivi la ville de Montréal, déclarant que le 21 septembre 1922, il était tombé dans une excavation, à l'angle des rues Berri et Saint-Paul. Il réclamait $2,370. Il a été démontré que le demandeur, qui est vieux et lourd, a été imprudent. Son action a été renvoyée.

Dans une autre, c'est Napoléon Sauriol qui poursuivait Roch Sauriol en réclamation d'une somme de $160. Deux vaches du premier se seraient empoisonnées en mâchonnant des cotons de tabac à travers une clôture séparant la propriété des deux Sauriol. Il n'y avait pas lieu de prévoir, dit le juge, que les vaches du voisin fussent pour manger ces cotons et en mourir. Action renvoyée.

Evangeliste Plouffe poursuivait F.-A. Lafontaine en dommages parce que, déclarait-il, ce dernier l'aurait diffamé. Le demandeur a obtenu $15 et les dépens.

DES ACCIDENTS

Le 26 mai dernier, Théophile Delaboursodière travaillait pour les Chemins de fer Nationaux, à la Pointe-Saint-Charles, lorsque, par inadvertance, un compagnon lui donna un coup de pic. Poursuite a été intentée et le demandeur, qui prétend que sa capacité de travail est diminuée, réclame $1,187.50. La corporation des Chemins de fer répond que ce montant est exagéré.

D. Chamberland travaillait pour le Pacifique Canadien, au mois d'avril, lorsqu'il tomba dans une étoutille du "Minnedosa". Il réclame $1,500. La compagnie offre $728.

EN EXTRADITION

L'hon. juge Martin s'occupe du cas de Geo.-H. Watson et Barney Goldstein. Tous deux combattent l'extradition. Ils auraient obtenu d'un nommé Blumenthal, en Floride, et sous de fausses représentations, une somme de plus de $19,000. Le magistrat en extradition les a confiés aux autorités de la prison commune en attendant que des officiers de la police américaine viennent les chercher. Ils prétendent qu'ils sont détenus illégalement.

TOUS LES FEUX DE FORETS SONT ETEINTS

Québec, 7. — "Tous les incendies en forêt signalés dans la province sont éteints depuis mardi", déclare M. Henri Keiffer, chef du service de protection forestière. Il ajoute que ces incendies, au nombre de cinq, étaient peu considérables et que la plupart étaient des feux de feuilles mortes.

Ces feuilles prenaient feu dans la journée, quand il faisait chaud, et lorsque la gelée prenait durant la nuit, les flammes s'éteignaient après avoir brûlé pendant cinq ou six heures.

Le service de protection des forêts, assure M. Keiffer, avait des hommes à tous les points où ces incendies ont été signalés, mais en quelques endroits les incendies étaient si peu considérables qu'ils ne nécessitaient que peu d'hommes. En certains cas, cependant, la fumée était si épaisse que l'on ne pouvait trouver l'endroit d'où elle s'élevait.

LA TERRE TREMBLE

Alger, 7. — Des secousses sismiques ont été ressenties hier après-midi dans plusieurs parties de l'Algérie.



Vous pouvez acquérir de la puissance pour lutter contre les rhumes en prenant

Father John's Medicine

Fait d'éléments strictement purs.

LA PROCHAINE SESSION DE LA LEGISLATURE A QUEBEC

D'importantes mesures seront étudiées. — L'enquête sur la police. — La loi des liqueurs.

HEUREUSE INNOVATION

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 7.—La date de la prochaine session de la Législature, qui s'ouvrira le 7 janvier prochain, a été annoncée plus d'avance que de coutume. Le premier ministre nous a déclaré qu'il entendait désormais donner aux députés assez de temps pour mettre ordre à leurs affaires personnelles et être prêt à siéger comme législateurs. Il veut aussi donner à la législation privée plus de chance d'être prête dès le début de la session.

L'Assemblée Législative va être au complet quand elle se réunira, puisque le comté de Témiskamingue, en vertu de la proclamation lancée hier, aura élu le remplaçant de feu M. Télesphore Simard. Quant à la Chambre Haute, il y a présentement deux vacances, les sièges jadis occupés par sir Lomer Gouin et l'hon. N. Pérodeau n'ayant pas encore de titulaires.

Le gouvernement n'a pas encore laissé savoir quelles sont les mesures ministérielles qu'il présentera. Il est fort possible que la loi des liqueurs subisse des modifications notables, surtout quant à la vente du vin. On permettrait la vente du vin dans les tavernes et l'on prolongerait les heures d'ouverture des magasins de la commission des liqueurs où l'on ne vend que du vin.

Quant à la législation privée, on s'attend à beaucoup de besogne durant la prochaine session, les avis des promoteurs de bills privés ayant déjà commencé à arriver au greffe de la Chambre depuis plus d'un mois.

Ordre a été donné que les rapports des divers départements de l'administration provinciale soient prêts pour l'ouverture de la session.

On affirme que l'enquête sur la police de Montréal aura son écho à la législature au cours de la prochaine session et que d'importants changements seront faits dans l'administration de la justice, dans la province, à la suite des révélations qui ont été faites à cette enquête.

M. ROBSON BLACK ET LA PROTECTION DES FORETS

M. Robson Black, gérant de l'Association Forestière Canadienne, d'Ottawa, a déclaré, hier, au lunch du Lions' Club, que la protection des forêts et le reboisement sont des problèmes relevant du gouvernement et non des corporations ou des particuliers. Comme dans les pays d'Europe, dit-il, il n'y a que le gouvernement qui puisse s'occuper soigneusement de ces questions. Le conférencier dit quelle belle leçon on doit tirer de la Grande Guerre, depuis qu'on a vu la France, avec son système de reboisement, pouvoir fournir 40,000 troncs d'arbres par jour pendant la guerre, et avoir encore, à la fin, d'immenses réserves capables de répondre à ses besoins futurs.

INTERVENTION DU PROCUREUR GENERAL

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 7. — Le procureur-général de la province de Québec est intervenu dans la cause de la Banque Royale contre le notaire Bélanger, condamné récemment à 23 mois de prison pour abus de confiance. Cette banque avait une réclamation de $14,036.49 contre la succession du notaire Bélanger, failli, alléguant une créance privilégiée par hypothèque. Les syndics, MM. Larue, Trudel et Piché, rejetèrent cette créance en tant que privilégiée. Le procureur-général est intervenu pour soutenir que la section onze de l'article dix de la loi des faillites est inconstitutionnelle et excède la juridiction législative que lui octroie l'acte de l'Amérique Britannique du Nord.

VOUS AVEZ TOUT A GAGNER ET RIEN A PERDRE

Faites examiner vos dents chez le Dr Décarie, LE DENTISTE DE FAMILLE. Si on constate que votre bouche est en parfaite condition, tant mieux. Si au contraire vous avez besoin de traitement, votre santé et bonheur futur vous seront assurés en faisant traiter vos dents par nos dentistes diplômés au plus bas prix pour la qualité.

DR. NOEL DECARIE SERVICE DENTAIRE

Satisfaction

Extractions Garanties sans Douleurs

AU GAZ OU A LA NOVOCAINE

RAYONS X PRIX POPULAIRES

Ouvert le soir jusqu'à 9 heures

Dr Noël Décarie

Tél. : Plateau 0822 0879

295 RUE STE-CATHERINE OUEST, près du magasin Morgan





—son teint s'offre à la vue de tous—aussi attrayant à la lumière révélatrice du jour qu'à la lueur tamisée des lampes à abat-jour. Et ce surcroît de charme—douce chose qui fait partie d'elle-même tout autant que le parfum fait partie de la fleur—qu'exhale son épiderme comme on respire l'odeur des pétales, c'est son savon.

PEERLESS.
"ERASMIC"
Le délicat SAVON
Fabriqué par les
PARFUMEURS "ERASMIC," LONDRES ET PARIS
Agents et importateurs au Canada
ANGLO-AMERICAN AGENCIES, LIMITED, 41-43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER
MONTREAL

NAISSANCES

MARCOTTE—A Montréal, le 5 novembre 1924, à M. et Mme Ulric Marcotte, une fille, baptisée : Marie-Malvina-Lucille.

Parrain et marraine, M. et Mme Ovila Paquin, porteuse, Dame Veuve Damase Roy, amie intime de la famille.

GRAVEL—A Joliette, le 3 novembre 1924, à M. et Mme Edgar Gravel, née Marie-Jeanne Gravel, un fils, baptisé Robert-Georges-Roméo.

Parrain et marraine, M. Calixte Rondeau et Mlle Elzerina Gravel, tante de l'enfant. Porteuse, Mme Marie-Louise Gravel, grand'mère de l'enfant.

MOREAU—Les Cèdres, le 3 nov. 1924, à M. et Mme Achille Moreau, née Antoniz Bouchard, un fils baptisé Joseph-Placide-Emile-Louis-Néré.

Parrain et marraine, M. et Mme Placide Bissonnette, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Ovila Ménard, grand'tante de l'enfant.

PAYETTE—A Montréal, le 3 nov. 1924 à M. et Mme Albert Payette, née Jeannette Lafrance, une fille baptisée Marie-Philomène-Pauline-Jeannine.

Parrain et marraine, M. et Mme Désiré Lafrance, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Damase Desormeaux.

RIOUX—A Québec, le 24 octobre, M. et Mme Geo.-H. Rioux née Marie-Jeanne Galipeault, un fils, baptisé : George-Claude-Galipeault.

Parrain, marraine, M. et Mme Michel-J. Hanrahan. Porteuse, Mme Loic.-J. Trudel.

DECES

BACHAND—A Montréal, le 5 mai 1924 est décédée à l'âge de 32 ans, Mlle Anna Bachand, fille de feu Louis Bachand et de Laura Sauvageau.

Les funérailles auront lieu samedi le 8 courant. Le convoi funèbre partira du No 2685 rue Droiet, ses parents, M. et Mme A. Limoges à 6 hrs 30 a.m., pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré, et de là à St-Hyacinthe, via gare Bonaventure. Respectueuses invitations aux parents, amis.

BELAIR dit PLESSIS—A Montréal, le 6 novembre 1924, décédée à 84 ans, Domitilde Vaillancourt, épouse de feu Léandre Bélair.

Funérailles samedi, le 8 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 3104 rue Clarke, à 7 hrs. 45 a.m., pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 19-2

BOSSE—A Montréal, le 7 nov. 1924, décédé à 31 ans, Joseph Bossé, époux d'Antoinette Lauzon, exposé chez son père, 177 Chateauguay.

Avis des funérailles plus tard.

TEMPERATURE

MAXIMUM ET MINIMUM

AUJOURD'HUI MAXIMUM . . 45
AUJOURD'HUI MINIMUM . . 42

Baromètre: 8 h. a.m., 29.98; 11 h. a.m., 29.96; 1 h. p.m., 29.95.

Chiffres fournis par R. de Mesié, successeur de Hearn & Harrison, 300A rue Saint-Denis.

Grands lacs et baie Georgienne—Vents du sud-ouest, nuageux et pluvieux ce soir. Demain, forts vents du nord-ouest, plus froid.

Vallée de l'Ottawa et haut Saint-Laurent—Incertain et pluvieux. Demain, pluie ou neige et plus froid.

Bas Saint-Laurent, golfe et rive nord—Forts vents du nord-est avec pluie ou neige.

Provinces maritimes—Vents modérés et nuageux. Demain, vents du sud, doux et pluvieux.

Lac Supérieur—Vents modérés du nord-est au nord-ouest avec neige. Demain, forts vents du nord-ouest, beau et plus froid.

Manitoba—Vents modérés, beau aujourd'hui et demain, stationnaire ou plus doux.

Saskatchewan et Alberta—Vents du sud-est, graduellement plus doux avec chute de neige demain.

SAINT DU JOUR

Saint-Florent, d'abord abbé de Glonne, depuis Saint-Florent-le-Vieux, en Anjou, puis évêque de Strasbourg, était d'une douceur admirable. Les chasseurs du roi Dagobert lui ayant pris sa tunique dans sa cellule, il courut après eux pour leur donner une hache, le seul bien qui lui restât. Un jour que le roi était venu lui rendre visite, il étendit son manteau en l'air pour l'abriter contre les rayons du soleil et le manteau resta suspendu. Il commandait aux bêtes farouches et elles lui obéissaient. Il ne faut pas s'en étonner; il savait commander à la colère et aux autres passions, ces fauves de l'homme intérieur.

EPHEMERIDES

Décès de M. L.-J.-O. Beauchemin, à l'âge de 70 ans, en 1922.

DECES

CHAREST — A Oka, le 6 novembre 1924, est décédé à 54 ans, M. Raphaël Charest.

Funérailles lundi le 10 courant, à 8 hrs a.m., à l'église d'Oka où le service sera célébré. Parents et amis sont priés d'y assister. 20-2

CHARTRAND — A Montréal, le 6 novembre 1924, est décédée à 35 ans, Bernadette Marion, épouse d'Henri Chartrand.

Funérailles samedi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira du No 1415, rue Parthenais, à 7 heures 30 a.m., pour se rendre à l'église S.-Pierre-Claver où le service sera célébré. Parents et amis sont invités.

DE LA CASENIERE—A Montréal, le 6 novembre 1924, décédée à 56 ans, 10 mois, Mme Clémentine Jonet, autrefois de Belgique, épouse de M. Charles De la Casenière.

Funérailles samedi, le 8 courant.

Le convoi funèbre partira du No 958B rue St-Denis, à 7.15 hrs. a.m., pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMERS—A Ste-Justine de Newton, le 7 nov. 1924, décédée à 55 ans, Adélina Gareau, épouse d'Alphonse Demers.

Funérailles samedi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, pour se rendre à l'église paroissiale après l'arrivée du train de Montréal, à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DES CARREAUX—A Montréal, le 5 novembre 1924, à 78 ans, est décédé Napoléon Des Carreaux, époux de Virginie Bélair.

Funérailles samedi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 548 rue Albert, à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église Sainte-Cunégonde, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 19-2

DUCHARME—A Montréal, le 6 novembre 1924 décédée à 69 ans 10 mois, Elmire Smith, épouse de feu Tancrède Ducharme, solliciteur d'annonces.

Funérailles samedi le 8 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre M. J. Alfred Huot, No 2069 rue Jeanne Mance, à 7 hrs 30 a.m. pour se rendre à l'église St-Enfant Jésus où le service sera célébré. La défunte faisait partie de la congrégation des dames de Ste Anne et de la fraternité St François. 19-2

GREGORY—A Montréal, le 7 novembre 1924, décédée à 76 ans, Emilie Masse épouse de feu Charles-Alex. Grégory.

Funérailles samedi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira du No 1093A Est, rue Mont-Royal, à 7 heures 15 a.m., pour se rendre à l'église S.-Pierre-Claver où le service sera célébré.

GUERTIN — A Beloeil, le 7 novembre 1924, décédé à 83 ans, 5 mois, Calixte Guertin, époux d'Angeline Lavoie.

Funérailles lundi, le 10 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale, après l'arrivée du train de Montréal. Inhumation au cimetière de Beloeil. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 20-2

HEBERT—A Montréal, le 6 novembre 1924, décédé à 81 ans 7 mois, Elie Hébert, époux de feu Emélie Daunais, en premières noces, et en secondes, feu Adèle Mulette.

Funérailles samedi, le 8 courant.

Le convoi funèbre partira du No 313 rue Champlain, demeure de son gendre, Paul Bourgault, pour se rendre à Rigaud où le service sera célébré, après l'arrivée du train de Montréal.

LEBIRE — A Montréal, le 6 novembre 1924, décédée à 72 ans Marie Lemieux, épouse de feu Polydore Lebire, chez son fils, au No 34 Devilliers, ville Emard.

Avis des funérailles plus tard.

MIRON—A Montréal, le 7 novembre 1924, est décédé à 54 ans 6 mois, M. Arthur Miron, époux de Mary Donaldson, au No 824 Fallon.

Avis des funérailles plus tard.

MORISSETTE—A Montréal, le 5 nov. 1924, décédée à 28 ans, Marie-Blanche Hamel, épouse d'Albert Morissette, 1181D Henri-Julien.

Funérailles ont eu lieu ce matin en l'église St-Enfant-Jésus du Mile-End.

NANTEL—A Montréal, le 6 nov. 1924, à 6 ans, décédé Jean-Paul-Roger Nantel, enfant de M. J. A. Nantel, hôtelier et de Emélia Labelle.

Funérailles samedi le 8 courant. Le convoi funèbre partira du No 129 rue Hadley à 9 hrs pour se rendre au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 19-2

PAQUET-WATTS—A Montréal, le 6 novembre 1924, est décédé à 72 ans, Louisa Watts, veuve du Dr Emile Paquet. Funérailles samedi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son neveu, J.-A. Hardy, No 671 rue Querbes, à 8 h. 15 a.m. pour se rendre à l'église Sainte-Madeleine d'Outremont, où le service sera célébré.

PERREAULT—A Montréal, le 6 nov. 1924, décédé à 34 ans, Alphonse Perreault, époux bien-aimé d'Eva Lacombe.

Funérailles à Lavaltrie, lundi le 10 courant à 9 hrs. Le convoi funèbre partira du No 683 rue Marie-Anne samedi à 2 hrs p.m. pour se rendre à Lavaltrie où le service sera célébré. Parents et amis sont priés d'y assister. 19-2

COUVENT DE SAINT-LAURENT

Le service annuel de l'Association des Anciennes Elèves du couvent de Saint-Laurent sera chanté jeudi, le treize novembre à 9 hrs dans la chapelle de l'Alma Mater. Toutes les élèves qui sont passées par la maison sont respectueusement priées d'y assister. 30-2 F

IN MEMORIAM

CLERMONT — A la douce mémoire de Rita Clermont, décédée le 7 novembre 1923, à Chute à Blondeau. Au sein du foyer assombri, absence regrettée, deux coeurs tristes et fletris vers toi sont inclinés. Par sa mère et son frère toujours inconsolables.

MAHER—Douloureux anniversaire de la mort de notre chère petite Isabelle, enfant tendre et affectueuse. Son départ causa une douleur profonde et un vide immense au coeur de son père et de sa mère à jamais inconsolables.

McKenna LIMITEE FLEURS

Ste-Catherine et Guy, Up. 7078
Laurier et Parc, Atlantic 3300
Service—Chemin de la Côte-des-Neiges
Bell-L.M.v.s

DUPUIS FRERES, Limitée — DUPUIS FRERES, Limitée — DUPUIS FRERES, Limitée — DUPUIS FRERES, Limitée

Lundi, 10 Novembre, Ouverture Officielle de Notre

GRANDE CAMPAGNE DE PROPAGANDE

Cent Mille Nouveaux Clients

Magasins ouverts demain soir jusqu'à 10.30 hrs.



La maison Dupuis Frères compte peut-être le nombre de clients le plus considérable de toutes les institutions commerciales faisant affaires au détail dans la province de Québec. Cependant nous nous rendons compte qu'une certaine proportion, si petite soit-elle, des 900,000 citoyens de l'île de Montréal, n'a pas encore visité notre magasin depuis son agrandissement et la nouvelle distribution de ses rayons.

Comme toutes les grandes institutions d'initiative, comme toutes celles qui accomplissent de grandes choses et qui récoltent des succès, la maison Dupuis Frères n'a jamais accepté de suivre la routine. Elle a marché de l'avant, elle a innové.

Anxieux de voir notre institution — l'institution des Canadiens-français — prospérer, se développer et accélérer encore davantage sa marche dans le sentier du progrès, nous avons aujourd'hui l'ambition d'augmenter la liste de nos clients de 100,000 noms nouveaux. Nous voulons franchir une nouvelle étape de succès.

Nous avons, dans ce but, organisé une **Grande Campagne de Propagande** *afin d'amener à visiter nos magasins, en même temps que nos clients ordinaires, tous ceux qui ne les fréquentent pas régulièrement. La vue de nos vastes magasins dans leur nouvelle toilette, la perfection de notre service et la courtoisie reconnue de notre personnel, tout comme la qualité indiscutable de nos marchandises, suffiront pour frapper l'oeil de nos visiteurs, leur plaire et leur inspirer la bonne pensée de devenir nos clients réguliers.*

Voyez l'annonce de nos marchandises en vente demain, en page 25

Durant toute la campagne de propagande, chaque employé de la maison Dupuis Frères portera un insigne spécial.

Notre **Concours de Recrutement,** nous le déclarons franchement, est organisé dans un **but d'affaires:** nous voulons augmenter le nombre de nos clients.

Il y a quelque temps, une délégation se rendait auprès de nos autorités municipales pour leur demander de bien vouloir s'intéresser davantage au sort des sans-travail de Montréal.

Dans l'organisation de notre concours de recrutement nous n'avons pas voulu ignorer cette question et avons décidé d'apporter notre quote-part pour aider à sa solution.

A cet effet, et nous rendant en même temps à la suggestion d'un membre influent de l'une des conférences de la Société Saint-Vincent-de-Paul de Montréal, nous avons pris la somme de $2500 sur le budget alloué pour notre campagne de propagande et l'avons divisée en 39 prix, dont un grand prix de $1000, que se disputeront les différentes conférences de la Saint-Vincent-de-Paul.

Suivez bien nos annonces dans les quotidiens chaque soir afin de vous tenir au courant de notre organisation en vue de faire un succès de notre grand mouvement.

Envahissez nos magasins lundi prochain et durant toute notre campagne. Venez en foule voter pour votre paroisse et profiter en même temps des occasions de ventes exceptionnelles que nous offrirons à nos clients et à nos visiteurs durant notre Grande Campagne de Propagande.

$2500.00

Divisés en 39 Prix

Aux Conférences St-Vincent-de-Paul de l'Ile de Montréal

1er	Prix.	$1000.
2e	"	500.
3e	"	250.
4e	"	100.
5e	"	90.
6e	"	80.
7e	"	70.
8e	"	60.
9e	"	50.
10e	"	40.
11e	"	30.
12e	"	20.

15 Prix de $10. 12 Prix de $5.

Plusieurs manufacturiers et un grand nombre également de nos fournisseurs ont bien voulu se joindre à nous dans notre concours de recrutement. Chaque jour ils sauront intéresser nos visiteurs par des attractions vraiment originales et la distribution d'échantillons de leurs produits respectifs.

Cet élément **d'intérêt** et d'**émulation** que nous avons ajouté à la visite de nos magasins durant notre campagne de propagande, ne manquera pas de plaire à toutes et à chacune des paroisses de Montréal, et démontrera que si la maison Dupuis Frères a l'initiative des grands mouvements qui amènent les foules à ses magasins, elle sait aussi donner son généreux concours aux sociétés de bienfaisance.

Le but de notre campagne de propagande qui commencera lundi pour se continuer jusqu'au 6 décembre inclusivement, n'est pas uniquement d'augmenter le nombre de nos visiteurs, mais aussi d'offrir à nos clients réguliers une occasion spéciale où il leur sera donné de faire leurs achats d'hiver à des conditions extrêmement avantageuses.

Chaque soir les bulletins de vote de la journée seront comptés par deux membres de conférences de Saint-Vincent-de-Paul.

L'adjudication des prix de notre concours se fera d'après le nombre des votes déposés à nos magasins en faveur des différentes paroisses de Montréal par nos visiteurs. Chaque soir nous publierons un coupon de vote avec nos annonces. On pourra également se procurer des bulletins de vote à notre kiosque de votation. Cependant nous préférerions voir nos visiteurs employer le coupon qui paraît avec nos annonces, car notre campagne de propagande ayant également pour but de contrôler l'efficacité de notre publicité dans les journaux, nous aurions là le mode le plus sûr pour faire ce contrôle très important.

Concert à nos Magasins, demain, de 8.30 à 9.30 hrs P.M.

Demain soir un grand concert sera donné à nos magasins par les artistes de la Symphonie du Conservatoire National, auxquels des artistes de la maison Dupuis Frères prêteront leur concours.

Ce concert sera transmis par le poste de radio C.K.A.C., de la "Presse" et sera entendu par tout le Canada, et probablement jusqu'en Europe.

PROGRAMME DU CONCERT

1—*Adresse par le Directeur-Gérant de la maison Dupuis Frères*

2—*1ère Symphonie* Beethoven
Adagio et Allegro Molto

3—*Rapsodie hongroise* Hauser
Solo de violon
M. Eugène Chartier

4—*Ballet égyptien (4 parties)* Luigini

Le concert sera sous la direction de M. Eugène Chartier.

Nos visiteurs pourront enregistrer leur vote chaque jour que durera la campagne, ayant soin, cependant, de ne voter qu'une fois par jour. Un point qu'il importe de noter, c'est que **l'achat n'est pas exigé** pour avoir droit de voter. Le seul fait de venir nous visiter donne ce droit, et tout le monde peut voter.

Si votre paroisse ne compte pas de conférence St-Vincent-de-Paul, votez quand même pour elle, et si elle gagne un prix, les autorités paroissiales décideront à quelle conférence elles le donneront.

Découpez ce coupon et venez le déposer dans notre urne de votation.

COUPON DE VOTE

$2,500.00 pour les Conférences S.-Vincent-de-Paul de l'Ile de Montréal

Je vote pour la paroisse de . . . . . .

. . . . . .

Mon nom . . . . . .

Mon adresse . . . . . .

Je demeure dans la paroisse de . . . . .

Remarques au sujet de la Votation

1. Toute personne, homme ou femme — sauf les employés de Dupuis Frères Ltée — aura droit de vote.
2. Toute personne ne pourra voter qu'une fois par jour.
3. Toute personne devra venir déposer elle-même son vote dans l'urne de votation à nos magasins. Pas de vote par la poste.
4. Tout coupon de vote devra porter le nom, l'adresse et le nom de la paroisse du votant. L'omission de l'une de ces indications rendra le vote nul.
5. Au cas où deux paroisses obtiendraient un nombre égal de votes, le prix alloué sera divisé.
6. Afin d'égaliser les chances, les votes obtenus seront comptés proportionnellement au nombre de familles dans chaque paroisse.

Ce que vous verrez chez Dupuis Frères durant la grande campagne de propagande



Pour tous renseignements que vous désirez au sujet de cette campagne et de ce concours, appelez : Est — 8000 — Concours de Recrutement.

Dupuis Frères
LIMITEE
LE MAGASIN DU PEUPLE
rues Ste-Catherine, Demontigny, St-André et St-Christophe.
J.-N. Dupuis, Président, Eug. Dupuis, Vice-Président, A.-J. Dugal, Directeur-Gérant.